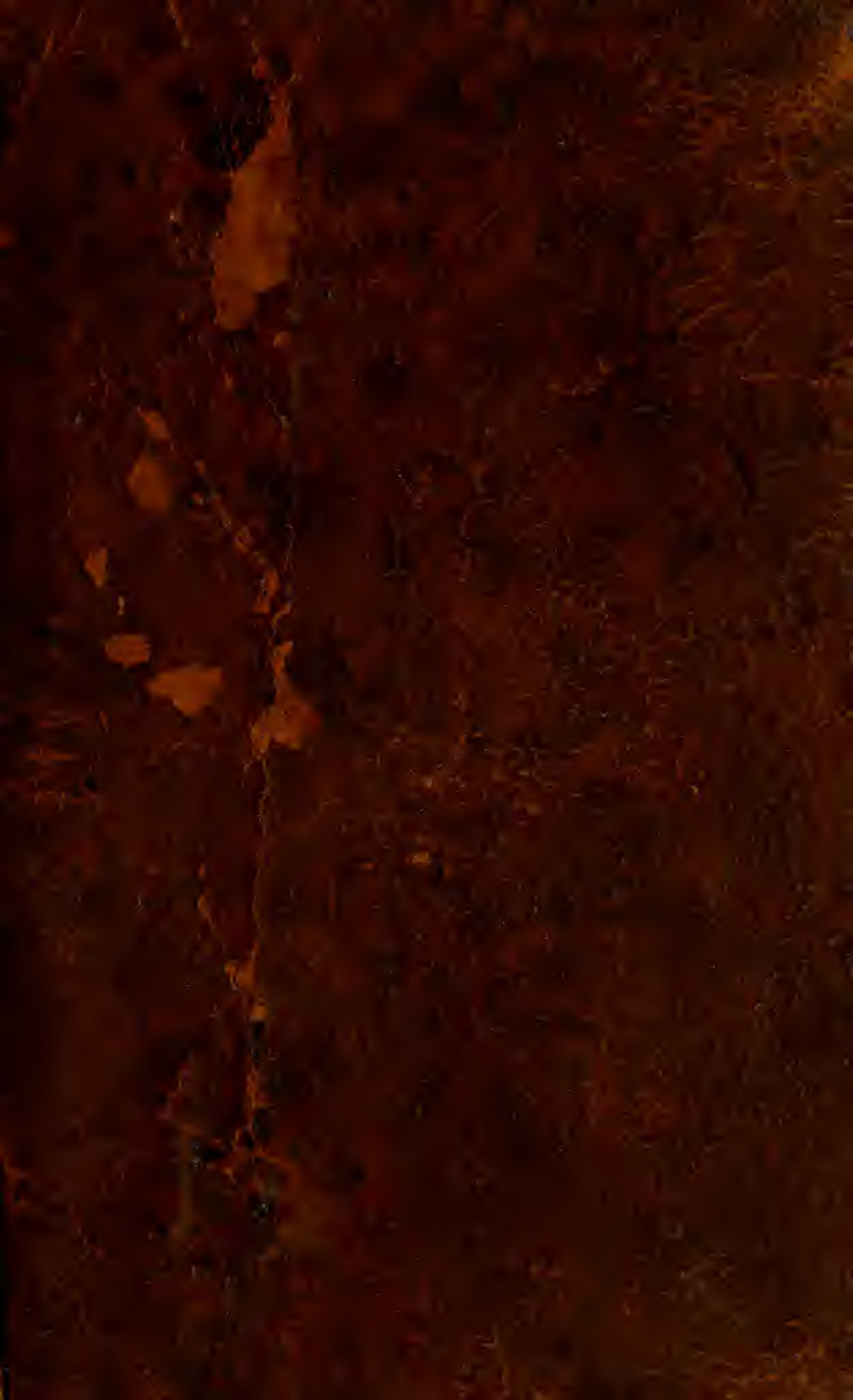




John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

TOME QUATRIEME.

John Adams

HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

Par M. ROBERTSON, *Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse.*

NOUVELLE EDITION,

revue, corrigée & augmentée d'après la seconde Edition Angloise & enrichie des Cartes nécessaires.

TOME QUATRIEME.



A AMSTERDAM,
Chez E. VAN HARREVELT.
MDCCLXXIX.

Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.

HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

LIVRE SEPTIEME.

LA conquête du Mexique & du Pérou étant l'événement le plus éclatant & le plus intéressant de l'histoire de l'Amérique, un tableau des institutions politiques & des mœurs nationales de ces deux grands empires présente aux yeux d'un observateur intelligent l'espece humaine dans une époque singuliere de ses progrès (1). Liv. VII.

Lorsqu'on compare le Mexique & le Pérou avec les autres parties l'Amérique, on peut regarder ces deux empires comme des états civilisés. Au lieu de petites tribus indépendantes & continuellement en guerre, Le Mexique & le Pérou plus policés que les autres parties de l'Amérique.

(1) Voyez la NOTE XLVIII.

Liv. VII.

n'ayant qu'une subsistance précaire au milieu des bois & des marais, étrangeres aux arts & à toute industrie, ne connoissant aucune subordination ni presqu'aucune forme de gouvernement régulier, nous trouvons au Mexique & au Pérou des nations nombreuses, soumises à un seul souverain & rassemblées dans des villes, une législation occupée de la subsistance & de la sûreté des citoyens, l'empire des loix reconnu, une religion établie, plusieurs des arts nécessaires à la vie portés jusqu'à un certain point de perfection, & ceux qui servent à l'embellir commençant à se montrer.

Nations du nouveau continent inférieures à celles de l'ancien.

Mais si l'on compare les Américains avec les nations de l'ancien continent, on ne peut plus les placer parmi les peuples vraiment civilisés; on les trouve comme les tribus sauvages qui les environnent, ignorant entierement l'usage des métaux & n'ayant point étendu le domaine de l'homme sur les animaux. Les seuls animaux que les Mexicains sussent Apprivoiser & nourrir étoient les poules d'indes, les canards, les lapins, & une espece de petits chiens (1). A la vérité, ces foi-

(1) Herrera, *Decad.* 2, *lib. VII*, c. 12.

bles essais de leur industrie avoient rendu leur subsistance un peu plus abondante & plus sûre que celle de l'homme qui n'a de ressource pour se nourrir que la chasse; mais ils n'avoient pas tenté de se soumettre des animaux plus forts, ni de s'en faire aider dans leurs travaux. Parmi les petites especes, les Péruviens n'avoient rendu domestique que le canard; mais ils avoient apprivoisé le lama, animal particulier à leur pays, ressemblant pour la forme à un chameau & pour la taille un peu au-dessus du mouton. Sous la protection de l'homme cette espece s'étoit fort multipliée: sa laine habilloit les Péruviens; sa chair les nourrissoit. Cet animal étoit même employé comme bête de charge & portoit un fardeau modique avec beaucoup de patience & de docilité (1). Il ne servoit pas de bête de trait, & comme on ne l'élevoit que dans les montagnes on n'en tiroit pas de grands secours, si l'on en juge par différentes circonstances que rapportent les premiers historiens du Pérou.

Dans l'histoire des progrès des nations vers la civilisation, on a toujours regardé l'inven-

(1) Vega, *p.* 1, *lib. VIII*, *c.* 16. Zarate, *lib. I*, *c.* 14.

tion des métaux utiles & l'établiſſement de l'empire de l'homme ſur les animaux comme des pas de la plus grande importance. Dans notre continent la ſociété a été encore long-tems barbare après ces deux découvertes. L'homme après avoir acquis cet empire ſur la nature a vu s'écouler encore beaucoup de ſiecles avant que ſon induſtrie fût aſſez perfectionnée pour rendre ſa ſubſiſtance aſſurée, avant que les arts qui fourniſſent à ſes beſoins & à ſes commodités fuſſent inventés & qu'on eût aucune idée des diverſes inſtitutions néceſſaires pour conſerver l'ordre dans la ſociété. Les Méxicains & les Péruviens, privés de la connoiſſance des métaux les plus utiles & du ſecours des animaux domeſtiques, étoient donc arrêtés par des obſtacles puiſſans, & quoiqu'au moment de la découverte de l'Amérique ils fuſſent arrivés aux progrès les plus grands qu'on pouvoit attendre d'eux ils paroiſſent encore à cette époque dans l'enfance de la vie civiliſée.

Coup-d'œil ſur les inſtitutions & les mœurs des Mexicains & des Péruviens.

Après cette obſervation générale ſur la circonſtance la plus ſinguliere qui diſtingue les deux grandes nations de l'Amérique, je vais tâcher de préſenter la conſtitution & la police intérieure de l'un & de l'autre ſous un

point de vue d'après lequel on pourra déterminer leur rang dans l'échelle politique & leur véritable place entre les peuplades grossieres & barbares du nouveau monde & les nations civilisées de l'ancien ; c'est-à dire estimer de combien ils sont au-dessus de celles-là & au dessous de celles-ci.

L'ancien empire du Mexique mal connu.

De ces deux empires, le Mexique a été le premier soumis à la couronne d'Espagne, mais nous n'en connoissons pas mieux pour cela les coutumes & les loix. Ce que j'ai dit ailleurs de l'inexactitude des relations qui pouvoient nous donner quelque connoissance de l'état & des mœurs des tribus sauvages de l'Amérique peut être appliqué à l'empire du Mexique. Cortès & les aventuriers avides qui l'accompagnerent n'avoient ni le tems, ni les lumieres nécessaires pour enrichir l'histoire civile & naturelle de nouvelles observations. Ils n'avoient qu'un seul but dans leurs expéditions & paroissent à peine avoir porté les yeux sur d'autres objets. Si dans quelques courts intervalles de tranquillité, lorsque la guerre cessoit & que l'ardeur du pillage se ralentissoit, les institutions & les mœurs du peuple conquis attiroient leur attention, des soldats ignorans devoient mettre

Liv. VII.

dans leurs recherches ſur ces objets intéreſſans peu d'ordre & de ſagacité ; auſſi le tableau qu'ils nous ont tracé de la police & des loix du Mexique eſt ſuperficiel, confus & peu développé. Ce ſont certains traits qui leur échappent ſans deſſein, plutôt que leurs obſervations directes, ou les conſéquences qu'ils tirent eux-mêmes des faits, qui peuvent nous donner quelqu'idée du génie & des mœurs des Mexicains. L'obſcurité dans laquelle l'ignorance des conquérans du Mexique a laiſſé les annales de ce pays s'eſt encore augmentée par la ſuperſtition de leurs ſucceſſeurs. Comme la mémoire des événemens paſſés étoit conſervée parmi les Mexicains par des figures peintes ſur des peaux, ſur des toiles de coton, ſur des écorces d'arbres, les premiers miſſionnaires incapables d'entendre la ſignification de ces figures & frappés de leur bizarrerie, les regarderent comme des monumens d'idolâtrie qu'il falloit détruire pour faciliter la converſion des Indiens. Pour obéir à une ordonnance de Jean de Zummaraga, moine Franciſcain, premier évêque de Mexico, toutes ces peintures furent raſſemblées & livrées aux flammes. Ce zele fanatique des premiers moines

qui s'établirent dans la nouvelle Eſpagne, & dont les Eſpagnols eux mêmes déplorerent bientôt les effets, détruiſit entierement ces monumens groſſiers qui pouvoient conſerver quelque trace des anciens événemens & de l'ancien état de l'empire ; & il n'en eſt reſté que ce qu'en a pu conſerver la tradition, ſi l'on en excepte quelques-unes de ces peintures qui échapperent aux recherches barbares de Zummaraga (1). L'expérience de toutes les nations prouve que la mémoire des événemens paſſés ne peut ſe conſerver un peu long-tems ni ſe transmettre avec quelque fidélité par la tradition. Les peintures Mexicaines, qui ſont aujourd'hui les ſeules annales de l'empire, ſont en petit nombre & d'une ſignification très-obſcure. D'après ces circonſtances on conçoit combien ſont incomplettes les notions que nous pouvons recueillir de la petite quantité de matériaux diſperſés dans les ouvrages des hiſtoriens Eſpagnols.

Liv. VII.

Les Mexicains eux-mêmes reconnoiſſoient que leur empire ne datoit pas d'une haute

Origine de l'empire du Mexique.

(1) Acoſta, *lib. VI*, *c.* 7. Torquema *proem. lib. II*, *lib. III*, *c.* 6, *lib. XIV*, *c.* 6.

Liv. VII.

antiquité. Leur pays étoit, disoient-ils, originairement possédé plutôt que peuplé par de petites tribus indépendantes, dont les mœurs ressembloient à celles que nous avons observées chez les peuples les plus sauvages. Mais vers le commencement du dixieme siecle de l'ere chrétienne, plusieurs tribus vinrent successivement de régions inconnues situées au nord & au nord-ouest & s'établirent dans différentes provinces du pays d'*Anabac*, ancien nom de la nouvelle Espagne. Ces peuplades nouvelles, moins barbares que les habitans du pays, commencerent à leur donner quelque goût pour la vie civile. Vers le commencement du treizieme siecle, les Mexicains, nation plus formée qu'aucune de celles qui l'avoienc précédée, s'avancerent des bords du golfe de la Californie & prirent possession des plaines voisines du grand lac, à peu près au centre du pays d'Anabac. Après y avoir résidé envion cinquante ans, ils y fonderent une ville depuis connue sous le nom de Mexico, qui devint bientôt la plus considérable du nouveau monde. Cette nation depuis son établissement dans ses nouvelles possessions demeura comme les autres tribus guerrieres de l'Amérique sans rois, gouvernée dans la

paix

paix & conduite pendant la guerre par ceux que leur ſageſſe & leur valeur faiſoient préférer. Mais bientôt, comme il eſt arrivé par-tout où le pouvoir & le territoire ſe ſont étendus, la ſuprême autorité tomba entre les mains d'une ſeule perſonne, & lorsque les Eſpagnols entrerent dans le pays ſous la conduite de Cortès, Montèzume étoit le neuvieme monarque régnant, non par ſucceſſion mais par élection.

Très-récente.

Selon cette tradition conſervée parmi les Mexicains, l'origine de leur empire eſt très-récente. Ils ne comptent pas plus de trois cents ans depuis la premiere migration de leurs ancêtres; & depuis l'établiſſement du gouvernement monarchique, environ cent trente ans ſelon quelques-uns (1), & cent quatre vingt dix-ſept ſelon d'autres (2). Si d'un côté nous ſuppoſons l'empire du Mexique plus ancien, & établi depuis aſſez de tems pour que nous puiſſions admettre le degré de civiliſation que lui attribuent les hiſtoriens Eſpagnols, il eſt difficile de concevoir comment un peuple qui poſſédoit

(1) Acoſta, *hiſtoire, lib. VII. c.* 8. *&c.*
(2) Purchas *Pilgrim* III, *p.* 1068, *&c.*

Liv. VII. l'art de conſerver par des peintures le ſouvenir des évènemens paſſés, & qui conſidéroit comme une partie eſſentielle de l'éducation des enfans le ſoin de leur apprendre les chanſons hiſtoriques qui célébroient les exploits de leurs ancêtres (2), a laiſſé s'affoiblir ainſi & ſe perdre preſqu'entierement la mémoire des anciens événemens de ſon hiſtoire. D'un autre côté, ſi nous nous en tenons à l'opinion de la nation elle-même ſur la nouveauté de ſon origine, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre les progrès qu'elle avoit faits vers la civiliſation, ni l'étendue de ſa domination au tems de l'invaſion des Eſpagnols. L'enfance des nations eſt ſi longue, lors même que toutes les circonſtances ſont favorables ; il leur faut tant de tems pour acquérir quelque force & ſe donner une forme de gouvernement, que d'après la nouveauté de l'origine de l'empire des Mexicains, on ne peut s'empêcher de ſoupçonner fortement une grande exagération dans les deſcriptions avantageuſes qu'on nous a données de leur gouvernement & de leurs mœurs.

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 18.

Liv. VII.

Faits qui prouvent les progrès des Mexicains vers la civilisation.

Mais ce n'eſt pas d'après la théorie ou de ſimples conjectures qu'un hiſtorien peut déterminer l'état politique & le caractere d'une nation. Il ne peut fonder que ſur des faits les jugemens qu'il ſe haſarde à prononcer. En recueillant ceux qui peuvent nous guider dans cette recherche, on en trouve qui ſemblent indiquer chez les Mexicains de grands progrès de civiliſation, tandis que d'autres pourroient nous les faire regarder comme n'étant pas fort différents des tribus ſauvages dont ils étoient environnés. Nous mettrons les uns & les autres ſous les yeux de nos lecteurs, afin qu'en les comparant ils puiſſent former eux-mêmes leur opinion.

Droit de propriété établi chez les Mexicains.

Le droit de la propriété étoit parfaitement connu & établi dans toute ſon étendue chez les Mexicains. Nous avons vu que chez pluſieurs tribus ſauvages cette notion d'un droit excluſif à la poſſeſſion d'un objet étoit preſqu'inconnue & que dans toutes elle étoit très-bornée & très-confuſe. Mais au Mexique où l'agriculture & l'induſtrie avoient fait quelques progrès, la diſtinction de la propriété fonciere & uſufruitiere, territoriale & mobiliaire étoit

établie. Ces diverses especes de propriété pouvoient se transporter par l'échange ou la vente, & se transmettre par voie de succession. Tout homme libre avoit une propriété en terre. Les terres étoient cependant possédées à différens titres. La possession étoit quelquefois pleine & entiere & pouvoit se transmettre à des héritiers. Quelquefois elle étoit attachée à quelqu'office ou dignité & se perdoit avec l'office. Ces deux sortes de possessions étoient regardées comme les plus nobles & étoient particulieres aux citoyens des plus hautes classes. Le gros de la nation possédoit les terres d'une maniere très-différente. A chaque district étoit attribuée une certaine quantité de terres proportionnée au nombre de familles qui le formoit. Ces terres étoient cultivées par le travail réuni de toute la communauté. Leur produit se portoit dans un magasin commun, & se partageoit entre les familles selon leurs besoins respectifs. Aucun membre de cette espece de communauté appelée *Calpullée*, mot Indien synonime d'*association*, ne pouvoit aliéner sa portion dont la propriété demeuroit indivisiblement atta-

chée à l'entretien de la famille (1). Cette distribution du territoire intéressoit chaque individu au bien général & lioit son bonheur avec la tranquillité publique.

Liv. VII.

Nombre & grandeur de leurs villes.

Une des circonstances les plus frappantes qui distingue les Mexicains des autres nations de l'Amérique c'est le nombre & la grandeur de leurs villes. Tant que la société demeure dant l'état de barbarie, les besoins des hommes sont en petit nombre & ils se passent facilement les uns des autres. Alors les motifs qui les portent à se rapprocher sont extrêmement foibles. Leur industrie est en même-tems si imparfaite qu'elle ne peut assurer la subsistance de beaucoup de familles sur un même terrain. Ils vivent dispersés autant par choix que par nécessité, ou tout au plus ils s'assemblent dans de petits hameaux sur les bords des rivieres qui leur fournissent une partie de leur nourriture, ou sur des terres que la nature à laissées ouvertes ou qu'ils ont défrichées eux mêmes. A leur entrée dans le Mexique, les Espagnols qui n'avoient vu jusques-là en Amérique

(1) Herrera, *dec.* 3, *lib.* *IV*, *c.* 15. Torquemada *Mond. Ind. lib, XIV*, *c.* 7. Corita, *manuscrit.*

Liv. VII.

que des peuplades ſauvages furent extrêmement étonnés d'y trouver les habitans raſſemblés dans des villes d'une auſſi grande étendue que beaucoup de villes d'Europe. Dans la premiere chaleur de leur admiration ils comparerent Zempoalla, ville du ſecond ou du troiſieme ordre, aux plus grandes villes d'Eſpagne. Lorſqu'ils eurent vu ſucceſſivement Tlaſcala, Cholula, Tacuba, Tezuco & enfin Mexico même, leur étonnement augmenta ſi fort qu'ils ſe laiſſerent aller à l'exagération, même après avoir eu le loiſir de faire des obſervations plus ſuivies & ſans intérêt de tromper. Leurs eſtimations ſur la population des villes furent très-peu exactes & leurs calculs communément très-enflés. Il ne faut donc pas s'étonner que Cortès & ſes compagnons, peu accoutumés à cette ſorte de calculs & fortement tentés d'exagérer pour exalter le mérite de leurs découvertes & de leurs conquêtes, ſe ſoient laiſſé aller à une erreur ſi commune & à des deſcriptions ſi éloignées de la vérité. Cette conſidération doit faire rabattre beaucoup du nombre d'habitans qu'ils donnent aux villes du Mexique; mais il reſte toujours conſtant qu'on y en trouva d'aſſez conſidé-

rables pour ne pouvoir appartenir qu'à une nation déjà fort avancée dans les arts de la vie civile (1).

Liv. VII.

Séparation des professions.

La séparation des professions diverses parmi les Mexicains est encore une marque de de leurs progrès qui n'est pas moins remarquable. Dans les premiers tems de la formation de la société les arts sont en si petit nombre & si simples que tout homme est en état de les exercer assez bien pour satisfaire des besoins & des desirs aussi bornés que les siens. Le sauvage peut faire son arc, aiguiser ses fleches, élever sa hutte & creuser son canot sans le secours de personne. Les besoins des hommes croissent avec le tems, & leur adresse fait des progrès avant que les productions de l'art soient assez compliquées dans leur fabrication pour qu'il faille une éducation particuliere à chaque espece d'ouvrier. A mesure que les arts se perfectionnent, la distinction des professions s'étend & chacune se subdivise davantage. Chez les Mexicains cette séparation des arts étoit portée fort loin. Des métiers de maçon, de tisserand, d'orfevre, de peintre & plusieurs autres étoient exercés par

(1) Voyez la NOTE XLIX.

Liv. VII.

des ouvriers. Chacun avoit son apprentissage. L'ouvrier se bornoit à un seul genre de travail & par la patience & l'assiduité particulieres aux Américains l'ouvrage étoit porté à un degré de perfection fort au-delà de celui qu'on pouvoit naturellement attendre des outils grossiers qu'ils employoient. Les ouvrages étoient mis dans le commerce & portés à des marchés qui se tenoient régulierement dans les villes; les citoyens satisfaisoient leurs besoins mutuels (1) avec la facilité & la régularité qu'on ne voit que dans les sociétés civilisées.

Distinction des rangs.

La distinction des rangs établie au Mexique est une autre circonstance qui mérite notre attention. En faisant le tableau des tribus sauvages de l'Amérique, nous avons observé que dans l'enfance de la vie civile, l'homme a le sentiment de l'égalité & ne se soumet que difficilement à aucune espece d'autorité. Pendant la paix les sauvages connoissent à peine un chef, & l'autorité de celui qui les conduit à la guerre est extrêmement limitée. Comme l'idée de la pro-

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 239, *&c.* Gom. *Cron. c.* 79. Torquem. *lib. XIII, c.* 34. Herrera, *decad.* 2 *lib. VIII, c.* 15, *&c.*

priété leur est étrangere, ils ne connoissent point la différence des conditions qui en résulte. Il n'y a point chez eux de prééminence donnée par la naissance & les dignités; on ne peut l'acquérir que par les qualités personnelles. La forme de la société parmi les Mexicains étoit fort différente. La plus grande partie de la nation vivoit dans un état très-abject. La condition des *Mayeques*, qui formoient une portion considérable du peuple, étoit très-approchante de celle des paysans Serfs des tems féodaux qui, sous diverses dénominations, étoient regardés comme des instrumens de la culture attachés à la glebe. Ils ne pouvoient changer de résidence sans la permission de leur seigneur. Ils passoient avec la propriété des terres sur lesquelles ils se trouvoient, d'un possesseur à un autre, & étoient obligés à cultiver & à exécuter différens genres de travaux serviles (1). D'autres habitans du pays étoient réduits à l'état encore plus humiliant de la servitude domestique & exposés à toutes les rigueurs qui accompa-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 17. Corita, *manuscrit.*

Liv. VII.

gnent cette misérable condition. Is étoient si avilis, & leur vie étoit si peu estimée qu'on pouvoit les tuer sans encourir aucune espece de peine (1). Parmi le peuple, ceux-mêmes qui étoient regardés comme libres étoient traités par des Seigneurs insolens comme des êtres d'une espece inférieure. Les nobles, possesseurs d'amples territoires, étoient divisés en différentes classes dont chacune étoit décorée de titres d'honneur particuliers. Quelques-uns de ces titres passoient du pere au fils comme les terres. D'autres étoient attachés à de certaines fonctions ou offices, ou conférés à vie comme des marques de distinction personnelle (2). Le monarque élevé au-dessus de tous, étoit revêtu de la suprême dignité & d'un pouvoir très-étendu. Ainsi la distinction des rangs y étoit parfaitement établie, & par une gradation réguliere depuis le premier jusqu'au dernier des citoyens. Chacun connoissoit ses droits & ses devoirs. Le peuple, à qui il n'étoit pas permis de

(1) Herrera, *dec.* 3. *lib. IV*, *c.* 7.

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 15. Corita, *manuscrit.*

porter les mêmes vêtemens que ceux des nobles ni d'habiter des maiſons ſemblables aux leurs, ne les approchoit qu'avec les marques du plus grand reſpect. En préſence de leur ſouverain ils ſe tenoient les yeux baiſſés vers la terre & n'oſoient le regarder en face (1). Lorſque les nobles eux-mêmes étoient admis à ſon audience, ils ne s'y préſentoient que pieds nuds avec des habillemens ſimples & lui rendoient comme ſes eſclaves des hommages qui alloient juſqu'à l'adoration. Ce reſpect, dû par les inférieurs à leurs ſupérieurs, étoit reglé avec un cérémonial ſi exact qu'il avoit influé juſques ſur le génie de la langue & s'étoit pour ainſi dire incorporé avec elle. La langue du Mexique étoit abondante en expreſſion de reſpect & de politeſſe. Les tournures & les mots dont les hommes d'un rang inférieur ſe ſervoient entr'eux auroient été des inſultes dans la bouche d'un homme du peuple s'adreſſant à une perſonne d'un rang ſupérieur (2). C'eſt ſeulement dans les ſociétés auxquelles le tems & les inſtitutions d'un

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 14.

(2) Voyez la NOTE L.

Liv. VII.

gouvernement régulier ont donné leur forme, qu'on peut trouver les hommes distribués ainsi en diverses classes & qu'on peut mettre tant d'attention à conserver à chacune ses droits respectifs.

Constitution politique.

L'esprit des Mexicains ainsi accoutumé & plié à la subordination étoit très-bien préparé à recevoir le gouvernement monarchique, mais les descriptions de leurs institutions politiques & de leurs loix, transmises par les Espagnols qui ont détruit les unes & les autres, sont si inexactes & si remplies de contradictions qu'il est difficile d'en donner aucune idée précise. Quelques-uns nous représentent les souverains du Mexique comme absolus & décidant à leur gré de toutes les affaires publiques. Nous découvrons pourtant dans certains faits des traces de coutumes & de loix faites pour circonscrire le pouvoir de la couronne; & des droits, des privileges de la noblesse qui paroissent des barrieres contre les usurpations du monarque. Ces contradictions apparentes ont été l'effet du peu d'attention que les Mexicains ont apporté aux innovations faites par Montézume dans le gouvernement. Son ambition excessive avoit

détruit l'ancienne conftitution & introduit à sa place le defpotisme pur. Il avoit méprifé leurs loix, violé leurs privileges & réduit tous fes fujets à la condition d'efclaves (1). Plufieurs des chefs ou nobles du premier rang s'étoient foumis au joug avec une grande répugnance. Dans l'efpoir de le fecouer & de recouvrer leurs premiers droits, ils avoient recherché la protection de Cortès & s'étoient réunis à un ennemi étranger contre un oppreffeur domeftique (2). Ce n'eft donc pas fous le regne de Montézume, mais fous ceux de fes prédéceffurs que nous pouvons reconnoître la forme originaire & l'efprit du gouvernement du Mexique, qui paroiffent avoir fubfifté fans beaucoup d'altération depuis la fondation de l'empire jusqu'à l'élection de Montézume. Le corps de citoyens, que nous pouvons appeler les nobles, formoit le premier ordre de l'état. Il y avoit différentes claffes parmi eux, comme nous l'avons déjà obfervé, & ils acquéroient les dignités & les

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 14. Torquem. *lib. II*, *c.* 69.

(2) Herrera, *decad.* 2, *lib. V*, *c.* 10. Torquem., *lib. VI*, *c.* 49.

Liv. VII. transmettoient de diverses manieres. Ils étoient en grand nombre. Selon un auteur soigneux de bien constater ce qu'il avance, il y avoit dans l'empire du Mexique trente nobles du premier rang, dont chacun avoit dans son territoire & sous sa dépendance environ cent mille vassaux, parmi lesquels on comptoit trois mille nobles d'une classe inférieure qui lui étoient subordonnés (1). Le territoire dépendant des chefs de Tezeuco & de Tacuba n'étoit gueres moins étendu que celui qui formoit le district du monarque (2). Chacun de ces chefs possédoit dans son district une jurisdiction territoriale complette, & levoit des taxes sur ses vassaux; mais tous suivoient l'étendard du monarque à la guerre, y conduisoient un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leur domaine & plusieurs d'entre eux payoient tribut au roi comme à leur seigneur suzerain.

Dans cette esquisse de la constitution du Mexique, on trouve les principaux traits du

---

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *c.* 12.

(2) Torquemada, *lib. II*, *c.* 57. Cosita, *manuscrit.*

gouvernement féodal dans sa forme la plus rigide. On y reconnoît ses trois différences caractéristiques, une noblesse jouissant d'une autorité presqu'indépendante, le peuple abaissé à la plus abjecte soumission & un souverain chargé du pouvoir exécutif. L'esprit & les principes de cette espece de gouvernement semblent avoir produit dans le nouveau monde les mêmes effets que dans l'ancien. L'autorité du souverain y étoit extrêmement limitée. Tout le pouvoir réel demeuroit entre les mains des seigneurs qui n'en laissoient au roi que l'ombre. Jaloux à l'excès de leurs droits, il les défendoient avec la plus grande vigilance contre les entreprises du monarque. C'étoit une loi fondamentale du royaume que le roi ne pût décider sur aucune affaire importante & générale sans l'approbation d'un conseil composé de la premiere noblesse (1). Il ne pouvoit ni déclarer la guerre ni disposer à son gré d'une partie très-considérable du revenu public, dont la destination étoit réglée & qui ne pouvoit être divertie par le roi seul à au-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *c.* 19. *Idem*, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 16.

Liv. VII. cun autre usage (1). Pour assurer l'observation des ces droits fondamentaux, les nobles ne souffrirent point que la couronne se transmît par succession; elle étoit élective. Le droit d'élection semble avoir été d'abord entre les mains du corps entier de la noblesse: mais il avoit passé ensuite à six électeurs, parmi lesquels étoient toujours les seigneurs de Tezeuco & de Tacuba. Par respect pour les monarques, le choix tomboit communément sur quelque membre de leur famille; Mais comme une nation engagée dans des guerres continuelles avoit un besoin important d'un souverain actif & valeureux; on avoit plus d'égard dans le choix au mérite & à la maturité de l'âge qu'à l'ordre de la naissance, & on préféroit souvent des collatéraux à des parens plus proches du monarque décédé (2). C'est à cet usage que les Mexicains devoient cette succession de princes habiles & guerriers qui avoient élevé leur empire en si peu de tems à ce haut point

(1) *Ibid. c.* 17.

(2) Acosta, *lib. VI, cap.* 24. Herrera, *decad. II. c.* 13. Corita, *manuscrit.*

point de puiſſance où le trouva Cortès en débarquant dans la nouvelle Eſpagne.

Pouvoir des monarques & ſplendeur de leur cour.

Tant que l'autorité des monarques demeura limitée, il eſt probable qu'elle fut exercée ſans beaucoup d'oſtentation; mais lorſqu'elle s'étendit, ils augmenterent auſſi la ſplendeur du trône. C'eſt dans ce dernier état que la cour du Mexique ſe montra aux yeux des Eſpagnols, qui en furent frappés & qui nous en décrivent la pompe fort au long & avec les expreſſions de la plus grande admiration. La nombreuſe ſuite de Montézume, l'ordre, le ſilence, le reſpect avec leſquels il étoit ſervi, la vaſte étendue de ſon palais, les logemens de ſes différens officiers, le faſte avec lequel il déployoit ſa grandeur toutes les fois qu'il daignoit ſe laiſſer voir à ſes ſujets, tenoient plus de la magnificence des anciens monarques d'Aſie que de la ſimplicité des états naiſſans du nouveau monde.

Ordre établi dans le gouvernement.

Mais ce n'étoit pas ſeulement par cette pompe extérieure que les ſouverains du Mexique déployoient leur pouvoir. Ils le manifeſtoient d'une maniere plus avantageuſe par l'ordre & la régularité avec laquelle ils adminiſtroient la police intérieure de leurs états. Le roi avoit ſur ſes vaſſaux immédiats

Liv. VII.

une jurisdiction entiere, tant civile que criminelle. Chaque département avoit ses juges, & si nous pouvons compter sur ce que les écrivains Espagnols nous disent des principes & des loix sur lesquels ils fondoient leurs décisions dans ces deux genres d'affaires, la justice étoit administrée au Mexique avec avec autant d'ordre & d'équité qu'on en peut trouver dans les sociétés entiérement civilisées.

Dépense publique.

Les moyens de fournir à la dépense publique étoient aussi fort bien entendus. C'étoient des taxes sur la terre, sur les richesses de l'industrie, & sur les marchandises de tous les genres mises en vente dans les marchés publics. Ces droits, quoique considérables, n'étoient ni arbitraires ni inégaux; ils étoient fixés d'après des regles établies, & chacun connoissoit la proportion des charges publiques qu'il avoit à supporter. Comme l'usage de la monnoie étoit inconnu au Mexique, tous les impôts se payoient en nature, & on portoit dans les magasins publics, non-seulement toutes les productions naturelles des diverses provinces de l'empire, mais tous les ouvrages de l'industrie & des arts. De ces magasins l'empereur tiroit

de quoi pourvoir sa nombreuse suite pendant la paix & ses armées pendant la guerre, de nourriture, d'habits, d'armes, &c. Le petit peuple qui ne possédoit point de terre & qui ne faisoit point de commerce, payoit sa part des impôts en travaux de différens genres; & c'étoit par ce travail que les terres de la couronne étoient cultivées, les ouvrages publics exécutés & les diverses maisons de l'empereur construites & entretenues (1). Liv. VII.

Police.

Les progrès des Mexicains dans le gouvernement se montrent non-seulement dans tous les points essentiels à toute société bien ordonnée, mais encore dans divers objets de police intérieure qu'on peut regarder comme d'une moindre importance. L'établissement de couriers publics postés de distance en distance pour faire passer les nouvelles d'une partie de l'empire à l'autre, étoit une invention ingénieuse de police que ne connoissoit à cette époque aucun état de l'Europe. La situation de la capitale sur un lac, avec des digues & des chaussées fort longues qui servoient d'avenues à ses différens quartiers, avoit demandé une adresse & un travail qu'on

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VII. c.* 13, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 16, 17. Voyez la NOTE LI.

ne pouvoit trouver que chez un peuple civilisé. On peut faire la même réflexion sur la structure des aqueducs, par lesquels ils avoient amené un cours d'eau douce d'une distance fort considérable le long des chaussées (1). Un certain nombre d'hommes employés régulierement à nettoyer les rues, à les éclairer par des feux allumés en differentes places & à y faire la garde pendant la nuit (1), montrent encore un degré d'attention sur la tranquillité publique que les nations polies n'ont acquis que fort tard.

Arts.

Mais la marque la moins équivoque des progrès des Mexicains est le degré auquel ils avoient porté les arts. Cortès & les premiers historiens Espagnols en parlent avec enthousiasme & prétendent que les artistes les plus célebres de l'Europe n'auroient pu surpasser les Mexicains pour la délicatesse & la propreté du travail. Ils représentoient, dit-on, les hommes, les animaux & d'autres objets par le moyen de plumes

(1) Voyez la NOTE LII.

(2) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, c. 4, Torribio, *manuscrit.*

diversement colorées & nuancées, de sorte qu'on voyoit dans leurs tableaux tous les effets de la lumiere & de l'ombre & la nature imitée avec autant d'agrément que de vérité. On dit aussi que leurs ouvrages d'or & d'argent n'étoient pas travaillés avec moins de délicatesse. Il faut cependant remarquer qu'en cherchant à se former des idées de l'état des arts chez une nation grossiere, on est fort sujet à se tromper. Nous voyons les ouvrages des arts chez un peuple qui est à peu près à notre niveau avec un œil critique & quelquefois jaloux, au lieu que ceux d'une nation nouvelle & grossiere nous étonnent quand nous comparons la force des obstacles qu'elles ont eus à surmonter avec la foiblesse de leurs moyens, & dans la chaleur de notre admiration nous sommes disposés à nous les représenter comme plus parfaits qu'ils ne le sont réellement. C'est à cette illusion qu'il faut attribuer l'exagération de quelques écrivains Espagnols dans les descriptions qu'ils donnent des arts des Mexicains, sans avoir d'ailleurs le projet de nous tromper.

Liv. VII.

Ce n'est pas aussi par ces descriptions que nous les devons juger, mais par l'examen

des ouvrages Mexicains qui ſe ſont conſervés juſqu'à nos jours. Comme le vaiſſeau dans lequel Cortès envoya à Charles V. les chef-dœuvres de leurs artiſtes raſſemblés dans le premier pillage de l'empire par les Eſpagnols, fut pris par un corſaire François (1), les monumens de leur induſtrie ſont moins nombreux que ceux des Péruviens. J'ignore s'il ſubſiſte en Eſpagne quelques-unes de leurs peintures en plumes; mais on voit dans le cabinet du roi d'Eſpagne, nouvellement ouvert au public, pluſieurs de leurs bijoux en or & en argent, ainſi que leurs divers uſtenſiles; & j'ai appris par des perſonnes ſur le goût & le jugement deſquelles je puis compter que ces ouvrages vantés de leur induſtrie ne ſont que des repréſentarions informes d'objets communs & des figures groſſieres d'hommes & d'animaux ſans vérité & ſans grace (1). Ce qui eſt confirmé encore par l'inſpection des gravures en bois ou en taille douce de leurs peintures publiées par differens auteurs. On n'y voit que des repréſentations gros-

(1) *Relat. de Cort.* Ramus III, 294, *F.*

(2) Voyez la Note LIII.

fieres & mal-adroites d'hommes, de quadrupedes ou d'oiseaux, ainsi que de la nature inanimée. Le style Egyptien le plus sec, tout roide & tout grossier qu'il est, a encore plus d'élégance. Les traits informes d'un enfant qui apprend à dessiner ne sont pas plus imparfaits.

Mais quoique les peintures des Mexicains considérées comme ouvrages de l'art, fussent très-imparfaites, si nous les considérons comme le dépôt de l'histoire de leur pays, comme des monumens de leurs loix & des principales révolutions de leur état, elles deviennent des monumens aussi curieux qu'intéressans. La plus noble & la plus utile invention dont puisse se glorifier l'esprit humain est sans doute l'art de l'écriture qui a contribué plus qu'aucun autre à la perfectilitité de l'espece ; mais ses premiers essais ont été très-grossiers & ses progrès très-lents. Quand le guerrier avide de renommée a desiré de transmettre la mémoire de ses exploits anx générations à venir, quand la reconnoissance d'une nation pour son souverain l'a portée à faire passer à la postérité le souvenir des actes de bienfaisance qu'elle en avoit reçus, le premier moyen qui sem-

Liv. VII.

ble s'être présenté a été de dessiner le mieux qu'on a pu des figures représentant l'action dont on brûloit de conserver la mémoire. On a trouvé chez les nations sauvages de l'Amérique des ouvrages de cette espece d'art, appelé avec beaucoup de justesse *écriture en tableaux* (1). Un chef revenant de son expédition dépouilloit un arbre de son écorce & gravoit sur le tronc avec une sorte de peinture rouge quelques figures grossieres representant la route qu'il avoit tenue, le nombre de ses guerriers, & de ceux de l'ennemi, les chevelures, les prisonniers qu'il avoit enlevés : il confioit sa renommée à ces monumens grossiers & se flattoit de l'espérance qu'ils serviroient à lui obtenir les éloges des guerriers de sa nation dans les tems à venir (1).

Les peintures des Mexicains comparées à ces essais informes des nations sauvages de l'Amérique peuvent être regardées comme des ouvrages où se montre une sorte de

(1) Divine Legat. of Moses III. 73.

(2) Sir. W. Johnson. *Phil. Trasact.* vol. 63, *p.* 143. Mém. de la Hontan II, 191. Lafitau, *mœurs des Sauvages*, *II*, 43.

de génie & de deſſein. A la vérité les deux méthodes ſe reſſemblent en ce qu'elles conſiſtent toutes deux à repréſenter les événemens par la peinture des objets ; mais les Mexicains pouvoient tracer une ſuite plus longue de faits dans l'ordre des tems par la diſpoſition de leurs figures ; préſenter, par exemple, les événemens d'un regne depuis l'avénement du roi à ſa couronne juſqu'à ſa mort ; les progrès de l'éducation d'un enfant depuis ſa naiſſance juſqu'à l'âge viril ; les différentes récompenſes & les marques de diſtinction accordées à un guerrier à meſure qu'ils s'étoit ſignalé par de nouveaux exploits. On a conſervé quelques-unes de ces écritures en tableaux qui ſont regardées avec raiſon comme les monumens les plus curieux des arts du nouveau monde. Les plus remarquables de ces planches ſont celles qu'a publiées Purchaſs au nombre de ſoixante-ſix. Elles ſont partagées en trois ſuites. La premiere contient l'hiſtoire de l'empire du Mexique ſous dix de ſes monarques. La ſeconde eſt le rôle des impoſitions, repréſentant ce que chaque ville conquiſe paie au tréſor royal. La troiſieme eſt un code de leurs inſtitutions civiles,

LIV. VII. politiques & militaires. L'archevêque de Tolede qui ſiege aujourd'hui a publié d'autres eſquiſſes de peintures Mexicaines en trente-deux planches. On trouve joint à chacun de ces tableaux une explication complette de ce qui y eſt repréſenté, donnée aux Eſpagnols par des Indiens qui connoiſſent très-bien leurs arts. Toutes ſont faites dans le même goût : elles repréſentent des choſes & non des mots ; elles offrent des images aux yeux & non des idées à l'eſprit. Elles peuvent donc être conſidérées comme les premiers & les plus groſſiers eſſais de l'homme dans l'art d'écrire. On a dû ſentir bientôt l'imperfection de cette méthode de conſerver la mémoire des faits. Ce devoit être une opération bien longue & bien faſtidieuſe que celle de peindre ainſi chaque événement ; & comme les affaires ſe compliquent & que les événemens ſe multiplient dans toutes les ſociétés, les annales devoient former en peu de tems un volume énorme. D'ailleurs on ne peut peindre que les objets qui tombent ſous les ſens. Nos conceptions n'ont aucune forme ſenſible, & puiſque l'écriture en tableau ne pouvoit les peindre, elle ne pouvoit être qu'un art très-imparfait

La néceſſité de le perfectionner a dû aiguiſer l'invention; & l'eſprit humain, dans le nouveau monde tenant la même route qu'il a ſuivie dans l'ancien, l'art a dû faire ſucceſſivement les mêmes progrès, c'eſt-à-dire, aller de la peinture de l'objet à l'hiéroglyphe, au ſymbole allégorique, enſuite à des caracteres arbitraires, pour arriver avec le tems à un alphabet capable d'exprimer toutes les différentes combinaiſons des ſons employés dans le diſcours. On voit dans les peintures des Mexicains qu'ils procéderent ainſi. En obſervant avec attention les planches dont j'ai parlé, on y remarque quelques figures qui approchent de l'hiéroglyphe ſimple, & dans leſquelles une partie principale de l'objet ou quelque circonſtance importante du ſujet eſt employée pour repréſenter le tout. Dans les annales que Purchaſs nous a données de leurs rois, les villes conquiſes ſont conſtamment repréſentées par la figure groſſiere d'une maiſon, mais pour diſtinguer les villes particulieres dont les ſouverains du Mexique s'étoient emparés, on trouve employés des emblêmes particuliers, quelquefois des objets naturels, d'autrefois des figures artificielles.

Liv. VII. Dans le rôle des impôts publié par l'archevêque de Tolede, on ne voit point la maison, symbole ordinaire d'une ville, mais seulement un emblême qui la représente. Ailleurs on a été plus loin & l'on s'est approché davantage de l'hiéroglyphe plus figuré & plus arbitraire. Pour désigner un monarque qui a étendu son domaine par la force des armes, on a figuré le monarque & les villes qu'il a conquises avec un bouclier couvert de fleches placé entre lui & les villes. On ne trouve cependant dans leurs peintures qu'un seul exemple de tentative pour exprimer des idées d'objets qui n'ont aucune forme sensible; c'est dans leur maniere de désigner les nombres. Ils avoient inventé pour cela des caracteres ou signes de pure convention dont ils se servoient pour compter les années du regne de leurs rois & le montant des sommes payées au trésor royal. La figure du cercle représente l'unité. Elle se répete pour exprimer les petits nombres, des marques particulieres expriment les nombres plus grands, & il y en a pour désigner tous les nombres cardinaux depuis vingt jusqu'à huit mille. La courte durée de l'empire des Mexicains ne leur

a pas permis d'avancer plus loin dans cette route qui conduit les hommes de la peinture ſi laborieuſe & ſi compliquée des objets réels à la ſimplicité & à la facilité de l'ecriture alphabétique. Quoiqu'on découvre dans l'emploi de ces moyens quelques nuances d'idées qui pouvoient les conduire à notre écriture, on ne peut cependant y voir rien de plus qu'une écriture en tableaux, plus parfaite que celle des ſauvages de l'Amérique, en raiſon même de leur ſupériorité ſur ces petites peuplades, mais qui eſt encore aſſez défectueuſe pour n'appartenir qu'au premier période du progrès que doit avoir fait une nation pour être miſe au rang des peuples civiliſés (1).

Leur maniere de meſurer le tems.

Leur maniere de meſurer le tems eſt une preuve moins équivoque de leur induſtrie. Ils diviſoient l'année en dix-huit mois, chacun de vingt jours, qui tous enſemble faiſoient trois cents ſoixante jours. Mais comme ils avoient obſervé que le ſoleil ne faiſoit pas ſa révolution toute entiere dans cette période, ils avoient ajouté cinq jours à

(1) Voyez la NOTE LIV.

Liv. VII.

l'année. Ces cinq jours intercalaires étoient appelés d'un nom ſynonime de *furnuméraire* ou *perdu*, & comme ils n'appartenoient à aucun mois, pendant toute leur durée il ne ſe faiſoit aucun travail ni aucune cérémonie religieuſe. Ils étaient conſacrés à la joie & aux plaiſirs (1). Une différence ſi peu conſidérable entre l'année des Mexicains & l'année réelle, prouve que ces peuples avoient porté quelqu'attention à des recherches & des ſpéculations ſur leſquelles les hommes ne tournent jamais leurs penſées tant qu'ils ſont dans l'état de barbarie.

Faits qui indiquent un état imparfait de civiliſation.

Tels ſont dans les mœurs & le gouvernement des Mexicains les traits les plus frappans qui peuvent les faire regarder comme un peuple très-civiliſé, tandis que d'autres circonſtances peuvent faire croire que par leur caractere & pluſieurs de leurs inſtitutions il ne différoient par beaucoup des autres Américains.

Leurs guerres continuelles & féroces.

Les Mexicains comme les tribus ſauvages qui les environnoient, étoient ſans ceſſe en guerre, & les motifs qui les y pouſ-

(1) Acoſta, *lib. VI*, *c.* 2.

foient femblent avoir été les mêmes : ils combattoient pour affouvir leur vengeance en verfant le fang de leurs ennemis. Dans les combats il cherchoient principalement à faire des prifonniers & la victoire étoit d'autant plus éclatante qu'ils en faifoient davantage. On ne rendoit jamais de prifonniers : tous étoient égorgés fans miféricorde, & les vainqueurs les dévoroient avec la férocité d'un peuple entierement fauvage. En quelques occafions, la barbarie étoit portée à des excès encore plus monftrueux. Leurs principaux guerriers fe couvroient quelquefois de la peau fanglante des malheureufes victimes qui avoient tombé fous leurs coups & alloient danfant dans les rues, célébrant leur propre valeur & infultant à leurs ennemis (1). Jufques dans leurs inftitutions civiles on trouve des traces de cette barbarie que leur fyftême de guerre leur infpiroit. Les quatre principaux confeillers de l'empire étoient diftingués par des titres atroces qui n'avoient pu être ima-

Liv. VII.

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib.* II, *c.* 15. Gomera, *Cron.* c. 217.

Liv. VII. ginés que chez une nation qui aime à se baigner dans le sang (1). Cette férocité de caractere se trouve dans toutes les nations de la nouvelle Espagne. Les Tlascalans, les peuples du Mechoacan & d'autres états ennemis des Mexicains ne respiroient que la guerre & traitoient leurs prisonniers avec la même cruauté. A mesure que les hommes s'unissent en société & vivent sous l'empire des loix & sous une police réguguliere, on voit leurs mœurs s'adoucir, leurs sentimens d'humanité se développer. Les droits & les devoirs sont mieux connus. La férocité des guerres s'affoiblit, & même au milieu des combats les hommes se souviennent de ce qu'ils se doivent les uns aux autres. Le sauvage combat pour détruire, le citoyen pour conquérir. Le premier est inaccessible à toute pitié & n'épargne personne; le dernier a acquis une sensibilité qui adoucit ses fureurs. Cette sensibilité paroît avoir été entierement étrangere aux Mexicains. La barbarie avec laquelle ils faisoient la guerre étoit telle qu'on ne peut s'empê-

(1) Voyez la Note LV.

cher d'en conclure qu'ils étoient bien imparfaitement civilisés.

Leurs cérémonies funebres. Leurs cérémonies funebres respiroient aussi la cruauté qui caractérise des tribus sauvages. A la mort des grands & sur-tout de l'empereur, un certain nombre de ses domestiques étoient choisis pour l'accompagner dans l'autre monde, & ces malheureuses victimes étoient égorgées sans miséricorde & ensevelies dans le même tombeau (1).

Imperfection de leur agriculture. Quoique leur agriculture fût plus avancée que celle des peuplades errantes qui ne vivent presque que de leur chasse, elle ne paroît pas leur avoir fourni autant de subsistance qu'il en faut à des hommes rassemblés pour se livrer avec quelque suite aux travaux de l'industrie. Les Espagnols ne remarquerent point que les Mexicains fussent plus robustes que les autres Américains. Ils observoient que les uns & les autres étoient foibles & peu propres à supporter la fatigue, & que la force d'un Espagnol surpassoit celle de plusieurs Indiens. Ils imputoient cette différence au défaut de nourri-

---

(1) Herrera, *decad.* 3. *lib.* 11, *c.* 18. Gomera, *Cron.* *c.* 202.

Liv. VII.

ture & à la mauvaise qualité des alimens, qui suffisoient pour soutenir la vie & non pour former une constitution robuste (1). Ces remarques ne se feroient pas présentées dans un pays qui eût fourni avec abondance des subsistances à ses habitans. La difficulté que Cortés trouva à faire vivre le petit corps de troupes qu'il avoit avec lui & la nécessité où les Espagnols furent souvent de recourir aux productions spontanées de la terre semblent confirmer ce jugement & nous donner une idée désavantageuse de l'état de la culture de l'empire du Mexique.

Autres preuves de cette imperfection.

Cette opinion se trouve encore confirmée par une pratique universellement établie dans toute la nouvelle Espagne. Toutes les femmes Mexicaines donnoient le sein à leurs enfans pendant plusieus années, & pendant tout ce tems-là elles n'habitoient pas avec leurs maris (2). Cette précaution contre une augmentation de famille qui leur

---

(1) *Relat. ap.* Ramus III, 306. *A.* Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 17, *dec.* 2, *lib. VI*, *c.* 16.

(2) Gomera *Cron. c.* 208. Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *c.* 16.

auroit été à charge, quoique néceſſaire, comme je l'ai déjà obſervé parmi des ſauvages dont la vie eſt ſi dure & la ſubſiſtance ſi précaire, ne ſe feroit pas conſervée chez un peuple qui eût vécu dans quelqu'aiſance.

Doutes ſur l'étendue attribuée à cet empire.

La vaſte étendue de l'empire du Mexique, circonſtance qu'on regarde avec raiſon comme la preuve la plus déciſive d'un progrès conſidérable dans l'art du gouvernement eſt un de ces faits de l'hiſtoire du nouveau monde qui ſemble avoir été admis ſans un exámen & des preuves ſuffiſantes. Les historiens Eſpagnols pour relever les exploits de leurs compatriotes, s'accordent à repréſenter l'Empire de Montézume comme s'étendant ſur toutes les provinces de la nouvelle Eſpagne du nord à la mer du ſud; mais une grande partie des pays des montagnes étoit poſſédée par les *Otomies*, nation féroce, qui paroît avoir été le reſte des habitans originaires du pays conquis par les Mexicains. Les provinces ſituées au nord & à l'oueſt de Mexico étoient ooccupées par les *Chichemecas* & d'autres peuplades de chaſſeurs. Toutes ces nations ne reconnoiſſoient

Liv. VII.

point le monarque du Mexique. Même dans le pays plat & dans l'intérieur plusieurs villes & provinces n'avoient jamais subi le joug. Tlascala, quoique placée seulement à vingt-une lieues de la capitale de l'empire étoit une république indépendante & ennemie. Cholula, quoiqu'encore plus voisine, n'étoit soumise que depuis fort peu de tems lors de l'arrivée des Espagnols. Tepeaca, éloignée de trente lieues de Mexico, paroît avoir été un état séparé, gouverné par ses propres loix (1). Mechoacan, dont la frontiere n'étoit qu'à quarante lieues de Mexico, étoit un royaume puissant, célebre par son implacable inimitié pour les Mexicains (2). Ces puissances ennemies circonscrivoient l'empire de tous les côtés. Nous devons donc rabattre beaucoup des hautes idées que nous donnent de son étendue les descriptions des historiens Espagnols.

Défaut de communication entre les provinces.

Avec cette indépendance des divers états de la nouvelle Espagne, il ne pouvoit y avoir que peu de communication entre ses

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib.* X, *c.* 15. 21. B. Diaz, 130.

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib.* II. *c.* 10.

diverſes provinces. Même dans l'intérieur du pays & à peu de diſtance de la capitale il n'y avoit pas de routes d'un diſtrict à un autre, & quand les Eſpagnols voulurent y pénétrer ils furent obligés de s'ouvrir des chemins au travers des bois & des marais (1). Lorſque Cortès, en 1525, ſe haſarda à marcher de Mexico au pays des Honduras, il trouva des difficultés & eſſuya des fatigues auſſi grandes que celles qu'il eût pu rencontrer dans les lieux les plus deſerts de tout le reſte de l'empire. Dans quelques endroits, il fut obligé de ſe frayer une route à travers des bois impénétrables ou des plaines couvertes d'eau. Dans d'autres il y avoit ſi peu de culture que ſes troupes furent ſouvent à la veille de périr par la faim. Ces faits bien conſtans s'accordent mal avec les deſcriptions pompeuſes de la police & de l'induſtrie des Mexicains, & ne donnent guere de ce pays des idées différentes de celles que nous avons des parties occupées par les tribus du nord de l'Amérique, où l'on n'a trouvé aucune trace de communication établie que ce que les ſauvages appeloient & ce qu'on ap-

Liv. VII.

(1) B. Diaz, c. 166, c. 176.

Liv. VII.

pelle encore *un sentier de commerce ou de guerre*, peu de marques d'industrie & nul monument des arts (1).

Autre preuve de l'état peu avancé des Mexicains.

Une preuve non moins frappante de ce défaut de communication & de commerce au Mexique, est le défaut de monnoie & de tout autre moyen général d'échange & d'évaluation. Cette découverte est un des pas les plus importans dans les progrès des nations. Sans ce secours tous les échanges se font si lentement, si difficilement qu'ils ne peuvent être ni nombreux ni variés. L'invention de ce véhicule de commerce est d'une si haute antiquité dans notre hémisphere & remonte si fort au-delà de toutes les époques authentiques de l'histoire qu'elle semble presqu'aussi ancienne que la société. Les métaux précieux paroissent avoir été employés de fort bonne heure à cet usage, parce que leur valeur est plus permanente, qu'ils sont plus facilement divisibles & qu'ils ont beaucoup d'autres qualités qui les rendent plus propres à servir de mesure commune qu'aucune autre substance que la nature ait soumise à l'empire de l'homme. Mais dans

(1) Herrera, *Decad.* 3, *lib. VII. c.* 3.

le nouveau monde, même dans les contrées où l'or & l'argent se trouvent en plus grande abondance, on n'y connoissoit point cet usage de ces métaux. Ils n'étoient pas encore assez nécessaires aux besoins des peuplades grossieres ou des monarchies imparfaitement civilisées de l'Amérique. Tout le commerce étoit conduit par des échanges en nature. Ce défaut d'un moyen d'échange & d'évaluation si avantageux & qui apporte tant de commodités dans la vie civile, doit être regardé comme une marque certaine de l'état encore imparfait de la police des Mexicains. Cependant on commençoit à séntir dans le nouveau monde l'inconvénient de manquer de l'instrument général du commerce & l'on faisoit quelques efforts pour y suppléer. Au Mexique, où le commerce étoit plus étendu qu'en aucune autre partie de l'Amérique, on avoit commencé à employer une mesure commune de la valeur dont l'usage rendoit les petits échanges plus faciles. Comme le chocolat étoit d'un usage commun à toutes les classes de citoyens, les noix ou amandes de cacao étoient reçues en échange des marchandises de peu de valeur. Le cacao étant ainsi considéré comme un moyen

Liv. VII.

d'échange, la valeur de ce que l'acheteur vouloit acquerir & de ce que le vendeur vouloit vendre s'estimoit par le nombre des noix de cacao qu'on pouvoit obtenir en échange de la marchandise achetée ou vendue. C'est-là le plus grand pas que les Américains semblent avoir fait vers la découverte de la monnoie. Si le défaut de monnoie peut être regardé comme une preuve de leur barbarie, l'expédient par lequel ils avoient imaginé d'y suppléer est d'un autre côté une marque décisive de leur supériorité sur les autres nations de l'Amérique dans les connoissances & dans les arts qui accompagnent la civilisation.

Doutes sur l'état de leurs villes.

Tel étoit l'état où les conquerans du Mexique trouverent plusieurs de ses provinces. Leurs villes elles-mêmes, quelque grandes & peuplées qu'elles fussent, paroissent plutôt avoir été l'asyle d'hommes qui ne font que sortir de la barbarie que l'habitation paisible d'un peuple policé. D'après la description qu'on nous donne de Tlascala, cette ville ressembloit beaucoup à un village Indien. Ce n'étoit qu'un amas de huttes basses, dispersées çà & là selon le caprice de chaque propriétaire, bâties en terre & en pierre & cou-

couvertes de roſeaux, qui ne recevoient de jour que par une porte ſi baſſe qu'on ne pouvoit y entrer qu'en ſe courbant (1). Quoique la ſituation de Mexico ſur le lac eût produit une diſpoſition plus réguliere des maiſons, la ſtructure du plus grand nombre étoit également groſſiere. Les temples mêmes & les édifices publics ne paroiſſent pas avoir mérité les éloges pompeux qu'en font les hiſtoriens Eſpagnols. Autant qu'il eſt poſſible d'en juger par leurs deſcriptions obſcures & peu exactes, le grand temple de Mexico, le plus célebre de la nouvelle Eſpagne, aſſez élevé pour qu'on y montât par un perron de cent quatorze marches, étoit une maſſe ſolide de terre de forme quarrée & revêtue en partie de pierre. Chaque côté de ſa baſe avoit quatre-vingt-dix pieds, & comme il alloit en diminuant, l'édifice ſe terminoit par le haut en un eſpace d'environ trente pieds quarrés, où étoit placée une figure de la divinité & deux autels ſur leſquels on ſacrifioit les victimes (1). Les autres temples les plus célebres

Liv. VII.

Leurs temples.

(1). Herrera, *decad* 2 *lib. VI*, c. 12.

(1). Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, c. 17.

Liv. VII.

de la nouvelle Eſpagne reſſembloient tous à celui de Mexico (2). De tels édifices ne donnent pas l'idée d'un grand progrès de l'art, puiſqu'on peut difficilement concevoir plus de groſſiereté dans les premiers ouvrages d'une nation qui commenſe à élever des monumens publics.

Et leurs autres édifices publics.

A en croire les hiſtoriens Eſpagnols, le palais de l'empereur & les maiſons des principaux nobles montroient plus d'art & d'induſtrie. On y voyoit quelqu'élégance dans le deſſin, & des appartemens aſſez bien diſtribués. Cependant ſi des édifices pareils euſſent exiſté dans les villes du Mexique, on en trouveroit encore quelques reſtes. Par la maniere dont Cortès conduiſit le ſiege de Mexico, nous pouvons croire que tous les monumens un peu conſidérables de la capitale ont été détruits. Mais comme il ne s'eſt écoulé que deux ſiecles & demi depuis la conquête de la nouvelle Eſpagne, il paroît impoſſible qu'en un eſpace de tems ſi court ces édifices vantés aient diſparu ſans laiſſer après eux aucun veſtige & que dans aucune des autres villes, ſur-tout parmi

(2). Voyez la NOTE LVI.

celles qui n'ont pas été emportées de vive force, il n'y ait aucune ruine qui atteſte leur ancienne magnificence.

Dans les plus petits villages des Indiens il y a des bâtimens d'une plus grande étendue & d'une plus grande élévation que les maiſons des particuliers. Ceux où ſe tient le conſeil de la nation, où elle s'aſſemble dans les fêtes publiques, peuvent paſſer pour ſuperbes, quand on les compare aux autres. La diſtinction des rangs & l'inégalité des propriétés étant établie parmi les Mexicains, le nombre des grands édifices devoit y être auſſi plus conſidérable que dans les autres nations de l'Amérique: il ne paroît pourtant pas qu'il y en ait eu aucun qui méritât par ſa magnificence ou ſa ſolidité les pompeuſes épithetes que les auteurs Eſpagnols leur donnent en les décrivant. Il eſt probable que quoique plus ornés & conſtruits ſur une plus grande échelle, ils étoient bâtis des mêmes matériaux légers & peu durables qu'on employoit pour les maiſons communes (1), puiſqu'en moins de deux

(1) Voyez la NOTE LVII.

Liv. VII.

cents cinquante années le tems en a emporté jufqu'aux moindres veftiges (2).

Tous ces faits raffemblés prouvent évidemment que la civilifation du Mexique étoit beaucoup plus avancée que parmi les nations fauvages que nous avons fait connoître; mais il n'en eft pas moins manifefte qu'en beaucoup de chofes les hiftoriens Efpagnols ont exagéré les progrès des Mexicains. Il n'y a point de fource plus commune & plus féconde d'erreur, en décrivant les mœurs & les arts des nations fauvages ou à demi civilifées, que d'y appliquer les noms & les expreffions dont on fe fert pour défigner les inftitutions & les arts des peuples polis. Lorfqu'on eut donné le titre de roi ou d'empereur au chef d'une petite peuplade, le lieu de fa réfidence dut s'appeler palais & fon petit cortege prendre le nom de cour. De pareilles dénominations ont donné aux chofes une importance qu'elles n'avoient pas; l'illufion fe répand & chaque parti du récit étant embellie de fauffes couleurs, l'imagination eft tellement égarée par la reffemblance des noms qu'il lui devient

(2) Voyez la NOTE LVIII.

difficile de diſtinguer des objets qui n'ont aucune reſſemblance entre eux. Lorſque les Eſpagnols aborderent pour la premiere fois au Mexique, ils furent ſi frappés de l'apparence de police & de quelques ouvrages des arts, fort ſupérieurs à ceux des nations groſſieres qu'ils avoient jusques-là viſitées en Amérique, qu'ils s'imaginerent avoir enfin découvert dans le nouveau monde un peuple civiliſé. Dans leurs deſcriptions, ils paroiſſent ne perdre jamais de vue cette comparaiſon entre les habitans du Mexique & leurs ſauvages voiſins. En obſervant avec admiration la ſupériorité des Mexicains marquée en pluſieurs choſes, ils emploient à décrire leur police imparfaite & leurs arts groſſiers, des termes qui ne ſont applicables qu'à des nations infiniment plus avancées dans la civiliſation & dans les arts. Ces deux circonſtances concourent à diminuer beaucoup la confiance qu'on doit aux deſcriptions de l'état du Mexique que nous ont laiſſées les premiers hiſtoriens Eſpagnols. En comparant cette nation à d'autres petits peuples ſauvages, ils ont laiſſé leurs idées s'élever beaucoup au-deſſus du vrai, & les termes qu'ils ont employés dans leurs deſ-

criptions ont encore contribué à augmenter l'exagération. Les écrivains poſtérieurs ont adopté le ſtyle des premiers & l'ont chargé encore davantage. Solis, en traçant le caractere de Montézume & en décrivant la ſplendeur de ſa cour, les loix & la police de ſon empire, emploie les mêmes expreſſions dont on ſe ſerviroit pour faire connoître le ſouverain & les inſtitutions de la nation la plus civiliſée de l'Europe.

Mais quoiqu'il faille reconnoître que la chaleur de l'imagination Eſpagnole a ajouté quelques embelliſſemens à ces deſcriptions, on n'eſt pas en droit pour cela de prononcer avec le ton déciſif qu'emploient pluſieurs auteurs, que tout ce qu'on a écrit de l'étendue, de la police & des loix du Mexique, n'eſt qu'un amas de fictions d'hommes qui ont voulu tromper ou qui avoient un grand penchant à croire au merveilleux. Il y a peu de faits hiſtoriques qu'on puiſſe établir ſur des témoignages plus inconteſtables que les faits principaux de l'hiſtoire du Mexique. Ce ſont des témoins oculaires qui rapportent ce qu'ils ont vu, des hommes qui ont vécu parmi les Mexicains avant & après la conquête qui décrivent des inſtituti-

ons & des mœurs qui leur étoient familieres, des personnes de profession différentes, militaires, prêtres, jurisconsultes, à qui les objets doivent s'être présentés sous des aspects différens; & tous concourent à rendre le même témoignage. Si Cortès s'étoit hasardé à tromper son souverain en lui faisant un tableau de mœurs imaginaires, il n'eût pas manqué d'ennemis & de rivaux empressés à découvrir sa tromperie & à en tirer parti pour lui nuire. Mais, comme le remarque avec raison un auteur qui a éclairci par sa sagacité & embelli par son éloquence l'histoire de l'Amérique (1), cette supposition est aussi invraisemblable que le projet eût été audacieux. Parmi les destructeurs de ce grand empire il n'y en avoit pas un seul assez éclairé pour imaginer un systême de police aussi bien combiné & aussi bien d'accord dans toutes ses parties que celui qu'ils attribuent aux Mexicains. D'où auroient-ils emprunté l'idée de plusieurs institutions ignorées à cette époque de toutes les autres nations connues ? Au commencement du seizieme siecle, il n'y avoit en Europe aucun éta-

(1) M. l'Abbé Raynal, *hist. phil. & polit.* III, 127.

bliſſement ſemblable à celui qu'on avoit formé au Mexique pour porter au ſouverain des nouvelles de toutes les parties de ſon empire. La même obſervation peut s'appliquer à ce qu'on nous dit de la forme de la ville de Mexico, de ſa police & de ſes différentes loix pour l'adminiſtration de la juſtice. Tout homme accoutumé à obſerver les progrès des nations remarquera ſouvent dans les premiers pas qu'elles font, les germes de ces idées, d'où réſultent des établiſſemens qui font la gloire & l'ornement des ſociétés arrivées au plus haut degré de civiliſation. Même dans l'état de civiliſation imparfaite où ſe trouvoit l'empire du Mexique, la ſagacité ingénieuſe de quelqu'obſervateur, excitée ou aidée par des circonſtances que nous ne connoiſſons pas, a pu y introduire des inſtitutions dignes des ſociétés les plus policées. Mais il étoit preſqu'impoſſible que les conquérans ignorans & groſſiers du nouveau monde, en ſe faiſant aucune idée des coutumes & des loix du pays qu'ils ſubjuguoient, ſortiſſent hors des limites connues dans leur ſiecle & dans leur pays, & ſi Cortès & quelques-uns de ſes compagnons euſſent été capables de cet eſſor; pourquoi leurs ſuc-

ſucceſſeurs auroient-ils travaillé à perpétuer l'erreur? Pourquoi Corita ou Motolinea ou Acoſta auroient-ils voulu amuſer leur ſouverain & leurs compatriotes de contes entierement fabuleux?

En un point cependant les guides que nous avons dû ſuivre ont repréſenté les Mexicains comme plus barbares peut-être qu'ils ne l'étoient réellement. Leurs dogmes religieux & les cérémonies de leur culte ſont repréſentés comme féroces & cruelles au plus haut degré.

Religion des Mexicains.

La religion, qui ne tient pas une grande place dans la tête d'un ſauvage qui n'a pas des idées fort claires d'une puiſſance ſupérieure & dont les rites ſont ſimples & en petit nombre, étoit chez les Mexicains un ſyſtême régulier; elle avoit ſes prêtres, ſes temples, ſes victimes & ſes fêtes. Cela même eſt une preuve claire que l'état des Mexicains étoit très-différent de celui des nations ſauvages de l'Amérique. Mais de l'extravagance de leurs notions religieuſes, ou de l'atrocité de leurs cérémonies, on ne peut tirer aucune conſéquence contre leur civiliſation. Les nations conſervent des ſyſtêmes de ſuperſtition fondés ſur les abſur-

Liv. VII. des notions des premiers âges de leur formation, long-tems après que leurs idées ont commencé à s'étendre & leurs mœurs à se polir. Nous pouvons cependant juger du caractere des Mexicains d'après l'esprit de leur religion. La superstition s'y montroit sous un aspect sombre & atroce. Leurs divinités y étoient environnées de la terreur & se plaisoient dans la vengeance. Elles étoient représentées au peuple sous les formes les plus capables d'inspirer l'horreur. Les temples étoient décorés de figures de serpens, de tigres & d'autres animaux destructeurs. La crainte étoit le sentiment qui animoit leurs dévots. Les jeûnes, les mortifications, les souffrances, poussés aux excès les plus cruels, étoient les moyens qu'ils employoient pour appaiser la colere de leurs dieux, & ils n'approchoient jamais de leurs autels sans les teindre de leur propre sang. De toutes les offrandes les sacrifices humains étoient celles qu'ils croyoient le plus agréables à ces Dieux. Une pareille religion se joignant à l'esprit de vengeance implacable commun à tous les Américains & y ajoutant une force nouvelle, dévouoit à une mort cruelle tous les prisonniers de guerre, qui étoient

immolés ſolemnellement à la divinité (1). Le cœur & la tête de la victime étoient la part conſacrée aux dieux. Le guerrier qui s'étoit rendu maître du priſonnier emportoit le corps pour s'en repaître dans un feſtin avec ſes amis. Sous l'empire de ces idées funeſtes & terribles, accoutumé à verſer le ſang & à voir ces ſcenes horribles conſacrées par la religion, le cœur de l'homme devoit s'endurcir & ſe fermer à tout ſentiment d'humanité. Auſſi les Mexicans étoient-ils féroces & impitoyables. L'eſprit de leur religion balançoit ſi fortement l'influence de la police & des arts que, malgré les progrès qu'ils y avoient faits, leurs mœurs au lieu de s'adoucir en étoient devenues plus féroces. L'hiſtoire de ce peuple ne nous eſt pas aſſez connue pour que nous ſachions quelle cauſe avoit donné à leur ſuperſtition ce caractere de cruauté; mais l'influence de leur religion eſt évidente & avoit produit chez eux des effets ſinguliers dans l'hiſ-

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 240, *&c.* B. Diaz, c. 82. Acoſta, *lib. V*, *c.* 13, *&c.* Herrera, *decad.* 3, *lib. 11*, *c.* 15, *&c.* Gomera, *Cron. c.* 80, *&c.* Voyez la NOTE LIX.

toire de l'esprit humain; les mœurs du peuple du nouveau monde qui avoit fait le plus de progrès vers la civilisation étant plus féroces & quelques-unes de leurs coutumes plus barbares que celles des nations sauvages du reste de l'Amérique.

Prétention des Péruviens sur la grande ancienneté de leur empire.

Incertaines.

L'empire du Pérou se vante d'une antiquité plus reculée que celui du Mexique: selon les traditions recueillies par les Espagnols il avoit subsisté quatre cents ans sous douze monarques; mais les Péruviens n'ont pu communiquer à leurs conquérans que des connoissances très-imparfaites & très-incertaines de leur ancienne histoire (1). Ils ignoroient, commes les autres nations de l'Amérique, l'art d'écrire & manquoient du seul moyen par lequel on peut conserver avec quelqu'exactitude la mémoire des événemens. Chez les peuples mêmes où l'art de l'écriture est connu, l'époque où l'histoire commence à prendre quelqu'authenticité est de beaucoup postérieure à cette utile invention qui a servi long-tems aux usages ordinaires & communs de la vie, avant d'être employée à fixer le souvenir des faits pour

---

(1) Voyez la NOTE LX.

le transmettre d'un siecle à l'autre. Mais la tradition seule n'a jamais transmis les connoissances historiques d'une maniere suivie & réguliere durant un période aussi long que la moitié de celui qu'on donne à la durée de la monarchie du Pérou.

Insuffisance de l'invention des quipos.

Les quipos, ou nœuds de cordons de différentes couleurs, que des écrivains, amateurs du merveilleux, nous donnent comme des annales régulieres de l'empire, ne suppléoient que très-imparfaitement à l'écriture. Selon la description obscure qu'en fait Acosta (1), suivi à la lettre par Garcilasso de la Vega qui n'a fait que le copier, les quipos paroissent n'avoir été qu'un moyen de calculer plus vîte & plus sûrement. Les couleurs différentes exprimoient les différens objets & chaque nœud un nombre particulier. Les quipos étoient une espece de registre où l'on tenoit compte du nombre d'habitans de chaque province & de ses différentes productions qu'on rassembloit dans des magasins pour le service de la nation; mais comme ces nœuds, de quelque maniere qu'ils fussent variés & combinés, ne

(1) *Hist. lib. VI, c. 8.*

Liv. VII.

pouvoient porter à l'esprit aucune notion abstraite & morale & ne pouvoient peindre ni les opérations ni les qualités de l'esprit, ils étoient de peu d'utilité pour conserver la mémoire tant des anciens événemens que des institutions politiques. Les peintures imparfaites & les symboles grossiers des Mexicains pouvoient servir mieux à cet usage. Quand les quipos auroient été plus utiles pour conserver l'histoire & plus propres à suppléer à l'écriture, ils ont été si entierement détruits, ainsi que tous les autres monumens de l'industrie des Péruviens, dans la dévastation générale causée par la conquête & par les guerres civiles qui l'ont suivie, qu'aucune lumiere ne peut nous venir de ce côté-là. Tout le zele de Garcilasso de la Vega pour la gloire de la race des monarques dont il descendoit, toute l'activité de ses recherches & les grandes facilités qu'il avoit pour les suivre ne lui ont pas fait connoître une seule source où n'eussent pas puisé les auteurs Espagnols qui avoient écrit avant lui. Dans son *commentaire royal*, il se borne à éclaircir ce qu'ils ont rapporté de l'histoire & des

inſtitutions du Pérou (1) & ſes éclairciſſemens, comme leurs récits, ne ſont fondés que ſur la tradition courante parmi ſes compatriotes.

Il ſuit delà qne les petits détails que ces écrivains nous donnent des exploits, des conquêtes & du caractere particulier des premiers monarques Péruviens ne méritent guere notre croyance. Nous ne pouvons regarder comme authentiques qu'un petit nombre de faits ſi étroitement liés avec le ſyſtême de leur religion & de leur politique intérieure que la mémoire n'a pu s'en perdre: à quoi il faut ajouter les coutumes & les inſtitutions qui étoient encore établies au tems de la conquête & que les Eſpagnols purent obſerver. C'eſt en examinant ces deux ſortes de faits avec attention & en tâchant de les ſéparer de ceux qui paroiſſent fabuleux ou dépourvus de preuves que je me ſuis efforcé de me faire une idée des mœurs & du gouvernement des Péruviens.

Origine de leur gouvernement.

Les peuples du Pérou, comme je l'ai dé-

(1) *Lib. I, c.* 10.

Liv. VII. jà dit (1), étoient encore dans toute la grossiereté de la vie sauvage lorsque Manco Capac & sa femme Mama Ocollo se montrerent à eux pour les instruire & les civiliser. La tradition des Péruviens ne nous apprend point qui étoient ces deux personnages extraordinaires; s'ils apportoient leur systême de législation & les connoissances des arts de quelque pays plus civilisé, ou s'ils étoient natifs du Pérou; comment ils s'étoient élevés à des idées si fort au-dessus de celles de la nation à laquelle ils s'adressoient. Manco Capac & sa femme profitant du penchant des Péruviens à la superstition, & sur-tout de leur vénération pour le soleil, prétendirent qu'ils étoient les enfans de ce bel astre & qu'ils venoient les éclairer & les instruire en son nom & par son autorité. La multitude écouta & crut. Nous avons vu plus haut le changement qui se fit dans les mœurs & dans la police des Péruviens, & que les historiens attribuent aux fondateurs de cet empire, & comment les instructions de l'Inca & de sa femme répandirent parmi eux quelque

(1) *Lib. VI, p. 317, &c.*

connoiſſance des arts & quelque goût pour les commodités de la vie. Ces bienfaits furent d'abord reſſerrés dans des limites fort étroites, car l'autorité du premier Inca ne s'étendit point au-delà de quelques lieues autour de Cuzco. Mais dans la ſuite des tems & peu à peu ſes ſucceſſeurs ſoumirent tous les pays qui s'étendent à l'oueſt des Andes depuis le Chili juſqu'à Quito & établirent dans toutes ces provinces leur gouvernement & leur religion.

Il eſt fondé ſur la religion.

Le gouvernement des Péruviens a cela de ſingulier & de frappant qu'il doit à la religion ſon eſprit & ſes loix. Les idées religieuſes font très-peu d'impreſſion ſur l'eſprit d'un ſauvage; leur influence ſur ſes ſentimens & ſur ſes mœurs eſt à peine ſenſible. Parmi les Mexicains, la religion réduite en ſyſtême, tenant une grande place parmi leurs inſtitutions publiques, concouroit avec une force particuliere à former le caractere national. Mais au Pérou tout le ſyſtême civil étoit fondé ſur la religion. L'Inca n'étoit pas ſeulement un légiſlateur, mais un envoyé du ciel. Ses préceptes étoient reçus, non pas comme les ordres d'un ſupérieur, mais comme les oracles de

Liv. VII.

la divinité. Sa famille étoit ſacrée, & pour la tenir ſéparée & ſans aucun mélange impur d'un ſang moins précieux, les enfans de Manco Capac épouſoient leurs propres ſœurs & aucun ne pouvoit monter ſur le trône ſans prouver qu'il deſcendoit des ſeuls *enfans du ſoleil.* C'étoit-là le titre de tous les deſcendans de l'Inca, & le peuple les regardoit avec le reſpect dû à des êtres d'un ordre ſupérieur. On croyoit qu'ils étoient ſous la protection immédiate de la divinité qui leur avoit donné naiſſance & que toutes les volontés de l'Inca étoient celles de ſon pere le ſoleil.

Effets remarquables de cette influence de la religion.

Deux effets réſultoient de cette influence de la religion ſur le gouvernement. L'autorité de l'Inca étoit abſolue & illimitée dans toute la force de ces termes. Lorſque les décrets d'un ſouverain ſont regardés comme des commandemens de la divinité c'eſt non-ſeulement un acte de révolte, mais un acte d'impiété de s'y oppoſer. L'obéiſſance devient un devoir de religion, & comme ce ſeroit un ſacrilége de blâmer l'adminiſtration d'un monarque qui eſt immédiatement ſous la direction du ciel & une audace préſomptueuſe de lui donner

des avis, il ne reste plus qu'à se soumettre avec un respect aveugle. Tel doit être nécessairement le principe de tout gouvernement établi sur la base d'un commerce avec le ciel. Delà aussi la soumission des Péruviens envers leurs souverains : les plus puissans & les plus élevés de leurs sujets reconnoissoient en eux des êtres d'une nature supérieure; admis en sa présence, ils ne se présentoient qu'avec un fardeau sur leurs épaules comme un emblême de leur servitude & une disposition à se soumettre à toutes les volontés de l'Inca. Il ne falloit au monarque aucune force coactive pour faire exécuter ses ordres. Tout officier qui en étoit chargé étoit l'objet du respect du peuple &, selon un observateur judicieux des mœurs des Péruviens (1), il pouvoit traverser l'empire d'une extrémité à l'autre sans rencontrer le moindre obstacle ; car en montrant une frange du *borla*, ornement royal de l'Inca, il devenoit le maître de la vie & de la fortune de tous les citoyens.

Liv. VII

Tous les crimes y étoient punis de mort.

Il faut regarder comme une autre consé-

(1) Zarata, *lib.* I, *c.* 13.

Liv. VII.

quence de cette liaiſon de la religion avec le gouvernement la peine de mort infligée à tous les crimes. Ce n'étoient plus des déſobéiſſances à des loix humaines, mais des inſultes à la divinité. Les fautes les plus legeres, appeloient la même vengeance ſur la tête du coupable & ne pouvoient être expiées que par ſon ſang. La peine ſuivoit la faute inévitablement parce qu'une offenſe envers le ciel ne pouvoit en aucun cas être pardonnée (1). Parmi des nations déjà corrompues, des maximes ſi ſéveres, en conduiſant les hommes à la férocité & au déſeſpoir, ſont plus capables de multiplier les crimes que d'en diminuer le nombre. Mais les Péruviens avec des mœurs ſimples & une crédulité aveugle étoient contenus dans une telle crainte que le nombre des fautes étoit extrêmement petit. Leur reſpect pour des monarques éclairés & guidés par la divinité qu'ils adoroient, les maintenoit dans le devoir; & la crainte d'une peine qu'ils étoient accoutumés à regarder comme un châtiment inévitable de l'offenſe faite au ciel, les éloignoit de toute prévarication.

Douceur de leur religion.

Le ſyſtême de ſuperſtition ſur lequel les

(1) Vega, *lib. II*, *cap. 6.*

Incas avoient fondé leur autorité étoit très-différent de celui des Mexicains. Manco Capac avoit tourné tout le culte religieux vers les objets de la nature. Le ſoleil, comme la premiere ſource de la lumiere, de la fécondité de la terre & du bonheur de ſes habitans, étoit le premier & le principal objet de leur hommage. La lune & les étoiles, ſecondant le ſoleil dans ſes bienfaiſantes opérations obtenoient après lui les adorations des Péruviens. Par-tout où le penchant de l'homme à reconnoître & à adorer une puiſſance ſupérieure prend cette direction & ſe porte à admirer & à contempler l'ordre & la bienfaiſance qui exiſtent réellement dans la nature, l'eſprit de ſuperſtition eſt doux; lorſqu'au contraire des êtres imaginaires, ouvrages de l'imagination & de la crainte des hommes, ſont ſuppoſés conduire l'univers & diviennent les objets du culte religieux, la ſuperſtition prend des formes plus biſarres & plus atroces. La premiere de ces religions étoit celle des Péruviens, la derniere celle des Mexicains. Les Péruviens, il eſt vrai, ne s'étoient pas élevés juſqu'à des idées juſtes de la divinité : on ne trouve même dans

Liv. VII.

leur langue aucun terme, aucun nom donné au pouvoir inconnu & ſuprême qu'ils adoroient, qui puiſſe faire conjecturer qu'ils le regardaſſent comme createur & gouverneur de l'univers (1). Mais les cérémonies d'un culte adreſſé à cet aſtre brillant qui, par ſon énergie univerſelle & vivifiante, eſt le plus bel emblême de la bienfaiſance divine, étoient douces & humaines. Ils offroient au ſoleil une partie des ſubſtances que ſa chaleur fait produire à la terre. Ils lui ſacrifioient en témoignage de leur reconnoiſſance quelques-uns des animaux dont ils ſe nourriſſoient & dont l'exiſtence & la multiplication étoient dues à ſon influence. Ils lui préſentoient des ouvrages choiſis & précieux de l'induſtrie de leurs mains guidées par ſa lumiere. Jamais les Incas ne teignirent ſes autels de ſang humain; jamais ils n'imaginerent que le ſoleil leur pere pût ſe plaire à recevoir de ſi barbares ſacrifices (2). Ainſi les Péruviens éloignés de ce culte ſanglant qui éteint la ſenſibilité & qui étouffe les mouvemens de la compaſſion à

(1) Acoſta *lib. V, c.* 3.

(2) Voyez la NOTE LXI.

la vue des souffrances de l'homme, devoient à l'esprit même de leur superstition un caractere national, plus doux que celui des autres peuples de l'Amérique.

Son influence sur les institutions civiles.

Cette influence de la religion s'étendoit jusqu'à leurs institutions civiles & en écartoit tout ce qui étoit contraire à la douceur des mœurs & du caractere Le pouvoir des Incas, quoique le plus absolu des despotismes étoit mitigé par son alliance avec la religion. L'esprit de ses sujets n'étoit pas humilié & avili par l'idée d'une soumission forcée à la volonté d'un être semblable à eux. L'obéissance qu'ils rendoient à un souverain revêtu d'une autorité divine étoit volontaire & ne les dégradoit point. Le Souverain convaincu que la soumission respectueuse de ses sujets étoit l'effet de leur croyance à son origine céleste, avoit continuellement sous les yeux des motifs qui le portoient à imiter l'être bienfaisant dont il étoit le représentant. Aussi trouve-t-on à peine dans l'histoire du Pérou quelques révoltes contre le prince regnant, & aucun de ses douze monarques ne fut un tyran.

Et même sur leur systême de guerre.

Dans les guerres mêmes où furent engagés

Liv. VII.

les Incas, ils ſe conduiſirent avec un eſprit très-différent de celui des autres nations d'Amérique. Ils ne combattoient pas comme les ſauvages pour détruire & pour exterminer, ou comme les Mexicains pour raſſaſier de ſang leurs barbares divinités. Ils faiſoient la guerre pour civiliſer les vaincus & pour répandre les connoiſſances & les arts. Les priſonniers n'étoient point expoſés aux inſultes & aux tourmens qu'ils étoient deſtinés à ſubir dans toutes les autres parties du nouveau monde. Les Incas prenoient ſous leur protection les peuples qu'ils avoient ſoumis & les faiſoient participer à tous les avantages dont jouiſſoient leurs anciens ſujets. Cette pratique, ſi oppoſée à la férocité Américaine & ſi digne de l'humanité des nations les plus polies, doit être attribuée, comme d'autres circonſtances que nous avons obſervées dans les mœurs des Péruviens, au génie de leur religion. Les Incas conſidérant comme impie l'hommage rendu à tout autre objet qu'aux puiſſances céleſtes qu'ils adoroient, s'efforçoient de faire des proſélites. Les idoles des peuples conquis étoient portées en triomphe au grand temple de

Cuz-

Cuzco (1) & y étoient placées comme des trophées qui montroient la puissance supérieure de la divinité protectrice de l'empire. Le peuple étoit traité avec douceur & instruit dans la religion de ses nouveaux maîtres (2), afin que le conquérant eût la gloire d'avoir augmenté le nombre des adorateurs du soleil.

Espece de propriété particuliere aux Péruviens.

La maniere dont les terres étoient possédées au Pérou par les citoyens n'étoit pas moins singuliere que leur religion & contribuoit également à adoucir le caractere de ce peuple. Toutes les terres étoient divisées en trois portions. L'une étoit consacrée au soleil, & tout ce qu'elle produisoit étoit employé à la construction des temples & aux dépenses du culte religieux. L'autre appartenoit à l'Inca & fornissoit à la dépense publique & à tous les frais du gouvernement. La troisieme & la plus considérable étoit employée à la subsistance du peuple à qui elle étoit partagée. Personne cependant n'avoit un droit de propriété exclusive sur la portion qui lui étoit attribuée. Il la possédoit seulement pour une année. A l'expi-

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib. IV*, *c.* 4. Vega, *lib. V*, *c.* 12.
(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *c.* 8.

Liv. VII.

ration de ce terme, on faiſoit une nouvelle diviſion ſelon le rang, le nombre & les beſoins de ſa famille. Toutes ces terres étoient cultivées par un travail commun de tous les membres de la communauté. Le peuple averti par un officier prépoſé à cette adminiſtration ſe rendoit dans les champs & rempliſſoit la tâche impoſée. Des chants & des inſtrumens de muſique les animoient au travail (1.) Cette diſtribution du territoire, auſſi bien que la maniere de le cultiver gravoit dans l'eſprit de chaque citoyen l'idée d'un intérêt national & de la néceſſité d'un ſecours mutuel entre eux. Chaque individu ſentoit l'utilité qui réſultoit pour lui de ſa liaiſon avec ſes concitoyens & le beſoin qu'il avoit de leur ſecours. Un état ainſi conſtitué pouvoit être conſidéré comme une grande famille dans laquelle l'union des membres étoit ſi entiere & l'échange mutuel des ſecours ſi marqué qu'il en naiſſoit le plus grand attachement, & que l'homme étoit lié à l'homme plus étoitement que dans aucune autre ſociété établie en Amérique. Delà des mœurs douces & des ver-

Effets qui en réſultent.

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib. IV*, *c.* 2. Vega, *lib. V*, *c.* 5.

tus sociales inconnues dans l'état sauvage & presqu'entierement ignorées des Mexicains.

Liv. VII.

Inégalité des conditions.

Mais, quoique les institutions des Incas fussent dirigées à fortifier les liens d'une affection mutuelle entre leurs sujets, il régnoit cependant au Pérou une grande inégalité dans les conditions. La distinction des rangs y étoit complétement établie. Un grand nombre de citoyens, sous la dénomination de *Yanaconas* étoit tenu dans l'état de servitude. Leurs habillemens & leurs maisons étoient d'une forme différente de celle des hommes libres. Comme les *Tamemes* du Mexique, ils étoient employés à porter des fardeaux pénibles (1). Au-dessus d'eux étoient les hommes libres qui n'étoient revêtus d'aucun office & d'aucune dignité héréditaire. Ensuite venoient ceux que les Espagnols ont appelés *Orejones*, à raison des ornemens qu'ils portoient à leurs oreilles. Ceux-là formoient le corps des nobles & exerçoient tous les offices, en paix comme en guerre (2). A la tête de la nation étoient les enfans du soleil qui, par leur naissance & leurs privileges, étoient autant au-dessus des Ore-

(1) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *c.* 4, *lib. X*, *c.* 8.
(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *c.* 1.

jones que ceux-ci étoient au-dessus des autres citoyens.

Etat des arts.

Cette forme de société, tant par l'union de ses membres que par la distinction des rangs, étoit favorable aux progrès des arts. Mais les Espagnols connoissant déjà le dégré de perfection où différens arts avoient été au Mexique, ne furent pas si frappés de ce qu'ils virent au Pérou lorsqu'ils en firent la découverte; & c'est avec un sentiment d'admiration beaucoup plus foible qu'ils décrivent les objets d'industrie qu'ils y remarquerent. Cependant les Péruviens avoient fait beaucoup plus de progrès que les Mexiquains, & dans les arts nécessaires, & dans ceux qui ne servent qu'à l'agrément de la vie.

Etat avancé de l'agriculture.

L'agriculture, cet art de premiere nécessité dans l'état social, étoit beaucoup plus étendu au Pérou & y étoit exercé avec plus d'habileté que dans aucune autre partie de l'Amérique. Les Espagnols en s'avançant dans le pays y trouvoient si abondamment des provisions de toute espece que dans le récit de leurs expéditions, on ne les voit jamais exposés à ces cruelles situations où la famine réduisit souvent les conquérans

du Mexique. Ce n'étoit pas la volonté des particuliers qui régloit la quantité de terre mise en culture, mais l'autorité publique selon les besoins de la communauté. Les calamités qui sont la suite ordinaire des mauvaises récoltes n'étoient pas fort sensibles, parce que le produit des terres consacrées au soleil, aussi bien que la portion des Incas étant déposée dans les *tambos* ou magasins publics, on y trouvoit toujours des ressources pour les tems de disette (1). Par une prévoyance si sage l'étendue de la culture étant proportionnée aux besoins de l'état, l'industrie & l'esprit d'invention des Péruviens ne se déployoient avec quelqu'activité que pour remédier à certains inconvéniens particuliers à leur climat & à leur sol. Toutes les grandes rivieres qui coulent des Andes dirigent leurs cours vers l'est jusqu'à la mer Atlantique. Le Pérou n'est arrosé que par des eaux qui coulent des montagnes en torrens. Les parties basses sont presque toutes sablonneuses & stériles & la pluie ne les humecte jamais. L'industrie des Péruviens avoit imaginé différens moyens pour rendre ces terres fertiles. Il

(1) Zarata, *lib. I*, *c.* 14. Vega, *lib. I*, *c.* 8.

Liv. VII. avoient fait avec beaucoup d'adresse & de patience des canaux artificiels qui distribuoient à leurs terres d'une maniere réguliere les eaux de ces torrens (1). Ils amélioroient leur sol en y répandant la fiente des oiseaux de mer dont toutes les isles répandues le long de leurs côtes sont couvertes (2). Dans le tableau d'une nation entierement civilisée, ces pratiques attireroient à peine notre attention; mais dans l'histoire du nouveau monde, où nous ne trouvons que des hommes dépourvus de prévoyance, elles sont dignes d'être remarquées comme des preuves frappantes d'art & d'industrie. L'usage de la charrue étoit à la vérité inconnu aux Péruviens, ils travailloient la terre avec une espece de bêche faite d'un bois dur (3). Ce travail n'étoit pas regardé comme assez humiliant pour être abandonné aux femmes seules. Les hommes le partageoient avec elles, & même les enfans du soleil donnoient l'exemple en cultivant de leur mains un champ situé près de Cuzco & ils hono-

---

(1) Zarate, *lib. I, c.* 4. Vega, *lib. V, c.* 1 & 24.

(2) Acosta, *lib* IV, *c.* 37. Vega, *lib.* V, *c.* 3. Voyez la NOTE LXII.

(3) Zarate, I, *c.* 8.

roient cette fonction en l'appelant *leur triomphe sur la terre* (1). Liv. VII.

Leurs bâtimens.

La supériorité de l'industrie des Péruviens sur celle des autres nations se montre encore dans la construction de leurs maisons & de leurs édifices publics. Dans les vastes plaines qui s'étendent le long de l'océan pacifique, où le climat est doux & le ciel toujours serein, leurs maisons ne pouvoient être que d'une bâtisse très-légere; mais dans les parties plus élevées où tombent des pluies, où il y a de la vicissitude dans les saisons & où la rigueur du froid se fait sentir, elles étoient construites avec une plus grande solidité. Leur forme étoit généralement quarrée. Les murailles d'environ huit pieds de haut étoient faites de briques durcies au soleil. Elles étoient sans fenêtres, la porte en étoit basse & étroite. Toute simple que paroît cette construction & tout grossiers qu'en étoient les matériaux, les édifices étoient si solides que plusieurs subsistent encore aujourd'hui, tandis qu'il ne reste dans toutes les autres parties de l'Amérique aucun monument qui puisse nous donner une idée de l'état civil des autres na-

(1) Vega, *lib.* V, *c.* 2.

Liv. VII. tions. C'eſt ſur-tout dans les temples conſacrés au ſoleil & dans les palais de leurs monarques que les Péruviens déployoient toute leur induſtrie. Les deſcriptions que nous ont laiſſé de ces édifices les écrivains Eſpagnols qui les ont vus lorſqu'ils étoient encore preſqu'entiers, pourroient être regardées comme fort exagérées, ſi leurs ruines encore ſubſiſtantes ne garantiſſoient la vérité de leurs relations. On trouve dans toutes les provinces de l'Empire des reſtes des édifices ſacrés & des palais des Incas, & leur nombre ſeul prouve qu'ils ſont l'ouvrage d'une nation puiſſante qui doit avoir ſubſiſté pendant un aſſez long période & avoir fait des progrès aſſez conſidérables dans les arts & dans la civiliſation. Ils ſont de différentes grandeurs, quelques-uns d'une étendue médiocre, pluſieurs immenſes, ſe reſſemblant par leur ſolidité ainſi que par le ſtyle de leur architecture. Le temple de Pachacamac, avec le palais de l'Inca & une fortereſſe, formoient enſemble une grande fabrique de plus d'une demi-lieue de circuit. Ces édifices ſont d'un goût ſingulier comme tous les autres ouvrages des Péruviens. Comme ils ignoroient l'uſage de la poulie

poulie & des autres puiſſances méchaniques, & qu'ils ne pouvoient élever à une grande hauteur les groſſes pierres qu'ils employoient, les murailles de cet édifice, qui paroît être le plus grand effort de leur induſtrie, n'ont pas plus de douze pieds de hauteur au-deſſus du ſol. Sans mortier & ſans aucune eſpece de ciment les briques & les pierres y ſont ſi bien unies qu'à peine peut-on diſtinguer les jointures (1). Les appartemens en étoient mal diſtribués & fourniſſoient peu de commodités : autant qu'on peut reconnoître dans les ruines les anciennes diſtributions, il n'y avoit pas une ſeule fenêtre dans tout l'édifice & on n'y recevoit de lumiere que par la porte ; de ſorte que les plus grandes pieces devoient être abſolument obſcures à moins qu'on ne les éclairât par quelqu'autre moyen. Mais ces imperfections, & d'autres qu'on pourroit indiquer dans les monumens de l'architecture des Péruviens, n'empêchent pas qu'on ne doive les regarder comme des efforts étonnans d'induſtrie chez un peuple qui ignoroit l'uſage du fer, & comme une preuve de la puiſſance de leurs anciens rois.

(1) Voyez la NOTE LXIII.

Liv. VII.
Chemins.

Ce n'étoient pourtant pas encore les ouvrages les plus beaux & les plus utiles des Incas. Les deux grandes routes de Cuzco à Quito, qui avoient plus de cinq cents lieues de long, méritent de plus grands éloges. L'une traverſoit les parties intérieures & montueuſes du pays, l'autre les plaines qui s'étendent le long de la mer. Les premiers hiſtoriens du Pérou qui virent ces monumens en parlent avec tant d'admiration & d'étonnement & ont été ſi bien ſecondés par les pompeuſes deſcriptions des écrivains plus récents qui ont été conduits par quelque ſyſtême à vanter les Américains, qu'on ſeroit tenté de comparer ces travaux des Incas aux anciens chemins militaires dont les reſtes atteſtent encore la puiſſance des Romains; mais dans un pays où il n'y avoit aucun animal domeſtique que le lama qui n'étoit pas même employé comme bête de trait & qui ne pouvoit porter que des fardeaux très-légers, & où les chemins un peu montueux n'étoient fréquentés que par les hommes, il ne falloit pas beaucoup d'induſtrie pour faire des routes. Les chemins du Pérou n'avoient que quinze pieds de largeur (1) & dans beaucoup

(1) Cieca, *c.* 60.

d'endroits ils étoient faits avec si peu de solidité qu'on ne reconnoît plus aujourd'hui leur direction. Dans les parties basses on n'avoit presque fait autre chose que de planter des arbres ou des bornes qui traçoient le chemin aux voyageurs C'étoit une tâche plus difficile d'ouvrir des sentiers dans les montagnes. On avoit applani quelques hauteurs & comblé quelques vallons, & pour conserver la route on l'avoit bordée des deux côtés d'un banc de gazon. De distance en distance on y trouvoit des *tambos* ou magasins pour l'Inca & sa suite lorsqu'il voyageoit dans ses domaines. Cette route faite dans des parties du pays plus hautes & moins praticables avoit été construite plus solidement, & quoique par la négligence des Espagnols sur tout ce qui n'est pas relatif à l'exploitation des mines, on n'ait rien fait pour l'entretenir, on peut encore la reconnoître partout (1). Telle étoit la célebre route des Incas, dont la description, dépouillée de toutes les exagérations & réduite à ce qu'on ne peut révoquer en doute, nous présente encore une preuve incontestable d'un grand

(1) Xerès, *p.* 189, 191. Zarate, *lib. I*, *c.* 13, 14. Vega, *lib. IX*, *c.* 13. Bouguer, *Voyage*, *p.* 105. Ulloa, *Entretenemientos*, *p.* 365.

progrès dans les arts & dans la civilisation. Les peuplades sauvages de l'Amérique n'ont pas même eu l'idée de former des communications entre les parties éloignées des pays qu'ils habitoient, les Mexicains l'avoient à peine entrevue, & l'on sait que dans les états les plus civilisés de l'Europe ce n'est qu'après avoir déjà acquis beaucoup d'autres connoissances que les gouvernemens se sont occupés d'une maniere un peu suivie des moyens de faciliter le commerce par la construction des chemins.

En faisant des chemins, les Péruviens furent conduits à procurer à leur pays un autre avantage également inconnu au reste de l'Amérique. La route des Incas, dans son cours du sud au nord, étoit coupée par tous les torrens qui sortent des Andes pour se jeter dans l'océan occidental. La rapidité de leur cours, ainsi que les inondations fréquentes qu'ils occasionnent, en rendoient la navigation impossible. Il falloit donc trouver quelqu'expédient pour les traverser. Les Péruviens ignorant l'art de faire des arches & ne sachant pas travailler le bois, ne pouvoient construire ni ponts de pierre ni ponts de bois. La nécessité, mere de l'invention,

leur avoit ſuggéré un moyen de ſuppléer à ce défaut. Ils faiſoient des cables d'une grande force avec de l'oſier & des lianes, dont leur pays abonde. On tendoit ſix de ces cables d'un bord à l'autre paralleles entr'eux & fortement attachés par chaque bout. On les lioit enſemble par d'autres cordages plus petits, aſſez rapprochés pour former en une ſeule piece une ſorte de filet qui, étant couvert de branches d'arbres & enſuite de terre, faiſoient un pont qu'on pouvoit paſſer avec aſſez de ſécurité (1). Il y avoit des perſonnes établies à chaque pont pour les entretenir & aider les paſſagers (2). Dans les pays plats où les rivieres devenoient plus profondes & plus larges & avoient un cours moins rapide, on les paſſoit dans des *balzas*, eſpece de radeaux que les Péruviens conſtruiſoient & conduiſoient avec une adreſſe qui prouve encore leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique. Toute l'induſtrie de ceux-ci ſe bornoit à l'uſage de la rame. Les Péruviens avoient oſé mâter leurs

(1) Voyez la Note LXIV.

(2) Sancho, *ap.* Ramus III, 376. Zarata, *lib.* *I*, *c.* 14. Vega, *lib.* *III*, *c.* 7, 8. Herrera, *decad.* 5, *lib.* IV, *c.* 3, 4.

Liv. VII.

petits bâtimens & les conduire à la voile, de ſorte que non-ſeulement ils ſavoient profiter du vent pour marcher avec plus de vîteſſe mais ils pouvoient même virer de bord avec aſſez de célérité (1).

Leur maniere de traiter la mine d'argent.

L'induſtrie des Péruviens n'étoit pas bornée à ces objets eſſentiels d'utilité. Ils avoient fait quelques progrès dans des arts qu'on peut appeler de luxe. Ils avoient l'or & l'argent en plus grande abondance qu'aucune autre nation de l'Amérique. Ils recueilloient l'or, comme les Mexicains dans le lit des rivieres ou en lavant les terres qui en contenoient; mais pour ſe procurer l'argent ils avoient employé une induſtrie & une adreſſe aſſez remarquables. Ils ne connoiſſoient pas, il eſt vrai, l'art de creuſer la terre à de grandes profondeurs pour pénétrer juſqu'aux richeſſes qu'elle cache dans ſon ſein; mais ils ouvroient des cavernes ſur les bords eſcarpés des rivieres & dans les flancs des montagnes, & ſuivoient toutes les veines du métal qui ne ſe perdoient pas trop avant dans la terre. En d'autres endroits où le métal étoit près de la ſurface, ils ouvroient la mine en deſſus ſans creuſer trop profon-

(1) Ulloa, *Voyage*, *I*, 167, *&c.*

dément, afin que les travailleurs pussent jeter le minéral sur les bords du trou ou le transmettre de main en main dans des paniers (1). Ils avoient l'art de fondre la mine & de la purifier, soit par la simple application du feu, ou, quand elle étoit trop refractaire & mêlée de substances hétérogenes, en la traitant dans des petits fourneaux élevés & si artistement construits que le courant d'air faisoit la fonction de soufflet, machine qui leur étoit entierement inconnue. Par ce moyen si simple la mine la plus rebelle étoit fondue avec tant de facilité que l'argent étoit assez commun au Pérou pour qu'on en fît des ustensiles & des vases destinés aux usages ordinaires (2). On prétend que plusieurs de ces ustensiles étoient aussi précieux par le travail que par la matiere; mais comme les conquérans de l'Amérique ne connoissoient bien que la valeur du métal & ne s'occupoient guere des formes que l'art lui avoit données, dans le partage du butin on ne tint compte que du poids & du degré de finesse, & presque tout fut fondu

(1) Ramusio III, 414, *A.*

(2) Acosta, *lib. IV.*, *c.* 4, 5. Vega, *p.* 1, *lib. VIII*, *c.* 25. Ulloa, *Entreten p.* 258.

Liv. VII.

Autres ouvrages de leurs arts.

On a vanté aussi leur adresse dans d'autres ouvrages plus recherchés, dont la plus grande partie a été trouvée dans les *guacas* ou élévations de terre dont ils couvroient les corps des morts. Ce sont des miroirs de diverse grandeur, faits d'une pierre dure & rendue brillante par un très-beau poli, des vases de terre de différentes formes, des haches & d'autres armes, des outils servant à leurs travaux, quelques-uns de silex, d'autres de cuivre durci par un procédé inconnu, de maniere à pouvoir suppléer au fer dans plnsieurs circonstances. Si l'usage de ces outils de cuivre eût été général chez les Péruviens, leurs progrès dans les arts les auroient rapprochés beaucoup des nations les plus éclairées; mais il paroît ou que le métal étoit rare, ou que l'opération par laquelle on le durcissoit étoit difficile & longue; car ces outils étoient en très-petit nombre, & si petits qu'ils ne pouvoient servir que pour les ouvrages les plus légers. Cependant on peut dire que c'est à cette découverte que les Péruviens ont dû leur supériorité sur les autres peuples de l'Amérique en différens arts (1). On peut appliquer aux ouvrages

(1) Zarata, *lib. I*, *c.* 9. Herrera, *decad.* 5, *lib. VI*, *c.* 4.

des arts trouvés au Pérou la même observation que nous avons faite sur ceux des Mexicains. Les pieces qu'on voit en dépôt dans le cabinet du roi à Madrid sont plus admirées à raison de l'adresse qu'il a fallu pour les exécuter avec des outils imparfaits que pour leur élégance & leur délicatesse réelle; & les arts des Péruviens, quoique plus avancés que chez les autres Américains, étoient encore dans l'enfance.

Etat imparfait de leur civilisation.

Les faits que nous venons de rassembler paroissent indiquer de grands progrès chez cette nation. Il y en a cependant d'autres qui font penser que la civilisation y étoit encore à ses premiers pas. Dans tous les domaines des Incas, Cuzco étoit la seule ville qui méritât ce nom. Par-tout ailleurs le peuple vivoit épars dans des habitations détachées, ou tout au plus rassemblé dans de petits villages (1). Or, à moins que les hommes ne se réunissent en nombre & ne se lient par une communication fréquente & continuelle ils ne sentent jamais bien le besoin qu'ils ont les uns des autres; ils ne prennent jamais parfaitement l'esprit & les mœurs de la vie sociale. Dans un pays immense

Cuzco étoit la seule ville.

(1) Zarata, *lib. I*, *c.* 9. Herrera *decad.* 5, *lib. VI*, *c.* 4.

Liv. VII.

où il n'y avoit qu'une ſeule ville, les progrès de la civiſation & des arts ont dû être ſi lents & arrêtés par tant d'obſtacles qu'il faut plutôt s'étonner que les Péruviens les aient portés ſi loin.

Nulle ſéparation marquée entre les profeſſions.

En conſéquence de cet état d'union imparfaite, la ſéparation des profeſſions au Pérou n'étoit pas à beaucoup près auſſi complette que chez les Mexicains. Plus l'aſſociation des hommes entre eux eſt foible, plus leurs mœurs ſont ſimples & leurs beſoins en petit nombre. L'induſtrie qui pourvoit aux uſages communs de la vie n'eſt pas alors aſſez délicate ni aſſez difficile à acquérir pour qu'il ſoit néceſſaire de s'y former par une éducation ſuivie. Chaque Péruvien exerçoit indiſtinctement toutes les profeſſions. Il n'y avoit que les artiſtes occupés aux ouvrages de luxe & de curioſité qui formaſſent un ordre ſéparé & diſtingué des autres citoyens (1).

Peu de commerce.

Le défaut de villes dans le Pérou entraînoit un autre effet à ſa ſuite. Il y avoit peu de commerce entre les parties de ce grand empire. La grande activité du

(1) Acoſta, *lib. VI. c.* 15. Vega, *lib.* V, *c.* 9. Herrera, *deca.* 5, *lib.* IV. *c.* 4.

commerce eſt de la même époque que la formation des villes. Auſſi-tôt que les membres d'une ſociété ſe raſſemblent en grand nombre en un même lieu, les opérations de la communauté prennent plus de vigueur. Les citoyens des villes commencent à dépendre pour leur ſubſiſtance du travail des cultivateurs. Ceux-ci reçoivent des villes quelqu'équivalent de leurs denrées. Le commerce entr'eux s'établit & les productions des arts s'échangent régulierement pour celles de l'agriculture. Les villes du Mexique avoient des marchés réglés & tous les objets des deſirs & des beſoins des hommes y étoient en même tems les objets du commerce. Mais au Pérou, la diviſion ſinguliere de la propriété & la maniere dont les terres étoient poſſédées étoient un obſtacle à preſque toute eſpece de commerce & privoit la ſociété de cette communication active entre tous ſes membres (1), qui eſt en même tems le lien de leur union & l'aiguillon qui les preſſe dans leur marche vers la civiliſation.

(1) Vega. *lib. c.* 8.

Liv. VII.

Péruviens peu propres à la guerre.

Les Péruviens manquoient abſolument du courage guerrier, défaut auſſi remarquable en eux qu'il leur fut funeſte (1). La plus grande partie des nations groſſieres de l'Amérique réſiſterent aux Eſpagnols avec un courage féroce & indomptable, quoiqu'avec peu de conduite & de ſuccès. Les Mexicains défendirent leur liberté avec beaucoup de perſévérance & ne furent ſoumis qu'avec beaucoup de peine. Les Péruviens, ſubjugués tout d'un coup & preſque ſans réſiſtance, perdirent par leur timidité les occaſions les plus fovorables de recouvrer leur liberté & d'exterminer leurs oppreſſeurs. Quoique leur tradition nous préſente tous les Incas comme des princes guerriers, toujours à la tête d'armées conquérantes & victorieuſes, on ne trouve aucune trace de cet eſprit militaire dans aucune circonſtance poſtérieure à l'invaſion des Eſpagnols. Peut-être leurs inſtitutions en adouciſſant leurs mœurs leur donnoient-elles cette moleſſe indigne de l'homme; peut-être la douceur de leur climat énervoit-elle leur conſtitution phyſique. Peut-

(1) Xerès, 190. Sancho, *ap.* Ramus III, 372. Herrera, *decad.* 5, *ib. I*, *c.* 3.

être auſſi quelque principe de leur gouvernement que nous ne connoiſſons pas étoit-il la cauſe de cette foibleſſe politique. Quoi qu'il en ſoit, le fait eſt certain, & il n'y a pas dans l'hiſtoire un ſeul exemple d'un peuple ſi peu avancé en ce genre, ſi deſtitué de tout art & de tout courage militaire. Leur poſtérité conſerve le même caractere. Les Indiens du Pérou ſont le peuple de l'Amérique le plus aſſervi & le plus familiariſé avec le joug. Enervés par une vie ſans activité, ils paroiſſent incapables de toute action hardie & vigoureuſe.

A ces vices de leur état politique ſe joignent quelques faits détachés, conſervés par les hiſtoriens Eſpagnols, qui montrent encore des traces frapantes de barbarie dans les mœurs. Les Péruviens avoient la même coutume que nous avons vue parmi les nations ſauvages de l'Amérique. A la mort de l'Inca & d'autres grands perſonnages, on égorgeoit un grand nombre de leurs domestiques ſur leur tombeau & on les enterroit autour de leur guaca, afin que le prince ou le grand puſſent paroître dans l'autte monde avec la même dignité & y être ſervis avec le même reſpect. A la mort d'Huana

Liv. VII. Capac, le plus puiſſant de leurs monarques, plus de mille victimes furent immolées ſur ſa tombe (1). En un autre point les Péruviens paroiſſent avoir été plus groſſiers que les nations les plus ſauvages; quoiqu'ils connuſſent l'uſage du feu & qu'ils s'en ſerviſſent à préparer le maïs & d'autres végétaux pour leur nourriture, ils mangeoient la viande & le poiſſon entierement crus & étonnerent les Eſpagnols par cette pratique ſi contraire aux idées de tous les peuples civiliſés (2).

Autres domaines de l'Eſpagne en Amérique.

Quoique le Mexique & le Pérou ſoient parmi les poſſeſſions de l'Eſpagne au nouveau monde celles qui, à raiſon de leur état ancien & préſent, ont attiré davantage l'attention de l'Europe, elle y poſſede d'autres domaines importans, ſoit par leur étendue, ſoit par leur produit. L'Eſpagne devint maîtreſſe de la plupart de ces établiſſemens pendant la premiere moitié du ſeizieme ſiecle & dut ſes conquêtes à des aventuriers particuliers qui armoient, ſoit à Saint-Domingue, ſoit dans la vieille Eſpagne. Si nous voulions ſuivre chacun de ces chefs dans ſes expéditions nous retrouverions le

(1) Acoſta, *lib. V, c. 7.*

(2) Xerès, p. 190. Sancho, *ap.* Ram. *III*, p. 372, C. Herrera, *dec. V. lib. 1, c. 3.*

même courage, la même ardeur, la même persévérance, la même avidité, la même constance à supporter toutes les fatigues & à vaincre tous les obstacles, qui distinguerent les Espagnols dans leurs grandes conquêtes en Amérique. Mais au lieu d'entrer dans un détail qui ne présenteroit presque qu'une répétition des faits que nous avons déja rapportés, je me contenterai de jeter un coup-d'œil sur les autres provinces Espagnoles de l'Amérique dont je n'ai pas encore parlé, & de donner à mes lecteurs une idée plus juste de leur grandeur, de leur fertilité & de leur opulence.

Provinces voisines du Mexique.

Je commence par les contrées voisines des deux grandes monarchies dont je viens de tracer l'histoire & les institutions, & je décrirai ensuite le autres possessions espagnoles en Amérique. La jurisdiction du vice-roi de la nouvelle Espagne s'étend sur diverses autres provinces qui n'étoient pas soumises à l'empire du Mexique. Celles de

Cinaloa & Sonara.

Cinaloa & de Sonora qui s'étendent le long de la côte orientale de la mer vermeille ou du golfe de Californie, aussi bien que les immenses contrées de la nouvelle Navarre & du nouveau Mexique à l'ouest & au nord,

Liv. VII. ne reconnoissoient point l'autorité de Montézume ni celle de ses prédécesseurs. Ces régions, aussi vastes que le Mexique lui-même, sont plus ou moins soumises au joug Espagnol. Elles occupent une des plus agréables parties de la zone tempérée. Leur sol est en général très-fertile & les productions du genre animal & végétal y sont excellentes. Elles ont une communication avec la mer pacifique ou avec le golfe du Mexique & sont arrosées par des rivieres qui les enrichissent & qui pourroient devenir d'un grand secours pour le commerce. Le nombre des Espagnols établis dans ces beaux pays est à la vérité extrêmement petit. Ils l'ont soumis & ne l'ont jamais occupé; mais si la population s'augmentoit dans leurs anciens établissemens de l'Amérique, elle pourroit s'étendre sur ces grandes régions, dont ils n'ont pas pu encore prendre véritablement possession.

Mines. Une circonstance peut contribuer à amener ce changement. On y a découvert des mines très-riches tant d'or que d'argent. Si on les ouvre & qu'on les exploite avec quelque succès la population s'y portera. Pour fournir aux besoins de cette multitude

la

Liv. VII.

la culture s'accroîtra, des artiſans s'y établiront, l'induſtrie & la richeſſe commenceront à s'y montrer. Il y a pluſieurs exemples de ces changemens en différentes parties de l'Amérique depuis qu'elles ſont tombées ſous la domination des Eſpagnols. Des villages peuplés & de grandes villes ſe ſont tout à coup élevées dans des lieux ſauvages & inhabités Le travail des mines n'eſt pas à beaucoup près l'objet le plus digne de fixer l'attention d'une ſociété naiſſante ; mais ce peut être un moyen d'y animer une activité utile & d'y augmenter la population. On a vu un exemple récent & ſingulier en ce genre, qui eſt encore peu connu en europe & qui, pouvant avoir des ſuites importantes, mérite notre attention. Les Eſpagnols établis dans les provinces de Cinaloa & de Sonora avoient été long-tems inquiétés par les incurſions de quelques tribus ſauvages d'Indiens qui les avoiſinent. En 1765 les incurſions devinrent ſi fréquentes & ſi meurtrieres que les habitans au déſeſpoir s'adreſſerent au marquis de Sainte Croix, vice-roi du Mexique, pour obtenir de lui un corps de troupes qui pût les mettre en état de repouſſer dans leurs montagnes ces terribles

Découverte récente & remarquable.

Liv. VII. ennemis; mais le fiſc étoit ſi épuiſé par les grandes ſommes qu'on en avoit tirées pour ſoutenir la derniere guerre contre la grande Bretagne, qu'il ne fut pas poſſible au vice-roi d'en tirer aucun ſecours. Ce qu'il ne pouvoit par ſa place, il l'exécuta par le crédit que lui donnoient ſes vertus. Il engagea des négocains à avancer environ deux cens mille pezos pour fournir aux frais de l'expédition. On la confia à un bon officier: on employa trois années à pourſuivre les ſauvages dans des montagnes & des défilés preſqu'impraticables; enfin elle ſe termina en 1771 par l'entiere ſoumiſſion des Indiens qui ceſſerent d'être la terreur des deux provinces qu'ils dévaſtoient. Dans le cours de cette entrepriſe les Eſpagnols traverſerent des contrées où il ne paroît pas qu'ils euſſent pénétré auparavant, & découvrirent des mines dont la richeſſe les étonna, quoiqu'ils en connuſſent déjà de fort riches. A Cineguilla, dans la province de Sonora, ils entrerent dans une plaine de quatorze lieues d'étendue où ils trouverent l'or en grains à la profondeur ſeulement de ſeize pouces, en morceaux ſi conſidérables que quelques-uns peſoient juſqu'à neuf

marcs, & en ſi grande quantité qu'en peu de tems un petit nombre de travailleurs en recueillit mille marcs ſans prendre la peine de laver les terres qui les contenoient & qui paroiſſoient ſi riches que des perſonnes intelligentes eſtimoient qu'il y avoit pour un million de pezos de métal fin. Avant la fin de l'année 1771, il s'établit à Cineguilla, ſous l'autorité de quelques magiſtrats & la conduite de pluſieurs éccléſiaſtiques, environ deux mille perſonnes; & comme on a découvert pluſieurs autres mines auſſi riches que celles de Cineguilla, tant dans Sonora que dans Conaloa (1) il eſt probable que ces provinces, juſqu'a préſent négligées & peu habitées, pourront égaler bientôt en richeſſes & en population les autres poſſeſſions des Eſpagnols dans le nouveau monde.

Effets qu'elle peut avoir.

La Californie, péninſule ſituée de l'autre côté de la mer vermeille, ſemble avoir été moins connue des anciens Mexicains que les provinces dont je viens de parler. Elle fut découverte par Cortès dans l'année 1536, (liv 5, p. 283). Pendant longtems, elle fut ſi peu fréquentée qu'on ignoroit

Californie, ſon état.

(1) Voyez la NOTE LXV.

Liv. VII.

jusqu'à sa forme & que dans plusieurs cartes elle étoit représentée comme une isle (1). Quoique le climat de ce pays semble devoir être excellent, si l'on en juge par sa situation, les Espagnols n'ont pas réussi à y former des établissemens. Vers la fin du dernier siecle, les Jésuites qui s'étoient donné la peine de l'étudier & d'en civiliser les habitans, avoient acquis insensiblement sur eux une autorité aussi absolue que celle qu'ils avoient sur les peuples du Paraguay, & travailloient à y introduire la même police & à y gouverner les Indiens par les mêmes maximes. Pour empêcher la cour d'Espagne de concevoir quelque jalousie de leurs opérations, ils avoient eu grand soin de donner une très-mauvaise idée du pays. Selon eux, le climat en étoit si mal-sain & le sol si stérile que le seul zele de la conversion des Indiens avoit pu déterminer les missionaires à s'y établir (2). Plusieurs bons citoyens s'étoient efforcés de détromper leur souverain en montrant la Californie sous un point de vue très-different & ils n'y avoient pas réussi. Enfin lorsque la société fut

Possibilité d'en tirer parti.

(1) Voyez la NOTE LXVI.

(2) Venegas, *hist.* de la Californie, 126.

chaſſée de tous les domaines d'Eſpagne, la cour de Madrid ſe défiant autant des Jéſuites qu'elle avoit eu juſques-là de confiance aveugle en eux, envoya D. Joſeph Galves, que ſes talens ont depuis élevé au miniſtere des Indes, pour viſiter cette péninſule. Il en rendit un compte très-favorable. Il reconnut que la pêche des perles ſur la côte pouvoit être très-avantageuſe & y découvrit des mines d'or qui promettoient beaucoup (1). La Californie étant très-voiſine de Cinaloa & de Sonora, il eſt probable que ſi la population de ces provinces s'augmente conformément aux conjectures que nous venons d'expoſer, elle pourra s'étendre dans la péninſule, qui ne ſera plus comptée alors parmi les poſſeſſions inutiles & déſertes des Eſpagnols en Amérique.

Liv. VII.

A l'eſt de Mexico, le Yucatan & le pays des Honduras ſont compris dans le gouvernement de la nouvelle Eſpagne, quoiqu'anciennement il ne paroiſſe pas qu'ils aient fait partie de l'empire du Mexique. Ces grandes provinces s'étendent depuis la baie de Campêche juſques par-delà le cap Gracias à

Yucatan & pays des Honduras.

(1) Loranzano, 349, 350.

Liv. VII.

Dios. Elles ne tirent pas leur valeur, comme les autres provinces Espagnoles du nouveau monde, ni de la fertilité de leur sol, ni de la richesse de leurs mines; mais elles donnent en plus grande abondance qu'aucune autre partie de l'Amérique le bois de teinture qui est si supérieur à toutes les autres matieres employées dans les procédés de cet art, & dont la consommation est immense en Europe & forme l'objet d'un très-grand commerce. Pendant un long période aucune nation Européenne n'a mis le pied dans ces provinces & n'a tenté de partager ce commerce avec les Espagnols. Mais après la conquête de la Jamaïque par les Anglois, les Espagnols s'apperçurent bientôt qu'ils avoient près d'eux de redoutables voisins. Un des premiers objets qui tenterent les Anglois fut le grand profit du commerce de bois de teinture & la facilité d'en enlever quelque partie aux Espagnols. Quelques aventuriers de la Jamaïque firent une premiere tentative au cap Catoche, situé au sud-est de celui de Yucatan, & firent un grand profit en y coupant des bois. Lorsque les arbres les plus proches de la côte furent abattus, ils se porterent à l'isle de

Affoiblissement du commerce des Espagnols dans ces pays.

Trift dans la baie de Campêche; & enfin ils ont placé leur principal établiffement dans la baie de Honduras. Les Efpagnols alarmés de cette entreprife ont tâché par la voie des remontrances ou des négociations & enfin à force ouverte d'empêcher les Anglois de mettre le pied dans cette partie du continent de l'Amérique; mais après avoir lutté pendant plus d'un fiecle, les revers de l'Efpagne dans la derniere guerre ont arraché à la cour de Madrid un confentement à ce que ces étrangers s'établiffent au milieu de fes poffeffions (1). Les Efpagnols ont reffenti tant de peine à fe voir forcés de faire cette humiliante conceffion qu'ils ont cherché & trouvé un moyen de la rendre inutile aux Anglois, qui leur a mieux réuffi que la négociation & la force. Le bois de teinture de la côte de l'oueft du Yucatan, où le fol eft plus fec, eft bien fupérieur à celui des terrains marécageux où les Anglois font établis. En encourageant la coupe chez eux & en fupprimant les droits que cette matiere payoit en Efpagne (2),

(1) Traité de Paris, art. XVIII.

(2) *Real Cedula* Campomanes III, 145.

Liv. VII.

Il ſe rétablit.

ils ont donné une ſi grande activité à cette branche de leur commerce que le bois des Anglois eſt infiniment tombé de prix & conſéquemment le commerce de la baie de Honduras eſt déchu graduellement (1) depuis l'époque même où il a reçu une ſanction légale par l'accord des deux cours. Il eſt même probable qu'il ſera bientôt abandonné & que les provinces du Yucatan & de Honduras redeviendront bientôt des poſſeſſions importantes pour l'Eſpagne.

Coſta-Rica & Veragua.

Plus loin à l'eſt du pays de Honduras, ſont ſituées les deux provinces, de Coſta-Rica & Veragua qui dépendent encore de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, mais qui ont été ſi négligées par les Eſpagnols & qui paroiſſent ſi pauvres qu'elles ne méritent guere notre attention.

Le Chili.

La province la plus importante qui dépende de la vice-royauté du Pérou eſt le Chili. Les Incas avoient établi leur domaine dans quelque partie du ſud de ce grand pays ; mais dans tout le reſte le courage des naturels les avoit maintenus dans l'indépendance. Les Eſpagnols attirés par la renommée

(1) Voyez la NOTE LXVII.

mée de ſon opulence tenterent de bonne heure d'en faire la conquête ſous les ordres de Diego Almagro. Après ſa mort, Pedro de Valdivia reprit ce projet. Ils trouverent l'un & l'autre de grands obſtacles. Le premier abondonna ſon entrepriſe, comme je l'ai dit plus haut (1); le dernier, après avoir déployé tout ſon courage & tous ſes talens militaires, périt avec un corps conſidérable de troupes qui étoit ſous ſes ordres. La bravoure & l'habileté de François de Villagra ſon lieutenant contint les Indiens & ſauva le reſte des Eſpagnols. Peu à peu toute la plaine le long de la côte fût ſoumiſe. Les parties montagneuſes ſont encore occupées par les Puelches, les Araucos & d'autres tribus Indiennes dont le voiſinage eſt toujours redoutable aux Eſpagnols qui depuis deux ſiecles ſont obligés de ſoutenir avec ces peuples une guerre preſque continuelle, interrompue ſeulement par quelques intervalles d'une paix mal aſſurée.

Beauté du climat & bonté du ſol.

La partie du Chili qui peut être regardée comme province Eſpagnole s'étend ſur une aſſez petite largeur le long de la côte, depuis le déſert d'Aracamas juſqu'à l'iſle de

(1) Liv. 6. p. 379.

Liv. VII. Chiloë, ſur plus de neuf cens milles de long. Ce climat eſt le plus délicieux de l'Amérique, & peut-être en eſt-il peu dans le monde entier qu'on puiſſe lui comparer. Quoique voiſin de la zone torride, on n'y éprouve jamais d'exceſſives chaleurs parce que les Andes lui ſervent d'abri, & qu'il eſt constamment rafraîchi par des briſes de mer. La température de l'air y eſt ſi douce & ſi égale que les Eſpagnols la préferent à celle des provinces du ſud de l'Eſpagne. La fertilité du ſol répond à la douceur du climat & le rend propre à recevoir & à nourrir toutes les plantes de l'Europe. Les plus précieuſes, le bled, le vin & l'huile, abondent au Chili comme ſi elles étoient naturelles au ſol. Tous les fruits qu'on y a portés de notre continent y arrivent à une parfaite maturité. Les animaux de notre hémiſphere s'y multiplient & leurs races ſe perfectionnent dans ce climat délicieux. Les eſpeces des bêtes à corne y ſont plus belles qu'en Eſpagne. Les chevaux du Chili ſont plus beaux & plus vigoureux que les andalous dont ils deſcendent. La nature ne s'eſt pas bornée à y enrichir la ſurface de la terre; elle a caché des tréſors dans ſes entrailles. On a

découvert en différens endroits des mines très-riches d'or, d'argent, de cuivre & de plomb.

Liv. VII.

Causes qui ont fait négliger le Chili par les Espagnols.

Un pays si favorisé de la nature paroîtroit devoir être un établissement préféré & l'objet particulier des soins du gouvernement Espagnol : le contraire est arrivé. Une grande partie du Bresil est restée déserte. Il n'y a pas en tout plus de quatre-vingt mille blancs & environ trois fois autant de negres & de métis. Le sol le plus fertile de l'Amérique demeure sans culture & ses mines les plus riches ne sont point exploitées. Quelqu'étrange que cette négligence puisse paroître, on peut en assigner les causes. Tout le commerce de l'Espagne avec ses colonies de la mer du sud ne s'est fait pendant deux siecles que par Porto-Bello. Toutes les productions des colonies étoient embarquées dans les ports de Callao ou d'Arica au Pérou, & envoyées à Panama d'où elles étoient transportées par terre au travers de l'Isthme. Toutes les marchandises qu'elles recevoient de la métropole leur étoient portées de Panama & débarquées dans les mêmes ports du Pérou. Ainsi les importations au Chili, de même que les exportations de ce pays, passoient

Liv. VII.

par les mains des commerçans du Pérou. Ceux ci faisoient un double profit, & dans les deux cas les habitans du Chili étoient dans leur dépendance, sans commerce direct avec l'Espagne & à la merci d'une autre colonie pour fournir à leurs besoins aussi-bien que pour vendre leurs productions. Avec de tels obstacles & privés de tout encouragement, la population & l'industrie ne pouvoient faire aucun progrès. Mais aujourd'hui l'Espagne, par des raisons que j'exposerai plus bas, a adopté un nouveau système & conduit son commerce avec ses colonies de la mer du sud par des vaisseaux qui doublant le cap Horn établissent une liaison directe entre le Chili & la métropole. L'or, l'argent & les autres productions de cette province peuvent être échangés dans ses propres ports avec les ouvrages des manufactures de l'Europe. Par-là le Chili peut s'élever rapidement à l'importance que ses avantages naturels doivent lui donner parmi les établissemens Espagnols. Il peut fournir de grains le Pérou & les autres pays situés vers la mer pacifique. Il peut leur donner du vin, des bestiaux, des chevaux, du chanvre & beaucoup d'autres objets de

Raisons de croire que l'état de ce pays deviendra meilleur.

consommation, pour lesquels les provinces de la mer du sud dépendent aujourd'hui de l'Europe. Quoique ce nouveau plan ne soit suivi que depuis un petit nombre d'années, les effets en sont déjà sensibles (1). Si on s'y tient auec quelque fermeté pendant un demi-siecle, on peut prédire que la population, l'industrie & la richesse auront bientôt fait au Chili de grands progrès.

Provinces du Tucuman & de Rio de la Plata.

A l'est des Andes les provinces du Tucuman & de Rio de la Plata bornent le Chili & dépendent aussi de la vice-royauté du Pérou. Ces régions immenses s'étendent du nord au sud sur une longueur de plus de treize cents milles & sur une largeur de plus de mille milles. Beaucoup de royaumes d'Europe n'ont pas tant d'étendue. On peut les diviser assez naturellement en deux parties, l'une au nord & l'autre au sud de la riviere de la Plata. La premiere comprend le Paraguai, les fameuses missions des Jésuites, & quelques autres districts. Les bornes des possessions espagnoles & portugaises n'y sont pas encore bien déterminées & ont été l'objet des disputes qui subsistent encore entre les deux cours. Il est probable que

Leur division.

(1) Campomanes II, 157.

Liv. VII.

la contestation se décidera enfin, soit à l'amiable, soit par les armes. Je traiterai pour cette raison de la partie du nord lorsque je ferai l'histoire de l'amérique Portugaise. Je me servirai alors de relations authentiques, tant espagnoles que portugaises, pour faire connoître à fond les opérations & les vues des Jésuites dans l'établissement de ce gouvernement singulier qui a si fort attiré l'attention de l'Europe & qu'on a si mal connu. Je bornerai mes observations actuelles aux deux gouvernemens du Tucuman & de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres.

Les Espagnols entrerent dans cette partie de l'Amérique par la riviere de la Plata. Leurs premieres tentatives pour s'y établir furent très malheureuses; mais ils persisterent, soutenus d'abord par l'espoir de découvrir des mines dans l'intérieur du pays, & ensuite par la nécessité de l'occuper eux-mêmes pour empêcher les autres nations de s'y introduire & de pénétrer par-là dans leurs riches possessions du Pérou. Ils n'y ont point fait d'autre établissement considérable que Buenos-Ayres. On n'y voit que quelques pauvres villages de deux ou trois cens habitans chacun, auxquels ils ont cherché à

donner de l'importance en les appelant du nom de villes & en y érigeant des évêchés. Une circonſtance qu'on n'avoit pas prévue a contribué à rendre ce diſtrict intéreſſant malgré le défaut de population. La province de Tucuman, ainſi que le pays ſitué au ſud de la Plata, au lieu d'être couverte de bois comme les autres parties de l'Amérique, n'eſt qu'une vaſte plaine ſans un ſeul arbre. Son ſol eſt une couche profonde de terre franche & fertile couverte d'une verdure continuelle & arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux qui deſcendent des Andes. Dans ces riches pâturages les chevaux & les autres beſtiaux importés d'Europe ſe ſont multipliés à un degré preſqu'incroyable. Cet avantage a mis les habitans en état d'entretenir un commerce lucratif & avec le Pérou, qu'ils fourniſſent de beſtiaux, de chevaux & de mules, & avec l'Europe où ils portent une prodigieuſe quantité de cuirs & de peaux. Mais la ſituation commode de cette colonie pour faire un commerce prohibé par la cour d'Eſpagne, a été la principale ſource de ſa proſpérité. Tandis que la cour de Madrid ſuivoit ſes relations avec l'Amérique d'après ſon ancien ſyſtême, la

Liv. VII.

riviere de la Plata étoit si écartée de la route des vaisseaux Espagnols que les Interlopes pouvoient presque sans risques y verser les ouvrages des fabriques d'Europe en assez grande quantité pour fournir au besoin de la colonie & pour approvisionner aussi les parties orientales du Pérou. Lorsque les Portugais du Bresil étendirent leurs établissemens jusques sur les bords de la riviere de la Plata, il s'ouvrit encore un nouveau canal, par lequel les marchandises prohibées purent s'introduire dans les colonies espagnoles avec encore plus d'abondance & de facilité. Ce commerce illégal, quoique funeste à la métropole, contribua à faire prospérer la colonie qui en retiroit un avantage immédiat, & Buenos-Ayres devint par degrés une ville opulente & peuplée. Il est difficile de déterminer à présent avec quelque certitude quel sera l'effet du changement de systême de la cour d'Espagne, relativement à cette colonie & à l'administration de son commerce, dont nous parlerons dans la suite de cette histoire.

Autres territoires appartenans à l'Espagne.

Tous les autres territoires appartenans à l'Espagne dans le nouveau monde, si l'on excepte les isles, sont compris sous deux

grandes divisions. La premiere porte le nom de *Tierra-Firme*, & s'étend le long de l'océan Atlantique depuis la frontiere orientale de la nouvelle Espagne jusqu'à l'embouchure de l'Orenoque; la derniere s'apelle nouveau royaume de Grenade & occupe les parties intérieures. Je terminerai ce livre par une description abrégée de ces deux pays. Liv. VII.

Darien. A l'est de Veragua, la derniere des provinces comprises de ce côté sous la vice-royauté du Mexique, est l'Isthme de Darien. Quoique cette partie du continent de l'Amérique ait vu les premiers établissemens des Espagnols, la population n'avoit fait aucun progrès dans le Darien. Comme le pays est extrêmement montagneux, que les pluies qui y regnent une grande partie de l'année le rendent très-mal sain & qu'il ne contient aucune mine de grand produit, il auroit été probablement abandonné sans la bonté du Havre de Porto-Bello sur la mer Atlantique d'un côté, & sans le havre de Panama de l'autre. Ces deux ports ont été appelés les clefs de la communication des deux mers, entre l'Espagne & ses plus riches colonies. Panama est devenue une ville

Liv. VII.

considérable & florissante. L'insalubrité de l'air a arrêté l'accroissement de Porto-Bello. Comme le commerce de l'Espagne avec ses établissemens de la mer du sud est maintenant conduit par un autre canal, il est probable que Porto-Bello & Panama déclineront insensiblement lorsque ces établissemens ne seront plus soutenus par un commerce auquel ils doivent leur prospérité & même leur existence.

Carthagene & Sainte-Marthe.

Les provinces de Carthagene & de Sainte-Marthe sont à l'est de l'Isthme de Darien. Le pays en est montagneux aussi ; mais les vallées y sont moins resserrées, bien arrosées & très-fertiles. Pedro de Heredia le soumit à l'Espagne vers 1532. Il est mal peuplé & par conséquent mal cultivé. Il produit cependant beaucoup de drogues médicinales & quelques pierres précieuses & en particulier des émeraudes ; mais il tire sur-tout quelqu'importance du port de Carthagene, le meilleur & le mieux défendu de tous ceux que l'Espagne possede en Amérique. Avec une situation si favorable le commerce y a pris bientôt un grand accroissement. Dès 1544 Carthagene paroît avoir été une ville considérable. Mais lors-

qu'elle fut choiſie pour être l'abord des Galions à leur arrivée d'Europe & leur rendez-vous pour ſe préparer à retourner enſemble en Eſpagne, elle devint bientôt une des plus belles, des plus peuplées & des plus riches villes de l'Amérique. Il y a cependant lieu de croire qu'elle eſt arrivée à ſon plus haut période, & que le changement de ſyſtême de la cour d'Eſpagne pour la conduite du commerce avec l'Amérique, en la privant de la viſite des Galions, la fera décheoir inſenſiblement. Mais les richeſſes qui y ſont déjà raſſemblées pourront trouver quelque nouvelle deſtination & prendre une route juſqu'à préſent négligée. Son port eſt ſûr & ſi bien ſitué pour récevoir les marchandiſes d'Europe; ſes négocians ont tellement l'habitude de les fournir à toutes les provinces adjacentes, qu'elle pourra retenir encore un grand commerce & conſerver un rang diſtingué parmi les villes du nouveau monde.

Venezuela.

La province contiguë à Sainte-Marthe, en allant à l'eſt, fut viſitée pour la premiere fois dans l'année 1499 (1) par Alphonſe d'Ojeda. Les Eſpagnols à leur débarque-

(1) Livre II, pag. 294.

Liv. VII.

ment voyant quelques huttes que les Indiens avoient établies ſur des pieux pour les élever au-deſſus des eaux ſtagnantes qui couvroient la plaine, donnerent au pays le nom de *Venezuela*, ou petite Veniſe, d'après leur penchant ordinaire à trouver des reſſemblances entre ce qu'ils découvroient en Amérique & ce qu'ils connoiſſoient en Europe. Ils firent quelques tentatives pour s'y établir, mais ſans ſuccès. Ils en devinrent enfin les maîtres par des moyens bien différens de ceux qui les ont mis en poſſeſſion de leurs autres domaines du nouveau monde. L'ambition de Charles V l'engagea ſouvent dans des projets ſi multipliés & ſi vaſtes que ſes revenus ne ſuffiſoient pas pour les dépenſes de l'exécution. Parmi d'autres expédiens qu'il employa pour y ſuppléer, il avoit emprunté de groſſes ſommes des Velſers d'Augsbourg, qui étoient alors les plus riches négocians de l'Europe. Pour leur paiement, & peut-être pour en obtenir de nouveaux ſecours, il leur concéda la province de Venezuela pour la tenir en fief héréditaire de la couronne de Caſtille, à la condition pour eux qu'ils ſe rendroient maîtres du pays & qu'ils y établiroient une colonie. On

devoit espérer que des commerçans donneroient à un pareil établissement une forme différente de celle que les Espagnols avoient donnée à leurs autres colonies, qu'ils y favoriseroient davantage les progrès de l'industrie utile, & qu'ils connoîtroient mieux les sources véritables de l'opulence & de la prospérité du pays. Mais malheureusement ils confierent l'exécution de leur plan à quelques-uns des soldats de fortune dont l'Allemagne étoit remplie au seizieme siecle. Ces aventuriers, avides de s'enrichir afin de pouvoir abandonner promptement un pays dont le séjour leur parut très-désagréable, au lieu d'y établir une colonie qui auroit pu cultiver & améliorer le sol, se répandirent dans les différens districts, pour y chercher des mines, pillant par-tout les Indiens avec la plus cruelle rapacité & les accablant de travaux qu'ils ne pouvoient supporter. En peu d'années leurs exactions, plus atroces que celles des Espagnols eux-mêmes, désolerent si complettement cette province qu'elle ne put plus leur fournir de subsistance & que les Velsers furent forcés d'abandonner une propriété qui ne pouvoit plus leur rapporter

Liv. VII.

aucun avantage (1). Lorſque les reſtes malheureux des Allemands eurent quitté Venezuela, les Eſpagnols s'en remirent en poſſeſſion; mais malgré pluſieurs avantages naturels dont ce pays eſt pourvu, c'eſt encore un des établiſſemens des Eſpagnols les plus languiſſans & les moins utiles à la nation.

Carracas & Cumana.

Les provinces de Carracas & de Cumana ſont les dernieres de cette côte qui appartiennent aux Eſpagnols. J'aurai occaſion de décrire leur état & leurs productions lorſque je parlerai de l'établiſſement & des opérations de la compagnie qui a obtenu le privilege excluſif du commerce de ces deux colonies.

Nouveau royaume de Grenade.

Le nouveau royaume de Grenade eſt un pays tout-à-fait méditerranée & d'une grande étendue. Les rois d'Eſpagne en ſont devenus maîtres vers l'an 1536, par le courage & l'habileté de Sebaſtien de Benalcazar & de Gonzale Ximenès de Queſada, deux des meilleurs officiers qui aient déployé leurs talens en Amérique. Le premier qui commandoit en ce tems-là à Quito, l'attaqua par le ſud; le ſecond y entra par Sainte-Marthe

(1) Oviedo y Bagnos, *hiſt. de Venezuela*, *p.* 2, &c.

du côté du nord. Comme les Indiens de cette partie étoient moins ſauvages qu'aucune des nations de l'Amérique, ſi l'on excepte les Mexicains & les Péruviens (1), ils ſe défendirent avec beaucoup de réſolution & de conduite. Mais l'habileté & la conſtance de Benalcazar & de Queſada ſurmonterent tous les obſtacles & tous les dangers, & ajouterent cette conquête à toutes celles de l'Eſpagne dans la partie méridionale du nouveau monde.

Le nouveau royaume de Grenade eſt ſi élevé au-deſſus du nivéau de la mer que quoiqu'il ſoit très-voiſin de la ligne, le climat en eſt très-tempéré. Ses vallées ne le cedent pas en fertilité aux meilleures terres de l'Amérique, & dans les parties élevées on trouve des pierres précieuſes de différentes eſpeces. L'or qu'on y recueille n'eſt pas enfoncé profondément dans la terre; il eſt mêlé avec elle très-près de la ſurface & on l'en ſépare facilement par des lavages répétés. Cette opération s'exécute par des eſclaves negres. Car quoique l'expérience ait prouvé que l'air froid des mines profondes leur eſt funeſte & qu'on ne puiſſe par cette

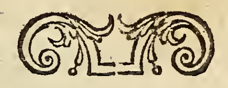
(1) Voyez le Livre quatrieme.

Liv. VII. raiſon les employer dans les mines d'argent, ils ſont plus capables des autres eſpeces de travaux que les Américains. Les naturels du nouveau royaume de Grenade ſe trouvant exempts de ce ſervice pénible, qui a détruit ſi rapidement leur race dans les autres parties de l'Amérique, ſe ſont fort multipliés. Quelques diſtricts fourniſſent l'or auſſi abondamment que la vallée de Cineguilla dont j'ai parlé plus haut, & ce qui prouve encore combien il y abonde, c'eſt qu'on l'y trouve ſouvent en *pepitas* ou grains. Sur une hauteur voiſine de Pampelune, on a vu tel travailleur en recueillir en un jour la valeur de mille pezos (1). Le dernier gouverneur de Santa-Fé a rapporté en Eſpagne un bloc d'or maſſif eſtimé environ ſeize mille ſix cens cinquante livres tournois. Cet échantillon le plus beau, le plus gros que l'on ait trouvé dans le nouveau monde, eſt actuellement dans le cabinet Royal de Madrid. Mais ſans établir aucun calcul ſur ces exemples extraordinaires, il eſt certain que la quantité d'or recueillie annuellement de ces pays,

(1) Piedrahita, *hiſt. del N. Reyno*, *p.* 481, manuscrit entre les mains de l'Auteur.

pays, particulierement dans le Popeyan & le Choco, eſt très-conſidérable. Les villes du nouveau royaume de Grenade ſont floriſſantes & peuplées, & la population s'y accroît encore de jour en jour. La culture & l'induſtrie commencent à y être encouragées & proſperent. Les produits des mines & d'autres marchandiſes ſont portés à Carthagene par la grande riviere de Sainte-Madeleine & fourniſſent à cette ville la matiere d'un grand commerce. D'un autre côté le nouveau royaume de Grenade communique avec la mer Atlantique par l'Orénoque. Mais le pays arroſé par cette riviere du côté de l'eſt eſt encore peu connu, & les Eſpagnols n'y ont qu'un très petit nombre d'établiſſemens.

Fin du ſeptieme Livre.



HISTOIRE

DE

L'AMÉRIQUE.

LIVRE HUITIEME.

Liv. VIII.

Coup-d'œil ſur le gouvernement & le commerce des colonies eſpagnoles.

EN ſuivant les progrès des découvertes & des conquêtes des Eſpagnols pendant plus d'un demi ſiecle, je ſuis arrivé à l'époque où leur empire ſe trouva établi ſur preſque toutes les vaſtes régions du nouveau monde qui leur ſont encore ſoumiſes aujourd'hui. Les ſuites de leur établiſſement dans les contrées dont ils ſont devenus les maîtres, les maximes qu'ils ont ſuivies dans la fondation de leurs nouvelles colonies, la forme d'adminiſtration qu'ils y ont établie, l'influence que les progrès ſucceſſifs de ces colonies ont eue ſur la métropole & ſur l'état du commerce des nations, ſont des

objets intéreſſans qui méritent maintenant notre attention.

La premiere conſéquence qu'a eu pour l'Amérique l'établiſſement des Eſpagnols eſt la diminution auſſi étonnante que déplorable du nombre des anciens habitans du nouveau monde. En faiſant obſerver en différentes occaſions les calamités que l'Europe a portées ſoit dans les iſles ſoit dans les autres parties de l'Amérique j'ai indiqué différentes cauſes de la deſtruction rapide des malheureux Indiens. Partout où les habitans de l'Amérique prenoient les armes pour la défenſe de leur liberté, il en périſſoit un grand nombre dans des combats ſi inégaux; mais la déſolation étoit plus grande encore quand l'épée étoit remiſe dans le fourreau & que les vainqueurs étoient paiſibles poſſeſſeurs de leurs conquêtes. C'eſt dans les iſles & dans les provinces du continent qui s'étendent depuis le golfe de la Trinité juſqu'aux extrémités du Mexique que la dépopulation s'eſt fait le plus tôt & le plus fortement ſentir. Ces contrées étoient toutes occupées ſoit par des tribus qui avoient fait peu de progrès dans les arts de la culture & de l'induſtrie. Forcés par leurs nouveaux maîtres de

Ses cauſes dans les iſles & dans quelques parties du continent.

Liv. VIII.

s'attacher à une résidence fixe & de s'appliquer à un travail régulier au-dessus de leurs forces & exigé avec une extrême sévérité, ils n'avoient ni la vigueur d'esprit ni la force de corps nécessaires pour soutenir le poids de l'oppression ; l'abattement & le désespoir en poussoient un grand nombre à mettre fin eux-mêmes à leur vie ; il en périssoit encore davantage par la fatigue & la famine. La destruction s'étendoit ainsi dans ces vastes contrées, & en quelques endroits la race des habitans originaires s'étoit entierement éteinte. Au Mexique où une nation puissante & belliqueuse avoit résisté longtems à l'invasion des Espagnols avec un courage digne d'une meilleure destinée, un grand nombre avoit péri sous le tranchant de l'épée ; & là, comme au Pérou, les Espagnols traînant après eux les Indiens pour porter leur bagage & leurs munitions dans leurs guerres civiles & dans leurs expéditions dans l'intérieur du pays, l'excès des fatigues avoit emporté ces malheureux par milliers.

Dans la nouvelle Espagne & le Pérou.

Mais la mauvaise administration des Espagnols eut des effets encore plus tristes que toutes leurs cruautés. Les calamités qui

accompagnoient la conquête ne furent que passageres, au lieu que les vices du gouvernement auquel ils étoient soumis furent une source permanente & durable de destruction. Lorsque les vainqueurs se partagerent les terres du Mexique & du Pérou, chacun d'eux voulut y trouver une récompense prompte de ses services. Des aventuriers accoutumés à la dissipation de la vie militaire, n'avoient ni l'industrie nécessaire pour former un plan de culture réguliere, ni la patience d'en attendre les produits lents, mais certains. Au lieu de s'établir dans les vallées déjà occupées par les Indiens, où la fertilité du sol auroit récompensé les travaux du cultivateur, ils porterent leurs habitations dans les parties montagneuses, si étendues dans le Mexique & dans le Pérou. Toute leur activité fut employée à la recherche des mines. Les espérances vastes & flatteuses que leur présentoit ce genre de travail convenoient merveilleusement au génie entreprenant qui anima les premiers conquérans de l'Amérique dans tous les pas de leur carriere. Le travail des mines demandoit tant de bras qu'il fut nécessaire d'y employer les naturels du pays. On les força

Liv. VIII. d'abandonner leurs anciennes habitations dans les plaines & de se porter en foule aux montagnes. Ce passage soudain du climat chaud des vallées à l'air froid & pénétrant, particulier aux terres hautes situées vers la zone torride; les fatigues d'un travail excessif; une nourriture peu abondante & mal-saine; le désespoir causé par une sorte d'oppression à laquelle ils n'étoient pas accoutumés & dont ils ne voyoient pas le terme, firent sur eux le même effet que sur les habitans des isles. Les uns & les autres accablés du poids de tant de calamités réunies avoient disparu de la terre avec une égale rapidité (1). L'introduction de la petite vérole, maladie jusqu'alors inconnue en Amérique & extrêmement dangereuse dans ce climat (2), s'étant jointe à ces fléaux, la population de la nouvelle Espagne & du Pérou avoit été si fort réduite que peu d'années après la conquête, ce qu'on disoit de son état ancien paroissoit absolument incroyable (3).

(1) Torquemada, I, 613.

(2) B. Diaz, c. 124. Herrera, *decad.* 2, *lib.* X, c. 4. Ulloa, *Entreten.* 256.

(3) Torquem. 615, 642, 643. Voyez la NOTE LXVIII.

Liv. VIII.

Elle n'a pas été l'ouvrage réfléchi de la politique des Espagnols.

Telles ont été les principales causes de la dépopulation de l'Amérique. Beaucoup d'écrivains ne faisant pas assez d'attention à ces circonstances & frappés de la rapidité avec laquelle le mal s'étoit étendu, ont regardé cet événement, dont l'histoire ne nous fournit aucun autre exemple, comme la suite d'un plan non moins réfléchi qu'atroce. Les Espagnols, disent-ils, convaincus qu'il leur seroit impossible d'occuper les vastes régions qu'ils avoient découvertes & de maintenir leur autorité sur des nations infiniment plus nombreuses que leurs conquérans, résolurent pour se conserver l'Amérique d'en exterminer les habitans & de faire un désert du nouveau monde plutôt que d'en perdre la possession (1). Mais les nations étendent rarement leurs vues sur des objets si éloignés & ne font guere de plans si vastes. Pour l'honneur de l'humanité, nous pouvons observer que jamais aucun gouvernement n'a formé un si détestable projet. Les rois d'Espagne, loin d'adopter un tel systême de destruction, furent continuellement occupés de la conservation de leurs nouveaux sujets.

(1) Voyez la NOTE LXIX.

Liv. VIII. Le desir d'étendre la foi chrétienne & de porter la connoissance de la vérité & des consolations à des peuples privés des lumieres de la religion, fut le principal motif des encouragemens qu'Isabelle donna à l'expédition de Colomb. Après la découverte, elle s'occupa de l'exécution de ses pieux desseins & montra le plus grand zele non-seulement pour faire instruire les Indiens, mais encore pour assurer un traitement doux à cette race d'hommes paisibles devenus ses sujets (1). Ses successeurs adopterent les mêmes idées, & mes lecteurs les ont vus en plusieurs occasions employer toute leur autorité pour protéger les Américains contre l'oppression des Espagnols. Ils firent à ce sujet de nombreux réglemens conçus avec sagesse & dictés par l'humanité. Quand leurs possessions dans le nouveau monde devinrent assez étendues pour leur faire craindre de ne pouvoir y maintenir leur autorité, l'esprit de leur loix fut aussi doux qu'il l'avoit été lorsqu'ils ne possédoient que les isles. Leur sollicitude pour protéger les Indiens semble même s'être augmentée à mesure que leurs conquêtes se sont étendues : elle alla jusqu'à

(1) Voyez la NOTE LXX.

leur faire promulguer & maintenir des loix qui exciterent une révolte dangereuse dans une de leurs colonies & répandirent le mécontentement dans les autres. Mais l'avidité des particuliers étoit trop violente pour pouvoir être contenue par le pouvoir des loix. Des aventuriers audacieux & tourmentés du desir de s'enrichir promptement, placés à une si grande distance du centre de l'autorité, peu accoutumés à la subordination même dans le service militaire, & encore moins au respect pour l'autorité civile toujours foible dans une colonie naissante, méprisoient ou éludoient tous les réglemens par lesquels on vouloit réprimer leurs exactions & leur tyrannie. Le gouvernement Espagnol donnoit sans cesse de nouveaux édits pour empêcher l'oppression des Indiens. Les Colons comptant sur l'impunité à une si grande distance continuoient de les traiter comme esclaves. Les gouverneurs eux-mêmes & les autres officiers employés dans les colonies, souvent aussi avides & aussi indigens que les aventuriers auxquels ils commandoient, trop disposés à adopter les idées fausses que les conquérans avoient prises des Indiens, encoura-

Liv. VIII.

geoient ou toléroient l'oppreſſion au lieu de l'arrêter. Il ne faut donc pas imputer la déſolation du nouveau monde à une faute de la cour d'Eſpagne, ni la conſidérer comme un effet de ſa politique. Ce fut uniquement l'ouvrage des conquérans & des premiers Colons Eſpagnols qui, par des meſures auſſi imprudentes qu'injuſtes, ont empêché les effets ſalutaires des loix du ſouverain & deshonoré leur patrie aux yeux de la poſtérité.

Ni celui de la religion,

C'eſt avec plus d'injuſtice encore que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'eſprit d'intolérance de la religion romaine la deſtruction des Américains, & ont accuſé les eccléſiaſtiques Eſpagnols d'avoir excité leurs compatriotes à maſſacrer ces peuples innocens comme des idolâtres & des ennemis de Dieu. Les premiers miſſionnaires de l'Amérique, quoique ſimples & ſans lettres, étoient des hommes pieux. Ils épouſerent de bonne heure la cauſe des Indiens & défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforçoient de le noircir les conquérans qui le repréſentoient comme incapable de ſe former jamais à la vie ſociale & de comprendre les principes de la religion &

Liv. VIII.

comme une espece imparfaite d'hommes que la nature avoit marqués du sceau de la servitude. Ce que j'ai dit du zele constant des missionnaires Espagnols pour la défense & la protection du troupeau commis à leurs soins, les montre sous un point de vue digne de leurs fonctions. Ils furent des ministres de paix pour les Indiens & s'efforcerent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C'est à leur puissante médiation que les Américains dûrent tous les réglemens qni tendoient à adoucir la rigueur de leur sort. Les Indiens regardent encore les Ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, dans les établissemens Espagnols, comme leurs défenseurs naturels, & c'est à eux qu'ils ont recours pour repousser les exactions & les violences auxquelles ils sont trop souvent exposés (1).

Population actuelle de l'Amérique.

Mais nonobstant la dépopulation rapide de l'Amérique, il reste encore un nombre considérable des naturels, tant au Mexique qu'au Pérou, particulierement dans les parties qui n'ont pas été exposées à la premiere furie des armes espagnoles ou déso-

(1) Voyez la NOTE LXXI.

Liv. VIII.

lées par les premieres tentatives de leur industrie, plus funestes encore que la guerre. Dans les provinces de Guatimala, de Chiapa, de Nicaragua & dans les autres belles contrées qui s'étendent le long de la mer du sud, la race des Indiens est encore très-nombreuse. En quelques endroits ils ont des établissemens assez considérables pour mériter le nom de villes (1). Dans les trois audiences qui partagent la nouvelle Espagne, il y a au moins deux millions d'Indiens, foible reste à la vérité de son ancienne population, mais qui forme encore un corps de nation plus nombreux que celui de tous les autres habitans de ce vaste pays (2). Au Pérou différens districts, particulierement dans le royaume de Quito, sont presqu'entierement occupés par les Indiens. Dans d'autres provinces les naturels sont mêlés avec les Espagnols, s'adonnent aux arts méchaniques & remplissent les états inférieurs de la société. Comme les habitans du Mexique & du Pérou étoient accoutumés à une résidence fixe & connoissoient quelques arts, il a fallu moins de violence pour les

(1) Voyez la NOTE LXXII.

(2) Voyez la NOTE LXXIII.

rapprocher un peu de la maniere de vivre des Européens. Mais par-tout où les Espagnols ont trouvé en s'établissant des tribus sauvages, leurs tentatives pour les civiliser & les réunir ont été sans succès & souvent funestes aux Indiens. Ceux-ci ne pouvant se soumettre à aucune contrainte & dédaignant le travail comme un caractere de servitude, abandonnoient leurs anciennes habitations & défendoient leur liberté dans des montagnes & des forêts inaccessibles à leurs oppresseurs, ou périssoient lorsqu'ils étoient réduits à un état qui contrarioit leurs idées & leurs habitudes. Dans les districts voisins de Carthagene, de Panama & de Buenos-Ayres, la dépopulation a été plus générale que dans les parties du Mexique & du Pérou dont les Espagnols se sont rendus plus absolument les maîtres.

Idée générale de l'administration des colonies espagnoles.

L'établissement des Espagnols dans le nouveau monde, quoique si funeste à ses anciens habitans, avoit été fait dans un tems où cette nation pouvoit le rendre très avantageux. Par l'union de tous les petits royaumes qui la partageoient l'Espagne étoit devenue un état puissant, ayant toutes les ressources nécessaires pour exécuter une

Liv. VIII.

si grande entrepise. Ses souverains avoient porté leur prérogative beaucoup au-delà des limites qui bornoient le pouvoir des monarques dans tout le reste de l'Europe. Ils ne trouvoient plus d'obstacles dans leur administration. Dans tout état d'une grande étendue, la forme du gouvernement doit être simple & l'autorité du souverain absolue, afin que ses résolutious puissent être prises avec célérité & s'exécuter dans tout l'empire sans rien perdre de leur force. Tel étoit le pouvoir des monarques Espagnols lorsqu'ils eurent à délibérer sur la maniere de gouverner ces provinces du nouveau monde, plus éloignées du centre de l'autorité qu'aucune de celles que des puissances Européennes eussent jamais soumises. Ils n'étoient gênés en aucune maniere par la constitution de leurs états d'Europe; ils étoient maîtres d'adopter tous les plans qu'ils jugeroient convenables & pouvoient fixer le gouvernement de ces nouvelles colonies par des édits qui étoient autant d'exercices de la prérogative royale la plus illimitée.

L'autorité royale s'en est occupée de très-bonne heure.

Une circonstance qui distingue les colonies des Espagnols en Amérique de celles des autres nations Européennes, c'est que le gou-

vernement s'eſt occupé de très-bonne heure de leur adminiſtration. Lorſque les Portugais, les François & les Anglois ont pris poſſeſſion des régions qu'ils occupent aujourd'hui en Amérique, les avantages qu'ils eſpéroient en tirer étoient ſi éloignés & ſi incertains qu'on laiſſa les premiers aventuriers & les premiers Colons lutter preſque ſans aucun ſecours de la Métropole, contre toutes les difficultés qui traverſent la formation d'une colonie dans ſa naiſſance. Mair l'or & l'argent, les premieres productions des établiſſemens Eſpagnols au nouveau monde, ſéduiſirent les ſouverains & attirerent promptement leur attention. Après avoir foiblement contribué à la découverte & très-peu à la conquête du nouveau monde, ils y exercerent ſur le champ la fonction de légiſlateurs; & ayant acquis cette eſpece de domaine, inconnu juſques-là permi les nations, ils l'exercerent d'après un ſyſtême dont l'hiſtoire ne nous fournit aucun autre exemple.

Leurs bâtimens.

La maxime fondamentale de la juriſprudence eſpagnole ſur l'Amérique eſt que tous les domaines conquis appartiennent à la couronne & non à l'état ou à la nation. La bulle d'Alexandre VI, qui eſt comme la grande chartre ſur laquelle l'Eſpagne fonde

Toute autorité & toute propriété territoriale appartient à la couronne.

Liv. VIII. ses droits, a donné en pur don à Isabelle & Ferdinand toutes les contrées qui ont été ou seront découvertes. Ces princes & leurs successeurs se sont regardés constamment comme propriétaires absolus de toutes les terres conquises par leurs sujets dans le nouveau monde. Toute possession n'est qu'une concession de leur part & retourne à eux. Les chefs des différentes expéditions, les gouverneurs de différentes colonies, les officiers de justice & les ministres de la religion étoient tous nommés par le souverain & amovibles à sa volonté. Le peuple n'avoit aucun privilege indépendant de la couronne & qui pût servir de barriere au despotisme. Il est vrai que lorsque les villes furent bâties & formées en corporation, les citoyens y eurent le droit d'élire leurs magistrats & d'être gouvernés par les loix de la communauté. Dans les états mêmes les plus despotiques cette foible étincelle de liberté n'est pas encore éteinte; mais dans les villes d'Amérique la législation est purement municipale & se borne aux objets de police & de commerce intérieur. Dans tout ce qui regarde l'administration générale & l'intérêt public, la volonté du souverain

fait loi. Il n'y a point de pouvoir politique dérivé du peuple ; toute l'autorité est concentrée dans la couronne & dans les officiers nommés par le roi.

Tous les nouveaux domaines de l'Espagne sont soumis à deux vice-rois.

Lorsque les conquêtes de l'Espagne en Amérique furent terminées, les rois d'Espagne, en formant un plan d'administration pour leurs nouveaux domaines, les diviserent en deux immenses gouvernemens, la vice-royauté de la nouvelle Espagne & celle du Pérou. La premiere s'étend sur toutes les provinces de l'Amérique septentrionale, appartenantes à l'Espagne ; la seconde sur toutes ses possessions dans l'Amérique méridionale. Cette disposition qui dès le commencement avoit de grands inconvéniens, en a entraîné de bien plus considérables lorsque la population & l'industrie des provinces éloignées de chaque vice-royauté ont fait des progrès. Le peuple de ces provinces, trop éloigné de la residence des vice-rois, s'est plaint de ne pouvoir communiquer avec eux à une si grande distance. D'un autre côté l'autorité des vice-rois a dû être nécessairement foible & incertaine dans son action, sur des pays si loin de leurs yeux. On a cru trouver un remede à ce mal en

Liv. VIII.

établissant dans ce siecle-ci à Santafé de Bogota, capitale du nouveau royaume de Grenade, une troisieme vice-royauté dont la jurisdiction s'étend sur tout le royaume de Tierra-Firme & la province de Quito (1).

Leurs pouvoirs.

Non-seulement ces vice-rois représentent la personne du souverain, mais ils jouissent encore de toutes les prérogatives de la couronne dans toute leur étendue, chacun dans les limites de son gouvernement. Comme le roi, ils exercent l'autorité suprême dans le civil, le militaire & le criminel. Ils peuvent présider à tous les Tribunaux ; ils ont seuls le droit de nommer à beaucoup d'emplois importans, & le privilege de faire remplir par intérim ceux qui sont à la nomination du souverain, jusqu'à ce que le successeur nommé par le roi arrive. La pompe extérieure qui les accompagne est proportionnée à leur dignité & à l'étendue de leur pouvoir. Leur cour est formée sur le modele de celle de Madrid. Des gardes à pied & à cheval, une maison nombreuse & la plus grande magnificence leur donnent plutôt l'air de souverains que de gouverneurs exerçant une autorité déléguée (2).

(1) Ulloa, *voy. I*, 23, 255.

(2) Ulloa, *Voy. I.* 432. Gage, 61.

Liv. VIII. Tribunaux appelés audiences.

Mais comme le vice-roi ne peut exercer en personne les fonctions de magistrat suprême dans toutes les parties d'une jurisdiction si étendue, il est aidé dans son administration par des officiers & des tribunaux semblables à ceux d'Espagne. La conduite des affaires civiles dans les provinces est confiée à des magistrats de différens ordres & de différentes dénominations, dont quelques-uns sont nommés par le roi & d'autres par le vice-roi ; mais tous reçoivent les ordres du vice-roi & sont soumis à sa jurisdiction. L'administration de la justice appartient à des Tribunaux connus sous le nom d'audiences & formés sur le modele de la chancellerie d'Espagne : ils sont au nombre de onze & rendent la justice au même nombre de districts sous lesquels les possessions des Espagnols en Amérique sont divisées. (1). Le nombre des juges est plus ou moins grand dans chacun, en proportion de l'étendue & de l'importance de leurs jurisdictions. La place de juge dans une cour d'audience est aussi honorable que lucrative, & remplie communément par des personnes de mérite

(1) Voyez la NOTE LXXIV.

Liv. VIII.

& de talent qui font respecter le tribunal. Ils connoissent des causes tant civiles que criminelles; mais ces deux genres d'affaires sont partagés entre les juges. Quoique ce ne soit que dans les gouvernemens les plus despotiques que le souverain exerce en personne & sans autre regle que sa volonté, la redoutable prérogative de rendre la justice à ses sujets & d'absoudre ou de condamner d'après ses volontés devenues autant de loix; quoique dans toutes les monarchies d'Europe la fonction de juge soit confiée à des magistrats dont les décisions sont réglées par des loix connues & des formes établies, les vice-rois Espagnols ont souvent tenté de s'asseoir sur les tribunaux de la justice; & leur distance de la Métropole leur donnant de la hardiesse ils ont quelquefois aspiré à un pouvoir que leur maître n'a pas osé s'attribuer. Pour arrêter une entreprise dont le succès auroit banni la justice & la sûreté des colonies espagnoles, en soumettant la vie & la propriété des citoyens à la volonté d'un seul homme, lès rois d'Espagne ont fait un grand nombre de loix qui défendent dans les termes les plus exprès aux vice-rois de se mêler des affaires pendan-

Leur jurisdiction.

tes aux audiences, & de donner leur avis ou leur voix ſur aucun point conteſté par devant ces tribunaux (1). Les cas particuliers qui tiennent à quelque queſtion générale de droit civil & même les réglemens portés par le vice roi doivent être ſoumis à la réviſion de la cour d'audience, qui peut être en cela regardée comme un pouvoir intermédiaire placé entre le vice-roi & le peuple, & comme une barriere à l'accroiſſement illégal de ſa juriſdiction. Mais comme toute oppoſition même légale à l'autorité d'un magiſtrat qui repréſente le ſouverain & qui tient ſon pouvoir de lui, eſt peu d'accord avec l'esprit de la politique Eſpagnole, les réſerves ſous leſquelles ce pouvoir eſt accordé aux cours d'audience ſont remarquables. Elles peuvent faire des remontrances au vice.roi, mais dans le cas où il y auroit oppoſition directe entre leur opinion & la volonté du vice-roi, celle-ci doit être miſe à exécution & il ne reſte à l'audience que le droit de mettre la matiere ſous les yeux du roi & du conſeil des Indes (2). Ce ſeul privilege

(1) *Recop. lib. II*, tit. 15, *l.* 35, 38. 44, *lib. III*, tit. 3, *l.* 36, 37.

(2) Solorz, *de jure ind. lil. IV*, *c.* 3, no. 40, 41.

Liv. VIII.

de faire des remontrances & de donner des conseils à un homme à qui tout le reste de la nation doit obéir en silence, donne une grande dignité aux cours des audiences, ainsi qu'un autre droit dont elles jouissent. A la mort du vice-roi, lorsqu'il n'y a aucune provision donnée à son successeur par le roi, le pouvoir souverain passe à la cour d'audience résidente dans la capitale de la vice-royauté; & le plus ancien des magistrats, assisté de ses collegues tant que dure la vacance, exerce toutes les fonctions du vice-roi (1). Dans les matieres soumises à la connoissance des audiences, comme cours de justice ordinaires, leurs sentences sont définitives dans toute contestation concernant une propriété de la valeur de moins de six mille pezos. Mais quand l'objet du procès excede cette somme, leur décision est soumise à révision & portée par appel au conseil des Indes (1).

Conseil des Indes.

A ce conseil, un des plus considérables de la monarchie pour la dignité & le pou-

Recop. *lib. II*, tit. 15, *l.* 36, *lib. III*, tit. 3, *lib. V*, tit. 4, *l.* 1.

(1) *Recop. lib. II*, tit. 15, *lib.* 57, *&c.*

(2) *Recop. lib. V*, *tit.* 13, *l.* 1. *&c.*

voir, eſt attribuée l'adminiſtration ſuprême de tous les domaines Eſpagnols en Amérique. Il fut établi par Ferdinand en 1511 & reçut une forme plus parfaite de Charles-Quint en 1524. Sa juriſdiction embraſſe les affaires eccléſiaſtiques, civiles & militaires & le commerce. C'eſt de là qu'émanent toutes les loix relatives au gouvernement & à la police des colonies, qui doivent être approuvées des deux tiers des membres avant d'être publiées au nom du roi. Il confere tous les offices dont la nomination eſt réſervée à la couronne. Toute perſonne employée en Amérique, depuis le vice-roi jusqu'au dernier des officiers, eſt ſoumiſe à ſon autorité. Il examine la conduite, récompenſe les ſervices & punit les malverſations (1). On met ſous ſes yeux tous les avis & tous les mémoires publics ou ſecrets envoyés de l'Amérique, ainſi que tous les plans d'adminiſtration, de police & de commerce propoſés pour les colonies. Depuis le premier établiſſement de ce conſeil, l'objet conſtant des rois catholiques a été de maintenir ſon autorité & de lui donner de tems à au-

Liv. VIII.

Son pouvoir.

(1) *Recop. lib. II, tit. 2, l. 1. &c.*

Liv. VIII.

tre de nouvelles prérogatives qui puſſent le rendre plus impoſant & plus redoutable à tous leurs ſujets du nouveau monde. On peut attribuer en grande partie aux ſages réglemens & à la vigilance de ce tribunal reſpectable ce qui reſte de vertu & d'ordre public dans un pays où tant de circonſtances conſpirent à amener le déſordre & la corruption (1).

Chambre de commerce.

Comme le roi eſt ſuppoſé préſent au conſeil des Indes, ce tribunal ſe tient toujours au lieu où la cour fait ſa réſidence. Il falloit un autre tribunal pour régler les affaires de commerce qui demandent l'inſpection immédiate des ſupérieurs. On l'a établi dès l'année 1501 à Séville, dont le port étoit alors le ſeul qui commerçât avec le nouveau monde. On l'appelle *Caſa de la Contratacion*. Il eſt en même-tems bureau de commerce & cour de juſtice. Dans la premiere de ces qualités il prend connoiſſance de tout ce qui eſt relatif au commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique; il fixe les marchandiſes qui doivent être importées dans les colonies & a l'inſpection ſur celles que l'Eſpagne reçoit en retour. Il décide du dé-

Ses fonctions.

(1) Solorz, *de jure ind. lib. IV. l. 2, &c.* 12.

départ des flottes, du fret & de la grandeur des bâtimens, de leur équipement & de leur destination. Comme cour de judicature, il juge toutes les affaires tant civiles & de commerce que criminelles, qui ont lieu en conséquence des intérêts de commerce de l'Amérique. Dans l'un & l'autre genre on ne peut appeler de ses décisions qu'au conseil des Indes (1).

Telle est l'esquisse du système de gouvernement adopté par l'Espagne pour ses colonies de l'Amérique. L'énumération des tribunaux subordonnés pour l'administration de la justice, pour la perception du revenu public & pour le maintien de la police intérieure, la description de leurs différentes fonctions & la recherche de la méthode qu'ils suivent & de l'effet qu'ils produisent nous jetteroient dans des détails trop minutieux & trop peu intéressans.

Le premier objet du gouvernement Espagnol est d'exclure toutes les autres nations du commerce avec l'Amérique Espagnole

Le premier objet des rois d'Espagne a été d'assurer à la métropole exclusivement les productions de leurs colonies par une prohibition absolue de commerce avec les nations étrangeres. Après avoir conquis

(1) *Recop. lib. X, tit. 1. Veitia,* Note *de la contra-cation.*

Liv. VIII. l'Amérique, connoiſſant la foibleſſe de leurs établiſſemens naiſſans & inſtruits de la difficulté d'établir & de ſoutenir leur domination ſur des régions d'une ſi vaſte étendue & ſur tant de nations qui cherchoient à ſecouer leur joug, ils craignirent ſur-tout l'abord des étrangers; ils chercherent à ſe dérober à leurs regards & employerent tous leurs ſoins à les éloigner de leurs côtes. Cet eſprit de jalouſie & d'excluſion, peut-être naturel & néceſſaire au commencement de l'établiſſement, augmenta chez les Eſpagnols à meſure que leurs poſſeſſions s'étendirent & qu'ils en connurent mieux l'importance. Ils furent conduits par-là à former leurs colonies ſur un plan différent de tout ce que l'hiſtoire nous préſente. L'ancien monde a eu ſes colonies; mais elles étoient ſeulement de deux eſpeces. Les unes étoient les ſuites d'une émigration qui débarroiſſoit l'état d'un ſuperflu de population lorſque les habitans étoient trop nombreux pour le territoire qu'ils occupoient; les autres étoient des détachemens militaires, des eſpeces de garniſon ſervant à maintenir dans l'obéiſſance les pays conquis. Les colonies fondées par quelques républiques Grecques & les eſſains de barba-

res ſortis du nord pour s'établir dans les différentes parties de l'Europe, étoient des colonies de la premiere eſpece; les colonies Romaines étoient de la ſeconde. Dans les premieres, l'union avec la métropole ceſſoit promptement & elles devenoient bientôt des états indépendans. Dans les colonies Romaines, comme la ſéparation n'étoit pas ſi complette, la dépendance continuoit. Les rois d'Eſpagne chercherent à réunir dans les leurs ce que ces deux eſpeces de colonies avoient de particulier. En les plaçant à une ſi grande diſtance de la métropole, en établiſſant dans chacune une forme de police & d'adminiſtration intérieure ſous des gouverneurs différens & des loix particulieres, ils les ſéparerent de la mere patrie. En retenant dans leurs mains le droit de donner les loix, celui d'impoſer les taxes & de nommer aux principaux emplois tant dans le civil que dans le militaire, ils s'aſſurerent de leur dépendance. Heureuſement pour l'Eſpagne la ſituation de ſes colonies rendit praticable cette nouvelle idée. Preſque tous les pays dont elle s'eſt rendue maîtreſſe ſont placés entre les tropiques. Les productions de cette grande partie du globe ſont différentes de celles de l'Europe, même dans les

Liv. VIII.

provinces les plus méridionales de notre continent. L'induſtrie de ceux qui s'établiſſent dans un pays, ſuit naturellement les qualités du climat & du ſol. Quand les Eſpagnols prirent poſſeſſion de leurs domaines d'Amérique, les métaux précieux furent le ſeul objet qui attira leur attention. Lors même qu'ils commencerent à ſuivre un meilleur plan, ils s'occuperent preſqu'uniquement des productious particulieres au ſol & au climat, qui par leur rareté & leur valeur pouvoient être recherchées davantage de la métropole. Séduits par l'eſpoir de s'enrichir promptement, ils dédaignerent de prodiguer leur induſtrie à des travaux moins lucratifs, mais beaucoup plus intéreſſans. Ils ſe mirent même dans l'impuiſſance de corriger cette premiere erreur; & pour ôter aux Colons tout moyen de devenir les rivaux de l'Eſpagne, ils défendirent dans les colonies, ſous des peines très-ſéveres (1), la culture du vin & de l'huile, ainſi que l'établiſſement de diverſes eſpeces de manufactures (2). Ils réſerverent à la métropole ſeule l'approviſionnement des colonies

(1) Ulloa, *Rétab. des manufactures, &c. p.* 206.

(2) Voyez la NOTE LXXV.

pour les objets de premiere néceſſité. Les draps, les meubles, les inſtrumens des arts, les objets de luxe & même une partie conſidérable des proviſions de bouche qui ſe conſomment en Amérique, y ſont portées d'Eſpagne. Pendant une grande partie du ſeizieme ſiecle, l'Eſpagne, en poſſeſſion d'un commerce étendu & de manufactures floriſſantes, put avec facilité ſatisfaire les beſoins de ſes colonies par ſon propre fonds. Elle recevoit en échange les produits des mines & quelques productions du ſol. Mais les importations & les exportations ſe faiſoient par des vaiſſeaux Eſpagnols. On ne permettoit à aucun navire Américain de porter des marchandiſes d'Amérique en Europe. Le commerce même d'une colonie avec une autre étoit prohibé ou limité par des gênes que la jalouſie faiſoit naître. Tout ce que fourniſſoit l'Amérique abordoit aux ports d'Eſpagne; tout ce qu'elle conſommoit en ſortoit. Aucun étranger ne pouvoit entrer dans les colonies ſans une permiſſion expreſſe du gouvernement; aucun vaiſſeau des nations étrangeres n'étoit reçu dans leurs ports. La confiſcation des biens meubles & la mort étoient les peines

Liv. VIII.

prononcées contre tout habitant qui oseroit commercer avec les étrangers (1). Ainsi les colonies étoient tenues dans un état d'enfance perpétuelle ; cette dépendance établie pour un intérêt de commerce, cette politique subtile dont l'Espagne a donné le premier exemple aux nations de l'Europe, ont conservé la domination de la métropole sur des colonies éloignées pendant deux siecles & demi.

Lenteur des progrès de la population de l'Amérique par l'Europe.

Telles sont les principales maximes d'après lesquelles les rois d'Espagne ont formé leurs nouveaux établissemens en Amérique. Mais ils n'ont pu réparer avec la même rapidité qu'ils avoient détruit ; & beaucoup d'obstacles ont retardé le succès des soins qu'ils se sont donnés pour remplir le vuide immense que leurs dévastations avoient causé. Dès que la fureur des découvertes & des conquêtes commença à s'amortir, les Espagnols ouvrirent les yeux sur des dangers & des maux qu'ils n'avoient pas apperçus ou qu'ils avoient négligé de prévenir. Les calamités sans nombre auxquelles étoient exposées des colonies naissantes, les maladies causées par l'insalubrité d'un climat fatal à

(1) *Recop. lib. IX, titre 27, l. 1, 4, 7, &c.*

la conſtitution des Européens, la difficulté d'établir la culture dans un pays couvert de forêts, le manque de bras dans quelques provinces, & dans toutes la lenteur avec laquelle l'induſtrie obtenoit la récompenſe de ſes peines, à moins que la découverte de quelque mine n'enrichît tout de ſuite l'heureux Colon, tous ces maux furent ſentis & exagérés. L'eſprit d'émigration des Eſpagnols, découragé par tant d'obſtacles, s'affoiblit bientôt de telle maniere que ſoixante ans après la découverte du nouveau monde, le nombre des Eſpagnols en Amérique ne paſſoit pas quinze mille (1).

Obſtacles à ſes progrès dans les loix relatives à la propriété.

La maniere dont la propriété étoit réglée dans les colonies Eſpagnoles, & les loix ſelon leſquelles elle ſe tranſmettoit, ſoit par ſucceſſion, ſoit par vente, étoient extrêmement contraires à la population. Pour faire faire à la population un progrès rapide dans une colonie naiſſante, il faut que les terres ſoient partagées en petites portions & que la propriété puiſſe en être tranſmiſe avec beaucoup de facilité (2). Mais l'avidité des conquérans du nouveau monde ne leur permit pas d'obſerver

(1) Voyez la NOTE LXXVI.

(2) D. Smith's *Inquiry*, *tome* 2 *p.* 166.

Liv. VIII. cette maxime. Comme ils avoient le pouvoir de satisfaire toute l'extravagance de leurs desirs, plusieurs s'emparerent de districts d'une vaste étendue & de provinces entieres qu'ils tinrent en commanderies. Ils obtinrent ensuite par degrés de les convertir en *majorats*, espece de fief connu dans la jurisprudence féodale d'Espagne (1), & qui ne peut être ni partagé ni aliéné. Une grande partie de la propriété territoriale, ainsi enlevée à la circulation en devenant un bien substitué, & passant du pere au fils sans avoir été améliorée, n'avoit qu'une bien petite valeur, soit pour le possesseur, soit pour la colonie. Dans ce que j'ai dit de la réduction du Pérou, on peut observer plusieurs exemples de possessions d'une étendue énorme, occupées par quelques-uns des conquérans (2). L'abus fut le même dans les autres parties de l'Amérique; car la valeur des terres étant estimée par le nombre des Indiens qui y étoient attachés & la population étant très-clair-semée en Amérique, il n'y avoit que des districts d'une étendue immense qui pussent fournir assez de travailleurs pour

(1) *Recop. lib. IV, tit. 3, l. 24.*

(2) Liv. 6.

pour exploiter avec avantage les mines. Ces erreurs capitales dans la diſtribution de la propriété ont entraîné des effets funeſtes dans toutes les parties de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles, & peuvent être conſidérées comme la grande cauſe qui a rendu les progrès de la population de ces pays beaucoup plus lents que dans les colonies mieux conſtituées (1).

Et dans la nature de leur gouvernement eccléſiaſtique.

A cet obſtacle il faut ajouter le nombre & l'étendue de leurs établiſſemens eccléſiaſtiques, dont les frais énormes ſupportés par les Colons ont nui infiniment à l'induſtrie & à la population. Le paiement des dîmes eſt une taxe peſante ſur l'induſtrie; & par-tout où la ſageſſe du magiſtrat civil ne met pas des bornes aux exactions qu'entraîne la perception de cet impôt, il devient intolérable & deſtructeur. Mais les légiſlateurs Eſpagnols loin de réprimer les prétentions du clergé, les laiſſerent, par un zele inconſidéré, s'étendre dans toute l'Amérique & devenir pour leurs colonies naiſſantes un fardeau, qui ſeroit très-peſant, même dans les ſociétés qui ont fait le plus de progrés. Dès 1501, les colonies furent ſoumiſes à la dîme ec-

(1) Voyez la NOTE LXXVII.

Liv. VIII.

cléſiaſtique pour les productions les plus néceſſaires, ſur leſquelles l'attention des premiers planteurs devoit naturellement ſe tourner (1). Les prétentions du clergé ne ſe bornerent pas même aux productions les plus ſimples du ſol. Le ſucre, l'indigo & la cochenille, fruits d'une culture plus difficile, furent déclarés ſujets à la dîme (2) & l'induſtrie du Colon fut taxée dans tous ſes travaux, depuis les plus groſſiers juſqu'aux plus compliqués. La ſuperſtition des Eſpagnols d'Amérique ajouta bientôt à la peſanteur de cette impoſition légale des contributions volontaires. Leur paſſion pour la pompe dans les cérémonies de la religion & leur reſpect exceſſif pour le clergé ſéculier & régulier ont procuré aux égliſes & aux monaſteres & détourné ainſi ſans utilité une grande portion de la richeſſe qui auroit contribué puiſſamment à la proſpérité des colonies en y entretenant un travail productif.

Differentes eſpeces d'habitans dans les colonies.

Malgré tous les obſtacles, qui retardoient ou arrêtoient la population dans l'Amérique Eſpagnole, le pays s'eſt trouvé ſi fertile & ſi ſéduiſant qu'elle s'y eſt inſenſiblement aug-

(1) *Recop. lib. I, tit.* 16, *l.* 2.

(2) *Ibid.*, *l.* 3 & 4.

mentée & que les colonies Espagnoles sont aujourd'hui remplies de citoyens de différens ordres. Les plus puissans & les plus considérés sont les Espagnols qui y arrivent d'Europe & qu'on appelle *Chapetones*. La cour d'Espagne jalouse de maintenir la dépendance des colonies ne confie les emplois de quelqu'importance qu'à des personnes envoyées d'Europe ; pour s'assurer davantage de leur fidélité elle exige de tous ceux qu'elle emploie la preuve qu'ils descendent d'une famille de *vieux chrétiens*, sans aucun mélange de race Juive ou Mahométane, & qui n'ait été flétrie par aucune censure de l'inquisition (1). Le gouvernement croit pouvoir confier sûrement l'autorité en des mains si pures & eux seuls sont chargés de presque tous les emplois publics depuis la vice-royauté jusqu'aux dernieres places. Toute personne qui, par sa naissance ou par une longue résidence en Amérique, peut être soupçonnée de quelque disposition contraire aux intérêts de la métropole est l'objet d'une défiance qui l'exclut presque de tout emploi (2). Une préférence si marquée de la

Liv. VIII.

Chapetones.

(1) Recop. *lib. IX*, *tit.* 26, *l.* 15, 16.

(2) Voyez la NOTE LXXVIII.

Liv. VIII. cour pour les *Chapetones* leur donne une telle prééminence en Amérique qu'ils regardent avec dédain toutes les autres classes de citoyens.

Créoles au second rang.

Les *Créoles* ou descendans des Européens établis en Amérique forment la seconde classe des citoyens dans les colonies Espagnoles : leur caractere & leur état ont mis les Chapetones à portée d'acquérir d'autres avantages presque aussi considérables que ceux qu'ils tiennent de la prédilection du gouvernement. Quoique quelques-uns des Créoles soient descendus des conquérans du nouveau monde ; quoique d'autres tirent leur origine des plus nobles familles d'Espagne ; quoique plusieurs d'entr'eux possedent de grandes richesses, l'influence d'un climat chaud, la jalousie ombrageuse du gouvernement & l'impuissance d'atteindre à ces distinctions qu'ambitionne toujours le cœur humain, abat tellement en eux toute vigueur & toute activité que la plus grande partie consument leur vie dans une molesse voluptueuse jointe à une superstition encore plus avilissante. La langueur & l'inaction où ils vivent les éloignent dans presque tous les endroits de l'Amérique, de toutes les opérations d'un

commerce actif & étendu. Le trafic intérieur dans chaque colonie, ainſi que le commerce avec les autres colonies & avec l'Eſpagne elle-même, ſont entre les mains des ſeuls Chapetones (1), qui ſont récompenſés de leur induſtrie par les richeſſes immenſes qu'ils accumulent, tandis que les Créoles plongés dans la pareſſe ſe contentent du revenu de leurs poſſeſſion. Liv. VIII.

Mutuelle jalouſie de ces deux ordres de citoyens.

Cette rivalité déclarée pour le pouvoir & la richeſſe a établi entre ces deux ordres de citoyens une haine violente & implacable; à la plus légere occaſion leur averſion mutuelle éclate, & ils ſe donnent réciproquement des noms auſſi injurieux que ceux que dictent les haines les plus invétérées de nation à nation (2). La cour d'Eſpagne par un rafinement de ſa politique défiante nourrit ces ſemences de diſcorde, & fomente cette jalouſie mutuelle qui non-ſeulement empêche les deux claſſes les plus puiſſantes de ſes citoyens du nouveau monde de ſe réunir contre la métropole, mais qui anime chaque parti à ſurveiller ſans ceſſe.

(1) Voyage de Ullòa, I, 27, 251, Voyage de Frezier, 227.

(2) Gage's *Survey*, *p*. 9, Frezier, 226.

Liv. VIII.

& à traverser avec le zele le plus vif toutes les démarches de l'autre.

Troisieme classe.

La troisieme classe des habitans des colonies Espagnoles est de race mêlée, provenant ou d'un Européen & d'une negresse ou d'un Européen & d'une Indienne. Les premiers sont appelés *Mulattoës*, Mulâtres les seconds *Metizos*, Métis. Comme la cour d'Espagne s'est occupée de bonne heure du soin de ne faire qu'une nation de ses nouveaux & de ses anciens sujets, elle a encouragé les mariages des Espagnols établis en Amérique avec les naturels du pays ; & dès les premiers tems de l'établissement il s'est fait plusieurs alliances de ce genre (1). C'est pourtant moins le desir de se conformer aux vues du gouvernement que la licence des mœurs qui a multiplié cette classe d'habitans, jusqu'à en faire une partie considérable de la population de tous les établissemens Espagnols. Les Espagnols distinguent par différens noms tous les degrés de cette filiation & toutes les nuances variées de l'espece depuis le noir de l'Afrique transplanté en Amérique & la couleur cui-

(1) Recepil *l. VI, tit.* 1 ; *l.* 2. Herrera *dec.* 1, *lib. VI*, *c.* 12 ; *dec.* 3, *lib. VII*, 12. 2.

vrée de l'Americain jusqu'à la blancheur de l'Européen. A la premiere génération les Métis ou Mulâtres sont traités comme Indiens ou comme Négres ; à la troisieme la couleur originaire & distinctive de l'Indien a déjà disparu, & à la cinquieme la teinte du noir est tellement effacée que l'habitant descendu de cette race mêlée ne peut plus être distingué de l'Européen & partage tous les privileges de celui-ci (1). C'est sur-tout cette classe d'habitans, dont la constitution est très-forte & très-vigoureuse, qui exerce tous les arts méchaniques & tous les emplois de la société qui demandent de l'activité, mais que les citoyens des classes supérieures dédaignent de remplir par paresse ou par orgueil (2).

Quatrieme ordre d'habitans (les Negres).

Les Negres tiennent la quatrieme place parmi les habitans des colonies Espagnoles. Nous parlerons ailleurs plus au long de l'introduction de cette malheureuse partie de l'espece humaine dans le continent de l'Amérique, des travaux auxquels ils sont employés & des traitemens qu'ils y essuient.

(1) Voyage de Ulloa 8, *p.* 27.

(1) *Ibid. p.* 29. *Voy.* Bouguer, *p.* 104. *Melendés, Tesores, Verdaderos*, 1, 354.

Liv. VIII.

Nous n'en faisons mention ici que pour faire remarquer une singularité dans leur état sous la domination Espagnole. Dans la plus grande partie des établissemens, particulierement dans la nouvelle Espagne, les Negres sont employés aux services domestiques. Ils forment la plus grande partie du luxe des riches & sont chéris & caressés de leurs maîtres, aux plaisirs & à la vanité desquels ils sont utiles. Leurs habillemens sont presqu'aussi riches que ceux de leurs maîtres; ils en copient les manieres & en prennent toutes les passions (1). Enorgueillis par cette distinction ils ont pris avec les Indiens un tel ton de supériorité & les traitent avec tant d'insolence & de mépris que l'antipathie entre les deux races est devenue implacable. Au Pérou même, où les Negres sont en plus grand nombre & sont employés aux travaux des campagnes comme au service domestique, ils conservent le même ascendant sur les Américains naturels & la haine des deux nations subsiste avec la même violence. Les loix fomentent à dessein cette aversion, qui n'a pas été d'abord l'ouvrage de la politique, & les plus rigoureuses dé-

(1) Gag. p. 56. Voy. de Ulloa, I, 451.

fenses s'opposent à toute communication qui pourroit former quelque union entre les deux races. Par cette politique artificieuse les Espagnols tirent une partie de leur force de ce qui fait la foiblesse des colonies des autres nations, ils ont su se donner pour associés & pour défenseurs les mêmes hommes qui sont ailleurs des objets de jalousie & de crainte (1).

Indiens formant le dernier ordre des citoyens.

Les Indiens forment la derniere classe & sont les habitans les plus opprimés d'un pays qui appartenoit à leurs ancêtres. J'ai déjà fait observer à mes lecteurs la conduite des Espagnols dans la maniere dont ils ont traité ce malheureux peuple, & j'ai rapporté les principaux réglemens faits dès les commencemens de la conquête sur cet objet important de l'administration de leurs nouveaux domaines; mais à compter de l'époque où j'ai conduit l'histoire de l'Amérique jusqu'au moment présent, les connoissances & l'expérience acquises pendant deux siecles ont mis la cour d'Espagne en état de faire des changemens avantageux dans cette partie de son plan d'administration américaine, & j'ai

(1) Recopil. *lib. VII*, *tit.* 5, 1, 7. Herrera, *decad.* 8, *lib. VII*, *c.* 12. Fresier, 244.

Liv. VIII.

cru qu'une vue générale & rapide de la condition actuelle des Indiens pouvoit être curieuse & intéressante.

Leur état actuel.

Charles V, par la célebre ordonnance de 1542, dont nous avons fait si souvent mention, avoit enfin anéanti les prétentions exorbitantes des conquérans du nouveau monde, qui en regardoient les habitans comme des esclaves dont le travail leur appartenoit en propriété. Depuis cette époque les Indiens ont été réputés libres & autorisés à revendiquer les privileges de sujets de la couronne. Lorsqu'ils furent admis au rang de citoyens, on jugea qu'il étoit juste de les faire contribuer aux dépenses communes de la société dont ils devenoient membres. Mais comme on ne pouvoit attendre aucun produit considérable des travaux volontaires de ce peuple, étranger à toute industrie réguliere, & détestant le travail, la cour d'Espagne crut nécessaire de fixer par des réglemens la valeur de la taxe qu'on pouvoit exiger d'eux. Dans cette vue on a imposé sur tout Indien mâle, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante, une taxe annuelle & l'on a déterminé en même-tems d'une maniere fixe la nature

Taxe qu'ils paient.

& l'étendue des ſervices qu'ils doivent rendre. Ce tribut varie dans les différentes provinces ; mais à prendre ce qu'on paie dans la nouvelle Eſpagne comme le taux moyen, la taxe eſt d'environ quatre livres ſeize ſols par tête, ſomme modique dans des pays où le prix de l'argent eſt extrêmement bas (1). Le droit de lever l'impôt appartient à différentes perſonnes. Tout Indien en Amérique eſt ou vaſſal immédiat de la couronne, ou dépendant de quelqu'autre vaſſal à qui le diſtrict dans lequel il demeure a été accordé pour un tems limité ſous la dénomination *d'Encomienda*. Les premiers paient environ les trois quarts de la taxe au fiſc; les autres paient cette même partie du tribut au vaſſal immédiat dont ils ſont les tenanciers. Après la conquête de l'Amérique les conquérans ſe partagerent la plus grande partie des terres & n'en laiſſerent que très-peu à la couronne. Comme les premieres conceſſions n'avoient été faites qu'à deux générations ſeulement (2) &

(1) Voyez la NOTE LXXIX. Recop. *lib. VI*, *tit.* 5, *l.* 42. Hackluyt, *vol. III*, *p.* 461.

(2) Recopil. *lib. VI*. *tit.* 1, *l.* 48. Solorz, *de ind. jure*, *lib. II*, *c.* 16.

qu'elles revenoient en propriété à la couronne après ce tems expiré, le souverain pouvoit ou répandre ses faveurs sur de nouveaux propriétaires en leur accordant ces possessions vacantes, ou augmenter ses revenus en se les réservant à lui-même (1). Les rois d'Espagne ont pris le plus souvent ce dernier parti & le nombre d'Indiens dépendans immédiatement de la couronne est aujourd'hui beaucoup plus grand que dans le siecle qui a suivi la conquête, & cette branche des revenus du roi continue de s'accroître.

Services qu'on en exige.

Le bénéfice provenant des services des Indiens appartient à la couronne ou à celui qui possede l'*encomienda*, de la même maniere & selon la même regle que nous venons de voir observée dans le paiement du tribut. Ces services quoiqu'exigibles en vertu de la loi sont très-différens des travaux serviles imposés originairement aux Indiens. L'espéce d'ouvrage qu'on exige d'eux est fixée, & ils perçoivent le salaire dû à leurs travaux. Ils sont de deux sortes; les uns sont appliqués à la confection des ouvrages publics dont la société ne peut se passer sans de-

(1) Voyez la NOTE LXXX.

grands inconvéniens, les autres à l'exploitation des mines d'où les colonies Espagnoles tirent leur plus grande importance & leur plus grande utilité. Le premier genre de travaux qu'on exige d'eux comprend la culture du maïs & des autres grains de premiere nécessité, la garde des bestiaux, la construction des édifices publics, des ponts & des grands chemins (1); mais on ne peut pas les forcer de travailler à la culture des vignes, des oliviers, des cannes de sucre & des autres productions qui sont des objets de luxe ou de commerce (2). Les travaux du second genre consistent à tirer les minéraux des entrailles de la terre & à les purifier par tous les procédés de l'art, travaux aussi pénibles que mal-sains (3).

Maniere dont ces services sont réglés.

La maniere dont ces deux sortes de services sont exigés des Indiens est également réglée par des loix qui ont pour but de les rendre moins onéreux à ceux qui y sont soumis. On les appelle alternativement au tra-

(1) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 13, *l.* 19. Solorz, *de ind. jure II*, *lib. I*, *c.* 6, 7, 9.

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 13, *l.* 8. Solorz, *lib. I*, *c.* 7, n°. 41, *&c.*

(3) Voyez la NOTE LXXXI.

Liv. VIII. tail par divisions, qu'on appelle *mitas*, & aucun d'eux ne peut être forcé de travailler qu'à son tour. Au Pérou, le nombre de travailleurs désignés ne passe pas la septieme partie des habitans dans chaque district (1). Dans la nouvelle Espagne où les Indiens sont en plus grand nombre, sur cent Indiens on ne prend que quatre travailleurs (2). Je n'ai pas pu savoir combien de tems chaque Indien employé à la culture est obligé de travailler (3); mais au Pérou chaque *mita* ou division passe six mois aux mines, & tant que dure ce travail chaque Indien ne reçoit pas moins de quarante-huit sols par jour, & il en est qui gagnent le double de cette somme (4). Aucun Indien, résidant à plus de trente milles d'une mine, ne peut être compris dans la division destinée à l'exploiter (5), & on n'expose point les habitans des plaines à une destruction certaine en les forçant de passer des pays chauds aux froides régions des montagnes où les minéraux abondent (6).

(1) Recopil. *lib. VI. tit.* 12, *l.* 3.

(2) *Ibid. l.* 22.

(3) Voyez la NOTE LXXXII.

(4) Ulloa, *Entreten.* 265, 266.

(5) Recopil. *lib. VI, tit.* 12, *l.* 3.

(6) *Ibid*, *l.* 29, & *lib.* 1, *l.* 13. Voyez la NOTE LXXXIII.

Liv. VIII.

Comment ils sont gouvernés.

Les Indiens qui vivent dans les villes principales sont absolument soumis aux loix & aux magistrats Espagnols; mais dans leurs villages ils sont gouvernés par des Caciques, dont quelques-uns sont les descendans de leurs anciens seigneurs & d'autres sont nommés par le vice roi. Ces Caciques reglent les petites affaires du peuple de leurs districts selon les maximes de leurs ancêtres que la tradition a conservées. C'est une consolation pour les Indiens que d'obéir à une autorité placée dans les mains de leurs compatriotes; & le pouvoir de ces magistrats Indiens est si peu redoutable à leurs nouveaux maîtres qu'on le laisse souvent passer du pere au fils comme un héritage (1). Pour sauver cette classe d'hommes de l'oppression à laquelle elle est si fort exposée, la cour d'Espagne a établi dans chaque district un officier sous le titre de protecteur des Indiens. Ses fonctions sont, comme son nom le porte, de comparoître dans les tribunaux pour les défendre, & de les protéger contre les usurpations & les violences de ses compatriotes (2).

(1) Solorz, *de jure ind. lib.* 1, *c.* 26. Recopil. *lib. VI*, *tit.* 6.

(2) Solorz, *lib. I*, *c.* 27, *p.* 201. Recopil. *lib. VI*, *tit.* 7.

Liv. VIII. On prend ſur la quatrieme partie du tribut annuel des Indiens, une portion pour les Caciques & les protecteurs, & une autre pour l'entretien du clergé employé à leur inſtruction (2). Une autre portion eſt employée à ſecourir les Indiens indigens, à payer leur tribut dans les années de diſette, ou à ſoulager les diſtricts affligés de quelque calamité extraordinaire (3). On a auſſi réglé qu'il ſeroit fondé des hopitaux pour les Indiens dans tous les nouveaux établiſſemens (4), & il s'en eſt élevé en effet à Lima, à Cuſco & à Mexico où les pauvres & les malades ſont traités avec beaucoup d'humanité (5).

Telle eſt l'eſquiſſe du gouvernement ſous lequel vivent aujourd'hui les Indiens dans les pays de l'Amérique ſoumis à l'Eſpagne. On n'y apperçoit point de traces de ce ſyſtême cruel de deſtruction qu'on a attribué à cette puiſſance. En accordant que la néceſſité d'aſſurer la ſubſiſtance des colonies & les

(2) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 5. *l.* 30, *tit.* 16, *l.* 12-15.
(3) Recopil. *lib. VI*, *tit.* 4, *l.* 13.
(4) Recopil. *lib. I*, *tit.* 4, *l.* 1, *&c.*
(5) Voyage de Ulloa I, 4, 29-509. Churchil IV, 496.

les produits avantageux des mines autorise les Espagnols à exiger des travaux des Indiens ; on doit convenir que les mesures prises pour régler & récompenser ces travaux sont sages & bien entendues. Ils n'y a point de code de loix où se montrent une plus grande sollicitude & des précautions plus multipliées pour la conservation, la sûreté & le bonheur du peuple, que dans les loix Espagnoles pour le gouvernement des Indes. Mais ces réglemens modernes, ainsi que les premiers, ont été souvent des remedes trop foibles contre les maux qu'on vouloit prévenir. Lorsque les mêmes causes agissent, elles entraînent toujours les mêmes effets. La distance immense qui sépare le pouvoir qui porte la loi & celui qui est chargé de l'exécution, lui ôte toute sa force, même sous le gouvernement le plus absolu. La crainte d'un supérieur, trop éloigné pour appercevoir bien toutes les fautes & pour les punir avec prompitude, s'affoiblit insensiblement. Malgré les loix nombreuses du souverain, les Indiens souffrent encore souvent de l'avidité des particuliers & des exactions des magistrats qui devroient les protéger. On leur impose des tâches excessives, on pro-

Liv. VIII.

longe la durée de leurs travaux & ils gémissent sous l'oppression, partage ordinaire d'un peuple qui est dans la dépendance (1). Selon quelques instructions sur lesquelles je puis compter, l'oppression est plus forte au Pérou que dans aucune autre colonie; cependant elle n'est pas générale. A en croire les relations, même des auteurs les plus disposés à exagérer l'état malheureux des Indiens, ils jouissent dans plusieurs provinces de l'aisance & de l'abondance. Possesseurs de fermes considérables, maîtres de troupeaux nombreux, & riches d'ailleurs de la connoissance qu'ils ont acquise des arts de l'Europe, ils peuvent non-seulement se procurer les nécessités mais encore les superfluités de la vie (1).

Constitution ecclésiastique des colonies.

Après avoir expliqué la forme du gouvernement civil dans les colonies Espagnoles, & l'état des différentes classes de personnes qui y sont soumises, il est intéressant de considérer les particularités de leur constitution ecclésiastique. Malgré la vénération superstitieuse des Espagnols pour le saint-siege, la politique active & jalouse de Ferdinand

La jurisdiction du pape restreinte.

(1) Voyez la NOTE LXXXIV.

(1) *Gage's Survey, p.* 85, 90, 104, 119, *&c.*

l'engagea bientôt à prendre des précautions contre l'extenſion de l'autorité du pape en Amérique. Dans cette vue il ſollicita auprès d'Alexandre VI la conceſſion des dîmes dans tous les pays nouvellement découverts (1), & il l'obtint à condition qu'il feroit travailler à inſtruire les naturels dans la religion. Bientôt après, Jules II lui conféra le droit de patronage & la diſpoſition abſolue de tous les bénéfices eccléſiaſtiques dans cette partie du nouveau monde (2). Ces deux papes, peu inſtruits de la valeur de ce que ce monarque demandoit, lui firent inconſidérément ces donations, que leurs ſucceſſeurs ont ſouvent déplorées & ſouhaité de révoquer. Les rois d'Eſpagne en conſéquence de ces conceſſions, ſont devenus réellement les chefs de l'égliſe d'Amérique. Ils ſont les maîtres de l'adminiſtration de ſes revenus, & leur nomination aux bénéfices vacans eſt confirmée ſans obſtacle & ſur le champ par le pape. Ainſi dans l'Amérique Eſpagnole, la couronne eſt le centre de toute eſpece d'autorité. On n'y connoît point

(1) Bulla Alex. VI, A. D. 1501. Ap. Solorz, *de jure ind. tom. I*, *p.* 498.

(2) Bulla Julli 2, 1508. *Ibid.* 509.

de débats entre la jurisdiction spirituelle & la temporelle : le roi y est seul maître, tout se fait en son nom, & nulle espece de pouvoir étranger ne s'y est introduit. Les bulles du pape ne sont admises en Amérique & n'y ont de force qu'après avoir été préalablement examinées & approuvées par le conseil royal des Indes (1); & si quelque bulle se glissoit par surprise & circuloit en Amérique sans son approbation, les ecclésiastiques sont tenus non seulement d'en arrêter l'effet, mais encore d'en saisir toutes les copies & de les envoyer au conseil royal des Indes (2). L'Espagne doit en grande partie la tranquillité qui a régné jusqu'ici dans ses possessions en Amérique, à cette restriction de la jurisdiction des papes, également singuliere si l'on considere dans quel siecle & chez quelle nation elle a été imaginée, ou avec quelle attention jalouse Ferdinand & ses successeurs se sont appliqués à la maintenir dans toute sa force & dans toute son étendue (3).

(1) Recopil. *lib. I, tit. 9, l. 2. & Autas del consejo de las Indias*, CLXI.

(2) Récopil. *lib. I, tit. 7, l.* 55.

(3) Recopil. *lib. I, passim.*

Liv. VIII. Forme & revenus du clergé dans les colonies Espagnoles.

La hiérarchie eccléſiaſtique eſt la même en Amérique qu'en Eſpagne. Elle eſt compoſée d'archevêques, d'évêques, de doyens & d'autres dignitaires. Le bas clergé eſt diviſé en trois claſſes, ſous la dénomination de *Curas*, *Doctrineros* & *Miſſioneros*. La premiere deſſert les paroiſſes des portions du pays où les Eſpagnols ſe ſont établis; la ſeconde eſt chargée des diſtricts habités par les Indiens qui ſont ſoumis au gouvernement Eſpagnol & qui vivent ſous ſa protection; la troiſieme eſt employée à convertir & à inſtruire ces tribus ſauvages qui, dédaignant le joug Eſpagnol vivent dans des régions éloignées ou inacceſſibles que n'ont pas encore ſoumis les armes de l'Eſpagne. Les eccléſiaſtiques de ces différentes claſſes ſont en ſi grand nombre, & ils ſont ſi abondamment dotés que les revenus du clergé Américain ſont immenſes. La ſuperſtition romaine ſe montre dans toute ſa pompe au nouveau monde. Les égliſes & les couvens y ſont magnifiquement & richement ornés; & dans les grands jours de fête l'or, l'argent & les pierreries y ſont prodiguées à un point qui paſſe la vraiſemblance & qu'un Européen ne

sauroit concevoir (1). Un établissement ecclésiastique si brillant & si dispendieux nuit aux progrès des colonies, comme nous l'avons déjà observé, mais dans des contrées abondantes en richesses, où le peuple est tellement avide de pompe & d'éclat que la religion est obligée d'y avoir recours pour s'attirer du respect, ce penchant a besoin d'être flatté, & devient moins dangereux.

Effets pernicieux des institutions monastiques.

L'institution prématurée des monasteres dans les colonies Espagnoles, le zele inconsidéré qui les a multipliés ont entraîné les plus fâcheuses conséquences. Dans tout établissement nouveau le premier objet est d'encourager la population & d'exciter chaque citoyen à contribuer à l'accroissement des forces de la communauté. Quand une société jeune encore & vigoureuse voit devant elle un grand espace vuide à remplir & par conséquent une subsistance facile à obtenir, l'espece humaine se multiplie avec une extrême rapidité; mais les Espagnols étoient à peine en possession de l'Amérique que par la plus inconséquente politique ils se hâterent d'établir des couvents destinés à renfermer des personnes de l'un & de l'autre

(1) Voyage de Ulloa, *I*, 430.

fexe, qui faifoient vœu de renoncer au but de la nature & de contrarier la premiere de fes loix (a). Pouffés par une piété mal entendue qui attache un mérite à l'état du célibat, ou attirés par l'efpoir d'une vie commode & exempte de foin, qui dans un climat brûlant paroît le fouverain bonheur, les jeunes gens fe jettent en foule dans ces afiles de la fainéantife & de la fuperftition, & font ainfi perdus pour la fociété. Comme on n'admet dans les monafteres que des perfonnes d'extraction Efpagnole, le mal eft encore plus fenfible, & l'on peut regarder chaque moine ou chaque religieufe comme un membre actif retranché de la vie civile. L'inconvénient de ces fortes de fondations, dans les cas où l'étendue du territoire exige un furcroît de forces & de bras pour la culture, eft fi évident que quelques états catholiques ont expreffément défendu l'émiffion des vœux monaftiques dans leurs colonies (1). Les Rois d'Efpagne eux-mêmes alarmés d'un penchant fi contraire aux progrès & à

(a) On doit fe fouvenir que c'eft un proteftant qui parle de la vie monaftique d'après les principes de fa communion *N. du T.*

(1) Ulloa *Voy.* II, 124.

Liv. VIII.

la prospérité de leurs colonies, ont voulu quelquefois en prévenir les suites (1). Mais les Espagnols d'Amérique, plus superstitieux encore que ceux d'Europe & dirigés par des ecclésiastiques moins éclairés ont une si haute opinion de la sainteté de l'état monastique qu'il n'y a point de réglement qui puisse mettre des bornes à leur zele; en un mot, grace à l'excès de leur folle générosité, les maisons religieuses se sont multipliées à un degré non moins surprenant que nuisible à la société (2).

Caractere des ecclésiastiques dans l'Amérique Espagnole

Les ecclésiastiques sont si nombreux & ont une si grande influence dans les colonies espagnoles qu'il est important de connoître l'esprit & le caractere de cet ordre puissant. Un partie considérable du clergé séculier dans le Mexique & le Pérou est née en Espagne. Comme les personnes accoutumées par leur éducation à la retraite & au repos d'une vie appliquée, sont moins capables de toute entreprise pénible, & moins disposés à se hasarder dans une nouvelle carriere qu'aucune autre

(1) Herrera, *dec.* 5, *lib.* 5, *IX*, *c.* 1, 2. *Recop. lib. I*, *tit.* 3, *l.* 1, 2, *tit.* 4, *l.* 2. Solorz, *lib. III*, *c.* 23.

(2) Voyez la NOTE LXXXV.

autre claſſe d'hommes, les prêtres qui tour à tour vont, pour ainſi dire, en recrues, former l'égliſe Américaine, ſont pour la plupart des aventuriers qui par leur mérite ou leur rang n'avoient aucun eſpoir de fortune dans leur patrie. Par conſéquent le clergé ſéculier du nouveau monde cultive encore moins les connoiſſances littéraires de toute eſpece que celui d'Eſpagne ; & quoique par les dons conſidérables qui ont été faits à l'égliſe d'Amérique la plupart de ſes membres vivent dans l'aiſance & dans l'indépendance, ce qui eſt la condition la plus favorable à la culture des lettres ; à peine cependant ce corps a-t-il produit durant deux ſiecles & demi un auteur dont les ouvrages aient apporté quelques lumieres ou mérité par quelqu'endroit l'attention des nations éclairées. Mais la plus grande partie des eccléſiaſtiques dans les établiſſemens Eſpagnols ſont des réguliers. La découverte de l'Amérique ouvrit un champ nouveau au zele pieux des ordres monaſtiques, & ils s'empreſſerent avec une ardeur étonnante d'envoyer des miſſionnaires pour le cultiver. Ce furent des moines qui entreprirent les premiers d'inſtruire & de convertir les Américains ; de manie-

Du clergé ſéculier.

Des réguliers.

re qu'auſſitôt après la conquête de quelque province, & dès que le gouvernement eccléſiaſtique commençoit à y prendre une forme, les papes permettoient aux miſſionnaires des quatre ordres mendians, en conſidération de leurs ſervices, d'accepter la direction des paroiſſes en Amérique, de remplir toutes les fonctions ſpirituelles, de recevoir les dîmes & les autres revenus du bénéfice, en les affranchiſſant de la juriſdiction de l'évêque du dioceſe. En conſéquence il s'offrit à eux une nouvelle ſource de profits & de nouveaux objets d'ambition. Toutes les fois qu'on demande de nouveaux miſſionnaires, des hommes d'un eſprit ardent & inquiet, impatiens du joug du cloître, ennuyés de ſon inſipide uniformité, fatigués de la répétition importune de ſes frivoles fonctions, offrent avec empreſſement leurs ſervices, & courent dans le nouveau monde chercher la liberté & des diſtinctions. Leur pourſuite n'eſt pas ſans ſuccès. Souvent les plus grands honneurs de l'égliſe, les plus riches emplois dans le Mexique & dans le Pérou ſont le partage des réguliers ; & c'eſt particulierement à eux que les Américains doivent le peu de connoiſſances qu'ils cultivent. Ils ſont pres-

que les ſeuls prêtres Eſpagnols par qui nous ayons reçu quelque notion de l'hiſtoire civile & naturelle des différentes provinces de l'Amérique. Quelques-uns d'eux, quoique profondément imbus de la ſuperſtition inſéparable de leur état, ont publié des ouvrages qui donnent une idée avantageuſe de leurs talens. L'hiſtoire naturelle & morale du nouveau monde, par le jéſuite Acoſta, contient les faits les plus exacts peut-être & les obſervations les plus judicieuſes qu'on puiſſe trouver dans aucune deſcription de ce genre, publiée dans le ſeizieme ſiecle.

Mœurs diſſolues de quelques-uns d'eux.

Mais ce même dégoût de la vie monaſtique, auquel l'Amérique doit quelques hommes éclairés par qui elle a été inſtruite, l'a remplie auſſi d'une foule d'autres moines d'un caractere bien différent. Des hommes inconſtans, débauchés, avides, pour qui la pauvreté & la diſcipline d'un cloître ſont inſuportables, conſiderent une miſſion en Amérique comme un moyen d'échapper à l'auſtérité & à l'eſclavage de leur état. Ils y obtiennent bientôt quelque cure; délivrés par leur éloignement de l'inſpection des ſupérieurs de leur ordre, exempts par leurs

Liv. VIII.

privileges de la jurifdiction de l'évêque diocéfain (1), à peine connoiffent-ils quelque fubordination. Selon le témoignage même des plus zélés catholiques, la plupart des membres du clergé régulier, dans les établiffemens Efpagnols, font non-feulement destitués des vertus qui conviennent à leur profeffion, mais même fans égards pour la décence extérieure & fans refpect pour l'opinion publique qui nous fait au moins fauver les apparences. Sûrs de l'impunité, quelques réguliers, au mépris de leur vœu de pauvreté, s'engagent ouvertement dans le commerce, & s'y montrent fi avides qu'ils deviennent les plus dangereux oppreffeurs des Indiens qu'ils devoient protéger. D'autres, violant auffi fcandaleufement leur vœu de chafteté, s'abandonnent publiquement & fans pudeur à la débauche la plus effrénée (2).

On a propofé divers moyens de réprimer des excès fi manifeftes & fi fcandaleux. Plufieurs perfonnes également diftinguées par leur piété & par leurs lumieres ont foutenu que, conformément aux canons de l'églife, les réguliers devoient vivre renfermés dans

(1) Avendano *Thef. ind.* II, 253.

(2) Voyez la NOTE LXXXVI.

l'enceinte de leurs cloîtres & qu'on ne devoit pas souffrir plus long-tems qu'ils empiétassent sur les fonctions du clergé séculier. Quelques magistrats animés de l'amour du bien public & convaincus de la nécessité de dépouiller les réguliers d'un privilege, accordé d'abord dans de bonnes intentions, mais dont le tems & l'expérience ont fait reconnoître les pernicieux effets, ont ouvertement appuyé les tentatives du clergé séculier pour le recouvrement & le maintien de ses droits. Le Prince d'Esquilache, vice-roi du Pérou sous Philippe III, prit des mesures si efficaces & si décisives pour contenir les réguliers dans leur sphere, qu'ils en furent généralement consternés (1). Ils eurent recours à leurs artifices ordinaires. Ils alarmerent la superstition en représentant les projets du vice-roi comme des innovations funestes à la religion. Ils employerent toutes les ressources de l'intrigue pour se concilier les personnes puissantes & en crédit; & ils furent secondés de toute l'influence des Jésuites, qui partageoient en Amérique tous les privileges accordés aux ordres mendians. Ils firent une profonde impression sur un

Liv. VIII.

1618.

(1) Voyez la NOTE LXXXVII.

Liv. VIII. prince dévot & sur un ministere foible. L'ancien usage fut toléré. Les abus qu'il entraînoit allerent en augmentant, & la corruption de ces moines sans discipline & sans frein devint un scandale & une honte pour la religion. Enfin le respect des Espagnols pour les ordres monastiques commençant à diminuer & le pouvoir des Jésuites étant sur son déclin, Ferdinand VI trouva le seul remede efficace: il rendit un édit par lequel il est dé-
23 Juin 1757. fendu aux réguliers, sous quelque dénomination que ce soit, de prendre la direction d'une paroisse & le soin des ames, & où il est dit qu'à l'avenir, à mesure que les possesseurs actuels disparoîtront, on ne pourra présenter aux bénéfices vacans que des prêtres séculiers soumis à la jurisdiction de leur diocésain (1). Si ce réglement est exécuté avec autant de fermeté qu'il a été sagement conçu, il se fera une réforme importante dans l'état ecclésiastique de l'Amérique Espagnole, & le clergé séculier deviendra par degrés un corps respectable. Il paroît que, même à présent, la conduite de la plupart des ecclésiastiques est décente & examplaire; autrement ils ne seroient

(1) *Real cedula, MS. entre les mains de l'auteur.*

pas en ſi haute eſtime, & n'auroient pas un aſcendant ſi prodigieux ſur l'eſprit de leurs concitoyens dans tous les établiſſemens Eſpagnols.

Liv. VIII.

Foibles progrès dans la converſion des Indiens.

Quel que ſoit cependant le mérite du clergé Eſpagnol en Amérique, ſes ſuccès dans la converſion des Indiens à la vraie religion ſont beaucoup au-deſſous de ce qu'on attendoit & de l'ardeur de ſon zele & de l'empire qu'il avoit acquis ſur ces peuples. On peut en donner différentes raiſons. Les premiers miſſionnaires brûlant de faire des proſélites, admirent dans l'égliſe chrétienne les peuples d'Amérique avant de les avoir inſtruits de la doctrine de la religion, avant qu'eux-mêmes euſſent acquis aſſez de connoiſſance dans la langue du pays pour être en état de leur expliquer les myſteres de la foi ou les préceptes de la morale. Appuyés ſur de ſubtiles diſtinctions de la théologie ſcholaſtique, ils adopterent cette étrange pratique, auſſi contraire à l'eſprit d'une religion qui veut être compriſe, qu'oppoſée aux regles de la raiſon. A peine une horde intimidée par la puiſſance des Eſpagnols & entraînée par l'exemple de ſes chefs, par ſa légereté naturelle ou par ſon ignorance,

Liv. VIII.

témoignoit un desir passager d'embrasser la religion des vainqueurs, qu'elle étoit à l'instant baptisée. Tandis que duroit cette fureur des conversions, on vit un seul prêtre baptiser jusqu'à cinq mille Mexicains en un jour, & ne s'arrêter qu'épuisé de fatigue & manquant de force pour continuer (1) Dans le cours de quelques années après la réduction du Mexique, le baptême fut administré à plus de quatre millions d'ames (2). Des prosélites admis inconsidérément, & qui n'étoient ni instruits de la nature des dogmes auxquels ils étoient censés se soumettre, ni convaincus de l'absurdité de ceux auxquels on les faisoit renoncer, conservoient tout leur attachement à leurs anciennes superstitions, ou en faisoient un mélange absurde avec le peu qu'ils savoient de la nouvelle religion. Ils ont transmis ces opinions bisarres à leur postérité, qui en est tellement imbue que toute l'industrie des prêtres Espagnols n'a pas été capable jusqu'à présent de les déraciner. Les Indiens du Mexique & du Pérou se rappellent & ho-

(1) Torribio, MS. Torquem. *monarind lib. XVI. c. 6.*

(2) Torribio, *ibid.* Torquem. *lib. XVI. c. 8.*

norent encore les institutions religieuses de leurs ancêtres, & toutes les fois qu'ils peuvent se soustaire à la surveillance des Espagnols, ils s'assemblent pour pratiquer quelques cérémonies idolatres de leur ancien culte (1). Liv. VIII.

Ce n'est cependant pas encore là l'obstacle le plus insurmontable aux progrès du christianisme chez les Indiens; leur intelligence est si bornée, ils portent leurs réflexions & leurs observations si peu au-delà des objets qui frappent leurs sens qu'ils sont à peine capables d'idées abstraites, & qu'ils n'ont point d'expressions pour les rendre. La doctrine sublime & purement spirituelle du christianisme doit être incompréhensible pour des esprits si peu exercés. Les cérémonies nombreuses & brillantes du culte romain, leur plaisent & les intéressent comme spectacle; mais si on leur explique les articles de foi relatifs à ce culte extérieur, ils écoutent avec patience & ils conçoivent si peu ce qu'ils entendent, qu'on ne peut pas donner le nom de croyance à leur soumission. Leur indifférence va plus loin encore que leur incapacité. N'ayant d'attention que celle du moment, & de desir que pour l'objet pré-

(1) Ulloa *Voy.* I, 341. Torquemada, *lib. XV*, *c.* 23, *lib. XVI*, *c.* 28. Gage, 171.

ſent, les Indiens réfléchiſſent ſi rarement au paſſé & ſe ſoucient ſi peu de l'avenir qu'ils ne ſont pas plus touchés des promeſſes de la religion qu'effrayés de ſes menaces; enfin il eſt preſqu'impoſſible d'inſpirer à des hommes, dont la prévoyance s'étend rarement au-delà du lendemain, quelque crainte ſur un monde futur. Egalement étonnés & de la foibleſſe de leur intelligence & de leur inſenſibilité, quelques-uns des premiers miſſionnaires déclarerent que c'étoit une race d'hommes trop ſtupide pour comprendre les premiers principes de la religion. Un concile tenu à Lima déclara qu'à raiſon de cette incapacité ils devoient être exclus du ſacrement de l'euchariſtie (1). Quoique Paul III, par ſa fameuſe bulle donnée en 1537, les ait déclarés créatures raiſonnables, ayant droit à tous les privileges du chriſtianiſme (2); néanmoins après deux ſiecles, durant leſquels ils ont été membres de l'égliſe, ils ont fait ſi peu de progrès qu'à peine en trouve-t-on quelques-uns qui aient une portion d'intelligence ſuffiſante pour être regardés comme dignes de

(1) Torquem. *lib. XVI*, *c.* 20.

(2) Torquem. *lib. XVI*, *c.* 25. Garcia *Origen*, 111.

participer à l'euchariſtie (1). D'après cette idée de leur incapacité & de leur ignorance en matiere de religion, lorſque le zele de Philippe II lui fit établir l'inquiſition en Amérique en 1570, les Indiens furent déclarés exempts de la juriſdiction de ce ſévere tribunal (2), & ils ſont demeurés ſoumis à l'inſpection de leurs évêques diocéſains. Leur foi, même après la plus parfaite inſtruction, eſt toujours foible & chancelante. Enfin quoique quelques-uns d'eux apprennent les langues ſavantes & parcoureut la carrierre des études académiques avec quelque ſuccès, on compte ſi peu ſur eux qu'aucun Indien n'eſt ordonné pour la prêtriſe, ni reçu dans aucun ordre religieux (3).

Productions des colonies Eſpagnoles.

On peut, d'après ce court examen, ſe former une idée de l'état intérieur des colonies Eſpagnoles. Il eſt tems de faire connoître les différentes productions dont elles alimentent & enrichiſſent la métropole, & le plan du commerce qui s'y fait, tant activement que paſſivement. Si les domaines

(1) Ulloa *Voy.* I, 343.
(2) *Recopil. lib. VI*, *tit.* 1; *l.* 25.
(3) Torquem. *lib. XVII*, *c.* 13. Voyez la NOTE LXXXVIII.

Liv. VIII.

de l'Eſpagne dans le nouveau monde euſſent eu une étendue proportionnée à celle de ſes états en Europe, les progrès de ſes colonies auroient été ſuivis des mêmes avantages que ceux des autres nations. Mais en même tems qu'une cupidité inconſidérée lui a fait envahir en moins d'un ſiecle une contrée plus vaſte que l'Europe entiere, elle s'eſt trouvée dans l'impoſſibilité de peupler ces immenſes régions d'un nombre d'habitans ſuffiſant pour les cultiver: delà il eſt arrivé que les travaux des Colons ont pris une fauſſe direction & ont été conduits ſur de mauvais plans. Ils n'ont point formé des établiſſemens ſerrés & unis, où l'induſtrie circonſcrite dans de juſtes limites ſoit dirigée dans ſes vues & dans ſes opérations avec modération & avec conſtance, & ſache employer ſes moyens de la maniere la plus convenable & la plus avantageuſe. Les Eſpagnols au contraire ſéduits par la perſpective immenſe qui s'offroit à leurs regards, diviſerent leurs poſſeſſions d'Amérique en vaſtes gouvernemens. Comme ils étoient trop peu nombreux pour parvenir à cultiver régulièrement de grandes provinces qu'ils occupoient ſans les peupler, ils s'attacherent

à l'eſpoir d'un gain prompt & exorbitant, & négligerent d'entrer dans les petits ſentiers de l'induſtrie, qui conduiſent les nations à la richeſſe & à la puiſſance plus ſûrement mais plus lentement.

De leurs mines.

De toutes les voies d'acquérir des richeſſes, l'exploitation des mines eſt la plus ſéduiſante pour des hommes peu accoutumés aux travaux aſſidus & réguliers qu'exigent la culture de la terre & les opérations du commerce, ou trop entreprenans & trop avides pour attendre patiemment les retours lents & périodiques que donnent ces deux genres d'entrepriſes. Dès que les différentes provinces de l'Amérique furent ſoumiſes à la domination d'Eſpagne, ce moyen de s'enrichir fut preſque le ſeul qui ſe préſenta aux aventuriers qui venoient de les conquérir. Ils négligerent abſolument toutes les provinces du continent où ils n'étoient pas déterminés à s'établir par l'eſpoir de trouver des mines d'or ou d'argent. Ils abandonnerent celles où leur eſpoir à cet égard fut trompé. L'importance des iſles, qui étoient le premier fruit de leur découverte, diminua tellement dans leur eſprit, quand les mines y furent épuiſées, que la

Liv. VIII.

plupart des planteurs les abandonnerent & les laifferent à la merci de propriétaires plus induftrieux. Tous fe jetterent dans le Mexique & dans le Pérou, où l'énorme quantité d'or & d'argent qui s'y trouvoit, malgré l'ignorance des Indiens dans l'art de fouiller les mines, devoit les récompenfer de la fupériorité de leur intelligence & de la perfévérance de leurs efforts par une fource inépuifable de richeffes.

Découvertes de celles du Potofe & de Sacotecas.

Pendant plufieurs années l'ardeur de leurs recherches fut plutôt animée & foutenue par l'efpérance que par les fuccès; enfin la mine du Potofe au Pérou fut découverte par hafard, en 1545 (1) par un Indien qui fuivoit dans la montagne un llama égaré de fon troupeau. Bientôt après on ouvrit la mine de Sacotecas dans la nouvelle Efpagne, qui étoit un peu moins riche que la précédente. Depuis ce tems on a fait fucceffivement d'autres découvertes dans les deux colonies, & les mines d'argent font en fi grand nombre aujourd'hui que leur exploitation, ainfi que celle de quelques mines d'or peu confidérables dans les provinces de Terre-ferme & dans le nouveau royaume de Grenade, eft

(1) Fernandez, *p.* 1, *lib. XI*, *c.* 11.

devenue la principale occupation des Eſpagnols, & a été réduite en un ſyſtême également compliqué & intéreſſant. Mais la description de la nature des différens métaux, la maniere de les tirer des entrailles de la terre, l'explication des procédés particuliers au moyen deſquels ces métaux ſont ſéparés des ſubſtances dont ils ſont mélangés, ſoit par l'action du feu, ſoit par la puiſſance attractive du mercure, tous ces objets ſont plutôt du reſſort du Naturaliſte ou du Chymiſte que de celui de l'hiſtorien.

Richeſſes qu'ils en tirent.

Les montagnes du nouveau monde ont verſé leurs tréſors avec une profuſion qui a étonné le genre humain, accoutumé jusques-là à ne puiſer les métaux précieux que dans les ſources peu nombreuſes & peu abondantes des mines de l'ancien hémiſphere. Suivant des calculs qui paroiſſent très-modérés, la quantité d'or & d'argent apportée annuellement dans les ports d'Eſpagne eſt d'environ quatre-vingt-dix millions de livres tournois, à compter depuis l'année 1492 que l'Amérique fut découverte jusqu'à préſent, ce qui fait en deux cens quatre-vingt-trois ans environ vingt-cinq milliards quatre cens ſoixante-dix millions. Quel-

Liv. VIII.

que immenſe que ſoit cette ſomme, les écrivains Eſpagnols prétendent qu'elle doit être beaucoup plus forte en conſidération des richeſſes qui ont été extraites des mines ſans payer de tribut au roi. Selon ce calcul, l'Eſpagne a tiré du nouveau monde au moins cinquante-cinq milliards (1).

Senti-mens que ces riches-ſes font naître.

Les mines qui ont donné cette étonnante quantité de richeſſes ne ſont pas exploitées aux dépens de la couronne & de la nation. Pour encourager les recherches particulieres, toute perſonne qui découvre une veine nouvelle en a la propriété. Sur la demande au gouverneur de la province, on meſure une certaine étendue de terre & on lui donne un certain nombre d'Indiens, ſous la condition d'ouvrir la mine dans un tems déterminé, & de payer au roi ſur le produit le tribut ordinaire. Attirés par la facilité avec laquelle on obtient ces ſortes de conceſſions, & encouragés par quelques exemples frappans de ſuccès en ce genre, non-ſeulement l'homme confiant & hardi, mais les plus timides & les plus défiants mêmes ſe livrent à ces ſpéculations avec une ardeur incroyable. L'eſprit continuellement nourri

(1) Uſtaritz, *theor. y pract. de commercia*, c. 3. Herrera, *dec.* 8, *lib*, *XI*, *c.* 15. Voyez la NOTE LXXXIX.

nourri d'eſpérance, attendant à chaque inſtant que la fortune ouvre ſes ſources ſecretes & les prodigue à leurs vœux, ils trouvent toute autre occupation inſipide & ſans intérêt. Semblable à la fureur du jeu, cette recherche a, pour ainſi dire, un charme enivrant, qui maîtriſe l'eſprit au point de changer abſolument le caractere; par elle la prudence timide devient entreprenante, & l'avarice devient prodigue. Cet attrait ſi puiſſant naturellement eſt encore fortifié par les artifices d'une certaine eſpece d'hommes connus au Pérou ſous le nom de *chercheurs*. Ce ſont communément des gens ruinés, qui ſe prévalant de quelques connoiſſances en minéralogie, ſoutenues par des manieres inſinuantes & par cette confiance particuliere aux hommes à projets, s'adreſſent aux perſonnes opulentes & crédules, décrivent avec quelque vraiſemblance & d'une maniere plauſible les ſignes auxquels ils ont reconnu la veine riche & nouvelle, produiſent même, ſi on l'exige, un échantillon du métal qu'elle doit rendre; ils affirment avec une aſſurance impoſante que le ſuccès eſt certain & que la dépenſe n'eſt qu'une bagatelle : rarement ils manquent de perſuader. On forme une ſo-

Liv. VIII. ciété ; chaque intéreſſé fournit une petite ſomme ; la mine eſt ouverte ; le chercheur eſt ſeul chargé de la direction de toutes les opérations ; on rencontre des difficultés imprévues ; on demande de nouvelles ſommes d'argent ; cependant au milieu d'une foule d'inconvéniens & de délais ſucceſſifs, l'eſpérance ſe ſoutient, & l'ardeur de l'attente s'éteint difficilement. On a obſervé en effet qu'un homme une fois engagé dans cette carriere ſéduiſante ne revient preſque jamais ſur ſes pas : ſes idées s'alterent, un autre eſprit le poſſede, ſes yeux ſont continuellement obſédés par les famtômes d'une richeſſe imaginaire, il ne s'occupe, ne parle & ne rêve d'autre choſe (1).

Leurs fatals effets.

Tel eſt l'eſprit qui doit animer toute ſociété dont on dirige l'activité particulierement vers les travaux & l'exploitation des mines d'or & d'argent. Cet eſprit eſt le plus oppoſé de tous aux progrès de l'agriculture & du commerce, qui conſtituent la vraie richeſſe d'une nation. Si le ſyſtême de l'adminiſtration dans les colonies Eſpagnoles eût été fondé ſur les principes d'une ſage politique, la légiſlation auroit employé tout ſon pou-

(1) Ulloa, *Entreten. p.* 223.

voir à réprimer le goût des colons pour cette branche dangereuse d'industrie, avec autant d'ardeur qu'elle en a mis à l'encourager. „ Les projets relatifs aux mines, (dit „ un bon juge de la conduite politique des „ nations) au lieu de rendre le capital qu'on „ y emploie & l'intérêt ordinaire de l'argent, „ absorbent communément l'un & l'autre. „ Ce sont par conséquent de tous les projets „ ceux auxquels un prudent législateur, „ qui desire l'augmentation de la richesse nationale, doit le moins accorder d'encouragement extraordinaire; il ne doit pas non „ plus engager à y employer une plus grande portion de capital que celle qu'on y „ auroit volontairement destinée; telle est „ en effet l'extravagante confiance de l'homme dans sa bonne fortune que partout où „ il appercevra la moindre probabilité de „ succès, il ne sera que trop porté de lui-même à y employer son capital avec un „ excès de confiance „ (1). Cependant dans les colonies Espagnoles le gouvernement travaille à nourrir cet esprit qu'il devroit s'efforcer d'éteindre, & par son approbation il augmente cette crédulité inconsidérée qui a

(1) D. Smith's *inquiry*, &c. II, 155.

Liv. VIII.

si malheureusement égaré l'activité & l'industrie du Mexique & du Pérou. C'est à cette faute qu'on peut attribuer le peu de progrès que ces deux colonies ont fait pendant deux siecles & demi, soit dans les manufactures utiles, soit dans ces branches de culture qui procurent aux colonies des autres nations les marchandises qu'elles consomment. On y méprise tous les dons de la nature en comparaison des métaux précieux; au point que l'idiôme de la langue en Amérique porte l'empreinte de cette opinion extravagante, & que les Espagnols qui y sont établis donnent le nom de *riche* à une province, non pour la fertilité de son sol, l'abondance de ses grains ou la bonté de ses pâturages, mais pour l'abondance des minéraux que renferment ses montagnes. C'est pour les aller chercher qu'ils abandonnent les plaines délicieuses du Mexique & du Pérou, & qu'ils se confinent dans des régions arides & mal-saines où ils ont bâti quelques-unes des villes les plus considérables du nouveau monde. Comme les entreprises & l'actitité des Espagnols se sont originairement tournées de ce côté, il est si difficile aujourd'hui de les ramener vers

un autre but, que quoique, par différentes causes, le bénéfice de l'exploitation des mines soit considérablement diminué, le prestige dure encore; & la plupart de ceux qui prennent part au commerce de la nouvelle Espagne & du Pérou, sont toujours engagés dans quelqu'entreprise de cette espece (1).

Autres marchandises des colonies Espagnoles.

Cependant, quoique les mines soient le principal objet de l'attention des Espagnols, & que les métaux qu'ils en tirent forment l'article le plus important de leur commerce, les contrées fertiles qu'ils possedent leur fournissent d'autres marchandises assez rares & assez précieuses pour fixer les regards. La cochenille est une production presque particuliere à la nouvelle Espagne. La vente en est toujours certaine & donne un profit suffisant pour dédommager amplement du soin & des peines qu'exigent la récolte & la préparation des insectes dont cette drogue précieuse est composée. On ne trouve qu'au Pérou le quinquina, ce remede le plus salutaire peut-être & le plus efficace que la providence ait fait connoître à l'homme par pitié pour ses infirmités; c'est une

(1) Voyez la NOTE XC.

Liv. VIII. branche de commerce importante & lucrative pour cette province (1). L'indigo de Guatimala eſt d'une qualité ſupérieure à celui de toutes les autres contrées de l'Amérique, & cette province en produit beaucoup. Le cacao n'eſt pas à la vérité un fruit particulier aux colonies Eſpagnoles mais il y eſt d'une qualité ſi ſupérieure & la conſommation de chocolat qui ſe fait en Europe auſſi bien qu'en Amérique eſt ſi grande, que cette marchandiſe eſt devenue un des objets de commerce les plus importans. Le tabac de Cuba l'emporte en qualité ſur tous ceux du nouveau monde. Le ſucre qu'on fabrique dans cette iſle, dans celle d'Hiſpaniola & dans la nouvelle Eſpagne, & quelques autres drogues de différente eſpece, peuvent être mis au rang des productions naturelles d'Amérique qui enrichiſſent le commerce de l'Eſpagne. Aux articles précédens on peut en ajouter un autre de quelque conſéquence, c'eſt l'exportation des cuirs. Ce commerce auſſi bien que la plupart des autres, eſt plutôt le fruit de l'étonnante fertilité du pays que de la ſageſſe & de l'induſtrie des Eſpagnols. Les

(1) Voyez la NOTE XCI.

animaux domestiques de l'Europe, particu- Liv. VIII.
lierement les bêtes à corne, ont multiplié dans le nouveau monde avec une rapidité qui passe la vraisemblance. Peu de tems après l'établissement, les troupeaux étoient déjà si nombreux que les propriétaires les comptoient par milliers (1). Comme on leur donnoit peu de soins, à mesure qu'ils augmenterent on les laissa courir à l'aventure, & bientôt s'étendant dans une vaste contrée couverte de riches pâturages, sous un climat doux, leur nombre devint immense. Ils habitent, par troupeaux de trente ou quarante mille, les vastes plaines qui s'étendent depuis Buenos-Ayres jusqu'aux Andes; & le malheureux voyageur à qui il arrive de tomber au milieu d'eux est souvent plusieurs jours à se débarrasser de cette foule innombrable qui couvre la face de la terre. Ils ne sont guere moins nombreux dans la nouvelle Espagne & dans plusieurs autres provinces. On ne les tue proprement que pour leur peau, & le carnage en est si grand dans certaines saisons, que la puanteur des cadavres abondonnés sur la place infecteroit l'air,

(1) Oviedo, *ap.* Ramus III, 101. Hackluyt III, 466, 511.

Liv. VIII.

s'ils n'étoient ſubitement dévorés par de grandes troupes de chiens ſauvages & par des nuées de *gallinaſos* ou vautours d'Amérique, les plus voraces de tous les oiſeaux. La quantité des cuirs exportés en Europe eſt prodigieuſe & forme une branche de commerce très-lucrative (1).

Preſque tous ces articles peuvent être conſidérés comme des productions particulieres à l'Amérique, & différant, ſi l'on excepte les cuirs, des productions de la métropole.

Avantages que l'Eſpagne tire de ſes colonies.

Lorſque l'importation de ces divers objets commença à s'étendre & à prendre de l'activité, l'induſtrie & les manufactures d'Eſpagne étoient à un point de proſpérité qui lui permettoit de ſe procurer par ſes propres reſſources les marchandiſes de nouveau monde, de répondre à toutes ſes demandes & de ſuppléer à tous ſes beſoins. Sous les regnes de Ferdinand & d'Iſabelle, & ſous celui de Charles V, l'Eſpagne étoit une des plus induſtrieuſes contrées de l'Europe. Ses manufactures de laine, de fil & de ſoie étoient

(1) Acoſta, *lib. III*, c. 33. Ovallo, *hiſt. of Chili*, Church. *collect. III*, 47, *Sup. ibid. V*, *p.* 680, 692, *Lettres édifi. XIII*, 235, Feuillé *I*, 249.

étoient assez étendues pour fournir non seulement à sa propre consommation, mais encore à des exportations avantageuses. L'Amérique lui offrant un marché nouveau, inconnu jusqu'alors, & dont elle avoit l'accès exclusif, elle eut recours à ses propres magasins & y trouva abondamment les marchandises nécessaires (1). Ce nouvel emploi dut naturellement accroître & encourager l'industrie. Ainsi alimentées & fortifiées, les manufactures, la population & la richesse auroient dû augmenter en Espagne dans la même proportion que dans ses colonies. A cette époque l'état de la marine Espagnole n'étoit pas moins florissant que celui de ses manufactures. Au commencement du seizieme siecle, elle avoit, dit-on, plus de mille vaisseaux marchands (2), nombre probablement bien supérieur à celui des vaisseaux de toute autre nation d'Europe. Au moyen du secours que se prêtoient mutuellement le commerce étranger & l'industrie intérieure, les progrès de l'un & l'autre auroient pu être rapides & étendus, & l'Espagne auroit pu tirer de ses acquisitions dans

(1) Voyez la NOTE XCII.

(2) Campomanes II, 140.

Liv. VIII.

le nouveau monde le même dégré d'opulence & de force que les autres puissances ont acquis par leurs colonies.

Pourquoi ces avantages ne sont plus les mêmes.

Mais différentes causes s'y sont opposées. Il en est des nations comme des individus: lorsque leurs richesses augmentent lentement & par degrès, elles nourrissent & entretiennent cette activité qui est si avantageuse au commerce & qui donne à ses opérations la sagesse & la vigueur; lorsqu'au contraire elles inondent l'état subitement & comme par torrens, elles renversent les projets d'une sage industrie & entraînent avec elle l'extravagance & la témérité dans les entreprises & dans les affaires. L'augmentation de puissance & de richesses que la possession de l'Amérique apporte à l'Espagne fut immense & soudaine, & produisit des effets nuisibles, dont les symptômes se firent bientôt appercevoir dans les opérations politiques de cette monarchie. Il est vrai que d'abord, & pendant un espace de tems considérable, le nouveau monde ne fournit pas avec trop d'abondance ni de continuité ses richesses à la métropole; & le génie de Charles V conduisit les affaires avec tant de prudence que les effets de cette influen-

ce furent à peine sentis. Mais lorsque Philippe II, avec des talens bien inférieurs à ceux de son pere, monta sur le trône, & que les remises des colonies formerent une branche de revenu réglée & très-considérable, cette révolution subite dans l'état du royaume eut une influence funeste & sensible sur le monarque & sur le peuple. Philippe, doué de cet esprit d'application continuelle, qui caractérise souvent l'ambition des hommes médiocres, conçut une si haute opinion de ces ressources qu'il ne crut aucune entreprise au-dessus de ses forces. Renfermé en lui-même dans la solitude de l'Escurial, il sembloit prendre plaisir à troubler toutes les nations voisines. Il eut des guerres à soutenir avec les Pays-bas & l'Angleterre; il encouragea & protégea une faction rebelle en France; il conquit le Portugal; il entretint des armées & des garnisons en Italie, en Afrique & dans les deux Indes. Par cette multitude d'opérations vastes & compliquées, suivies avec autant d'ardeur que d'opiniâtreté pendant le cours d'un long regne, l'Espagne se trouva épuisée & d'hommes & d'argent. Sous l'administration foible de son successeur Phi-

Liv. VIII.

lippe III, la vigueur de la nation continua à dégénérer; enfin elle tomba dans le dernier degré d'abaissement par la dévotion imprudente de ce monarque, qui chassa près d'un million de ses sujets les plus industrieux, précisément dans un tems où l'état épuisé avoit besoin des efforts extraordinaires d'une sage politique pour augmenter sa population & ranimer ses forces. Dès le dix-septieme siecle, le nombre des hommes était si sensiblement diminué en Espagne, que dans l'impuissance de recruter ses armées, elle fut obligée de restraindre ses opérations. Ses manufactures les plus florissantes étoient déjà déchues. Ses flottes, qui avoient été la terreur de toute l'Europe étoient détruites. Son commerce étranger étoit anéanti; celui même qui se faisoit entre les différentes parties de ses domaines étoit interrompu & les vaisseaux qui hasardoient de le continuer étoient pris ou détruits par ces mêmes ennemis qu'elle méprisoit autrefois. L'agriculture même, ce premier objet d'industrie dans tout état heureux, étoit négligée, & l'une des plus fertiles contrées de l'Europe fournissoit àpeine à la consommation de ses habitans.

Liv. VIII. Rapide décadence de son commerce.

A mesure que la population & les manufactures de l'état déclinoient, les demandes de ses colonies augmentoient. Les Espagnols enivrés comme leurs souverains des richesses dont ils étoient comblés tous les ans, abandonnerent les voies d'industrie auxquelles ils étoient accoutumés, & coururent avec empressement dans ces régions d'où découloit tant d'opulence. Ce fut une nouvelle plaie pour l'état que cette fureur d'émigration, & la force des colonies n'augmenta que de l'épuisement de la métropole. Tous ces émigrans, ainsi que les premiers aventuriers qui s'étoient établis en Amérique, demeuroient dans la dépendance absolue de l'Espagne pour presque toutes les consommations de premiere nécessité. Entraînés par des objets plus attrayans & plus lucratifs, ou contenus par les loix prohibitives du gouvernement, ils ne pouvoient appliquer leur activité à l'établissement de manufactures nécessaires à leur subsistance. Ils recevoient de l'Europe, comme je l'ai observé ailleurs, leurs habillemens, leurs vivres, tout ce qui concourt enfin à l'aisance ou au luxe de la vie, & même leurs instrumens de labourage. L'Espagne épuisée de

ſujets & de beaucoup de bras induſtrieux, ne pouvoit fournir à des demandes toujours renaiſſantes & toujours plus conſidérables. Elle eut recours à ſes voiſins. Les manufactures des pays-bas, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie, que ſes beſoins firent naître ou ranimerent, lui fournirent abondamment tout ce qu'elle demanda. En vain la loi fondamentale qui excluoit tout commerce étranger avec l'Amérique s'oppoſoit à cette innovation; la néceſſité, plus puiſſante que les loix, ſuſpendoit leur effet & forçoit les Eſpagnols eux-mêmes à les éluder. L'Anglois, le François & le Hollandois, ſe repoſant ſur l'honneur & la fidélité des marchands Eſpagnols qui prêtoient leurs noms pour couvrir la contravention, envoyoient les objets de leurs manufactures dont ils recevoient le prix ou en eſpeces ou en marchandiſes précieuſes du nouveau monde. Ni la crainte du danger, ni l'attrait du gain ne purent engager aucun commiſſionnaire Eſpagnol à trahir ou tromper la perſonne qui ſe confioit en lui (1), & cette probité qui diſtingue & honore la nation,

(1) Zavala, *Repreſentacion*, p. 226.

contribua à la ruiner. En peu de tems il n'y eut pas une vingtieme partie des marchandises exportées en Amérique qui vinssent du sol ou des fabriques de l'Espagne (1). Tout le reste appartenoit des marchands étrangers, quoiqu'introduit sous le nom de marchandises d'Espagne. Depuis cette époque, on peut dire que l'Espagne ne posséda plus les trésors du nouveau monde. Les métaux précieux n'arriverent en Europe que pour payer la valeur des marchandises achetées des étrangers. Cette richesse qui, par une circulation intérieure, auroit arrosé toutes les veines d'industrie, & porté la vie & l'activité dans toutes les branches des manufactures, traversoit pour ainsi dire l'Espagne avec tant de rapidité qu'elle ne lui laissoit aucun avantage. D'un autre côté les fabricans des nations rivales, encouragés par le prompt débit de leurs marchandises, augmenterent en adresse & en industrie, & fournirent à si bas prix que les manufactures d'Espagne, moins bonnes & plus cheres, furent encore moins en état de soutenir cette concurrence. Ce commer-

(1) Compomanes II, 138.

ce deſtructif opéra plus promptement & plus complettement encore la ruine de la nation que les projets d'une ambition inſenſée, formés par ſes monarques. L'Eſpagne vit avec tant de douleur & d'étonnement ſes tréſors d'Amérique s'évanouir preſqu'au moment de leur arrivée, que Philippe III, incapable de ſuppléer au défaut de circulation, rendit un édit par lequel il s'efforça d'élever la monnoie de cuivre à une valeur courante preſqu'égale à celle de l'argent (1) ; ainſi le maître des mines du Pérou & du Mexique étoit réduit à un miſérable expédient, qui a été quelquefois la reſſource des plus pauvres états.

Les poſſeſſions de l'Eſpagne en Amérique ne ſont donc point devenues pour elle, comme celles des autres nations, une ſource de population & de richeſſes. Dans les contrées de l'Europe où l'eſprit d'induſtrie ſubſiſte dans toute ſa vigueur, toute perſonne établie dans des colonies ſemblables pour leur ſituation à celles de l'Eſpagne, eſt ſuppoſée occuper dans la métropole trois ou quatre concitoyens pour ſes beſoins (2);

(1) Uſtaritz, c. 104.

(2) Child, *On trade and colonies*.

mais quand la métropole n'eſt pas en état de fournir aux demandes de ſes Colons, chaque émigrant peut être conſidéré comme un citoyen perdu pour la communauté & gagné pour la nation étrangere qui ſupplée à ſes beſoins.

Elle eſt augmentée par la maniere dont elle a réglé ſon commerce avec l'Amérique.

Tel a été l'état intérieur de l'Eſpagne depuis la fin du ſeizieme ſiecle; telle a été ſon impuiſſance de fournir aux beſoins croiſſans de ſes colonies. Les funeſtes effets de cette diſproportion entre les demandes des uns & les facultés de l'autre, ſe ſont encore augmentés par la maniere dont l'Eſpagne s'eſt efforcée de régler le commerce entre la métropole & les colonies. Du deſſein qu'elle a conçu de faire de ſon commerce avec l'Amérique un monopole & d'y interdire à ſes ſujets toute communication avec l'étranger, ſont nés tous ſes réglemens jaloux & tous ſes ſyſtêmes de commerce. Ils ſont aſſez ſinguliers par leur nature & par leurs conſéquence pour mériter une explication particuliere. Afin d'aſſurer le monopole auquel elle tendoit, l'Eſpagne n'a pas accordé le commerce avec ſes colonies à une compagnie excluſive, ſelon le plan adopté par des nations plus commerçantes,

Liv. VIII. dans un tems où la politique du commerce commençoit à être plus connue & auroit dû être mieux entendue. Ce plan à été celui de la Hollande pour son commerce avec les deux Indes. L'Angleterre, la France & le Danemarck l'ont imitée pour le commerce des Indes orientales, & les deux premieres puissances ont aussi circonscrit de la même maniere quelques branches de leur commerce avec le nouveau monde. L'homme ne pouvoit peut-être imaginer un moyen plus efficace de nuire aux progrès de l'industrie & de la population d'une colonie nouvelle. Les intérêts de la colonie & ceux de la compagnie exclusive sont nécessairement & diamétralement opposés dans tous les points; or comme dans ce conflit inégal la derniere à tout l'avantage & qu'elle peut prescrire à son gré les conditions du commerce, la premiere est non-seulemet forcée d'acheter à haut prix & de vendre à bon marché, elle a encore la mortification de voir l'excédent qui lui reste de ses fonds, rebuté par ceux mêmes en faveur de qui seuls ils lui est permis d'en disposer (1).

(1) Smith's *inquiry*, *II*, 171.

Liv. VIII.

Le commerce est borné à un seul port d'Espagne.

Il eſt probable que les hautes idées que l'Eſpagne avoit conçues de bonne heure des richeſſes du nouveau monde, l'empêcherent de tomber dans cette erreur politique. L'or & l'argent étoient des marchandiſes trop précieuſes pour qu'on en remît le monopole en des mains particulieres. La couronne voulut ſe conſerver la direction d'un commerce ſi attrayant, & pour ſe l'aſſurer elle ordonna que tout bâtiment chargé pour l'Amérique ſeroit ſoumis à l'inſpection des officiers de la *Caſa de Contratacion* ou chambre de commerce à Séville, avant d'obtenir la permiſſion de faire le voyage, & qu'à leur retour, avant de décharger, il ſeroit fait par les mêmes officiers un rapport des marchandiſes qui formeroient la cargaiſon. En conſéquence de ce réglement le port de Séville fut l'unique centre de toutes les relations de l'Eſpagne avec le nouveau monde, & ce commerce prit inſenſiblement une forme qu'il a à peu près conſtamment ſuivie depuis le milieu du ſeizieme ſiecle preſque juſqu'à nos jours. Pour aſſurer davantage les chargemens précieux envoyés en Amérique, ainſi que pour prévenir plus facilement la fraude, le commerce de l'Eſpa-

Liv. VIII.

gne avec ſes colonies ſe fait par des flottes qui ne font voile qu'avec de bonnes escortes. On équipe tous les ans ces flottes, qui conſiſtent en deux eſcadres, l'une distinguée par le nom de galions, l'autre par celui de flotte. Elles partoient autrefois de Séville; mais depuis 1720 elles font voile de Cadix, dont le port a été trouvé plus commode.

Du commerce qui ſe fait par les Galions.

Les galions deſtinés à fournir Terre-ferme & les royaumes du Pérou & du Chili, de presque tous les articles de luxe ou de néceſſité qu'un peuple opulent peut deſirer, touchent d'abord à Carthagene, & enſuite à Porte-Belo. Le premier port eſt le rendez-vous des négocians de Sainte-Marte, des Carraques, du nouveau royaume de Grenade & de pluſieurs autres provinces. Le ſecond eſt le grand marché du riche commerce du Pérou & du Chili. Dans la ſaiſon où l'on attend les Galions, on tranſporte par mer à Panama le produit de toutes les mines de ces deux royaumes & les autres marchandiſes de quelqu'importance, d'où elles ſont portées à travers l'Iſthme juſqu'à Porto-Belo, en partie à dos de mulet, en partie ſur la riviere de Chagre. Dès qu'on a

quelque nouvelle de l'apparition de la flotte d'Europe, ce méchant petit village où la réunion pernicieuſe d'une exceſſive chaleur avec une humidité continuelle & les exhalaiſons putrides qui s'élevent de ſon ſol marécageux, rendent le climat le plus malſain peut-être de tous les climats du monde; ce village, dis-je, eſt tout à coup rempli d'un peuple immenſe. Ses rues, habitées un inſtant auparavant, par quelques Negres ou Mulâtres & par une miſérable garniſon qu'on change tous les trois mois, ſont occupées alors par une foule de riches négocians, venus de toutes les parties du Pérou & des provinces adjacentes. Le marché eſt ouvert: il ſe fait un échange des tréſors de l'Amérique avec les manufactures de l'Europe, & pendant le terme preſcrit de quarante jours, le plus riche trafic de l'Univers commence & finit, avec cette ſimplicité, cette confiance entiere entre les contractans, qui ſont la ſuite ordinaire d'un grand commerce (1). La flotte dirige ſa courſe à Vera-cruz. Les tréſors & les marchandiſes de la nouvelle Eſpagne & des provinces qui en dépendent, y ſont tranſportées de Los-An-

De celui qui ſe fait par la flotte.

(1) Voyez la NOTE XCIII.

Liv. VIII.

geles, où elles étoient entrepofées en attendant fon arrivée ; le commerce fe fait à Vera-cruz de la même maniere que celui de Porto-Belo, & ne lui eft feulement inférieur qu'en valeur & en importance. Les deux flottes, après avoir completté leurs chargemens en Amérique, fe donnent rendez-vous à la Havanne, d'où elles reviennent de compagnie en Europe.

Mauvais effet de cet arrangement.

Le commerce de l'Efpagne avec fes colonies, ainfi gêné & reftraint, dut néceffairement être conduit par le même efprit & fur les mêmes principes que celui d'une compagnie exclufive. Borné à un feul port, il étoit à la portée de peu de perfonnes, & infenfiblement il fe trouva presque tout entier partagé entre un petit nombre de maifons opulentes, d'abord à Séville, & aujourd'hui à Cadix. Celles-ci, par des combinaifons faciles à faire, peuvent empêcher la concurrence, capable feule de maintenir le prix naturel des marchandifes ; & en agiffant de concert, comme leur intérêt mutuel les y porte, elles peuvent à leur gré en hauffer ou en baiffer la valeur. En conféquence le prix des marchandifes d'Europe en Amérique eft toujours haut & fouvent

exorbitant. Un, deux & même trois cent pour cent font des bénéfices communs dans le commerce de l'Espagne avec ses colonies (1). Par une suite du même esprit de monopole, il arrive souvent que les marchands du second ordre, dont les magasins ne sont pas assortis de toutes les marchandises propres au commerce de l'Amérique, ne peuvent acheter des marchands plus opulens celles qui leur manquent, à un prix au-dessous de celui qu'elles ont dans les colonies. Enfin armés de cette vigilance jalouse que les compagnies exclusives emploient contre les spéculations des commerçans libres, ces monopoleurs trop puissans s'efforcent de renverser les projets de quiconque voudroit courir la même carriere & entrer en coucurrence avec eux (2). Cette limitation du commerce de l'Amérique à un seul port ne l'affecte pas dans l'interieur seulement; elle resserre encore ses opérations au dehors. Un monopoleur gagne plus & hasarde moins sans contredit dans un trafic limité qui lui offre des profits exorbitans, que dans un commerce étendu qui ne

(1) B. Ulloa, *retabliss. part. II*, p. 191.
(2) Smith's, *Inhuiry*, *II*, 171.

Liv. VIII. lui rend qu'un bénéfice modéré. Il eſt ſouvent de ſon intérêt de circonſcrire la ſphere de ſon activité au lieu de l'aggrandir, & il peut tourner toute ſon attention à donner des bornes aux opérations de l'induſtrie commerçante, au lieu de la ſeconder & d'en exciter la vigueur. Il paroît que c'eſt par quelques maximes ſemblables que la politique de l'Eſpagne a réglé ſon commerce avec l'Amérique. Au lieu d'envoyer dans les colonies les marchandiſes d'Europe en ſuffiſante quantité pour en rendre le prix & les profits modérés, les négocians de Séville & de Cadix les y répandent avec retenue; de ſorte que l'avide concurrence des acheteurs, forcés de ſe pourvoir dans un marché mal fourni, met leurs commiſſionnaires en état de faire ſur leurs cargaiſons des profits exorbitans. Vers le milieu du dernier ſiecle, lorſque le commerce excluſif de Séville en Amérique étoit à ſon plus haut degré de proſpérité, les deux eſcadres unies des Galions & de la flotte ne portoient pas plus de 27500 tonneaux (1). Une pareille charge devoit être bien loin de

(1) Campomanes, *Educ. popul. I*, 435, *II*, 210.

de pouvoir ſuppléer aux demandes de ces vaſtes & nombreuſes colonies qui en attendoient toutes les commodités & la plupart des néceſſités de la vie.

Remedes propoſés.

Bientôt l'Eſpagne ſentit combien elle étoit déchue de ſa proſpérité précedente ; & des citoyens reſpectables & vertueux employerent toute leur ſagacité à imaginer des moyens de ranimer l'induſtrie & le commerce chancelans de leur patrie. On peut juger à quel point le mal étoit dangereux & déſeſpéré par la violence des remedes qui furent propoſés. Les uns, confondant la violation des réglemens avec les crimes d'état, prétendoient que pour arrêter les ſuites du commerce illicite, on devoit punir de mort & de la confiſcation de tous ſes biens quiconque en feroit convaincu (2). D'autres, ne diſtinguant point les fautes civiles des actes d'impiété, ſoutinrent que le commerce de contrebande devoit être mis au rang des crimes réſervés à la connoiſſance de l'inquiſition ; que les coupables devoient être jugés & punis ſelon la forme ſecrette & ſommaire dont ce terrible tribunal exerce ſa

(2) M. de Santa-Cruz, *comercio ſuelto*, *p.* 142.

Liv. VIII.

jurifdiction (1). D'autres enfin propoferent de donner le commerce de l'Amérique à une compagnie exclufive. Sans doute ils n'avoient pas obfervé les dangereux effets du monopole de ces compagnies dans tous les pays où elles étoient établies. Ils s'imaginoient que pour fon propre intérêt elle mettroit toute la vigilance poffible à garantir le commerce d'Efpagne contre les ufurpations des interlopes (2).

Outre ces projets extravagans, on imagina quelques plans mieux digérés & plus avantageux, quoique d'abord ils fuffent fans effet ; mais fous les monarques foibles par qui finit le regne de la maifon d'Autriche en Efpagne, on ne vit dans toutes les parties du gouvernement qu'incapacité & indécifion. Au lieu de prendre pour modele l'adminiftration active de Charles V, ils affecterent d'imiter la politique lente & foupçonneufe de Philippe II, & privés de fes talens ils délibéroient fans ceffe & ne réfolvoient rien. On ne remédia à aucun des maux qui faifoient languir le commerce national tant au dedans qu'au dehors. Ces maux allerent

---

(1) Moncada, *Reftauraclon. politica de Efpagna*, p. 41.

(2) Zavala, y *Augnon Reprefentation*, &c. p. 192.

en augmentant & l'Efpagne, avec des domaines plus vaftes & plus opulens qu'aucun état Européen, n'avoit ni force, ni argent, ni induftrie (1). Enfin une violente convulfion, en agitant la nation, réveilla fon génie affoupi, & la guerre civile allumée par les deux partis qui fe difputoient la couronne lui rendit jufqu'à un certain point fon ancienne vigueur. Tandis qu'il fe formoit des hommes capables de fentimens plus généreux que ceux qui avoient dirigé les confeils de la monarchie pendant le cours d'un fiecle, l'Efpagne tira d'une fource inattendue les moyens de faire valoir leurs talens. Les différentes puiffances qui favorifoient les prétentions des maifons d'Autriche ou de Bourbon au trône d'Efpagne, envoyerent à leur fecours des flottes & des armées confidérables. La France, l'Angleterre & la Hollande firent paffer des fommes immenfes en Efpagne. Elles furent répandues dans les provinces qui étoient devenues le théatre de la guerre; ainfi une partie des tréfors de l'Amérique, dont ces puiffances avoient épuifé leurs pays, retourna à fa fource. L'un des plus habiles

(1) Voyez la NOTE XCIV.

Liv. VIII.

écrivains de l'Eſpagne date de cette époque la renaiſſance de la monarchie, & quelqu'humiliante que puiſſe être cette vérité, il reconnoît que c'eſt à ſes ennemis que ſa patrie doit l'acquiſition d'un fonds d'eſpeces en circulation, proportionné à peu prés aux beſoins publics (1).

Premiers pas des rois de la maiſon de Bourbon vers le rétabliſſement de l'état.

Auſſi-tôt que les Bourbons furent en poſſeſſion paiſible du trône, ils remarquerent cette révolution dans l'eſprit des peuples & dans l'état de la nation, & ils en profiterent; en effet, quoique cette maiſon n'ait pas donné à l'Eſpagne des monarques remarquables par la ſupériorité de leur génie, ils ont tous été bienfaiſans, attentifs au bonheur de leurs ſujets & occupés de l'augmenter. En conſéquence, le premier objet de Philippe V. fut de ſupprimer une innovation qui s'étoit gliſſée dans l'état pendant la guerre, & qui bouleverſoit tout le ſyſtême du commerce Eſpagnol avec l'Amérique.

Ils excluent les étrangers du commerce du Pérou.

L'Angleterre & la Hollande, par la ſupériorité de leur marine, avoient acquis aſſez d'empire ſur la mer pour couper toute communication entre l'Eſpagne & ſes colonies. Afin de leur fournir les commodités de la

(1) Campomanes I, 420.

vie, fans lesquelles elles ne pouvoient exister & en échange desquelles elles devoient faire part de leurs trésors, l'Espagne fut obligée de se départir de la rigueur ordinaire de ses maximes au point d'ouvrir le commerce du Pérou aux François ses alliés. Les marchands de Saint-Malo, à qui Louis XIV accorda le privilege de ce commerce lucratif, l'entreprirent avec vigueur & s'y conduisirent par des principes bien différens de ceux des Espagnols. Ils fournirent le Pérou des marchandises d'Europe à un prix plus modéré & en plus grande quantité; tous ces objets d'importation arrivoient dans toutes les provinces de l'Amérique Espagnole avec une abondance jusqu'alors inconnue. Pour peu que cette communication eut duré encore, ç'en étoit fait des exportations de l'Espagne & les colonies cessoient de dépendre de leur métropole. On se hâta de défendre de la maniere la plus forte & la plus positive l'admission des vaisseaux étrangers dans les ports du Chili (1), & l'on employa une escadre Espagnole à chasser des mers du sud ces

(1) *Voyage* de Frezier, 256, B. Ulloa, *Retab.* II, 104, *&c.* Alcedo y. Herrera, *ayiso*, *&c.* 236.

Liv. VIII. intrus dont le fecours n'étoit plus néceſ-faire.

Ils s'op-poſent à la contre-bande.

Particu-lierement à celle de la compa-gnie An-gloiſe de l'Aſſiento.

Cependant l'Eſpagne, à la fin de la guer-re terminée par le traité d'Utrecht, avoit été en vain délivrée d'un des obſtacles qui gênoient ſon commerce; elle en éprouvoit encore au autre qui ne lui paroiſſoit guere moins dangereux. Philippe V. pour engager la reine Anne à conclure une paix égale-ment deſirée par la France & par l'Eſpag-ne, accorda à la grande Bretagne non-ſeu-lement l'*aſſiento*, ou le droit de porter des Negres aux colonies Eſpagnoles, droit dont la France avoit précédemment joui; il lui donna encore le privilege plus extraordinaire d'envoyer tous les ans à la foire de Por-to-Belo un vaiſſeau de cinq cens tonneaux chargé de marchandiſes d'Europe. En con-ſéquence, des commiſſionnaires Anglois s'éta-blirent à Carthagene, à Panama, à la Ve-ra-Cruz, à Buenos-Ayres, & dans d'autres établiſſemens Eſpagnols. Le voile dont l'Eſ-pagne avoit couvert juſques-là l'état & les affaires de ces colonies fut levé. Les agens d'une nation rivale, admis dans les principa-les villes de commerce, ne manquerent pas de moyens de s'inſtruire de la poſition inté-

rieure de ses provinces, d'observer leurs besoins constans ou accidentels & de connoître quelle étoit l'espece de marchandises dont l'importation seroit la plus avantageuse. Bientôt, sur ces informations autentiques & promptes, les négocians de la Jamaïque & des autres colonies Angloises en liaison de commerce avec le continent Espagnol, furent en état d'assortir & de proportionner exactement leurs cargaisons aux besoins du marché; de maniere que le commerce de contrebande devint plus facile & plus étendu qu'il ne l'avoit jamais été. Ce n'étoit cependant pas encore là la conséquence de l'*assiento* la plus fatale au commerce de l'Espagne. Les agens de la compagnie Angloise de la mer du sud, à l'abri de l'importation qu'elle étoit autorisée à faire par le vaisseau qu'elle envoyoit tous les ans à Porto-Belo, répandoient leurs marchandises dans le continent Espagnol sans limites & sans obstacles. Au lieu d'un vaisseau de cinq cents tonneaux, tel qu'il étoit stipulé par le traité, ils en employoient un de plus de neuf cents, & celui-ci étoit accompagné de deux ou trois bâtimens plus petits qui, amarrés dans quelque crique voisine, fournissoient clandestinement de nouvel-

Liv. VIII.

les marchandiſes pour remplacer celles qui étoient vendues. Les inſpecteurs de la foire & les officiers de la douane, gagnés par des préſens conſidérables, facilitoient la fraude. (1) Ainſi d'un côté les opérations de la compagnie, de l'autre l'activité des interlopes particuliers, faiſoient paſſer preſque tout le commerce de l'Amerique Eſpagnole dans des mains étrangeres. Le commerce immenſe des Galions, dont l'Eſpagne étoit ſi fiere & qu'envioient les autres nations, s'anéantit, & la flotte elle-même, réduite de quinze mille à deux mille tonneaux (2), ne ſervoit preſque plus qu'à apporter en Europe les revenus du roi formés du quint des mines.

Garde-côtes employés à cet effet.

L'Eſpagne, frappée de ces uſurpations & vivement touchée de leurs pernicieux effets, ne pouvoit manquer de faire quelques efforts pour les réprimer. Son premier expédient fut de poſter, ſous le nom de *Garde-côtes*, des vaiſſeaux armés ſur les côtes des provinces les plus fréquemment viſitées par les Interlopes. Comme l'intérêt particulier & le devoir contribuoient à rendre les officiers de ces vaiſſeaux actifs & vigilans,

(1) Voyez la NOTE XCV.

(2) Alcedo y Herrera, *p.* 359. Campomanes I, 439.

lans, les progrès du commerce de contrebande diminuerent; cependant il étoit impossible d'établir un nombre de croisieres suffisant pour garder une étendue de côte si considérable & si accessible du côté de la mer. La perte d'une communication qui s'étoit établie avec tant de facilité que les négocians Anglois s'étoient pour ainsi dire accoutumés à la regarder comme une branche de commerce avouée & légitime, excita des réclamations & des plaintes qui, justifiées ensuite & devenues en quelque sorte intéressantes par des actes de violence inexcusables de la part des capitaines des garde-côtes Espagnols, engagerent l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne, au moyen de laquelle cette derniere puissance se débarrassa enfin de l'*assiento*, & demeura libre de régler le commerce de ses colonies, sans être gênée par aucun engagement avec cette puissance étrangere.

Les Espagnols avoient découvert toute l'étendue de la consommation des marchandises d'Europe dans leurs colonies par la grandeur même du commerce interlope que les Anglois y faisoient; & persuadés dès-lors qu'il leur étoit avantageux de propor-

tionner leurs importations aux demandes des différentes provinces, ils conçurent la nécessité d'approvisionner leurs colonies d'une autre maniere que celle qu'ils avoient employée jusques-là en n'y envoyant d'Europe qu'à des époques fixes & périodiques. Non-seulement ce moyen de communication étoit incertain, par les délais que divers accidens apportoient quelquefois au départ des galions & de la flotte, & souvent par les obstacles qu'y opposoient les guerres allumées en Europe; mais il n'étoit pas même propre à subvenir à tems aux besoins de l'Amérique. Souvent les marchandises d'Europe étoient d'une rareté excessive dans les établissemens Espagnols; le prix en devenoit énorme; le marchand vigilant & attentif ne manquoit pas de saisir cette occasion favorable; les interlopes y portoient d'amples cargaisons des isles Angloises, Françoises & Hollandoises, & lorsque les galions arrivoient enfin, la contrebande avoit tellement rempli les marchés, qu'on n'avoit plus besoin des marchandises qui formoient leurs cargaisons. Pour remédier à cet inconvénient, l'Espagne établit les *vaisseaux de registre* pour une partie considérable du

commerce de l'Amérique. Ces vaiſſeaux ſont expédiés par des marchands de Séville ou de Cadix, dans l'intervalle des ſaiſons fixées pour le départ des galions & de la flotte; il leur faut une permiſſion du conſeil des Indes qui s'achete cherement. Ils ſont deſtinés pour les ports où l'on prévoit que les beſoins doivent être plus preſſans. Par cè moyen le marché d'Amérique étoit ſi régulierement alimenté de marchandiſes nouvelles, que l'interlope n'étant plus attiré par le même eſpoir de gains exceſſifs, ni les Colons preſſés par les mêmes beſoins, ils n'oſoient plus courir les mêmes riſques.

Les galions ſont ſupprimés.

A meſure que l'expérience développoit les avantages de cette maniere de faire le commerce, le nombre des vaiſſeaux de regiſtre augmentoit, & enfin les galions, après avoir été employés pendant plus de deux ſiecles, furent définitivement ſupprimés en 1748. Depuis cette époque, tout le commerce du Chili & du Pérou s'eſt fait par des vaiſſeaux particuliers expédiés de tems en tems ſelon que les circonſtances l'exigent, & lorſque lés négocians prévoient la promptitude & la facilité du débit. Ils doublent le cap Horn, & portent directement dans

Liv. VIII.

les ports de la mer du ſud les productions du ſol & des manufactures d'Europe, que les peuples de ces contrées étoient obligés d'aller précédemment chercher à Porto-Belo ou à Panama. Ces villes, privées de ce commerce, auquel elles devoient leur existence, déchoiront inſenſiblement comme on l'a déjà obſervé. Ce déſavantage, quel qu'il ſoit, eſt plus que compenſé par la régularité & l'abondance avec laquelle tout le continent de l'Amérique méridionale eſt aujourd'hui pourvu des marchandiſes d'Europe; ce qui doit contribuer ſenſiblement à la proſpérité de ſes colonies. Mais comme tous les vaiſſeaux de regiſtre deſtinés pour la mer du ſud ſont toujours obligés de partir du port de Cadix & d'y revenir (1), cette branche du commerce de l'Amérique, même ſous ſa forme nouvelle & perfectionnée, demeure ſoumiſe aux entraves d'une eſpece de monopole, dont elle éprouve encore toutes les ſuites funeſtes que nous avons déjà décrites.

Projets pour ranimer le commerce.

L'Eſpagne ne s'eſt pas bornée à régler ſon commerce avec ſes colonies les plus floriſſantes; elle a cherché auſſi à ranimer ce-

(1) Campomanes, I, 434. 440.

lui de quelques-uns de ses établissemens, où il étoit ou négligé ou déchu. Parmi les nouveaux besoins que leur communication avec les habitans des provinces conquises en Amérique a fait naître chez les peuples de l'Europe, celui du chocolat est un des plus universellement répandus. Les Espagnols apprirent les premiers des Mexicains l'usage de ce breuvage fait avec la noix de cacao réduite en pâte, & mélangé de divers ingrédiens; il leur parut, ainsi qu'aux autres nations de l'Europe, si agréable au goût, si nourrissant & si sain, qu'il a formé un objet de commerce très-important. Le cacaotier croît sans culture dans plusieurs parties de la zone-torride; mais les noix de la meilleure qualité, après celles de Guatimala dans la mer du sud, croissent dans les riches plaines des Carraques, l'une des provinces du royaume de Terre-ferme. Cette supériorité reconnue du cacao de Carraque & la communication de cette province avec la mer atlantique, qui en facilite le transport en Europe, y ont perfectionné & étendu la culture de ce fruit plus qu'en aucun autre endroit de l'Amérique. Mais les Hollandois, par le voisinage de leurs établissemens

Liv. VIII.

dans les petites isles de Curacao & de Buen-Ayre à la côte de Carraque, s'étoient emparés de la plus grande partie du commerce de cacao. Le trafic de cette marchandise avec la métropole étoit presqu'entierement tombé, & telle étoit la négligence des Espagnols ou le vice de leur conduite dans le commerce, qu'ils étoient obligés d'acheter des étrangers à un prix exorbitant cette production de leurs propres colonies. Pour remédier à un abus honteux tout à la fois & ruineux pour ses sujets, Philippe V. accorda en 1728, à un corps de marchands le droit exclusif de faire le commerce de Carraques & de Cumana, à condition d'équiper à leurs frais un nombre suffisant de vaisseaux pour purger la côte d'Interlopes. Cette société, connue également sous le nom de compagnie de Guipuscoa, de la province d'Espagne où elle est établie, ou sous celui des Carraques, du district de l'Amérique qui lui étoit cédé par son privilege, a conduit son commerce avec tant de vigueur & de succès, que l'Espagne a recouvré une branche importante de commerce dont elle s'étoit laissé dépouiller, & qu'elle est aujourd'hui pourvue abondamment & à un prix modéré

Etablissement de la compagnie des Carraques.

d'un objet considérable de consommation. Cet établissement a procuré de grands avantages à la métropole & à la colonie des Carraques; en effet, quoiqu'au premier aspect elle paroisse établir un monopole plus propre à retarder qu'à accélérer les efforts & les progrès de l'industrie, elle est soumise à plusieurs réglemens salutaires, sagement prévus, & propres à la contenir dans ses opérations & à prévenir les mauvais effets qu'elle pourroit avoir. Les planteurs des Carraques ne dépendent pas entierement de la compagnie, ni pour l'importation des marchandises d'Europe, ni pour la vente de leurs propres productions. Les habitans des Canaries ont le privilege d'y envoyer tous les ans un vaisseau de regiftre d'une charge considérable; & Vera-cruz, dans la nouvelle Espagne, peut faire librement le commerce de tous les ports compris dans la chartre de la compagnie. En conséquence la concurrence y est telle que, soit pour ce que les colonies vendent, soit pour ce qu'elles achettent, tout paroît être porté à son taux naturel. La compagnie ne peut ni augmenter l'un ni diminuer l'autre à son gré; aussi depuis qu'elle est établie, les progrès de la

Liv. VIII.

culture, de la population & des capitaux de la province de Carraque ont été très-considérables (1).

Les idées sur le commerce s'aggrandissent en Espagne.

Mais comme il est rare qu'une nation renonce à un systême consacré par le tems, ou que le commerce quitte la route qu'une longue habitude lui a rendu familiere, Philippe V, dans ses nouveaux réglemens sur le commerce d'Amérique, respecta l'ancienne maxime de l'Espagne, qui borne à un seul port toutes les importations du nouveau monde & qui oblige les vaisseaux de registre qui viennent du Pérou & ceux de la compagnie de Guipuiscoa à leur retour de Carraque, à décharger à Cadix. Depuis son regne, des vues plus étendues se sont répandues en Espagne. L'esprit philosophique, que ce siecle a la gloire d'avoir vu passer des spéculations frivoles & abstraites à des recherches plus importantes pour l'homme, a porté son influence au-delà des Pyrénées. Des auteurs ingénieux, en examinant la politique ou le commerce des nations, ont rendu sensibles les erreurs & les vices du systême de l'Espagne dans ces deux parties du gouvernement; ils ont relevé les fautes

(1) Voyez la NOTE XCVI.

des Eſpagnols avec force & les ont montrées aux autres nations comme des exemples effrayans des erreurs de la politique. Honteux de ces reproches ou convaincus par les raiſons, inſtruits même par des écrivains éclairés de leur propre nation, les Eſpagnols paroiſſent enfin avoir reconnu l'influence deſtructive de ces maximes étroites qui, enchaînant le commerce dans toutes ſes opérations, ont ſi long tems retardé ſes progrès. C'eſt au monarque régnant que l'Eſpagne eſt redevable du premier réglement conforme à ces idées nouvelles.

Etabliſſement des paquebots réguliers.

Tant que l'Eſpagne demeura rigoureuſement attachée à ſes anciennes maximes pour ſon commerce avec l'Amérique, elle craignoit ſi fort d'ouvrir une route à quelque commerce illicite dans ſes colonies, qu'elle s'interdit à elle-même preſque toute communication avec elles, excepté celle de ſes flottes annuelles. Il n'y avoit aucun moyen de correſpondance pour les affaires publiques ou particulieres entre la métropole & ſes établiſſemens en Amérique. Faute de ce ſecours néceſſaire, les opérations de l'état, ainſi que les négociations des particuliers étoient languiſſantes ou mal dirigées, & l'Eſ-

Liv. VIII.

pagne recevoit souvent des étrangers les premieres nouvelles des événemens les plus intéressans survenus dans ses propres colonies. Néanmoins quelque sensible que fût ce défaut dans sa politique, quelque facile qu'en fût le remede, les monarques Espagnols négligeoient de l'appliquer par une suite de leur soin jaloux à conserver un commerce exclusif. Enfin Charles III surmonta ces considérations qui avoient retenu ses prédécesseurs, & établit en 1764 des paquebots pour être expédiés tous les premiers jours de chaque mois de la Corogne à la Havane ou à Porto-Rico. Les lettres passent de-là sur des bâtimens légers à la Vera-cruz & à Porto-Belo, & ensuite elles circulent par la poste dans les royaumes de Terre-ferme, de Grenade, du Pérou & de la Nouvelle Espagne. D'autres paquebots font voile aussi régulierement une fois tous les deux mois à Rio de la Plata, pour la commodité des provinces qui sont à l'est des Andes. C'est ainsi qu'on est parvenu à établir une correspondance sûre & prompte a travers toutes les vastes possessions de l'Espagne; correspondance également avantageuse à l'intérêt de la politique & au

Liv. VIII.

commerce du royaume (1). A ce nouvel arrangement s'eſt joint d'abord un nouveau moyen d'étendre le commerce. Chacun des paquebots, qui ſont des bâtimens d'une charge aſſez conſidérable, peut faire une demi-cargaiſon des marchandiſes du crû de l'Eſpagne les plus deſirées dans les ports pour leſquels il eſt deſtiné, & en retour il lui eſt permis d'apporter à la Corogne une égale quantité des productions de l'Amérique (2). On peut regarder ces établiſſemens comme le premier adouciſſement à ces loix rigides qui bornoient à un ſeul port le commerce du nouveau monde, & le premier pas vers l'admiſſion du reſte du royaume à ce commerce.

Liberté du commerce accordée à différentes provinces.

Il fut bientôt ſuivi d'un autre plus déciſif. Charles III ouvrit en 1765 à tous ſes ſujets en Eſpagne le commerce des iſles du Vent, Cuba, Hiſpaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Il leur permit de faire voile de certains ports pour les lieux ſpécifiés dans l'édit, dans telle ſaiſon & avec telle cargaiſon qu'ils jugeroient à propos, ſans autre formalité qu'un ſimple acquit de

(1) Ponz *Viag. de Eſpagna*, *VI*, Prol. *p.* 15, *pop. p.* 31.
(2) *Append. II*, *à la Educ.*

Liv. VIII.

la douane du lieu d'où ils partiroient. Il les déchargea de cette foule de droits onéreux établis ſur les marchandiſes exportées en Amérique, en y ſubſtituant un droit modéré de ſix pour cent à la ſortie d'Eſpagne; il leur laiſſa le choix du port où ils croiroient à leur retour trouver la vente la plus avantageuſe, pour y décharger leur cargaiſon en payant les droits ordinaires. Ce privilege, qui renverſa enfin toutes les barrieres dont la politique jalouſe de l'Eſpagne s'étoit efforcée pendant deux ſiecles & demi d'environner ſon commerce avec le nouveau monde, fut bientôt après étendu à la Louiſiane & aux provinces de Yucatan & de Campêche (1).

Ses heureux effets.

La ſageſſe de cette innovation, qu'on peut regarder comme le plus noble effort de la légiſlation Eſpagnole, s'eſt manifeſtée par ſes effets. Avant l'édit en faveur de la liberté du commerce, l'Eſpagne tiroit à peine quelque bénéfice de ſes colonies négligées, Hispaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Son commerce avec Cuba étoit peu de choſe, & celui de Yucatan & de Campêche étoit preſqu'entierement envahi par les

(1) *Append.* II, *à la Educ*, *pop.* 37-54·91

Interlopes. Mais dès que la liberté générale fut accordée, le commerce de ces provinces se ranima & s'accrut avec une rapidité dont il y a peu d'exemples dans l'histoire des nations. En moins de dix ans le commerce de Cuba s'est plus que triplé. Dans les établissemens même où il falloit les plus grands efforts pour réveiller l'industrie languissante, le commerce a doublé. On compte que le nombre des vaisseaux employés dans le commerce libre est déjà si considérable, que leur charge excede celle des galions & de la flotte dans l'époque la plus heureuse de leur commerce. Les avantages de cette disposition ne sont pas concentrés entre les mains de quelques marchands établis dans un port privilégié: ils se répandent dans toutes les provinces du royaume, & ce nouveau débouché pour les productions encouragera inévitablement l'industrie des cultivateurs & des artisans. Le royaume ne gagne pas seulement sur ses exportations; il profite également sur ce qu'il reçoit en retour, & il acquiert l'espoir de pourvoir bientôt par lui-même aux besoins d'une vaste consommation, pour laquelle il dépendoit auparavant des étrangers. La consommation du sucre est peut-être aussi

Liv. VIII.

considérable en Espagne, eu égard au nombre de ses habitans, qu'en aucun royaume de l'Europe. Cependant, quoique maîtresse des contrées du nouveau monde dont le climat & le sol conviennent le mieux à la culture de cette plante; quoique celle des cannes à sucre eût été autrefois considérable dans le royaume de Grenade; telle a été la suite funeste de ses institutions en Amérique & le poids des taxes mises en Europe sur cette denrée, que l'Espagne a presqu'entierement perdu cette branche d'industrie qui a enrichi les autres nations. Les Espagnols étoient obligés d'acheter des étrangers cette marchandise, devenue un objet de premiere nécessité en Europe, & ils avoient le désagrément de se voir tous les ans dépouillés de sommes immenses pour ce seul article (1). Mais si l'esprit national, ranimé par la liberté du commerce, persévere dans ses efforts avec la même vigueur, la culture du sucre à Cuba & à Porto-Rico peut augmenter au point d'être en peu d'années proportionnée aux besoins du royaume.

Liberté du commerce entre les colonies.

L'Espagne instruite par l'expérience de tout ce qu'elle gagnoit en se relâchant de la rigueur des anciennes loix relatives au com-

(1) Ustaritz, *c.* 94.

merce de la métropole avec ſes colonies, crut devoir ouvrir entr'elles une communication libre. Par une ſuite des maximes jalouſes de l'ancien ſyſtême, toute correſpondance entre les différentes provinces ſituées dans les mers du ſud étoit défendue ſous les peines les plus ſéveres. Quoique chacune d'elles eût des productions particulieres dont l'échange réciproque eût ajouté à leurs jouiſſances mutuelles & peut-être facilité les progrès de leur induſtrie, le conſeil des Indes deſiroit ſi fort qu'elles ne pourvuſſent à leurs beſoins que par le moyen des flottes annuelles de l'Europe, que pour être en ſûreté ſur ce point, il interdit par des loix cruelles & tyranniques aux Eſpagnols du Pérou, de la nouvelle Eſpagne, de Guatimala & du nouveau royaume de Grenade, une correspondance entr'eux qui tendoit manifeſtement à leur proſpérité mutuelle. De toute cette foule de prohibitions imaginées en Eſpagne pour aſſurer le commerce excluſif de ſes établiſſemens d'Amérique, il n'y en a peut-être aucune de plus injuſte, aucune qui paroiſſe avoir été plus vivement ſentie, ou qui ait produit des effets plus funeſtes. Cette tyrannie a enfin ceſſé. Charles III a publié

en 1774 un édit, par lequel il accorde aux quatre grandes provinces, dont je viens de parler, la liberté de commercer entre elles. (1). On ne peut encore apprécier par l'expérience quels feront les effets de cette communication ouverte entre des contrées destinées par leur situation à un commerce réciproque; mais ces effets ne peuvent manquer d'avoir un influence plus étendue & plus avantageuse. Les motifs de cette concession ne sont pas moins louables que le principe sur lequel elle est fondée est juste. Ils font connoître les progrès qu'a fait en Espagne l'esprit public, bien supérieur aujourd'hui à ces préjugés étroits & à ces misérables maximes sur lesquelles furent d'abord fondés son systême de commerce & l'administration de ses colonies.

Nouveaux réglemens relatifs à l'administration des colonies.

En même tems que l'Espagne s'est appliquée à introduire dans le systême de son commerce en Amérique des réglemens dirigés par des vues de politique plus grandes & plus justes, elle n'a pas négligé l'administration

(1) *Real cedula. Mſ. entre les mains de l'Auteur* Ponz-Viaz, *de Eſpagna*, *V. prologo*, *p.* 2. Voyez la Note XCVII.

tration intérieure de ses colonies. Il n'y avoit que trop d'objets à réformer ou à perfectionner, & Don Joseph Galvez, actuellement chargé en Espagne du département des affaires de l'Inde, a eu toutes les facilités non-seulement d'observer les vices & les abus de l'administration politique des colonies, mais encore d'en découvrir les sources. Après avoir été employé sept ans dans le nouveau monde, chargé d'une commission extraordinaire, & avec les pouvoirs les plus étendus, comme inspecteur de la nouvelle Espagne; après avoir parcouru en personne les provinces éloignées de Cinaloa, de Sonora & de Californie; après y avoir fait plusieurs changemens importans dans le gouvernement & dans la finance; il commença son ministere par une réforme générale des tribunaux de justice en Amérique. Par une suite des progrés de la population & de la richesse des colonies, les cours d'audience étoient tellement surchargées d'affaires, que le nombre des juges dont elles étoient originairement composées lui parut très-disproportionné à l'étendue des fonctions & des devoirs de leurs charges, & leurs salaires fort inférieurs à la dignité de leur état. Pour

Réforme des cours de justice.

Liv. VIII.

remédier à ces deux inconvéniens, il a obtenu un édit du roi portant établiſſement d'un plus grand nombre de juges dans chaque cour d'audience, avec des pouvoirs plus amples & des appointemens plus conſidérables (1).

Nouvelle diſtribution des gouvernemens.

L'Eſpagne doit encore à cet habile miniſtre une nouvelle diſtribution des gouvernemens dans ſes provinces d'Amérique. Malgré l'établiſſement d'une troiſieme vice-royauté dans le nouveau royaume de Grenade, l'étendue des domaines d'Eſpagne dans le nouveau monde eſt ſi prodigieuſe, que pluſieurs des provinces ſujettes à la juriſdiction de chacun des vice-rois étoit a une ſi énorme diſtance de leur réſidence, que ni leurs ſoins, ni leur autorité ne pouvoient y atteindre. Quelques-unes des provinces ſoumiſes au vice-roi de la nouvelle Eſpagne ſont à plus de ſix cents ſoixante lieues de Mexico. Il y a des contrées dans le reſſort du vice-roi du Pérou encore plus éloignées de Lima. A peine peut-on dire que les peuples de ces diſtricts éloignés tirent quelque avantage du gouvernement civil. Victimes de l'oppreſſion & de l'inſolence des

(1) Gazette de Madrid 19 Mars 1776.

miniſtres ſubalternes, ils aiment mieux ſouffrir en ſilence que de s'expoſer aux embarras & aux frais énormes d'un voyage à des capitales éloignées, d'où ils peuvent attendre ſeulement quelque juſtice. Pour apporter quelque remede à ce mal, on a érigé une quatrieme vice-royauté à Rio de la Plata, dont la juriſdiction s'étend ſur les provinces de Rio de la Plata, Buenos-Ayres, Paraguai, Tucuman, Potoſi, Santa-Cruz de la Sierra, Charcas & ſur les deux villes de Mendoza & Saint-Juan. Il réſulte deux avantages de cette ſage diſpoſition. On remédie aux maux cauſés par la ſituation éloignée de ces provinces, depuis long-tems ſentis, depuis long-tems l'objet de plaintes inutiles. Les contrées les plus éloignées de Lima ſont diſtraites de la vice-royauté du Pérou, & réunies ſous un gouverneur, dont la réſidence établie à Buenos-Ayres ſera plus acceſſible. Le commerce de contrebande avec les Portugais, devenu aſſez conſidérable pour intercepter entierement l'exportation des marchandiſes d'Eſpagne dans ſes colonies méridionales, pourra être plus efficacement & plus facilement réprimé, lorſque le ſuprême magiſtrat,

Nouvelle vice-royauté à Rio de la Plata.

Liv. VIII.

placé à portée des lieux où il se fait, en verra de ses propres yeux les progrès & les effets. Don Pedro Cévallos, qui a été élevé à cette nouvelle dignité, avec des appointemens égaux à ceux des autres vice-rois, connoît parfaitement bien l'état & les intérêts des contrées qui lui sont confiées, & où il a servi long-tems & avec distinction.

Au moyen de ce démembrement & de celui qui a eu lieu lors de l'érection de la vice royauté du nouveau royaume de Grenade, les deux tiers à peu près du territoire originairement soumis aux vice-rois du Pérou, sont distraits de leur jurisdiction.

Nouveau gouvernement dans les provinces de Sonora &c.

On a aussi circonscrit, avec non moins de sagesse & de discernement, les bornes de la vice-royauté de la nouvelle Espagne. On a formé un gouvernement séparé de quatre de ces provinces les plus éloignées, Sonora, Cinaloa, la Californie & la nouvelle Navarre. Le chevalier de Croix, à qui le gouvernement en est confié, n'a ni le titre, ni les appointemens de vice-roi; mais sa jurisdiction & son autorité sont l'une & l'autre indépendantes de la vice-royauté de la nouvelle Espagne. L'établissement de ce

dernier gouvernement femble avoir eu pour caufe, non-feulement l'éloignement de ces provinces d'avec Mexico, mais encore les dernieres découvertes qui y ont été faites & dont j'ai déjà parlé (1). Des contrées qui renfermoient autant de richeffes, & qui deviendront probablement d'une grande importance, exigeoient l'infpection immédiate d'un gouverneur à qui elles fuffent fpécialement confiées. Comme par toutes les confidérations de devoir, d'intérêt & d'amour-propre, ces nouveaux gouverneurs doivent encourager tout ce qui tendra à faire régner l'opulence & le bonheur dans les provinces dont ils font chargés, les heureux effets de cette nouvelle combinaifon doivent être très-fenfibles. Plufieurs diftricts de l'Amérique, ci-devant foibles & languiffans, comme le font ordinairement les provinces placées aux extrémités d'un empire trop vafte, reprendront de la vigueur & de l'activité dès qu'elles feront à la portée du pouvoir, & en état de fe reffentir de fon influence encourageante.

Tentatives pour réformer l'adminiftration intérieure.

Tels ont été les progrès des réglemens de la maifon de Bourbon, depuis qu'elle eft

(1) Liv. 7, p. 95. &c.

Liv. VIII.

parvenue au trône d'Eſpagne. C'eſt ainſi que ſes vues ſe ſont progreſſivement étendues relativement au commerce & au gouvernement des colonies Américaines. Son attention ne s'eſt pas bornée aux parties les plus éloignées de ſon empire; elle n'a pas négligé ce qui étoit encore plus important, la réforme des erreurs & des vices de l'adminiſtration intérieure en Europe. Inſtruite des cauſes auxquelles on devoit attribuer la décadence de l'ancienne proſperité de l'Eſpagne, elle s'eſt particulierement appliquée à ranimer l'eſprit d'induſtrie parmi ſes ſujets, à mettre les manufactures en état, ſoit par leur étendue, ſoit par leur perfection, de ſubvenir de leur propre fonds aux beſoins de l'Amérique, afin d'exclure les étrangers d'un commerce dont ils ſe rendoient maîtres au préjudice du royaume. Elle s'eſt efforcée de parvenir à ce but par différens édits publiés depuis la paix d'Utrecht. Elle a accordé des primes pour l'encouragement de quelques branches d'induſtrie; elle a prohibé ou chargé d'impôts les articles des manufactures étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec celles de ſes ſujets; elle a inſtitué des ſociétés pour la perfection du

commerce & de l'agriculture ; elle a répandu des colonies de cultivateurs ſur quelques parties de l'Eſpagne en friche, & diviſé entre eux de vaſtes portions de terre ; en un mot elle a eu recours à tous les moyens de prudence & de ſageſſe d'un côte, & de jalouſie de l'autre, que peut ſuggérer l'eſprit de commerce pour ranimer l'induſtrie dans ſes états, & mettre obſtacle à celle des autres nations. Il n'eſt pas de mon reſſort d'entrer dans les details de ce nouveau plan, ni d'en diſcuter les avantages & les inconvéniens. C'eſt l'effort le plus difficile de la légiſlation ; c'eſt l'entrepriſe la plus douteuſe de la politique, que de tenter de ranimer l'eſprit d'induſtrie lorſqu'il eſt déchu, ou de l'introduire lorſqu'il n'exiſte pas. Les nations déjà en poſſeſſion d'un commerce étendu entrent en concurrence avec tant d'avantage, ſoit par les grands capitaux de leurs négocians, ſoit par l'adreſſe de leurs manufacturiers, ſoit enfin par l'habileté que leur donne l'habitude des affaires, que l'état qui tend à la rivalité ou à la ſupériorité doit s'attendre à beaucoup de difficultés & ſe reſoudre à des progrès très-lents. Si l'on compare les productions de l'induſtrie Eſ-

Liv. VIII. pagnole actuelle à celles qu'on a vues sous les derniers rois de la maison d'Autriche, les progrès de l'Espagne paroîtront considérables, & suffiront pour alarmer la jalousie & exciter les efforts les plus vigoureux des nations aujourd'hui en possession du commerce lucratif que les Espagnols cherchent à leur enlever. Une circonstance sur-tout doit contribuer à fixer l'attention des autres puissances de l'Europe sur ces opérations de l'Espagne : c'est qu'elles ne sont pas seulement le fruit de la sagesse de la cour & de ses ministres ; l'esprit national semble seconder la prévoyance du monarque & en augmenter les effets. Les idées de la nation se sont agrandies, non-seulement sur le commerce, mais encore sur l'administration intérieure. Tous les auteurs récens reconnoissent dans ces deux branches du gouvernement les vices que leurs ancêtres n'ont pas apperçus par ignorance (1). Mais après tout ce que les Espagnols ont fait, il leur reste encore beaucoup à faire. Avant que l'industrie & les manufactures recouvrent une certaine activité, il faut abolir beaucoup de

(1) Voyez la NOTE XCVIII.

de mauvaises institutions, beaucoup d'abus que le tems & l'habitude ont profondément enracinés, & pour ainsi dire incorporés avec le systême d'administration & de finance de l'Espagne.

Liv. VIII.

Commerce de contrebande.

Les réglemens du commerce de l'Espagne avec ses colonies sont trop rigoureux encore & trop systématiques pour avoir une parfaite exécution. La législation, en chargeant le commerce d'impôts trop onéreux, ou en le gênant par des restrictions trop séveres, manque son but; & dans la réalité elle ne fait que multiplier les appâts offerts à la contravention & donner au commerce frauduleux l'encouragement d'un gain plus considérable. Les Espagnols, soit en Europe, soit en Amérique, bornés par la jalousie à leur commerce mutuel, ou opprimés par les exactions du gouvernement, sont continuellement occupés à trouver les moyens d'éluder les édits; la sagacité & l'activité de l'intérêt leur en inspirent sans cesse de nouveaux & d'efficaces, que la prudence du gouvernement ne peut prévoir. Cet esprit d'opposition aux loix pénetre dans toutes les branches du commerce de l'Espagne avec l'Amérique & dans

Liv. VIII. toutes les parties de l'adminiſtration. Les officiers même, deſtinés à réprimer la contrebande, ſont les premiers à la favoriſer; & les inſtitutions conſacrées à la dénoncer & à la punir ſont les canaux par où elle paſſe. On ſuppoſe que les divers artifices employés pour frauder le roi le privent de plus de la moitié du revenu qu'il devroit tirer de l'Amérique (1); & tant qu'il y aura un ſi grand nombre de perſonnes intéreſſées à tenir ces artifices ſecrets, la connoiſſance n'en parviendra jamais juſqu'au trône. Combien d'ordonnances, dit Corita, combien d'inſtructions, combien de lettres notre ſouverain n'envoie-t-il pas pour corriger les abus, & combien on en fait peu de cas! combien on en tire peu de fruit! Cette vieille maxime me paroît juſte: là où il y a beaucoup de médecins & de remedes, il n'y a pas de ſanté; là où il y a beaucoup de loix & de juges, il n'y a pas du juſtice. Nous avons des vice-rois, des préſidens, des gouverneurs, de oydors, des corrégidors, des alcades & des milliers d'alguaſils de tous côtés, & malgré cela les abus ſe

(1) Solorz, *de ind. jure II, lib. 6.*

„ multiplient (1)". Le tems a augmenté les maux que cet écrivain déploroit déjà sous le regne de Philippe II. Un esprit de corruption a infecté toutes les colonies de l'Espagne en Amérique. Des hommes placés à une distance considérable du centre de l'administration, avides de richesses, & d'autant plus impatiens de les acquérir, qu'elles sont le moyen de les tirer promptement de provinces éloignées & mal-saines où ils se regardent comme exilés ; attirés par des occasions séduisantes & irrésistibles, séduits enfin par l'exemple de ceux qui les environnent, se relâchent insensiblement des sentimens de l'honneur & du devoir. Comme particuliers, ils se livrent à la plus grande dissolution ; comme hommes publics, ils oublient ce qu'ils doivent à leur souverain & à leur patrie.

Liv. VIII.

Commerce entre la nouvelle Espagne & les Philippines.

Avant de finir ce tableau du commerce de l'Espagne en Amérique, il me reste à parler d'une de ses branches qui, quoique détachée, est de quelqu'importance. Philippe II, dès le commencement de son regne, forma le projet d'établir une colonie dans les isles Philippines, qu'on avoit

(1) Manuscr. *entre les mains de l'auteur.*

Liv. VIII.

négligées depuis leur découverte (1); & il y envoya un armement de la nouvelle Efpagne (2). On choifit Manille, dans l'ifle de Luçon, pour la capitale de cet établiffement. Il s'établit de-là une correfpondance de commerce affez active avec les Chinois, & ce peuple induftrieux attiré par l'efpoir du gain vint en foule peupler les Philippines fous la protection de l'Efpagne. Ils apporterent dans la colonie une fi grande quantité de toutes les efpeces de production du fol & des manufactures de l'orient, qu'elle fut en état d'ouvrir un commerce avec l'Amérique, par une navigation de côte à côte, la plus étendue qui fe faffe fur le globe. Dans l'enfance de ce commerce il fe faifoit par Callao fur la côte du Pérou; mais l'expérience ayant fait appercevoir plufieurs inconvéniens à fuivre cette route, l'entrepôt de ce commerce entre l'orient & l'occident fut tranfporté de Callao à Acapulco, fur la côte de la nouvelle Efpagne.

Après avoir fubi plufieurs changemens, il a reçu enfin une forme réguliere. Tous les

(1) Liv. 5, *p.* 251, *&c.*

(2) Torquem. 1, *Lib. V. c.* 14.

ans il part d'Acapulco un ou deux vaiſſeaux qui peuvent porter juſqu'à cinq cens mille peſos d'argent (1), mais qui ont rarement à bord d'autres objets de quelque valeur. Ils rapportent en échange des épices, des drogues, des porcelaines de la Chine & du Japon, des toiles de coton & d'autres toiles des Indes, des mouſſelines, des ſoieries & tous les divers objets précieux que l'orient produit, & qu'il doit à l'excellence de ſon climat, ou à l'induſtrie de ſes habitans. Depuis long-tems les négocians du Pérou avoient part à ce commerce, & pouvoient envoyer tous les ans un vaiſſeau à Acapulco, pour y attendre l'arrivée de ceux de Manille, & prendre une portion des marchandiſes qu'ils emportoient. A la fin les Péruviens ont été exclus par les édits les plus rigoureux, & toutes les marchandiſes de l'orient ſont réſervées pour la conſommation de la nouvelle Eſpagne.

Ce privilege procure aux habitans de cette contrée des avantages inconnus aux autres colonies Eſpagnoles. Les manufactures de l'orient ſont non-ſeulement mieux

(1) *Recop. lib. IX, c. 45. 6.*

appropriées à un climat chaud & plus éclatantes que celles de l'Europe; elles ont encore l'avantage d'être moins cheres; en même-tems les profits qu'on y fait sont assez considérables pour enrichir tous ceux qui les transportent de Manille ou qui les vendent dans la nouvelle Espagne. Comme l'intérêt de l'acheteur & du vendeur concourent en faveur de cette branche de commerce, il s'étend en dépit des réglemens imaginés par l'inquiete jalousie pour lui donner des bornes. Avec les marchandises dont les loix autorisent l'importation, il passe une immense quantité de celles de l'Inde dans les marchés de la nouvelle Espagne (1), & lorsque la flotte arrive à la Vera-Cruz, elle trouve souvent les besoins du peuple déjà satisfaits par des marchandises mieux assorties & à meilleur compte.

Dans les dispositions du commerce de l'Espagne il n'y a rien de plus inexplicable que la tolérance de ce commerce entre la nouvelle Espagne & les Philippines, rien qui répugne davantage à la maxime fondamentale de tenir les colonies dans une perpétu-

(1) Voyez la NOTE XCIX.

elle dépendance de la métropole, en prohibant toute eſpece de moyen de commercer qui pourroit leur inſpirer l'idée de ſuppléer à leurs beſoins par une autre voie. Cette permiſſion paroîtra encore plus extraordinaire, ſi l'on conſidere que l'Eſpagne n'a point elle-même de commerce direct avec les Philippines, & qu'ainſi elle accorde à une de ſes colonies en Amérique un privilege qu'elle refuſe à ſes ſujets en Europe. Il eſt probable que les Colons qui peuplerent d'abord les Philippines, ayant été envoyés de la nouvelle Eſpagne entreprirent ce commerce avec une contrée qu'ils regardoient en quelque ſorte comme leur mere patrie, avant que la cour de Madrid en connût les conſéquences, ou ſût l'empêcher par des réglemens. On a fait pluſieurs remontrances contre ce commerce comme préjudiciable à l'Eſpagne, en ce qu'il porte dans un autre canal une grande partie des richeſſes qui devroient circuler dans le royaume; en ce qu'il tend à nourrir dans les colonies un eſprit d'indépendance & à encourager des fraudes multipliées dont il eſt impoſſible de ſe garantir dans des opérations qui s'exécutent ſi loin de l'inſpection du gouverne-

Liv. VIII.

ment. Mais comme il faut toute la sagesse & toute la vigueur de la politique pour abolir une pratique appuyée de l'intérêt du plus grand nombre, autorisée & consacrée par le tems, le commerce entre Acapulco & Manille semble être toujours aussi actif qu'il l'ait jamais été, & peut être regardé comme la principale cause du luxe qui regne dans cette partie des domaines Espagnols.

Revenu public de l'Amérique.

Malgré cette corruption générale des colonies, malgré toutes les diminutions qu'apportent au revenu des rois d'Espagne, & le commerce interlope des étrangers, & les fraudes mêmes de leurs propres sujets, ils n'en tirent pas moins des sommes immenses de leurs domaines en Amérique. Elles sont le produit de différentes impositions qu'on peut diviser en trois classes principales. La premiere renferme ce qu'on paie au roi, comme souverain ou seigneur suzerain du nouveau monde. Tels sont les droits sur l'or & l'argent extraits des mines & le tribut levé sur les Indiens; les Espagnols appellent le premier, *droit de seigneurie*, & le second, *droit de vassalité*. La seconde comprend cette foule de droits sur

le commerce, qui le ſuivent & l'oppriment dans tous les canaux par où il paſſe, depuis les plus grandes entrepriſes du négociant en gros, juſqu'au plus petit trafic du marchand en détail. La troiſieme eſt composée de ce qui revient au roi comme chef de l'égliſe & adminiſtrateur des fonds eccleſiaſtiques dans le nouveau monde. En conſéquence il reçoit les prémices, les annates & d'autres revenus attribués à l'égliſe & levés par la chambre apoſtolique en Europe; il jouit auſſi du bénéfice de la vente de la bulle de *cruſade.* Cette bulle, publiée tous les deux ans, renferme une abſolution pour les fautes paſſées, & entr'autres privileges, la permiſſion de faire gras pendant le carême & aux jours maigres. Les moines, employés à la diſtribution de cette bulle, exaltent ſa vertu avec toute la ferveur de l'éloquence animée par l'intérêt; le peuple ignorant & crédule y croit aveuglément; & tout habitant, Eſpagnol, Créole ou Métis, s'empreſſe d'acheter, au prix fixé par le gouvernement, une bulle qu'il croit eſſentielle à ſon ſalut (1).

---

(1) Voyez la NOTE C.

Liv. VIII.

Produit de cette Bulle.

Il eſt preſqu'impoſſible de déterminer avec préciſion à quelle ſomme montent toutes ces différentes branches de revenu. L'étendue des domaines Eſpagnols en Amérique, la jalouſie du gouvernement qui les rend inaceſſibles aux étrangers, le ſilence myſtérieux que les Eſpagnols ont coutume d'obſerver ſur tout ce qui regarde l'état intérieur de leurs colonies, tout cela concourt à jeter ſur cette matiere un voile qu'il n'eſt pas facile de lever. Mais on vient de publier un détail, qui paroît auſſi exact qu'il eſt curieux, du revenu royal dans la nouvelle Eſpagne; d'où l'on peut ſe former une idée de celui des autres provinces: ſelon ce détail, la couronne ne tire pas plus de vingt-deux millions cinq cens mille livres tournois de toutes les branches d'impoſition dans la nouvelle Eſpagne, dont il faut déduire la moitié pour les frais de l'adminiſtration de la province (1). Il eſt probable que le Pérou en rend autant; & en ſuppoſant que les autres provinces de l'Amérique, y compris les iſles, fourniſſent un tiers de cette valeur, nous ne nous écarterons pas trop de la vérité en concluant que le produit net du re-

(1) Voyez la NOTE CI.

venu de l'Efpagne, levé en Amérique, n'excede pas trente deux millions de livres tournois. Ce compte eft bien éloigné des fommes immenfes auxquelles on a quelque-fois porté ce revenu d'après des fuppofitions & des conjectures (1). Il y a néanmoins en ceci une chofe remarquable, c'eft que l'Efpagne & le Portugal font les feules puiffances en Europe, qui tirent de leurs colonies un revenu direct; de maniere qu'elles fupportent leur part des dépenfes générales du gouvernement. Tout l'avantage qui revient aux autres nations de leurs poffeffions en Amérique, c'eft de jouir exclufivement du commerce qui s'y fait; au lieu qu'indépendamment de cela, l'Efpagne a fu faire contribuer fes colonies à laccroiffement du pouvoir de l'état & au partage proportionnel des charges de la communauté, en retour de la protection qu'elle leur accorde.

Ce que je viens de préfenter comme formant le revenu de l'Efpagne en Amérique, n'eft que le produit des impofitions, & cela eft bien loin de compofer tout ce qui revient au roi de fes domaines du nouveau monde. Les droits onéreux établis fur les

(1) Voyez la NOTE C. II.

Liv. VIII. marchandises exportées d'Espagne en Amérique (1), & ceux que paient celles qui sont renvoyées en échange en Europe; la taxe sur les Negres esclaves dont l'Afrique fournit le nouveau monde, & plusieurs autres petites branches de finance, versent dans le trésor des sommes considérables, dont il n'est pas possible de déterminer la valeur.

Dépense de l'administration. Mais si le revenu que l'Espagne tire de l'Amérique est considérable, les dépenses de l'administration de ses colonies y sont proportionnées. Dans tous les départemens de police intérieure & de finance, l'Espagne a adopté un système plus compliqué, plus embarrassé de tribunaux & d'officiers, qu'aucun état de l'Europe, dont le souverain possede une puissance équivalente. Cet esprit de jalousie qu'elle porte dans l'administration de ses établissemens en Amérique & ses efforts pour prévenir la fraude dans des provinces si éloignées de son inspection, l'ont engagée à multiplier les tribunaux & les agens de toute espece avec une attention encore plus scrupuleuse. Dans un pays où les dépenses de nécessité sont considérables, les

(1) Voyez la NOTE CIII.

salaires de ceux qui ſont employés pour le service de l'état doivent être proportionnés & charger le revenu d'un immenſe fardeau. Liv. VIII.

Le faſte du gouvernement doit encore augmenter le poids de ces charges. Les vice-rois du Méxique du pérou, & du nouveau royaume de Grenade, repréſentant la perſonne du ſouverain parmi des peuples amoureux de l'oſtentation, traînent après eux toute la pompe des rois. Leur cour eſt compoſée ſur le modele de celle de Madrid; ils ont des gardes à pied & à cheval, une maiſon dans les formes, un nombreux domeſtique, & toutes les marques du pouvoir, à un degré de ſplendeur capable de faire oublier qu'ils ne jouiſſent après tout, que d'une autorité précaire. La couronne fournit à toutes ces dépenſes, néceſſaires à l'ordre extérieur & conſtant du gouvernement; les vice-rois ont d'ailleurs des appointemens particuliers proportionnés à la dignité & à l'élévation de leur place. Le ſalaire fixé par la loi eſt, à la vérité, très médiocre; celui du vice-roi du Pérou n'eſt que de trente mille ducats, & celui du vice-roi du Mexique de vingt mille (1). Il a été porté en

(1) Recop. *lib. III*, *tit.* 3, *c.* 72.

Liv. VIII. dernier lieu jusqu'à quarante mille ducats. Mais ces salaires ne constituent qu'une petite partie de leur revenu. L'exercice d'une autorité absolue dans toutes les parties du gouvernement & le pouvoir de disposer de plusieurs charges lucratives, leur procurent une foule d'occasions d'accumuler des richesses. A ces émolumens, qu'on peut regarder comme approuvés & légitimes, ils ajoutent souvent des sommes immenses par des exactions qu'il n'est ni facile de découvrir, ni possible de réprimer, dans des contrées si éloignées du siege du gouvernement. Un vice-roi, en se réservant exclusivement quelques branches de commerce, en s'intéressant dans d'autres, en favorisant les fraudes des marchands, peut se faire un revenu annuel dont on n'a pas d'idée en Europe (1). J'ai appris qu'un vice-roi (2) avoit tiré soixante mille pesos du seul article des présens ordinaires qu'on lui fait le jour de l'anniversaire de sa naissance, qui est toujours observé comme une grande fête. Selon une expression Espagnole, les revenus légitimes d'un vice-roi sont connus; ses profits réels

(1) Recopil. *lib. III*, *tit.* 3. *c.* 72.

(2) Voyez la NOTE CIV.

dépendent des occaſions & de ſa conſcience. En conſéquence les rois d'Eſpagne, comme je l'ai déjà obſervé, ne donnent la commiſſion de vice-roi que pour peu d'années; mais cela même rend ſouvent ces officiers plus avides, & ils n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur & d'adreſſe à profiter de tous les inſtans d'une autorité qu'ils ſavent devoir bientôt finir: & quelque courte qu'en ſoit la durée, elle ſuffit ordinairement à réparer une fortune délabrée, ou à en créer une nouvelle. Mais au milieu même d'une épreuve auſſi forte pour la fragilité humaine, on a des exemples d'une vertu intacte. Le marquis de Croix quitta en 1772 la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, aprés l'avoir exercée avec une intégrité généralement reconnue, & rapporta dans ſa patrie, au lieu d'immenſes richeſſes, l'admiration & les applaudiſſemens d'un peuple reconnoiſſant, que ſon gouvernement avoit rendu heureux.

Fin du huitieme Livre.

NOTES

ET ECLAIRCISSEMENS.

NOTE XLVIII, *pag.* I.

J'AI trouvé de grands éclairciſſemens ſur les mœurs & la politique des Américains dans un volumineux manuſcrit de Don Alonſo de Corita, l'un des juges de la cour d'audience de Mexico.

Philippe II, voulant connoître en 1553 le moyen d'impoſer ſur les Indiens un tribut qui fût à la fois le plus avantageux poſſible pour la couronne & le moins onéreux pour ces peuples, adreſſa à toutes les cours d'audience de l'Amérique un ordre, par lequel il leur enjoignoit de répondre à certaines queſtions qu'il leur faiſoit ſur l'ancienne forme de gouvernement établie parmi les différentes nations Indiennes, & ſur la maniere dont elles payoient les impôts à leurs rois & à leurs chefs. Ce fut en conſéquence de cet ordre que Corita, qui avoit vécu en Amérique dix-neuf ans, dont il en avoit paſſé quatorze dans la nouvelle Eſpagne, compoſa l'ouvrage dont j'ai une copie. Il aſſure Philippe II, que, durant ſa réſidence en Amérique & dans tou-

toutes les provinces qu'il a visitées, il s'est constamment appliqué à étudier les mœurs & les usages des naturels du pays; que pour cet effet, il s'est entretenu avec les Indiens les plus âgés & les plus intelligens & a consulté plusieurs ecclésiastiques Espagnols qui entendoient les langues de ces peuples, sur-tout quelques missionnaires qui étoient arrivés dans la nouvelle Espagne immédiatement aprés qu'on en eut fait la conquête. Il paroît que Corita étoit assez instruit, & qu'il a mis dans ses recherches tout le soin & toute l'exactitude dont il se fait gloire. Il y a sur-tout une circonstance qui rend son témoignage plausible; c'est qu'il ne l'a pas donné pour qu'il fût rendu public, ni pour appuyer aucun systême, mais seulement pour répondre pleinement aux questions qu'on lui avoit faites. Quoique Herrera ne le cite pas parmi les auteurs qu'il a pris pour guides, j'ai lieu de conclure de plusieurs faits dont il parle, & de plusieurs expressions dont il se sert, que les mémoires de Corita ne lui étoient pas inconnus.

Note XLIX, *pag.* 15.

Les premiers historiens Espagnols ont été si pressés & si peu exacts à évaluer le nombre des habitans des provinces & des villes de l'Amérique, qu'il n'est pas possible de savoir avec quelque précision à combien se montoit celui de

Mexico même. Cortès ne parle de l'étendue & de la population de Mexico que d'une maniere vague & générale, qui cependant fait croire que cette ville n'étoit pas inférieure aux plus grandes de l'Europe. Gomera s'explique plus clairement & assure qu'il y avoit soixante mille maisons ou familles à Mexico. *Cron. c.* 78. Herrera a adopté ce sentiment: *decad.* 2, *lib. VII*, *c.* 13, & la plupart des auteurs le suivent aveuglément, sans examen & sans scrupule. Suivant ce calcul, il doit y avoir eu 300,000 ames à Mexico. Torquemada, avec son penchant ordinaire pour le merveilleux, dit qu'il y avoit cent vingt mille maisons ou familles à Mexico, & par conséquent environ six-cents mille habitans: *lib. III*, *c.* 23. Mais, suivant une description fort judicieuse de l'empire du Mexique, faite par un des officiers de Cortès, la population est fixée à 60000 ames: *Ramusio III*, 309, *A.* Ainsi par cette évaluation, qui paroît s'approcher le plus de la vérité, Mexico doit avoir été une ville considérable.

NOTE L, *pag.* 19.

C'est au P. Torribio de Benavente que je dois cette remarque curieuse, qui se trouve pleinement confirmée & expliquée par Palafox, évêque de Los-Angeles. La langue Mexicaine est la seule, dit-il, où se trouve une particule qu'on

eut ajouter à la fin de chaque mot pour marquer
ifférentes nuances de politeſſe ou de reſpect,
ilavas reverentiales y de Corteſia. En ajoutant
un mot la ſyllabe finale *zin* ou *azin*, il devient
ne expreſſion reſpectueuſe dans la bouche d'un
nférieur. Lorſqu'avec ſon égal on veut ſe ſer-
ir du mot pere, on dit *tatl*; mais un inférieur
ira *tatzin*. Lorſqu'un prêtre parle à un autre
rêtre, il l'appelle *teopixque*; une perſonne d'un
ang inférieur le nomme *teopixcatzin*. L'Empe-
eur qui régnoit lorſque Cortès conquit le Mexi-
ue, ſe nommoit *Montéſuma*; mais ſes vaſſaux
'appeloient par reſpect *Montéſumazin*. Torribio,
M. S. Palaf. virtudes del indio, p. Les Mexi-
ains avoient non-ſeulement des noms de reſpect,
nais même des verbes pour marquer ce ſenti-
nent. La maniere dont ils étoient formés des
erbes ordinaires, ſe trouve expliquée par D.
Joſ. Aug. Aldama y Guevara dans ſa grammaire
Mexicaine, *no.* 188.

Note LI, *pag.* 27.

En comparant pluſieurs paſſages de Corita &
d'Herrera, on peut ſe former une idée aſſez
juſte des différentes manieres dont les Mexicains
contribuoient au ſoutien du gouvernement. Il
paroît que quelques perſonnes du premier rang
ont été exemptes de payer aucune eſpece de
tribut, & que leur ſeule obligation envers le

public ſe bornoit au ſervice militaire perſonnel & à ſuivre avec leurs vaſſaux la banniere de l'empereur. 2°. Les vaſſaux immédiats de la couronne étoient non-ſeulement tenus au ſervice militaire perſonnel, mais ils payoient encore en nature une certaine portion du produit de leurs terres. 3°. On retenoit auſſi une partie des appointemens de ceux qui exerçoient des places d'honneur ou de confiance. 4°. Chaque *Capullée* ou aſſociation cultivoit, pour le ſervice de la couronne, une partie de ſes communes, & en portoit le produit dans les greniers de l'empereur. 5°. On prenoit pour le ſervice public une certaine partie de tout ce qu'on portoit aux marchés publics, ſoit des fruits de la terre, ſoit des différentes productions des artiſtes & des manufactures; & les marchands qui payoient cette redevance étoient exempts de toute autre taxe. 6°. Les *Mayeques*, ou *adſcripti glebæ*, étoient tenus de cultiver un certain diſtrict dans chaque province, qu'on peut regarder comme *domaine de la couronne*, & d'en porter les productions dans les magaſins publics. Ainſi le ſouverain recevoit une partie de tout ce qu'il y avoit d'utile & de précieux dans le pays, tant des productions naturelles de la terre, que de l'induſtrie du peuple: ce que chaque particulier payoit au gouvernement paroît avoir été peu de choſe. Corita, pour répondre à l'une des queſtions propoſées par Phi-

lippe II. à l'audience de Mexico, a cherché à estimer en argent la valeur de ce que chaque citoyen payoit, & il ne le fait monter qu'à trois ou quatre *réaux*, c'est-à-dire de trente-trois à quarante-quatre sols de France.

NOTE LII, *pag.* 28.

Cortès, qui paroît avoir été étonné de ces ouvrages comme d'une preuve du génie des Mexicains, en donne une description particuliere. Le long de la chaussée, dit-il, qui mene à la ville, on a pratiqué deux conduits, composés d'argile mêlée de mortier, larges d'environ deux pas, sur six pieds de hauteur. Par l'un de ces conduits passe un courant d'eau excellente, du volume du corps d'un homme, qui va jusqu'au milieu de la ville dont elle abreuve abondamment tous les habitans. Le second conduit n'est destiné qu'à y faire passer l'eau lorsqu'il est nécessaire de nettoyer ou de réparer le premier. Comme ces conduits passent le long de deux ponts aux endroits où il y a des breches à la chaussée par lesquelles coule l'eau salée du lac, il y a des tuyaux de la grosseur d'un bœuf. L'eau est portée par des canots dans tous les quartiers de la ville pour y être vendue aux habitans, *Relat. ap. Ramus.* 241, *A.*

NOTE LIII, *pag.* 30.

On voit dans l'arsenal du palais royal à Madrid

une armure complette qu'on dit avoir été celle de Montézume. Elle eſt faite de plaques de cuivre fort minces & vernies. Les perſonnes les plus inſtruites croient que c'eſt un ouvrage oriental; ce qui paroît confirmé par les dragons qu'on voit ſur les ornemens d'argent qui la couvrent, & dont le travail eſt infiniment ſupérieur à tout ce qu'a produit l'art des Américains. Il eſt probable que les Eſpagnols ont reçu cette armure des iſles Philippines. Le ſeul ouvrage inconteſtable des Mexicains, que je connoiſſe en Angleterre, eſt une coupe d'or fin, qu'on dit avoir appartenu à Montézume. Elle peſe environ cinq onces & un demi-gros. On en préſenta trois deſſins à la ſociété des antiquaires, le 10 juin 1765. D'un côté on voit la tête d'un homme en face, de l'autre en profil, & du troiſieme par derriere. On dit que le relief a été fait en frappant d'un poinçon le côté intérieur de la coupe, ce qui a produit la repréſentation de l'objet ſur le côté extérieur. Les traits ſont groſſiers, cependant paſſables, mais trop mal deſſinés pour être un ouvrage Eſpagnol. Cette coupe fut achetée par Edouard, comte d'Oxford, pendant qu'il ſe trouvoit avec ſa flotte dans le port de Cadix, & elle appartient aujourd'hui au lord Archer, ſon petit-fils. Je dois ce détail à mon reſpectable & ſpirituel ami, M. Barrington.

NOTE LIV, *pag.* 37.

Le lecteur inſtruit s'appercevra facilement que je dois beaucoup pour cette partie de mon ouvrage à l'évêque de Glocester, qui a marqué avec autant d'érudition que de génie les progrès ſucceſſifs qu'a fait l'eſprit humain dans cette route. Il eſt le premier, à ce que je crois, qui ait formé un ſyſtême raiſonnable & plauſible des différentes manieres d'écrire des nations, ſuivant les différens degrés de leurs connoiſſances. *Div. legation of Moſes III, pag.* 69. Le ſavant & judicieux auteur du traité de la formation méchanique des langues y a ajouté quelques obſervations importantes: *tome* 1 *p* 295, *&c.*

Comme les peintures des Mexicains ſont un des plus curieux monumens des premieres méthodes d'écriture, il ne ſera pas hors de propos de faire connoître par quels moyens on les a préſervées de l'oubli général dans lequel ſont tombés tous les ouvrages de l'art en Amérique, & comment elles ont été communiquées au public. C'eſt à l'attention du curieux obſervateur Hakluyt que nous en devons la premiere & la plus curieuſe collection, publiée par Purchas. Don Antoine Mendoza, vice-roi de la nouvelle Eſpagne, ayant jugé que ces peintures étoient dignes d'être préſentées à Charles V, les envoya en Eſpagne; mais le vaiſſeau qui les portoit fut

pris par un armateur François, & elles tomberent entre les mains de Thevet, géographe du roi, qui, ayant voyagé lui-même dans le nouveau monde & décrit une de ses provinces, recherchoit avec soin tout ce qui pouvoit jeter un nouveau jour sur les mœurs des Américains. A sa mort elles furent achetées par Hakluyt, qui alors étoit chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, & qui les laissa à Purchas, lequel les publia à la priere du savant antiquaire Henri Spelman. *Purchas, tome 3, pag.* 1065.

Le second monument de l'*écriture en tableaux* des Mexicains fut publié en deux planches par le médecin François Gemelli Carreri. La premiere est une carte ou un tableau des progrès des anciens Mexicains lors de leur premiere arrivée dans le pays, & des différentes habitations qu'ils formerent avant d'avoir fondé la capitale de leur empire sur le lac de Mexico. La seconde est une roue chronologique, ou un cercle qui représente la maniere dont ils calculoient & marquoient leur cycle de cinquante deux ans. Le premier tableau fut donné à Carreri dans la ville de Los Angeles par le Dr. Christoval de Guadalajora, & il reçut le second de Don Carlos de Siguenza y Gongorra. Mais, comme on croit aujourd'hui, je ne sais sur quelle preuve, que Carreri n'est jamais sorti de l'Italie,

&

& que ſon fameux *Giro del Mundo* n'eſt que le récit d'un voyage ſuppoſé, je n'ai pas parlé de ces peintures dans le texte. Elles paroiſſent cependant manifeſtement des productions Mexicaines ; elles étoient regardées comme telles par Boturini qui étoit fort en état de juger ſi elles étoient véritables ou ſuppoſées. Le ſtyle du premier de ces tableaux eſt beaucoup plus parfait que celui d'aucun autre ouvrage de deſſin qu'on ait conſervé des Mexicains ; mais, comme on dit que l'original a preſque été effacé par le tems, je ſoupçonne qu'il a été retouché & corrigé par quelqu'artiſte Européen. *Carreri. Churchill, IV, pag.* 487. La roue chronologique eſt une repréſentation exacte de la maniere dont les Mexicains ſupputoient le tems, ſuivant le récit d'Acoſta, *lib. VI, ch.* 2. Elle paroît reſſembler à celle qu'avoit vu ce ſavant Jéſuite ; &, ſi on peut la regarder comme un monument authentique, elle prouve que les Mexicains avoient des caracteres artificiels ou arbitraires, qui outre les nombres repréſentoient différentes choſes. Chaque mois eſt repréſenté par le ſymbole de quelque travail ou cérémonie religieuſe qui lui étoit particulier.

Le troiſieme morceau de peinture Mexicaine a été découvert par un autre Italien. Laurent Boturini Benaducci partit pour la nouvelle Eſpagne en 1736. Divers incidens l'engagerent à

apprendre la langue des Mexicains & à rassembler les débris de leurs monumens historiques. Il employa neuf ans à ces recherches, avec tout l'enthousiasme d'un faiseur de projets & toute la patience d'un antiquaire. En 1746 il publia à Madrid son *Idea de una Nueva historia general de la América septentrional*, contenant le résultat de ses recherches; & il y joignit un catalogue de son Cabinet d'histoire Américaine, divisé en trente-six articles. Son idée d'une nouvelle histoire me paroît l'ouvrage d'un homme aussi bizarre que crédule; mais son catologue des cartes, des peintures, des registres, des impôts, des almanachs, &c. est surprenant. Malheureusement le vaisseau sur lequel il envoyoit en Europe une partie de cette collection, fut pris par un armateur Anglois pendant l'avant-derniere guerre, & il est apparent que le tout fut perdu par l'ignorance de ceux entre les mains de qui ces effets tomberent. Boturini lui même encourut la disgrace de la cour d'Espagne & mourut dans un hôpital à Madrid. L'histoire, dont l'*Idée* n'étoit qu'un *prospectus*, n'a jamais été publiée. Il paroît que le reste de cette collection a été dispersé. Une partie tomba entre les mains de l'archevêque de Tolede actuel, lorsqu'il étoit encore primat de la nouvelle Espagne, & il en publia le curieux registre des impôts dont j'ai parlé plus haut.

La seule collection de peintures Mexicaines que je connoisse, outre celles dont je viens de

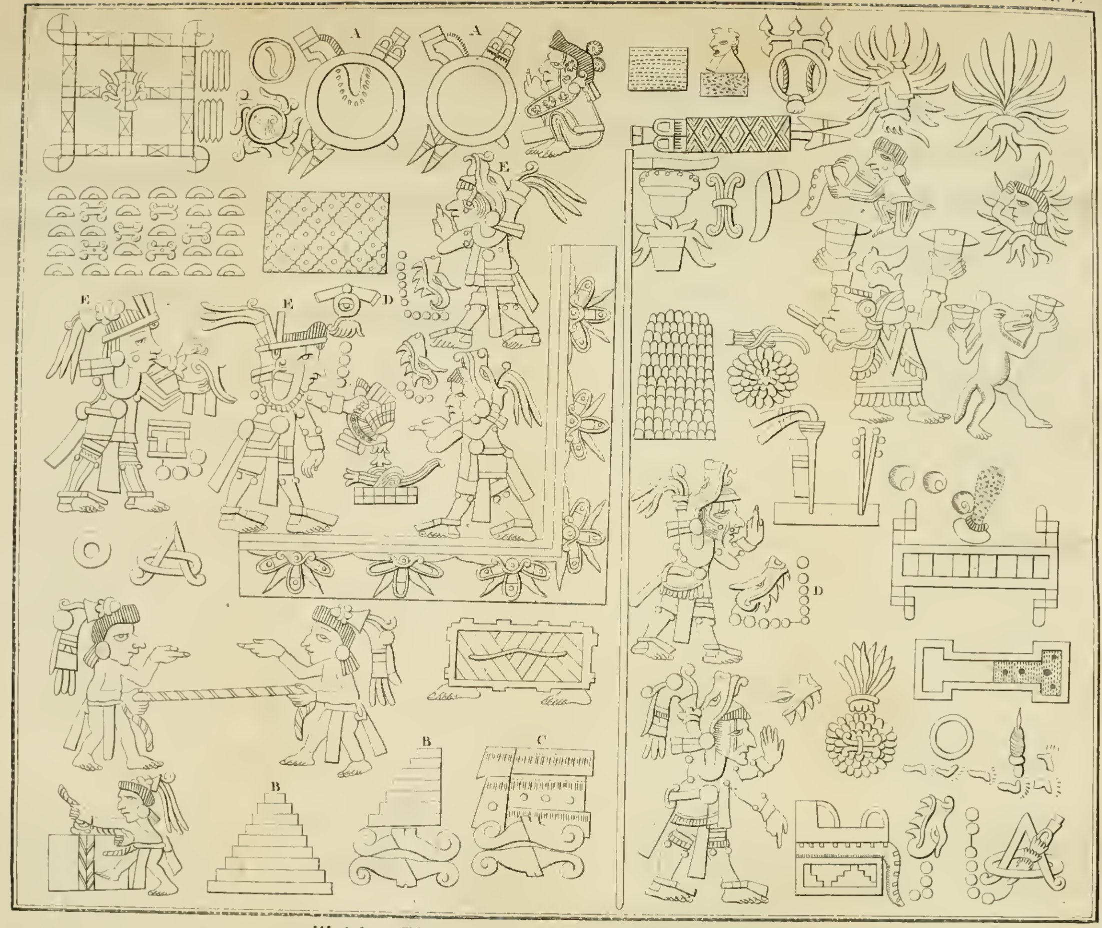


Table Chronologique des Méxicains.

parler, se trouve à la bibliotheque Impériale à Vienne. J'en ai obtenu par ordre de leurs Majestés Impériales, une copie en huit tableaux, si fidelement imitée, qu'à peine pouvoit-on, à ce qu'on m'a marqué, distinguer les copies des originaux. Suivant une note qui se trouve sur ce recueil Mexicain, il paroît qu'Emmanuel, roi de Portugal, en fit présent au pape Clement VII, qui mourut en 1533. Après avoir passé par les mains de plusieurs possesseurs illustres, cette collection tomba entre celles du cardinal de Saxe-Eisenach qui les présenta à l'empereur Leopold. On ne peut douter que ces peintures ne soient l'ouvrage des Mexicains; mais elle sont d'un style tout-à-fait différent de toutes les autres. J'en ai fait graver une pour satisfaire la curiosité des lecteurs qui la croiront digne de leur attention. Si l'objet étoit assez important, il seroit possible de parvenir avec quelqu'attention & avec le secours des plances de Purchas & de l'archevêque de Tolede, à former quelques conjectures plausibles touchant le sens de ce tableau. Plusieurs figures sont absolument semblables. *A A* sont des boucliers & des dards à peu près de la même figure que ceux qu'on voit dans Purchas, *pag.* 1070, 1071, *&c.* *B B* représentent des temples qui ressemblent beaucoup à ceux de Purchas, *p.* 1109 & 1113, & à ceux de la seconde planche de Lorenzana. *C* est une bale de manteaux ou

d'habits de coton, dont la figure se trouve dans presque toutes les planches de Purchas & de Lorenzana. *E E E* paroissent être des capitaines Mexicains en habits de guerre, dont les ornemens singuliers ressemblent aux figures de Purchas, *p.* 1110, 1111, 1113. Je suis porté à croire que ce tableau représente un registre d'impôts, parce que la maniere d'exprimer les nombres s'y retrouve souvent. *D D D* &c. Boturini dit que la maniere de compter par des nœuds étoit aussi familiere aux Mexicains qu'au peuple du Pérou, *p.* 85; opinion qui paroît confirmée par la maniere dont les unités sont représentées dans les peintures Mexicaines que j'ai. Elles ressemblent parfaitement à une suite de nœuds faits à une corde.

La premiere édition de cet ouvrage avoit déjà paru, lorsque Mr. Waddilove qui s'est toujours plu à faire en ma faveur de nouvelles informations, a découvert dans la Bibliotheque de l'Escurial un volume in folio de quarante feuilles d'une espece de carton, chacune de la grandeur d'une feuille ordinaire de papier à écrire, contenant une grande quantité de diverses figures, grossieres & bizarres, faites dans le Mexique. Les couleurs en sont fraîches & l'explication de la plupart s'y trouve en Espagnol. Les vingt-quatre premieres pages sont les signes qui représentent les mois, les jours &c. Vers le

milieu de chaque feuille, il y a deux ou même un plus grand nombre de figures servant à désigner le mois, & environnées des signes des jours. Les dix-huit dernieres feuilles ne sont pas si remplies de figures. On les prendroit pour des représentations de divinités ou des emblêmes d'objets différens. Suivant ce calendrier, qui se trouve dans la Bibliotheque de l'Escurial, l'année Mexicaine étoit composée de 286 jours, divisée en 22 mois de treize jours chacun. Chaque jour est figuré par un signe différent, pris de quelque objet sensible, comme un serpent, un chien, un lézard, un jonc, une maison &c. Les signes des jours dans le calendrier de l'Escurial sont précisément les mêmes que ceux mentionnés par Boturini, *idea* &c. *p.* 45. Mais, si nous pouvons ajouter foi à cet auteur, l'année Mexicaine étoit composée de 360 jours & divisée en dix-huit mois de 20 jours chacun. Il avance aussi que, dans chaque mois, l'ordre des jours étoit compté, d'abord, d'après ce qu'il appelle une progression *tredecennaire* de jours, depuis un jusqu'à treize, de la même maniere que dans le calendrier de l'Escurial, ensuite, d'après une progression *septennaire* de jours, depuis un jusqu'à sept, ce qui fait vingt en tout. Dans ce calendrier, on n'a pas seulement distingué chaque jour, mais encore les qualités que l'on suppose être particulieres à chaque mois. Dans tous les degrés

que l'esprit humain parcourt pour se perfectionner dans les sciences & les arts, il y a certaines foiblesses dont il semble ne pouvoir jamais se défaire. Toutes imparfaites qu'étoient les connoissances des Mexicains en astronomie, elles semblent déjà alterées par l'astrologie judiciaire. On y suppose une force supérieure dont l'influence s'étend sur la naissance des personnes, & détermine leur fortune & leur caractere, suivant les mois où elles sont nées. On prédit dans ce calendrier que ceux qui naîtront dans un mois seront riches, dans un autre mois, belliqueux, dans un troisieme, voluptueux &c. Le carton, ou la matiere sur laquelle cet almanach est figuré, paroît, d'après la description qu'en fait Mr. Waddilove, assez semblable à celle qui se trouve dans la Bibliotheque impériale de Vienne. A plusieurs égards, les figures conservent quelque ressemblance avec celles que j'ai publiées. Les figures *D* qui me faisoient penser que ces peintures pouvoient être un registre d'impôts semblable à ceux qu'ont publié purchas & l'Archevêque de Tolede, sont regardés par M. Waddilove comme des figures qui désignent les jours, & j'ai trop de confiance dans un observateur aussi habile, pour douter que son opinion ne soit bien fondée. Il paroît par les caracteres avec lesquels les explications de ces figures sont écrites, que l'on s'est procuré ce monument curieux des arts des

Mexicains, auſſi-tot après la conquête de leur empire. Il eſt ſingulier que jamais aucun écrivain Eſpagnol n'en ait fait mention.

NOTE LV, *pag.* 40.

Le premier fut appelé *le prince de la Lance mortelle*, le ſecond *le partageur d'hommes*, le troiſieme *le verſeur de ſang*, le quatrieme *le ſeigneur de la maiſon noire.* Acoſta, *lib. VI*, *c.* 25.

NOTE LVI, *pag.* 50.

Le temple de Cholula, qu'on regardoit comme le plus ſacré de tous ceux de la nouvelle Eſpagne, en étoit auſſi le plus conſidérable. Ce n'étoit cependant qu'un mont de terre ſolide, dont la baſe, ſelon Torquemada, avoit plus d'un quart de lieue de circuit & qui avoit quarante braſſes de hauteur. *Mond. Ind. lib. III*, *c.* 19.

Suivant les différentes figures des temples qu'on trouve dans les peintures gravées par Purchas, il y a lieu de croire que tous ceux des Mexicains étoient conſtruits de la même maniere.

NOTE LVII, *pag.* 51.

Ce n'étoit pas ſeulement à Tlaſcala & à Tepeaca, mais à Mexico même, que les maiſons du peuple n'étoient que des cabanes bâties avec de la terre ou des branches d'arbre. Elles étoient extrêmement baſſes & étroites, ſans autres meubles que quelques vaſes de terre. Ainſi que

chez les Indiens les plus ſauvages, pluſieurs familles habitoient ſous un même toit, ſans avoir aucun appartement ſéparé. Herrera, *decad.* 2, *lib. VII*, *c.* 13, *lib. X*, *c.* 22, *decad.* 4, *lib. IV*, *c.* 17. Torquem. *lib. III*, *c.* 23.

NOTE LVIII, *pag.* 52.

Une perſonne qui a vécu longtems dans la nouvelle Eſpagne & qui a viſité la plupart de ſes provinces, m'a dit, qu'il n'y avoit dans toute l'étendue de ce vaſte empire aucun monument, ni aucun veſtige de quelqu'édifice qui fût plus ancien que le tems de la conquête, ni même aucun pont ou grand chemin, excepté quelques reſtes de la chauſſée qui va de Guadeloupe à la porte de Mexico, par laquelle Cortès entra dans cette ville. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.* L'auteur d'un autre manuſcrit obſerve qu'il ne reſte pas le moindre veſtige de l'exiſtence d'aucun ancien bâtiment Indien, public ou particulier, ni à Mexico, ni dans aucune province de la nouvelle Eſpagne „. J'ai traverſé, dit-il, toutes les provinces adjacentes; c'eſt-à-dire la nouvelle Galice, la nouvelle Biſcaye, le nouveau Mexique, Sonora, Cinaloa, le nouveau royaume de Leon, & le nouveau Santandero, ſans avoir trouvé aucun monument digne de remarque, excepté des ruines près d'un ancien village dans la vallée de *Caſas-grandes*, au trentieme

degré quarante-ſix minutes de latitude ſeptentrionale, & à deux cents cinquant-huit degrés vingt-quatre minutes de longitude de l'iſle de Tenerif, ou quatre cents ſoixante lieues au nord-oueſt de Mexico. " Il décrit avec beaucoup d'exactitude ces ruines, qui paroiſſent avoir fait partie d'un méchant bâtiment de gazon & de pierres, recouverts d'une terre blanche ou de chaux. Un miſſionnaire lui avoit dit avoir vu les ruines d'un pareil bâtiment à environ cent lieues au nord-oueſt, ſur les bords de la riviere de ſaint-Pierre ,,. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

Ce qui donne beaucoup de crédit à ces témoignages, c'eſt qu'ils n'ont point été avancés pour ſoutenir quelque ſyſtême particulier, & que ce ſont de ſimples réponſes à des queſtions que j'avois faites. Il faut croire cependant que, lorsque ces voyageurs ont dit n'avoir trouvé aucunes ruines ni aucun reſte d'ouvrages anciens dans l'empire du Mexique, ils ont ſeulement voulu faire entendre qu'il n'y reſtoit rien qui puiſſe donner quelqu'idée de grandeur ou de magnificence dans les ouvrages de ſes anciens habitans. Car, ſuivant le témoignage de pluſieurs écrivains Eſpagnols, il paroît qu'on voit encore quelques veſtiges d'anciens bâtimens à Otumba, Tlaſcala, Cholula, &c. Villa-Segnor, *Theatre Amer, pag.* 143, 308, 353. D. Franc. Ant. Lorenzana, ci-devant archevêque de Mexico & aujourd'hui de

Tolede, dans ſon introduction à l'édition des cartes de la relation de Cortès qu'il a publiées à Mexico, parle de quelques ruines qu'on voit encore dans pluſieurs villes par leſquelles Cortès a paſſé en ſe rendant à la capitale, *p.* 4, *&c.* Mais aucun de ces auteurs n'en donne la moindre description, & ces ruines paroiſſent ſi peu conſidérables, qu'à peine ſuffiſent-elles pour faire voir qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment dans ces endroits. Le grand tertre de terre à Cholula, auquel les Eſpagnols ont donné le nom de temple, s'y trouve toujours, mais ſans le moindre eſcalier pour y monter, & ſans aucune apparence de pierre. Cette élévation ne paroît maintenant qu'une montagne naturelle, couverte d'herbe & d'arbriſſeaux; & peut-être qu'elle n'a jamais été rien de plus. Torquemada, *lib. III*, *c.* 19. J'ai reçu une deſcription fort exacte des ruines d'un temple près de Cuernavaca, ſur la route de Mexico à Acapulco. Elles ſont compoſées de larges pierres, auſſi exactement jointes les unes aux autres que celles des bâtimens des Péruviens, dont nous parlerons dans la ſuite. Les fondations de ce temple forment un quarré de vingt-cinq verges d'Angleterre, ou ſoixante-quinze pieds de roi; mais il diminue d'étendue à meſure qu'il s'éleve en hauteur, non par gradation, mais en ſe reſſerrant tout à coup à des diſtances régulieres; de ſorte qu'il doit avoir reſſemblé à la figure *B*.

de la planche. Il se terminoit, à ce qu'on dit, en pyramide.

NOTE LIX, *pag.* 59.

Il paroît que les historiens Espagnols ont beaucoup exagéré le nombre des victimes humaines qu'on sacrifioit à Mexico. Suivant Gomera, il n'y avoit point d'année où l'on n'immolât vingt mille personnes aux divinités du Mexique, & il y avoit même des années ou elles alloient à cinquante mille. *Cron. c.* 229. Les crânes de ces malheureuses victimes étoient rangés par ordre dans un bâtiment destiné pour cet effet, & deux des officiers de Cortès qui les avoient comptés, ont dit à Gomera qu'il y en avoit cent trente-six mille, *ibid*, *c.* 82. Le rapport d'Herrera est plus incroyable encore : il dit que le nombre des victimes étoit si grand qu'on en sacrifioit cinq mille en un jour, & en quelques occasions même jusqu'à vingt mille : *decad.* 3, *c.* 16. Torquemada les surpasse tous deux en exagération, car il prétend qu'on immoloit annuellement vingt mille enfans, sans compter les autres victimes. *Mond. Ind. lib. VII*, *lib. III*, *c.* 21. L'autorité la plus respectable en faveur de ce grand nombre de victimes est celle de Zimurraga, premier évêque de Mexico, qui, dans une lettre au chapitre général de son ordre, écrite en 1631, dit que les Mexicains sacrifioient tous les ans vingt mille

victimes. Davila, *Teatro eccles.* 126. D'un autre côté, Barth. de Las-Casas remarque que si l'on avoit fait mourir tous les ans un si grand nombre d'hommes, le Mexique ne seroit jamais parvenu à ce degré de population qui surprit tous les Espagnols lorsqu'ils y arriverent, & il assure positivement que les Mexicains ne sacrifioient jamais plus de cinquante à cent personnes par an. Voyez sa dispute avec Sepulveda, qui se trouve jointe à sa *Brevissima relacion*, *p.* 105. Cortès ne spécifie pas le nombre des hommes qu'on sacrifioit annuellement ; mais B. Diaz Del Castillo dit que les Religieux Franciscains qu'on envoya dans la nouvelle Espagne immédiatement après la conquête, ayant fait des recherches à ce sujet, ont trouvé qu'on sacrifioit tous les ans deux mille cinq cens personnes à Mexico. *C.* 207.

NOTE LX, *pag.* 60.

Il est pour ainsi dire inutile d'observer que la chronologie Péruvienne est non-seulement obscure, mais qu'elle est même en contradiction avec les observations les plus exactes & les plus étendues sur la durée de chaque regne, dans quelque succession de Prince qu'on suppose. On a trouvé que le nombre moyen n'a pas passé vingt années. Suivant Acosta & Garcilasso de la Vega, Huana Capac, qui mourut environ l'année 1527, a été le douzieme Inca. On ne peut pas compter que

la monarchie du Pérou ait duré plus de deux cents quarante ans; cependant ils aſſurent qu'elle a ſubſiſté pendant quatre cens années. Acoſta, *lib. VI*, *c.* 19. Vega, *lib. I*, *c.* 9. Suivant ce rapport, la durée moyenne de chaque regne eſt portée à trente-trois ans, au lieu de vingt, nombre établi par les obſervations de Newton; mais les traditions des Péruviens étoient ſi imparfaites, que, quoique le total y ſoit fixé d'une maniere poſitive, le nombre des années de chaque regne eſt cependant inconnu.

Note LXI, *pag.* 70.

Pluſieurs des premiers hiſtoriens Eſpagnols aſſurent que les Péruviens ſacrifioient des victimes humaines. Xerès, *p.* 190. Zarate, *lib.* II, *c.* 2. Acoſta, *lib. V*, *c.* 19. Mais Garcilaſſo de la Vega prétend que quoique cette coutume barbare eût ſubſiſté parmi leurs ancêtres non civiliſés, elle fut totalement abolie par les Incas, & qu'on n'a jamais offert de victime humaine dans le temple du ſoleil. Cette aſſertion & les raiſons plauſibles ſur leſquelles il l'appuie, ſuffiſent pour réfuter les écrivains Eſpagnols dont les récits ne paroiſſent fondés que ſur des oui-dire & non ſur ce qu'ils ont obſervé eux-mêmes. Vega, *lib. II*, *c.* 4. Les Péruviens dans une de leurs fêtes offroient des gâteaux, arroſés du ſang tiré des bras, des ſourcils & du nez de leurs enfans, *idem. lib. VII*, *c.* 6. Cette cérémonie

paroît avoir été une fuite de leur ancienne coutume.

NOTE LXII, *pag.* 78.

Les Efpagnols ont adopté ces deux coutumes des anciens Péruviens. Ils ont confervé quelques-uns des aqueducs ou canaux faits du tems des Incas, & en ont conftruit de nouveaux, au moyen defquels ils arrofent tous les champs qu'ils cultivent. Ulloa, *voyage*, *tome* 1, *p.* 422, 477. Ils continuent auffi à employer pour fumier le *guano*, ou la fiente des oifeaux de mer. Ulloa donne une defcription de la quantité prefqu'incroyable qui s'en trouve dans les petites ifles qui bordent la côte, *ibid. p.* 481.

NOTE LXIII, *pag.* 81.

Ulloa, *voyage*, *tome* 1, *p.* 286, *&c.* a décrit le temple de Cayambo, le palais des Incas à Callo dans la plaine de Lacatunga, & celui d'Atun-Cannar, qu'il a examinés avec beaucoup de foin. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, *année* 1745, *p.* 435, un mémoire curieux de M. de la Condamine fur les ruines d'Atun-Cannar. Acofta parle des ruines de Cuzco qu'il a examinées, *lib. VI*, *c.* 14. Garcilaffo, dans fon ftyle ordinaire, donne des defcriptions pompeufes & confufes de plufieurs temples & autres édifices publics, *lib. III*, *c.* 1, *lib. VI*, *c.* 14. Don .... Zapata, dans un traité volu-

mineux ſur le Pérou qui n'a pas encore été publié, donne la deſcription de pluſieurs monumens des anciens Péruviens, dont les autres écrivains n'ont pas fait mention: *manuſcrit entre les mains de l'auteur*, articulo XXX. Ulloa *tome I, pag.* 391, parle de quelques anciennes fortifications Péruviennes, qui étoient auſſi des ouvrages conſidérables & fort ſolides. Trois circonſtances frapperent principalement tous ces obſervateurs: 1°. la grandeur énorme des pierres que les Péruviens avoient employées pour quelques-uns de leurs bâtimens. Acoſta en a meſuré une qui avoit trente pieds de long & dix-huit de large, ſur ſix d'épaiſſeur; cependant il ajoute qu'il s'en trouvoit de beaucoup plus grandes encore à la fortereſſe de Cuzco. Il eſt difficile de concevoir comment les Péruviens pouvoient les remuer & les élever, même à la hauteur de douze pieds. 2o. L'impéritie des Péruviens dans l'art de la charpente. Avec la patience & la perſévérance naturelles aux Américains, ils peuvent être parvenus à donner aux pierres la forme qu'ils deſiroient, principalement en frottant une pierre contre l'autre, ou par le moyen de leurs haches & autres inſtrumens de pierre; mais avec ces outils groſſiers, ils n'ont pu faire que de foibles progrès dans la charpenterie. Les Péruviens ne pouvoient pas emmortaiſer deux poutres enſemble, ni donner la moindre ſolidité

aux ouvrages de charpente. Comme ils ne savoient pas former la clef des voûtes, ils ignoroient tout-à-fait l'usage des cintres dans l'architecture, & les auteurs Espagnols n'ont pu concevoir comment ils pouvoient faire les toits des grands bâtimens qu'ils élevoient.

La troisieme particularité est la preuve frappante que fournissent tous les monumens des Péruviens, de leur peu de génie & d'invention, & de leur extrême patience qui n'étoit pas moins remarquable. Aucune des pierres employées à la construction de ces ouvrages ne recevoit une forme particuliere ou égale aux autres, qui pût la rendre propre à bâtir. Les Indiens les prenoient telles qu'elles tomboient des montagnes ou qu'on les tiroit des carrieres. Les unes étoient quarrées, les autres triangulaires, celles-ci convexes, celles-là concaves. Ils employoient leur art & leur industrie à les joindre ensemble, en formant des creux dans l'une qui répondoient parfaitement aux saillies & aux élévations d'une autre. Cette lente opération, qu'ils auroient pu abréger si facilement en adaptant ensemble les surfaces des pierres, soit en les frottant, soit en les travaillant avec leurs haches de cuivre, paroîtroit incroyable, si l'on pouvoit en douter en voyant les ruines de ces bâtimens. Cela leur donne un aspect singulier aux yeux des Européens. Il n'y a aucune suite réguliere dans

dans les fondemens des bâtimens, & aucune pierre ne ressemble à une autre par sa forme & par ses dimensions; tandis que par l'industrie persévérante, mais mal entendue des Indiens, elles sont toutes jointes ensemble avec cette minutieuse exactitude dont j'ai parlé. Ulloa a fait cette observation sur les pierres de la forteresse d'Atun-Cannar, *voy. vol.* 1, *p* 387. Pineto donne une pareille description de la forteresse de Cuzco, le plus parfait de tous les ouvrages Péruviens. *Zapata, manuscrit entre les mains de l'auteur.* Suivant M. de la Condamine, il y avoit des assises de pierres exactement paralleles & de même hauteur dans quelques parties des ruines d'Atun-Cannar; ce qu'il remarque comme une preuve des progrès des Péruviens.

Note LXIV, *pag.* 85.

Ces ponts, tendus par leur propre poids, agités par le vent ou dans un balancement continuel par le mouvement de la personne qui y passe, offrent d'abord à la vue un spectacle effrayant. Mais les Espagnols ont cependant trouvé que c'étoit la maniere la plus aisée de passer les torrents du Pérou, sur lesquels il seroit difficile d'en construire de plus solides de pierre ou de bois. Il y a des ponts de liane dans le Pérou, si larges que les mulets peuvent y passer tout chargés: tel est celui qui est sur la riviere d'Apurimac, où

paſſent toutes les marchandiſes & autres effets dans leſquels conſiſte le commerce entre le Pérou & les provinces de Lima, de Cuzco, &c. On emploie une méthode plus ſimple pour paſſer des rivieres moins conſidérables: un manequin, dans lequel ſe place le voyageur, eſt ſuſpendu à un fort cable tendu d'un bord de la riviere à l'autre; on pouſſe & tire le manequin par le moyen de deux cordes qui y ſont attachées. Ulloa, *voyage au Pérou, tome* 1, *p.* 358.

NOTE LXV, *pag.* 99.

J'ai puiſé mes idées ſur ces faits dans la *Notitia breve de la expedicion militar de Sonora y Cinaloa, ſu exito Feliz, y vantojoſo eſtado, en que por conſecuencia de ello, ſe han pueſto ambas provincias*, publiée à Mexico le 17 juin 1771, pour ſatisfaire la curioſité des négocians qui avoient fourni au vice-roi l'argent néceſſaire pour faire cet armement. Les copies de cette notice ſont rares à Madrid; mais j'en ai obtenu une qui m'a mis à portée de communiquer ces faits curieux au public. Suivant ce récit, on a trouvé dans la mine de Yecorato de la province de Cinaloa un grain d'or de vingt-deux carats, peſant ſeize marcs quatre onces quatre ochavas; ce qui fait environ quinze marcs, quatre onces trois grains, poids de France, qu'on a envoyé en Eſpagne comme un préſent digne du roi, &

qui ſe trouve maintenant dépoſé dans le cabinet de Sa Majeſté Catholique à Madrid.

NOTE LXVI, *pag* 100.

L'incertitude des géographes ſur ce point eſt ſinguliere; car Cortès paroît avoir examiné les côtes de la Californie avec une grande attention. L'archevêque de Tolede a publié, d'après l'original qui ſe trouve entre les mains du marquis Del Valle, deſcendant de Cortès, une carte dreſſée en 1541, par le pilote Domingo Caſtillo, dans laquelle la Californie eſt placée comme une péninſule, qui s'étend à peu près dans la même direction qu'on lui donne aujourd'hui dans les meilleures cartes, & la pointe où le fleuve Colorado ſe jette dans le golfe, y eſt marquée avec préciſion. *Hiſt. de Nueva Eſpagna*, 327.

NOTE LXVII, *p.* 104.

Je dois ce fait à Monſieur l'Abbé Raynal, auteur de l'*hiſt. philoſophique & politique des deux Indes*, *tom.* 3, *p.* 103; & après avoir conſulté une perſonne intelligente, qui, ayant demeuré long tems ſur la côte des Moskites, y a fait le commerce du bois de teinture, j'ai trouvé que cet ingénieux auteur a été bien informé. Le bois coupé près de la ville de Saint-François de Campêche eſt d'une qualité infiniment ſupérieure à celui de l'autre côté de Yucatan, & le com

merce des Anglois dans la baie de Honduras tire à ſa fin.

NOTE LXVIII, *pag.* 126.

Le P. Torribio de Benevente ou Motolinea, a aſſigné dix cauſes de la dépopulation rapide du Mexique, auxquelles il donne le nom des dix fléaux. Il y en a pluſieurs qui ne ſont pas particulieres à cette province ſeulement. 1o. L'introduction de la petite vérole. Cette maladie fut portée pour la premiere fois dans la nouvelle Eſpagne, en 1520, par un Eſclave negre de la ſuite de Narvaès. Torribio aſſure que la moitié du peuple des provinces où regna cette maladie, en mourut. A cette mortalité, occaſionnée par la petite vérole, Torquemada ajoute les ravages affreux de deux maladies contagieuſes qui régnerent en 1545 & 1576. Huit cents mille hommes périrent par la premiere, & plus de deux millions par la ſeconde, ſuivant le calcul exact fait par ordre des vice-rois. *Mond. Ind. tom.* 1, *p.* 642. La petite vérole ne fut introduite dans le Pérou que pluſieurs années après l'invaſion des Eſpagnols, mais fut très-fatale aux naturels du pays. Garcia, *Origen. p.* 88. 2o. Le nombre de ceux qui furent tués ou qui périrent de beſoin pendant la guerre avec les Eſpagnols, ſur-tout pendant le ſiege de Mexico. 3o. La grande famine qui ſuivit la réduction

de Mexico, parce que le peuple des deux partis avoit également négligé de cultiver les terres; ce qui arriva dans toutes les autres contrées conquises par les Espagnols. 4o. Les charges onéreuses imposées par les Espagnols aux Indiens de leurs *repartimientos*. 5o. Le poids oppressif des taxes qu'ils n'étoient pas en état de payer, & dont ils ne pouvoient espérer aucune exemption. 6o. Le grand nombre d'Indiens employés à rassembler l'or que les torrents charient des montagnes, qu'on forçoit à quitter leurs habitations sans aucune provision pour leur subsistance, & qu'on exposoit à toute la rigueur du froid dans ces régions élevées. 7o. Les travaux immenses pour rebâtir Mexico, que Cortès pressa avec tant d'ardeur qu'il en mourut un nombre incroyable d'Indiens. 8o. Le nombre d'hommes condamnés à l'esclavage sous différents prétextes & employés à exploiter les mines d'argent. Ces malheureux, marqués par leurs maîtres avec un fer chaud, comme le bétail, étoient conduits par troupeaux dans les montagnes. 9o. La nature du travail auquel ils étoient condamnés, les vapeurs nuisibles de ces mines, la froideur du climat & le manque des vivres furent si funestes, que Torribio assure que la campagne autour de plusieurs de ces mines, principalement près de Guaxago, étoit couverte de corps morts, que l'air étoit

corrompu par leur puanteur, & que la quantité des vautours & des autres oiseaux de proie étoit si grande que leur nombre obscurcissoit le soleil. 10°. Les Espagnols dans leurs différentes expéditions & dans leurs guerres civiles firent périr un grand nombre d'Indiens en les forçant de les servir de *tamemes* ou de porte-faix. Cette derniere oppression fut fatale aux Péruviens. La quantité d'Indiens qui périrent pendant l'expédition de Gonzale Pizarre dans les provinces qui sont à l'est des Andes, peut donner une idée de ce qu'ils ont souffert & faire juger combien leur nombre diminua. Torribio, *manuscrit.* Corita, dans sa *Breve y summaria relacion*, éclaircit & confirme plusieurs observations de Torribio, auxquelles il renvoie les lecteurs. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXIX, *pag.* 127.

Montesquieu même a adopté cette idée, *lib. VIII, c.* 18; mais le desir qu'avoit ce grand homme d'établir un systême, l'a rendu quelquefois peu attentif dans ses recherches, & son génie trop ardent lui a fait négliger plusieurs causes aussi évidentes que solides.

NOTE LXX, *pag.* 128.

On en trouve une preuve convaincante dans le testament d'Isabelle, où elle montre la plus ten-

dre sollicitude pour que les Indiens soient traités d'une maniere douce & humaine. Ces louables sentimens de la reine ont été adoptés dans les loix publiques d'Espagne & servent d'introduction aux réglemens contenus sous le titre de *bon traitement des Indiens*; *Recopil. VI. tit.* 10.

NOTE LXXI, *pag.* 130.

Le tiers du septieme titre du premier livre de la *Recopilacion*, qui contient les réglemens touchant les pouvoirs & les fonctions des archevêques, roule sur la charge qui leur est imposée comme protecteurs des Indiens, & parle de tous les cas où il est de leur devoir de les protéger contre l'oppression, tant dans leurs propriétés que dans leurs personnes. Non-seulement ils sont chargés par les loix de cette fonction, aussi humaine qu'honorable; mais ils l'exercent en effet.

Je pourrois en citer des preuves sans nombre tirées des auteurs Espagnols : mais je présere de m'en rapporter à Gage, qui étoit peu disposé à accorder au clergé romain un mérite auquel il n'auroit pas eu droit de prétendre. *Survey*, *p.* 142, 192, &c. Henry Hawks, négociant Anglois, qui pendant cinq ans a résidé dans la nouvelle Espagne, avant l'année 1572, rend le même témoignage favorable au clergé romain. *Hakluit III*, *p.* 466. Une loi, donnée par Charles-Quint, autorise non-seulement les évêques,

mais tous les eccléſiaſtiques en général, à informer & avertir le magiſtrat civil, dans le cas où quelque Indien ſeroit privé de ſa liberté & de ſes droits: *Recopil. lib. VI*, *tit. 6*, *Ley* 14: ce qui les conſtituoit protecteurs en titre des Indiens. Il y a eu des eccléſiaſtiques Eſpagnols qui ont refuſé l'abſolution à ceux de leurs compatriotes qui poſſédoient des *encomienda* & regardoient les Indiens comme des eſclaves, ou qui les employoient à l'exploitation des mines. Gonzale Davil, *Teatro eccles*, 1, *p.* 157.

NOTE LXXII, *p.* 131.

Suivant Gage, Chiapa dos Indios contient quatre mille familles, & il en parle comme d'une des villes Indiennes les plus peuplées de l'Amérique: *p.* 104.

NOTE LXXIII, *p.* 132.

Il eſt très-difficile de ſe procurer un état exact de la population des royaumes de l'Europe où la police eſt la plus parfaite & où les ſciences ont fait les plus grands progrès. Dans l'Amérique Eſpagnole, où les connoiſſances ſont encore au berceau, & où peu d'hommes ont le loiſir de ſe livrer aux recherches de pure ſpéculation, on a fait peu d'attention à cet objet. Cependant en 1741, Philippe V. ordonna aux vice-rois & aux gouverneurs des différentes provinces de l'Amé-

ri-

rique, de faire un dénombrement des habitans de leurs districts & d'envoyer un état de leur nombre & de leurs occupations; en conséquence de cet ordre, le comte de Fuen-Clara, vice-roi de la nouvelle Espagne, chargea D. Jos. Ant. de Villa-Segnor y Sanchez d'exécuter cette commission dans la nouvelle Espagne. Villa-Segnor publia le résultat de ses recherches dans son *Teatro Americano*, d'après les rapports des magistrats des différentes provinces, & d'après ses propres observations & la longue communication qu'il avoit eue avec la plupart des provinces. Son récit n'est cependant pas fidele. Des neuf dioceses dans lesquels l'empire du Mexique est divisé, il n'en a cité que cinq, savoir l'archevêché de Mexico & les évêchés de Los-Angeles, de Mechoacan, d'Oaxaca & de la nouvelle Galice. Il n'a fait aucune mention des évêchés de Yucatan, de Verapez, de Chiapa & de Guatimala, quoique la race des Indiens soit plus nombreuse en ce dernier endroit que dans aucune autre partie de la nouvelle Espagne. Dans le dénombrement du diocese fort étendu de la nouvelle Galice, il décrit bien la situation des différens villages Indiens; mais il ne spécifie le nombre des habitans que d'un petit nombre de ces villages. Les Indiens de cette vaste province, dans laquelle la puissance des Espagnols est encore imparfaitement établie, ne sont pas enre-

giſtrés avec la même exactitude que dans les autres parties de la nouvelle Eſpagne. Suivant Villa-Segnor, voici l'état actuel de la population dans les cinq dioceſes nommés ci-deſſus, tant pour les Eſpagnols que pour les Negres, les Mulâtres & les Métis.

	Familles.
Mexico	105202
Los-Angeles	30600
Mechoacan	30840
Oaxaca	7296
Nouvelle Galice . .	16770
	190708
A raiſon de cinq perſonnes par famille, le nombre total eſt de	953540
Nombre des familles Indiennes dans les dioceſes de	
Mexico	119511
Los-Angeles . . .	88240
Mechoacan . .	36196
Oaxaca . . .	44222
Nouvelle Galice . .	6222
Total.	294391

En comptant cinq perſonnes par famille, le nombre total eſt de 1,471,955. Nous pouvons compter avec d'autant plus de certitude ſur le calcul du nombre des Indiens, qu'il eſt pris de

la matricule ou du registre suivant lequel on levoit le tribut qu'ils payoient. Puisque de neuf diocefes on en a omis totalement quatre, & que le dénombrement de la nouvelle Galice n'a été fait que très imparfaitement, nous pouvons en conclure que le nombre des Indiens dans l'empire du Mexique va au delà de deux millions.

Le calcul du nombre des Espagnols ne paroît pas être si exact. Villa-Segnor remarque en termes généraux, que plusieurs Espagnols, Negres & Métis, résident ensemble dans plusieurs endroits, sans spécifier leur nombre. C'est pourquoi, si nous rassemblons tous ces habitans avec ceux qui demeurent dans les quatre diocefes qu'on a omis, le nombre des Espagnols & ceux des races mêlées peuvent probablement monter à un million & demi. Dans quelques endroits, Villa-Segnor distingue les Espagnols, des trois races inférieures, de Negres, de Mulâtres & de Métis, & marque leur nombre séparément; mais en général il les joint ensemble. Cependant par la proportion observée dans les endroits où le nombre de chaque espece est marquée, ainsi que par le détail de l'état de la population dans la nouvelle Espagne donné par d'autres historiens, il est clair que le nombre des negres & des habitans de race mêlée, excede de beaucoup celui des Espagnols. Peut-être doit-on porter ces derniers

à plus de cinq cents mille contre un million des autres.

Quelque défectueux que soit ce calcul, il ne m'a cependant pas été possible de me procurer des connoissances assez exactes du nombre des habitans du Pérou, pour former des conjectures aussi satisfaisantes sur l'état de sa population. Je sais qu'en 1761, le protecteur des Indiens dans la vice-royauté du Pérou comptoit qu'il y en avoit 612780, qui payoient le tribut au roi. Comme toutes les femmes & tous les mineurs étoient exempts de cette taxe, dans le Pérou, on doit supposer que le nombre des Indiens montoit à 2449120. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

Je vais parler d'une autre méthode de calculer ou du moins de faire des conjectures touchant l'état de la population de la nouvelle Espagne & du Pérou. Suivant un état que j'ai lieu de croire exact, le nombre des copies de la bulle de la Crusada, envoyées au Pérou à chaque nouvelle publication, est de 1171253, & pour la nouvelle Espagne, de 2649326. On m'a dit qu'il n'y a qu'un petit nombre d'Indiens qui achetent la bulle, & qu'on la vend principalement aux Espagnols & aux habitans de race mêlée; de sorte que, suivant cette maniere de calculer, le nombre des Espagnols & des races mêlées monteroit au moins à trois millions.

Le nombre des habitans de plusieurs villes de l'Amérique Espagnole, peut nous donner quelqu'idée de l'étendue de la population, & corriger l'idée peu exacte, mais commune qu'on a dans la Grande Bretagne, du foible & misérable état de ces colonies. La ville de Mexico contient au moins 150000 habitans; Los-Angeles plus de 60000, tant Espagnols qu'habitans de race mêlée: *Villa-Segnor*, *p.* 247. Guadalaxara contient au-delà de 30000 ames, sans compter les Indiens: *ibid. lib. II. p.* 206. Il y en a 54000 à Lima: *D, Cosme-Buono, descr. de Peru* 1764. Carthagene en contient 25000; Potosi 25000; *Bueno*, 1767: Popayan plus de 20000: *Ulloa I, p.* 287. Les villes du second rang sont plus peuplées encore. Les villes & les établissemens les plus florissans des autres nations Européennes en Amérique ne peuvent entrer en comparaison avec ceux-ci.

Tels sont les calculs de la population de plusieurs villes, que j'ai trouvés répandus dans des écrivains que j'ai jugés dignes de foi. Mais je me suis procuré un dénombrement des habitans des villes de la province de Quito, sur l'exactitude duquel je puis compter, & que je communique au public, tant pour satisfaire sa curiosité, que pour rectifier les notions erronées dont j'ai parlé. Saint-François de Quito contient entre 50 & 60 mille habitans de diffé-

rentes races. Outre la ville, il y a dans ce *corregimiento* vingt-neuf cures établies dans les principaux villages, lesquels ont chacun de plus petits hameaux qui en dépendent, dont les habitans sont presque tous Indiens ou Métis. Il y a environ six à huit mille ames à Saint-Jean de Pasto, outre vingt-sept villages qui en dépendent. On compte à Saint-Michel d'Ibarra sept mille habitans & dix villages. Le district de Havala contient entre dix-huit & vingt mille ames; celui de Tacuma dix à douze mille; celui d'Ambato huit à dix mille, & seize villages; la ville de Riombamba seize à vingt mille & neuf villages; le district de Chimbo six à huit mille; celui de Guayaquil seize à vingt mille & quatorze villages; le district d'Atuasi environ cinq à six mille & quatre villages; la ville de Cuenza vingt-cinq à trente mille & neuf villages fort peuplés; la ville de Laxa huit à dix mille & quatorze villages. Cette population, quoique médiocre, si l'on considere la vaste étendue du pays, est bien plus considérable qu'on ne le suppose communément. J'ai oublié de dire en son lieu que Quito est la seule province de l'Amérique Espagnole qu'on peut regarder comme un pays de manufactures. On y fabrique des chapeaux, des étoffes de coton & des draps grossiers, en assez grande quantité pour suffire non-seulement à la consommation de la province,

mais pour fournir un article confidérable d'exportation dans les autres parties de l'Amérique Efpagnole. Je ne fais fi l'on doit regarder l'induftrie finguliere de cette province comme la caufe ou comme l'effet de fa population; mais la paffion pour tout ce qui vient de l'Europe eft fi grande parmi les vains habitans du nouveau monde; que l'on m'a affuré que les manufactures de Quito font fi peu eftimées, qu'elles commencent à pencher vers leur déclin.

NOTE LXXIV, *p.* 139.

Ces audiences font établies dans les endroits fuivans; à Saint-Domingue, dans l'ifle d'Hifpaniola; à Mexico, dans la nouvelle Efpagne; à Lima, dans le Pérou; à Panama, dans Terre-ferme; à Saint-Jacques de Guatimala; à Guadalaxara, dans la nouvelle Galice; à Santafé, dans le nouveau royaume de Grenade; à la Plata, dans la province de Los-Charcas; à Saint-François de Quito; à Saint-Jacques, dans le Chili; à Buenos-Ayres. Plufieurs grandes provinces dépendent de ces audiences; quelques-unes même font fi éloignées des villes où ces cours réfident, qu'elles n'en peuvent tirer que peu davantage. Les auteurs Efpagnols comptent douze de ces cours d'audiences, parce qu'ils y comprennent celle de Manille dans les ifles Philippines.

NOTE LXXV, *p.* 148.

Vu la diſtance qui ſépare le Pérou & le Chili de l'Eſpagne, & la difficulté qu'il y a de tranſporter par l'Iſthme de Panama des effets d'une charge auſſi conſidérable que le ſont le vin & l'huile, les Eſpagnols de ces provinces ont obtenu la permiſſion d'y planter des vignes & des oliviers. Mais il leur eſt rigoureuſement défendu de faire paſſer du vin & de l'huile à Panama, à Guatimala, ou dans toute autre province, à portée d'en recevoir de l'Eſpagne, *Recop. lib. tit.* 18. 15 & 18.

NOTE LXXVI, *p.* 151.

Ce calcul a été fait par Benzoni, en 1550, cinquante-huit ans après la découverte de l'Amérique: *Hiſt. novi orbis, lib. III, c.* 21. Mais, comme Benzoni a écrit avec un eſprit mécontent & porté à détracter en tout les Eſpagnols, il ſe peut que ſon calcul ait été trop foible.

NOTE LXXVII, *pag.* 153.

Je n'ai que des notions imparfaites ſur le partage & la tranſmiſſion des biens dans les colonies Eſpagnoles. Les auteurs Eſpagnols ne s'expliquent pas clairement ſur ce ſujet, & peut-être même n'ont-ils pas aſſez conſidéré les effets de leurs loix & de leurs inſtitutions. Solorzano, *de jure ind. vol.* 2, *lib. II, lib.* 16, explique en quelque ſorte l'introduction de la tenure

de *Mayorasgo* & parle de quelques-uns de ses effets. Villa-Segnor en remarque une conséquence singuliere. Il observe que, dans quelques-unes des situations les plus favorables de Mexico, une grande partie du terrain n'est pas occupée, ou est couverte par les ruines des maisons qu'on y avoit bâties autrefois. Il ajoute que ce terrain étant possédé par droit de *Mayorasgo*, & ne pouvant pas être aliéné; ces ruines deviennent éternelles. *Teatr. Amér. vol. I, p.* 34.

NOTE LXXVIII, *p.* 155.

Il n'y a aucune loi qui exclue les Créoles des charges, tant civiles qu'ecclésiastiques. Il y a au contraire plusieurs *Cedulas* qui recommandent de donner indistinctement des places de confiance aux personnes nées en Espagne & en Amérique. Betancurt y Figueroa *Derecho, &c. p.* 4, 6. Mais, malgré ces ordres répétés, on accorde dans presque tous les cas la préférence aux personnes nées en Espagne. L'auteur que nous venons de citer en donne une preuve singuliere. Depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1637, on a nommé trois cents soixante-neuf évêques ou archevêques pour les différens diocefes de ce pays, & de ce grand nombre il n'y en a eu que douze qui fussent Créoles *p.* 40.

Cette prédilection en faveur des Européens paroît subsister encore. Un Edit du Roi, rendu en 1776, accorde au chapitre de la cathédrale de Mexico la nomination des ecclésiastiques Européens, connus par leur mérite & leurs talens, pour être installés par le Roi dans les bénéfices vacans. *Manuscrit entre les mains de l'Auteur.*

NOTE LXXIX, *p.* 163.

Quelque modéré que puisse paroître ce tribut, l'indigence des Indiens est si grande dans plusieurs provinces de l'Amérique, que l'exaction en est insupportable. *Pegna, Itiner. par Parochos de Indios, p.* 192.

NOTE LXXX, *pag.* 164.

Dans la nouvelle Espagne on accordoit les *encomienda* pour trois & quelquefois pour quatre générations, à raison du mérite extraordinaire & des services des premiers conquérans, & du foible revenu du pays avant la découverte des mines de Sacotecas. *Recopil. lib. VI, tit. 2, c. 14, &c.*

NOTE LXXXI, *pag.* 165.

D. Ant. Ulloa, prétend que le travail des mines n'est pas nuisible, & en apporte pour preuve que plusieurs Métis ou Indiens qui n'appartiennent à aucun *repartimiento*, se louent volontaire

ment pour exploiter les mines, & que plusieurs Indiens continuent de plein gré ce travail, lorsque le tems prescrit pour leur service est fini. *Entreten. pag.* 265. Mais son opinion sur la salubrité de ce travail est contraire à l'expérience de tous les siecles. Par-tout où les hommes seront séduits par un salaire considérable, ils s'engageront à toute espece de travail, quelque fatiguant ou dangereux qu'il puisse être. D. Hern. Carillo Altamirano rapporte un fait curieux, qui est incompatible avec l'opinion d'Ulloa. Par-tout où l'on exploite des mines, dit-il, le nombre des Indiens diminue; mais, dans les provinces de Campêche, où il n'y a point de mines, le nombre des Indiens a augmenté de plus d'un tiers depuis la conquête de l'Amérique, quoique le sol & le climat ne soient pas aussi bons qu'au Pérou & au Mexique. Colbert, *collect.* Dans un autre mémoire présenté à Philippe III, en 1609, le capitaine Juan Gonzales d'Azevedo dit que dans tous les districts du Pérou où l'on forçoit les Indiens de travailler aux mines, le nombre en étoit réduit à la moitié, & dans quelques endroits au tiers de celui qu'on en comptoit sous la viceroyauté de Don. Fr. de Tolede en 1581. Colbert, *collect.*

NOTE LXXXII, *p.* 166.

Comme un travail de cette espece ne peut être prescrit avec une exactitude précise, la tâche

qu'on impoſe aux Indiens paroît être fort arbitraire; &, de même que le ſervice exigé par les ſeigneurs féodaux de leurs vaſſaux, *in vinea, prato aut meſſe*, elle doit être extrêmement incommode & ſouvent gratuitement tyrannique. *Pegna itin. par Parochos de Indios.*

NOTE LXXXIII, *p.* 166.

L'eſpece de ſervice, connu au Pérou ſous le nom de *Mita*, eſt appelé *Tanda* dans la nouvelle Eſpagne où il n'a lieu que pour une ſemaine de ſuite. Perſonne n'eſt obligé de ſervir à une plus grande diſtance que celle de vingt-quatre milles de ſon habitation. Cette regle eſt moins oppreſſive pour les Indiens, que celle qui eſt établie au Pérou. *Mémoire de* Hern. Carillo Altamirano, Colbert, *collect.*

NOTE LXXXIV, *p.* 170.

C'eſt des loix mêmes qu'on peut en déduire les plus fortes preuves. La multitude & la variété des réglemens pour prévenir les abus, eſt ce qui peut nous donner une idée de leur nombre. Quoique les loix aient ſagement réglé qu'aucun Indien ne ſera tenu de ſervir dans les mines à plus de trente milles de diſtance de ſon habitation, nous apprenons cependant, par un mémoire préſenté au roi par D. Hernan Carillo Altamirano, que les Indiens du Pérou ſont ſouvent

obligés de travailler aux mines à cent, cent cinquante, & jusqu'à deux cents lieues de leurs habitations. Colbert, *collect.* Plusieurs mines sont situées dans des lieux si stériles & si éloignés des habitations ordinaires des Indiens, que la nécessité d'y avoir des ouvriers a obligé les rois d'Espagne de contrevenir plusieurs fois à leurs propres réglemens, & de permettre aux vice-rois de forcer les peuples des provinces les plus éloignées de se rendre à ces mines. Escalona *Gazophil. Perub. lib.*, *I. c.* 16. On doit cependant leur rendre la justice de dire qu'ils ont toujours été attentifs à adoucir cette oppression autant qu'il leur a été possible, en enjoignant aux vice-rois d'employer toute espece de moyens pour engager les Indiens à s'établir près des mines. *Id. ibid.*

NOTE LXXXV, *pag.* 176.

Torquemada, après avoir fait une longue énumération qui paroît assez exacte, conclut par dire qu'il y a quatre cents couvents dans la nouvelle Espagne, *Mon. Ind. lib. XIX*, *c.* 32. En 1745, il y avoit dans la seule ville de Mexico cinquante-cinq couvents. Villa-Segnor, *theat. Amer. I*, *p.* 34. Ulloa en a compté quarante dans Lima, & en parlant de ceux de filles, il dit qu'on pourroit en peupler une petite ville, tant le nombre des personnes renfermées est considérable. *Voy. tom. I*, *p.* 429. Philippe III,

dans une lettre adreſſée en 1620 au vice-roi du Pérou, remarque que le nombre des couvents à Lima étoit ſi grand, qu'ils occupoient plus de terrain que le reſte de la ville. Solorz, *lib. III*, *c.* 23, no. 57, *lib. III*, *c.* 16. Torquemada, *lib. XV*, *c.* 3. Le premier couvent fut fondé dans la nouvelle Eſpagne en 1525, quatre ans ſeulement après la conquête. Torq. *lib. XV*, *c.* 16.

Suivant Gil Gonzales Davila, toute la Hiérarchie de l'égliſe d'Amérique, dans tous les établiſſemens Eſpagnols, conſiſtoit, en 1649, en un patriarche, ſix archevêques, trente-deux évêques, trois cents quarante-ſix chanoines, deux abbés, cinq chapelains du roi & huit cents quarante couvents: *Teatro eccleſiaſtico de Las Ind. occident. vol, I, pref.* Lorſque les Jéſuites furent expulſés de l'Eſpagne, ils poſſédoient dans la province de la nouvelle Eſpagne trente colleges, maiſons profeſſes ou réſidences; ſeize dans celle de Quito; treize dans le nouveau royaume de Grenade; dix ſept dans le Pérou; dix-huit dans le Chili; dix-huit dans le Paraguai; en tout cent & douze. *Colleccion general de providencias haſta acquitomadas ſobre eſtranamento, &c. de la compagnia; part.* 1, *p.* 19. Le nombre des Jéſuites qu'il y avoit dans toutes ces maiſons montoit à deux mille deux cents quarante-cinq. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

En 1644, la ville de Mexico présenta une requête au roi pour le prier de défendre qu'on y fondât de nouveaux couvens, & de mettre des bornes aux revenus de ceux qui s'y trouvoient déjà établis; vu que, sans cela, les maisons religieuses acquerroient en peu de tems la propriété de tout le pays. Elle demandoit aussi qu'on mît des restrictions au pouvoir des évêques de conférer les ordres, parce qu'il y avoit alors dans la nouvelle Espagne plus de six mille ecclésiastiques sans bénéfice: *id. p.* 16. Il doit y avoir eu, sans doute, de grands abus, puisque la superstition des Espagnols Américains en étoit blessée au point de leur dicter des représentations pour les faire abolir.

NOTE LXXXVI, *pag.* 180.

Je ne me hasarderai point à faire la peinture des mœurs du clergé Espagnol, sur le seul témoignage des auteurs protestans; parce qu'on peut les soupçonner de prévention & d'exagération. Gage en particulier, qui plus qu'aucun autre protestant a eu l'occasion de connoître l'état intérieur de l'Amérique Espagnole, dépeint la corruption de l'église à laquelle il avoit renoncé, avec toute l'aigreur d'un nouveau converti; de sorte que je dois me méfier de son témoignage, quoiqu'il rapporte quelques faits très-curieux & très-frappans. Mais Benzoni parle de la débau-

che des eccléſiaſtiques en Amérique, très-peu de tems après qu'ils y furent établis: *Hiſt. lib. II*, *c.* 19, 20. M. Frezier, obſervateur intelligent & très-zelé pour ſa religion, dépeint les mœurs corrompues des eccléſiaſtiques Eſpagnols dans le Pérou, particulierement des moines réguliers, avec des couleurs plus fortes que celles que j'ai employées: *Voyage*, *p.* 51, 215, &c. M. Gentil confirme ce rapport: *voyage*, *Tom.* 1, *p.* 34. Coreal s'accorde avec ces deux voyageurs & y ajoute pluſieurs circonſtances ſingulieres: *Voy. tom.* 1, *p.* 61, 155, 151. J'ai tout lieu de croire que les mœurs du clergé régulier ſont encore extrêmement licentieuſes, ſur-tout dans le Pérou. Acoſta lui-même avoue que la grande corruption des mœurs a été une ſuite de la permiſſion accordée aux moines de renoncer à la retraite & à la diſcipline de leur couvent, & de s'introduire dans le monde en ſe chargeant du ſoin de deſſervir les paroiſſes des Indiens: *De procur. ind. ſalute*, *lib. IV*, *c.* 13, *&c.* Il parle ſur-tout des vices dont j'ai parlé, & penſe que les tentations en ſont ſi redoutables qu'il penche vers l'opinion de ceux qui croient que le clergé régulier ne doit pas être chargé du ſoin des paroiſſes: *lib. V*. *c.* 20. Les défenſeurs même des réguliers conviennent qu'il y a pluſieurs grands abus parmi les moines de différens ordres, lorſqu'on les affranchit de la diſcipline monaſtique;

&

& l'on peut croire par la maniere dont ils les défendent qu'on ne les a pas accusés tout-a-fait sans raison. Dans les colonies Françoises l'état du clergé régulier est à peu près le même que dans les établissemens Espagnols ; & il en est résulté les mêmes conséquences. M. Biet, supérieur des prêtres séculiers à Cayenne, a recherché avec autant de piété que de candeur les causes de cette corruption, qu'il impute principalement à l'exemption dont jouissent les réguliers de la jurisdiction & des censures de leurs ordinaires, aux tentations auxquelles ils sont exposés, & à leur commerce avec le monde. *Voy. p.* 320. Il est singulier que les auteurs qui ont censuré la licence des moines réguliers Espagnols avec la plus grande sévérité, concourent tous à défendre la conduite des Jésuites. Formés à une discipline plus parfaite que celle des autres ordres monastiques, ou animés par l'intérêt de conserver l'honneur de la société, qui étoit si cher à chaque membre, les Jésuites, tant du Mexique que du Pérou, ont toujours conservé une régularité de mœurs irréprochable. Fresier, *p.* 233. Gentil *t.* 1, *p.* 34. On doit rendre la même justice aux évêques & à la plupart des ecclésiastiques en dignité. Fres. *ibid.*

On vient de me communiquer les gazettes du Mexique pour les années 1728, 1729, 1730; & j'y ai trouvé une preuve frappante de cette

ſuperſtition baſſe & aviliſſante que j'avois déjà re marquée comme étant univerſelle dans l'Amérique Eſpagnole. Les gazettes d'une nation ſont des moyens ſûrs pour apprendre quels ſont les objets qui occupent ſon attention & paroiſſent l'intéreſſer : les gazettes du Mexique ne contiennent gueres que des récits de rits religieux ; on n'y voit que des proceſſions, des égliſes conſacrées, des ſaints béatifiés, des fêtes, des autos-da-fé, &c. Les affaires du gouvernement ou du commerce, & même les événemens de l'Europe ſont relégués dans un coin de ces feuilles périodiques, & n'en occupent qu'une très petite partie. Par les titres des ouvrages nouveaux, on voit auſſi que les deux tiers ne ſont que des traités de théologie ſcholaſtique ou de ſuperſtition monacale.

NOTE LXXXVII, *pag.* 181.

Solorzano, après avoir parlé de la morale corrompue du clergé régulier, avec cette ſage réſerve qui convenoit à un laïque Eſpagnol ſur un ſujet ſi délicat, ſe déclare ouvertement & avec beaucoup de fermeté contre l'uſage de confier le ſoin des paroiſſes à des moines. Il cite pluſieurs auteurs reſpectables, tant théologiens que politiques, dont le témoignage ſert à confirmer ſon opinion : *de jure ind.* 2, *lib. III*, *c.* 16. On trouve dans la collection des mémoires de Colbert une preuve frappante de l'alarme occaſionnée par

le projet du prince d'Esquilache pour exclure les prêtres réguliers des cures paroissiales. Les ordres monastiques firent présenter au roi plusieurs mémoires auxquels on répondit au nom du clergé séculier. On apperçoit que les deux partis ont mis beaucoup d'aigreur & d'animosité dans cette dispute.

NOTE LXXXVIII, *pag*. 187.

On excluoit originairement de la prêtrise & des ordres religieux, non-seulement les Indiens, mais encore les *Mètis* ou enfans d'un Espagnol & d'une Indienne. Mais par une nouvelle loi, promulguée le 28 septembre 1588, Philippe II. enjoint aux prélats de l'Amérique de conférer les ordres aux Métis, nés d'un mariage légitime, à qui ils trouveront les qualités requises, & de leur permettre de faire leurs vœux dans le couvent où ils auront fait un noviciat convenable. *Recopil. lib. I, tit.* 7. *l.* 7. Il paroît qu'on a eu quelqu'égard à cette loi dans la nouvelle Espagne; mais elle n'a eu aucun effet dans le Pérou. Sur des représentations faites à ce sujet à Charles II. en 1697, il donna un nouvel édit pour en ordonner l'exécution, & pour manifester sa volonté que tous ses sujets, tant Indiens que Métis & Espagnols jouïssent des mêmes privileges. Il paroît que l'aversion des Espagnols d'Amérique pour la race Indienne s'est opposée à l'exécution de cette ordonnance; car, en 1725,

Philippe V. fut obligé de renouveler l'injonction d'une maniere plus précise. Mais les Espagnols du Pérou ont une haine & un mépris si insurmontables pour les Indiens, que le roi régnant a été obligé de donner une nouvelle force aux anciens édits par une loi publiée le 11 septembre 1774. *Real cedula. Manuscrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXXXIX, *p.* 192.

Ustariz, calculateur exact & circonspect, paroît admettre que la quantité d'argent qui ne paie point de droit peut être évaluée à cette somme. Suivant Herrera, il n'y avoit pas plus du tiers de l'argent venant du Potose qui payât le quint du roi: *Decad.* 8, *lib. II, c.* 15. Solorzano dit aussi que la quantité d'argent qui circule en fraude est beaucoup plus grande que celle qui est monnoyée légalement après avoir payé le quint. *De ind. jure, vol. II, lib. V. p.* 846.

NOTE XC, *pag.* 197.

Lorsqu'on découvrit les mines du Potose en 1545, les filons étoient si près de la surface qu'on en tiroit facilement le minerai, & si riches qu'on l'affinoit sans beaucoup de peine & à peu de frais, principalement par l'action du feu. Cette méthode d'affiner par la simple fusion continua jusqu'à l'année 1574, où l'on dédouvrit l'usage

du mercure pour affiner l'argent auſſi-bien que l'or. Comme on exploite ces mines depuis deux ſiecles ſans interruption, les filons ſe trouvent aujourd'hui à une telle profondeur que les dépenſes pour en tirer le minerai ſont devenues beaucoup plus conſidérables. D'ailleurs, ce qui eſt contraire à ce qui arrive dans la plupart des autres mines, la richeſſe des filons a diminué à meſure qu'on a fouillé plus profondément, & même à un tel point, qu'on eſt étonné de ce que les Eſpagnols perſiſtent à les exploiter. On a découvert ſucceſſivement d'autres riches mines; mais en général la valeur du minerai a diminué conſidérablement; tandis que la dépenſe de l'extraction a augmenté; de ſorte que la cour d'Eſpagne a réduit, en 1736, le droit du *quint* pour le roi à un *dixieme*.

Tout le vif-argent, dont on ſe ſert dans le Pérou eſt tiré de la fameuſe mine de Guancabelica, découverte en 1563. La couronne s'eſt réſervé la propriété de cette mine, & les perſonnes qui achetoient ce vif-argent en payoient non-ſeulement la valeur, mais encore un *quint* comme un droit dû au roi. Mais, en 1761, on abolit ce droit ſur le vif-argent, à cauſe de l'augmentation de la dépenſe qu'exige aujourd'hui l'exploitation des mines. Ulloa, *entretenimientos* 12-15, *voy.* 1, *p.* 505-523. Les lecteurs qui deſireront d'apprendre la maniere dont les

Espagnols procedent dans la fouille de leurs mines & l'affinage du minerai, en trouveront une description exacte dans *Acosta*, *lib. IV*, *c.* 1-13.

NOTE XCI, *p.* 198.

En conséquence de l'abolition de ce *quint*, & de quelques diminutions faites postérieurement sur le prix du vif-argent, opérations que l'augmentation des dépenses pour la fouille des mines avoit rendues nécessaires, le vif-argent qui se vendoit autrefois quatre-vingt pesos le quintal, se donne aujourd'hui par le roi à soixante pesos. Campomanes, *Educ. popul.* 2, *p.* 132. *Note.* Le droit sur l'or est réduit à un *vingtieme*, ou à cinq pour cent.

NOTE XCII, *p.* 201.

Il y a plusieurs preuves frappantes de l'état florissant où l'industrie étoit en Espagne au commencement du seizieme siecle. Il y avoit en Espagne un nombre considérable de villes, qui toutes étoient peuplées fort au-delà de la proportion commune des autres parties de l'Europe : j'en ai expliqué la cause dans *l'histoire de Charles-Quint*, *tom. I*, *p.* 148. *de la trad. in*-4o. Par-tout où les villes sont peuplées, l'espece d'industrie qui leur est particuliere y augmente, & les ouvriers & fabricans y abondent. L'impulsion que le commerce de l'Amérique donne

à leur activité peut être clairement prouvée par un seul fait. En 1545, tandis que l'Espagne continuoit à fournir ses colonies, du fond de sa propre industrie, on commanda aux manufactures une si grande quantité de travail, qu'on ne crut pas qu'elles pussent l'achever en moins de 6 ans. Campomanes, *p.* 406. Une demande si considérable doit avoir donné un grand mouvement à l'industrie & avoir fait faire des efforts considérables. Nous apprenons qu'au commencement du regne de Philippe II, Séville seule, où le commerce avec l'Amérique étoit concentré, n'occupoit pas moins de seize mille métiers d'étoffes de soie & de laine, & cent trente mille ouvriers occupés à ces manufactures. Campomanes II, *p.* 472. Mais l'influence des causes que je détaillerai plus bas, fut si rapide, qu'avant la fin du regne de Philippe III, le nombre des métiers de Séville étoit réduit à quatre cents. Ustariz, *c.* 7.

Depuis que la premiere édition de cet ouvrage a paru, j'ai vu avec plaisir mes idées, sur le commerce ancien entre l'Espagne & ses colonies, confirmées & développées par D. Bernardo Ward, Membre de la société de Commerce à Madrid, dans son *Proyecto economico part. II. c.* 1. „ Sous les regnes de Charles-Quint & de Philippe II, dit-il, les manufactures d'Espagne & des Pays-Bas, soumis à leur domination, se trouvoient

dans l'état le plus floriſſant. Celles de France & d'Angleterre étoient dans leur enfance. La République des Provinces-Unies n'exiſtoit pas encore. L'Eſpagne étoit la ſeule puiſſance Européenne qui eût des colonies avantageuſes dans le nouveau monde. L'Eſpagne étoit alors en état de fournir aux beſoins de ſes colonies par les productions de ſon propre ſol, par les marchandiſes fabriquées dans ſes propres manufactures ; & tout ce qu'elle recevoit en retour n'appartenoit qu'à elle ſeule. Alors la politique éxigeoit la prohibition des manufactures étrangeres, parce que cette prohibition étoit poſſible. Alors l'Eſpagne pouvoit impoſer de fortes taxes ſur les marchandiſes exportées en Amérique ou ſur celles qu'on en importoit ; elle pouvoit mettre les entraves qu'elle jugeoit à propos, à un commerce qui étoit tout entier entre ſes mains. Mais, lorſque le tems & des révolutions ſucceſſives eurent changé ces circonſtances ; lorſque les manufactures d'Eſpagne commencerent à décheoir, & que l'on ne put ſatisfaire aux beſoins de l'Amérique qu'à l'aide des manufactures étrangeres, il auroit fallu que les anciens principes & les premiers réglemens euſſent été changés & adaptés aux variations que l'Eſpagne avoit éprouvées. La politique qui étoit ſage dans un tems, eſt devenue abſurde dans un autre.

NOTE XCIII, *p.* 213.

Jamais on n'ouvre aucune balle de marchandises, & jamais on n'examine aucune caisse d'argent: on reçoit les unes & les autres sur la déclaration verbale des personnes à qui ces effets appartiennent, & on ne trouve qu'un seul exemple de fraude pendant un long période que ce commerce s'est fait avec cette noble confiance. Tout l'argent monnoyé, porté du Pérou à Porto-Belo an 1654, se trouva altéré & mêlé d'une cinquieme partie de mauvais métal. Les négocians Espagnols, avec leur intégrité ordinaire, supporterent la perte entiere, & indemniserent les étrangers qui les employoient. On découvrit la fraude; & le trésorier des finances du Pérou, qui en étoit l'auteur, fut brûlé publiquement. *B.* Ulloa, *Retablis. de manuf. &c. L.* 2, *p.* 120.

NOTE XCIV, *p.* 219.

On trouve plusieurs preuves remarquables de la rareté de l'argent en Espagne. De toutes les sommes immenses qu'on y a importées de l'Amérique, objet dont nous aurons occasion de parler dans la suite, Moncade assure qu'en 1619 il ne restoit pas en Espagne au-delà de deux cents millions *de pesos*, la moitié en argent monnoyé, le reste en vaisselle & en bijoux: *Restaur. de Espagna, disc.* 3, *c.* 1. Ustariz, qui publia son

excellent ouvrage en 1724, prétend qu'il ne restoit pas alors pour cent millions de monnoie, de vaiſſelle & de bijoux: *Théorie, &c. c.* 3. Campomanes, d'après une remontrance de l'univerſité de Tolede à Philippe III, obſerve, comme une preuve certaine de la rareté de l'argent, que les perſonnes qui prêtoient de l'argent, recevoient pour intérêt un tiers de la ſomme qu'ils avançoient. *Educ. popul.* 1, *p.* 417.

NOTE XCV, *pag.* 224.

Ce récit de la maniere dont les facteurs de la compagnie de la mer du ſud faiſoient leur commerce à la foire de Porto-Belo, qui leur fut ouverte par l'Aſſiento, a été tiré de Don Dion Alcedo y Herrera, préſident de la cour d'audience de Quito & gouverneur de la province: ſon témoignage mérite le plus grand crédit, parce qu'il a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, & qu'il a été ſouvent employé à découvrir & à conſtater les fraudes dont il parle. Il eſt cependant probable que, comme ſa repréſentation a été rédigée au commencement de la guerre qui ſe déclara entre la grande Bretagne & l'Eſpagne en 1739, elle eſt peut-être exagérée en quelques points. Le détail qu'il donne des faits eſt curieux, & ſe trouve même en quelque ſorte confirmé par des auteurs Anglois, qui conviennent qu'il ſe commettoit beaucoup de fraude dans l'expédition

du vaiſſeau annuel, & que le commerce de contrebande de la Jamaïque & des autres colonies Angloiſes étoit devenu très-conſidérable. Mais on peut obſerver, à l'honneur de la nation Angloiſe, que ces opérations frauduleuſes ne doivent pas être regardées comme des faits de la compagnie, mais comme une pratique deshonorante de ſes facteurs & de ſes agens. La compagnie elle-même ſouffrit une perte conſidérable par le commerce de l'Aſſiento, tandis que pluſieurs de ſes employés ont fait une fortune immenſe. *Anderſon*, *Chronol. deduct. II*, *pag.* 388.

NOTE XCVI, *p.* 232.

Il y a pluſieurs faits curieux concernant l'inſtitution, les progrès & l'influence de cette compagnie, qui ſont peu connus des lecteurs Anglois. Quoique la province de Venezuela ou Carraque occupe une étendue de quatre cents milles le long de la côte, & qu'elle ſoit une des plus fertiles de l'Amérique, elle fut ſi négligée par les Eſpagnols, que, pendant les vingt années qui précéderent l'établiſſement de la compagnie, il ne partit que cinq vaiſſeaux d'Eſpagne pour cette province ; & depuis 1706 juſqu'à 1722, c'eſt-à-dire pendant ſeize ans, il n'arriva pas un ſeul vaiſſeau de Carraque en Eſpagne. *Noticias de Real compagnia de Carracas*, *p.* 28. Pendant tout ce tems l'Eſpagne a été obligée d'acheter

de l'étranger la grande quantité de cacao qu'elle consommoit. Avant l'établissement de la compagnie, Carraque n'envoyoit en Espagne ni tabac ni cuirs : *id. p.* 117. Mais, depuis que la compagnie a commencé ses opérations en 1731, l'importation du cacao en Espagne a considérablement augmenté. Pendant les trente années qui ont suivi 1731, le nombre des faneques de cacao (de cent dix liv. chacune) qu'on a importées de Carraque montoient à six cents quarante-trois mille deux cents quinze, tandis qu'il en est entré, pendant les dix-huit années qui ont suivi 1731, huit cents soixante-neuf mille deux cents quarante-sept faneques; &, si nous supposons qu'on continue d'en importer dans la même proportion pendant les douze années qui restent pour faire les trente, le nombre ira à un million quatre cents quarante-huit mille sept cens quarante-six faneques; ce qui fait une augmentation de huit cents cinq mille cinq cents trente-une faneques : *id. p.* 148. Pendant les huit années subséquentes à 1756, la compagnie a importé en Espagne quatre vingt-huit mille quatre cents quatre vingt-deux arobes (chacun de vingt-cinq livres) de tabac, & cent soixante dix-sept mille trois cents cinquante quatre cuirs : *id.* 161. Il paroît que depuis la publication des *Noticias de compagnia* en 1765, son commerce a fait des progrès. Pendant les cinq années qui

ont ſuivi 1769, elle a importé cent ſoixante dix-neuf mille cent cinquante-ſix faneques de cacao en Eſpagne, trente-ſix mille deux cents huit arobes de tabac, ſoixante-quinze mille quatre cents quatre vingt-ſeize cuirs & deux cents vingt-un mille quatre cents trente-deux peſos en eſpeces: *Campomanes II, p.* 162. Ce dernier article eſt une preuve de l'accroiſſement des richeſſes de la colonie. Elle reçoit de l'argent du Mexique en retour du cacao qu'elle fournit à cette province, & cet argent eſt envoyé en Eſpagne ou employé à acheter des marchandiſes d'Europe. Outre cela, on a la preuve la plus évidente que cette province donne le double du cacao qu'elle produiſoit en 1731. La quantité des beſtiaux y eſt plus que triplée, & le nombre des habitans a conſidérablement augmenté. Les revenus de l'évêque, qui ne conſiſtent qu'en dîmes, ſont augmentés de huit juſqu'à vingt mille peſos. *Noticias, p.* 69. L'augmentation de la quantité de cacao importé en Eſpagne en a fait baiſſer le prix de quatre-vingt à quarante peſos la faneque; *id p.* 61.

Depuis que la premiere édition de cet ouvrage a paru, j'ai appris que la Guyane, y compris toutes les vaſtes provinces ſituées ſur les rives de l'Orenoque, les Iſles de la Trinité & de Marguerite, fait partie des pays où la compagnie de Caraque avoit liberté de commerce par les anciennes chartes. *Real Cedula*, cron. 19, 1776. Mais

j'ai appris en même temps que l'inſtitution de cette Compagnie n'a pas produit tous les effets avantageux que je lui ai attribués : pluſieurs de ſes opérations reſpirent encore l'eſprit étroit & oppreſſif de monopole. Mais, pour éclaircir cette matiere, je devrois entrer dans pluſieurs diſcuſſions minutieuſes que la nature de mon ouvrage ne comporte pas.

NOTE XCVII, *p.* 240.

Cet eſſai qu'a fait l'Eſpagne, d'ouvrir un commerce libre avec quelques-unes de ſes colonies, a produit des effets ſi remarquables, que cet objet mérite quelques éclairciſſemens. Les villes auxquelles on a accordé cette liberté ſont, pour la province d'Andalouſie, Cadix & Séville; pour celle de Valence & de Murcie, Alicante & Carthagene; Barcelone, pour la Catalogne & l'Arragon; Santander, pour la Caſtille; la Corogne, pour la Galice, & Gyon, pour l'Aſturie. *Append. II, a la educ. popul. p.* 41. Ce ſont-là les ports du principal commerce de leurs diſtricts reſpectifs, ou ceux qui ſont ſitués le plus commodément pour l'exportation de leurs productions reſpectives. Les faits ſuivans nous donneront une idée des progrès du commerce dans les établiſſemens qui ont joui de ces nouveaux réglemens. Avant la liberté du commerce, les droits qu'on percevoit à la douane de la Havane alloient

à cent quatre mille deux cents huit pesos par an. Pendant les cinq années qui ont précédé 1774, ils montoient année commune à trois cents huit mille pesos. A Yucatan, les droits ont augmenté de huit mille pesos à quinze mille; à Hispaniola, de deux mille cinq cents à cinq mille six cents; à Porto-Rico, de mille deux cents à sept mille. En 1774, on évaluoit le total des marchandises importées de Cuba en Espagne à un million cinq cents mille pesos: *Educ. popul. I, p.* 450, *&c.*

NOTE XCVIII, *p.* 248.

On en trouve une preuve remarquable dans les deux traités de Don Pedro Rodrigue Campomanes, Fiscal du Conseil Royal & Suprême, (charge à peu près égale en dignité & en pouvoir à celle de procureur général en Angleterre) & directeur de l'académie royale d'histoire: l'un, intitulé *Discurso sobre el fomento de la industria popular*, l'autre, *discursò sobre la educacion popular de los artesanos y su fomento*; le premier publié en 1774, & le second en 1775. Presque tous les points de quelqu'importance touchant la police intérieure, les impôts, l'agriculture, les manufactures, le commerce tant domestique qu'étranger, sont discutés dans ces ouvrages: il y a peu d'auteurs, même parmi les nations les plus versées dans le commerce, qui aient poussé si loin leurs recher-

ches, avec une connoiſſance auſſi approfondie de ces différens objets, & avec un plus parfait mépris pour les préjugés nationaux & populaires, ou qui aient uni plus heureuſement le calme des recherches philoſophiques avec le zele ardent d'un citoyen animé par l'amour du bien public. Ces deux ouvrages ſont fort eſtimés des Eſpagnols, ce qui eſt une preuve évidente du progrès de leurs lumieres, puiſqu'ils ſont en état de goûter un auteur qui penſe avec tant d'élévation & de liberté.

NOTE XCIX, *pag.* 254.

Le Galion employé à ce commerce, au lieu de ſix cents tonneaux, auxquels il eſt limité par la loi, (*Recop. lib. XLV, l.* 15) eſt ordinairement de douze cents à deux mille tonneaux de port. Le vaiſſeau d'Acapulco, pris par le Lord Anſon, au lieu de cinq cents mille peſos que porte la loi, avoit à bord un million trois cents treize mille huit cents quarante-trois peſos, ſans compter l'argent non monnoyé montant à quarante-trois mille ſix cents onze peſos de plus. *Anſon's voyage, p.* 384.

NOTE C, *pag.* 257.

Le prix de la bulle varie ſuivant le rang des perſonnes. Celles du moindre ordre, tel que les domeſtiques ou les eſclaves, paient deux

réaux de la Plata ou environ vingt quatre ſols de France; d'autres Eſpagnols paient huit réaux, & ceux qui occupent des charges publiques ou qui poſſedent des encomiendas, ſont taxés à ſeize réaux : *Solorz de jure ind. v. II, lib.* 3, *l.* 25. Suivant Chilton, négociant Anglois, qui a réſidé long-tems dans les établiſſemens Eſpagnols, la bulle de la *Cruſado* ſe vendit plus cher en 1570, puiſque le plus bas prix étoit alors de quatre réaux. *Hakluit III, p.* 461. Ce prix paroît avoir varié en différens tems. Le droit levé pour la bulle par la derniere *prédicacion* ſe verra par la table ſuivante, qui donnera quelqu'idée du nombre proportionnel des différentes claſſes de citoyens dans la nouvelle Eſpagne & dans le Pérou.

On donna pour la nouvelle Eſpagne:

Bulles à 10 peſos par tête .	4
à 2 peſos. . .	22601
à 1 peſo . .	164220
à 2 réaux. . .	2462500
	2649325

Pour le Pérou,

à 16 peſos 4 ½ réaux.	3
à 3 peſos 3 réaux. .	14202
à 1 peſos 5 ½ réaux. .	78822
à 4 réaux.	410325
à 3 réaux.	668601
	1171953

NOTE CI, *p.* 258.

Villa-Segnor, à qui nous devons la connoissance de ce fait, mérite la plus grande confiance sur ce point, parce qu'il étoit receveur général d'un des plus considérables départemens des revenus du roi, & qu'il étoit par conséquent à portée d'être bien informé. Jusqu'à présent on n'a donné en Anglois aucun détail aussi exact des revenus de l'Espagne dans aucune partie de l'Amérique, & les particularités en pourront paroître intéressantes & curieuses à quelques lecteurs.

	pesos.
De la bulle de la Crusado, publiée tous les deux ans, il provient un revenu annuel de	150000
Du droit sur l'argent . . .	700000
Du droit sur l'or.	60000
De la taxe sur les cartes. . .	70000
De la taxe sur le *pulque*, boisson dont les Indiens font usage. .	161000
De la taxe sur le papier timbré. .	41000
De la taxe sur la glace. . .	15522
De la taxe sur le cuir. . . .	2500
De la taxe sur la poudre à canon.	71550
De la taxe sur le sel. . . .	32000
De la taxe sur le cuivre de Mechocan.	1 000
De la taxe sur l'alun. . . .	6500
De la taxe sur le *juego de los Gallos.*	21100
De la moitié des annates ecclésiastiques.	49000

Du neuvieme du roi ſur les évê- chés, &c.	68800
Du tribut des Indiens. . . .	650000
De l'*alcava*, ou du droit ſur la vente des effets.	721875
De l'*almajorifaſgo*, (douane) . .	373333
De la monnoie.	357500
Total. .	3552680

Cette ſomme revient à environ 18, 431, 122 liv. tournois, &, ſi nous ajoutons ce qui provient de la vente de cinq mille quintaux de vif-argent importé en Eſpagne des mines d'Almaden, pour le compte du roi, & ce qui revient de l'*Averia* & de quelques autres taxes, dont Villa-Segnor n'a pas parlé, on peut évaluer le tout à près de vingt-trois millions. *Teatr. Mex. vol. I. p.* 38. Suivant Villa-Segnor, le produit total des mines du Mexique monte, année commune, à huit millions de peſos en argent & à cinq mille neuf cents douze marcs d'or: *ib. p.* 44. On a parlé dans le cours de cette hiſtoire de pluſieurs branches du revenu; quelques-unes de celles dont on n'a pas eu occaſion de faire mention, demandent un détail particulier. Le droit des *dîmes* dans le nouveau monde a été accordé à la couronne d'Eſpagne par une bulle d'Alexandre VI. Charles-Quint en régla la répartition de la maniere ſuivante. Un quart eſt accordé à l'évêque

du diocefe, un autre quart au doyen & au chapitre & aux autres Dignitaires de la cathédrale. La moitié qui refte eft divifée en neuf parties égales, dont deux, fous la dénomination de *Los dos Novenos reales*, font payées à la couronne & font une branche du revenu du roi. Les fept autres parties font deftinées au maintien du clergé de la paroiffe, à la conftruction & à l'entretien des églifes & autres ufages pieux: *Recopil. lib, I, tit.* 16, *ley* 23, *&c.* Avendano *Thefaur. indic. vol. I*, *p.* 184.

L'*alcavala* eft un droit levé en forme d'accife fur la vente des effets. En Efpagne il monte à dix pour cent, & en Amérique à quatre pour cent. Solorzano, *Polit. Indiana*, *lib. VI*, *c.* 8. Avendano, *vol. I*, *p.* 186.

L'*almajorifafgo*, ou le droit qu'on paie en Amérique des marchandifes importées & exportées, peut monter, année commune, à quinze pour cent. *Recopil. lib VIII*, *tit. XVI*, *Ley* 1. Avendano, *vol. I*, *p.* 188.

L'*averia*, ou la taxe payée pour le convoi des vaiffeaux qui arrivent & qui partent de l'Amérique, fut impofée pour la premiere fois lorfque François Drake remplit le nouveau monde de terreur par fon expédition dans la mer du fud. Elle monte à deux pour cent fur la valeur des marchandifes. Avendano, *vol. I*, *p.* 189. *Recopil. lib. XI*, *tit.* 9, *Ley*, 34, 44.

Je n'ai pu me procurer un détail exact des différentes branches des revenus dans le Pérou, postérieur à 1614. Suivant un manuscrit curieux concernant l'état de cette vice-royauté dans tous ses départemens, présenté au marquis de Montes Claros, par Franc. Lopez Caravantes, receveur général du tribunal de Lima, il paroît que le revenu public, autant que je puis estimer la valeur de l'argent dont Caravantes s'est servi pour arrêter ses Comptes, montoit

	ducats
à	2372768
Dépenses du gouvernement. . .	1242992
Revenu net. . . .	1129776
Le total en livres tournois. . .	13124317
Dépenses du gouvernement. . .	6875280
Revenu net. . . .	6249037

Mais il paroît qu'on a omis plusieurs articles dans ce compte, tel que le droit sur le papier timbré, sur les cuirs, sur les annates, &c. de sorte qu'on peut regarder le revenu du Pérou comme égal à celui du Mexique.

En faisant le calcul des dépenses du gouvernement de la nouvelle Espagne, je puis prendre pour modele celui du Pérou, où la charge annuelle de l'administration excede la moitié du

revenu : il n'y a pas lieu de croire qu'elle ſoit moins conſidérable dans la nouvelle Eſpagne.

Je me ſuis procuré un état du revenu total que l'Eſpagne tire de l'Amérique & des iſles Philippines, qui eſt de plus fraîche date qu'aucun des autres états, comme le lecteur le verra par les deux derniers articles.

	pesos fort
Alcavalas (Acciſe) & *aduanas* (Droits de douane) &c. . . .	2500000
Droit ſur l'or & l'argent. .	3000000
Bulle de la Cruſado. .	1000000
Portée jusqu'à. . .	6500000
Tribut des Indiens. . .	2000000
La vente du vif-argent. .	300000
Papier exporté pour compte du roi & vendu dans les magaſins royaux. . . .	300000
Papier timbré, tabac & autres petits droits. . . .	1000000
Droit de monnoyage à raiſon d'un réal de la Plata d'argent pour chaque marc. . . .	300000
Du commerce d'Acapulco, & du cabotage de province en proce. , . .	500000
La traite des Negres. . . .	200000
Du commerce du *mathé* ou herbe du Paraguai, dont les Jéſuites	

avoient autrefois le monopole. .	500000
Des autres revenus appartenant autre-fois à cette société. . .	400000
Total.	12000000
Total en livres tournois. .	60750000
Déduction faite de la moitié pour les dépenses de l'administration, il reste en revenu libre & net .	30375000

NOTE CII, *p.* 259.

Un auteur qui a long-tems suivi les spéculations du commerce, a calculé que les seules mines de la nouvelle Espagne rapportent tous les ans au roi pour son quint environ quarante-cinq millions de livres tournois: *Harris, collect. of voy. vol. II, p.* 164. Suivant ce calcul, le produit total des mines doit être d'environ deux cents vingt-cinq millions tournois, somme si exorbitante, & si peu conforme aux différens détails qu'on a de l'importation annuelle de l'Amérique, que les rapports sur lesquels ce calcul est fondé sont évidemment erronnés. Suivant Campomanes, on peut compter le produit total des mines de l'Amérique à trente millions de pesos, qui, a quatre schillings & demi, feroient 7425000 livres sterlings, dont le quint du roi, s'il étoit exactement payé, feroit 1485000 livres sterlings. Mais il faut déduire de cette somme les dépenses de l'adminis-

tration, qui ſont très-conſidérables, comme il le paroît par la note précédente. *Educ. popular, vol. II, p.* 131, *note.*

NOTE CIII, *p.* 260.

Suivant Ulloa, toutes les marchandiſes étrangeres éxportées d'Eſpagne en Amérique paient différentes eſpeces de droit montant enſemble à plus de vingt-cinq pour cent. Comme la plus grande partie des marchandiſes dont l'Eſpagne fournit ſes colonies viennent de l'étranger, des droits ſur un commerce ſi étendu doivent produire un revenu conſidérable. *Retabliſſ. des manufact. & du commerce d'Eſpagne, p.* 150. Il eſtime la valeur des marchandiſes exportées annuellement d'Eſpagne en Amerique, à huit, dix ou douze millions de piaſtres. *Id. p.* 97.

NOTE CIV, *pag.* 262.

Si l'on en croit Gage, le marquis de Serralvo gagnoit tous les ans un million de ducats, par le monopole du ſel & par la part conſidérable qu'il prenoit dans le commerce de Manille & de l'Eſpagne. Il fit paſſer dans une ſeule année un million de ducats en Eſpagne, afin d'obtenir du comte Olivarès & de ſes créatures une prolongation dans ſon gouvernement: *p.* 61.

Il obtint ſa demande, & continua d'occuper cette place depuis 1624 juſqu'en 1635, ce qui fait le double du tems ordinaire.

Fin des Notes du quatrieme volume.

EXTRAIT SUCCINT

De la Lettre de Cortès à l'Empereur, dont il est parlé dans la Préface.

Cette Lettre est datée du 6 juillet 1519. Cortès dans sa seconde lettre dit qu'elle fut expédiée le 16 juillet.

LE grand objet des auteurs de cette lettre étoit de justifier leur conduite en établissant une colonie indépendante de la jurisdiction de Velasquès. Dans cette vue ils cherchent à diminuer le mérite que ce gouverneur pouvoit avoir eu en équipant les deux premiers armemens sous Cordoval & Grijalva, & ils prétendent que ces armemens avoient été faits, non par Velasquès, mais par les aventuriers engagés dans cette expédition. Ils tâchent aussi de déprécier les services de Cordova & de Grijalva, pour faire valoir davantage l'importance de leurs propres exploits.

Ils prétendent que le seul objet de Velasquès avoit été de commercer ou de faire des échanges avec les naturels du pays, & non de conquérir la nouvelle Espagne ou d'y établir une colonie. C'est ce que B. Diaz Del Castillo répete souvent: c. 19, 41, 42, &c. *Mais il paroît qu'il eût été inutile de faire des armemens si considérables, si Velasquès*

n'avoit pas eu pour but cette conquête & cet établissement.

Ils disent que Cortès fournit la plus grande partie des fonds nécessaires pour cet armement; mais cela ne s'accorde pas avec la médiocrité de sa fortune, suivant Gomera, Cron. c. 7, *& B. Diaz,* c. 20, *ni avec ce que j'ai dit,* note 3 *du* Tome III.

Ils observent que, quoiqu'un grand nombre d'Espagnols eussent été blessés en différentes rencontres avec les habitans de Tabasco, il n'en mourut pas un seul, & que tous se rétablirent en fort peu de tems; ce qui paroît confirmer ce que j'ai observé, vol. III, p. 62, *concernant l'imperfection des armes offensives des Américains.*

Ils donnent une idée des mœurs & coutumes des Mexicains. Ce récit est fort court; &, comme ils n'avoient résidé que peu de tems dans le pays, sans avoir une grande communication avec les naturels, il est aussi défectueux qu'inexact. Ils décrivent avec beaucoup de soin & avec un sentiment d'horreur des sacrifices humains offerts par les Mexicains à leurs Dieux, & assurent que quelques-uns d'entr'eux ont été témoins oculaires de cette barbare cérémonie.

Ils ont joint à leur lettre un catologue & une description des présens envoyés à l'Empereur. Celui que Gomera a publié, Cron. c. 29, *paroît copié sur celui-ci, & P. Martyr en décrit plusieurs articles dans son traité,* de insulis nuper inventis, p. 354, &c.

CATALOGUE
DES LIVRES ET MANUSCRITS
ESPAGNOLS,
Que M. ROBERTSON *cite dans cette Histoire.*

A.

ACARETE de Biſcaye, Relation des voyages dans la riviere de la Plata, & de là par terre au Pérou. Exſtat. Recueil de Thevenot, Part IV.

—— A Voyage up the River de la Plata, and thence by Land to Peru, 8. London, 1698.

Acoſta (Joſeph de) Hiſtoire Naturelle & Morale des Indes, tant Orientales qu'Occidentales, 8vo. Paris, 1600.

—— Novi Orbis Hiſtoria Naturalis & Moralis. Exſt. in Collect. Theod. de Bry, Pars IX.

—— De Naturâ Novi Orbis, Libri duo, & de procurandâ Indorum ſalute, Libri ſex, Salmant. 8vo. 1589

—— (Chriſtov.) Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias Occidentales, con ſus Plantas Dibuxadas al vivo, 4to. Burgos, 1578.

Acugna (P. Chriſtop.) Relation de la riviere des Amazones, 12mo. Tom. ii. Paris, 1682.

—— A Relation of the great River of the Amazons in South America, 8vo. Lond. 1698.

Alarchon (Fern.) Navigatione a Scoprere il Regno di ſette Città. Ramuſio III, 363.

P 2

Albuquerque Coello (Duarte de) Memorial de Artes de la Guerra del Brasil, 4to. Mad, 1634.

Alcafarado (Franc.) An Historical Relation of the Discovery of the Isle of Madera, 4to. Lond. 1675.

Alcedo y Herrera (D. Dionysio de) Aviso Historico-Politico-Geografico, con las Noticias mas particulares, del Perù, Tierra Firme, Chili, y nuevo Reyno de Granada, 4to. Mad. 1740.

—— Compendio Historico de la Provincia y Puerto de Guayaquil, 4to. Mad. 1741.

Aldama y Guevara (D. Jos. Augustin de) Arte de la Lengua Mexicana, 12mo. Mexico, 1754.

Alvarado (Pedro de) Dos Relaciones a Hern. Cortès, referiendole sus Expediciones y Conquistas en varias Provincias de N. Espanna. Exst. Barcia Historiad. Primit. tom. i.

—— Lettere due, &c. Exst. Ramus III, 296.

Aranzeles Reales de los Ministros de la Real Audiencia de N. Espanna, fol Mexico, 1727.

Argensola (Bartolome Leonardo de) Conquista de las Islas Molucas, fol. Mad. 1609.

—— Anales de Aragon, fol. Saragosaos, 1630.

Arriaga (P. Pabla Jos. de) Extirpacion de la Idolatria del Perù, 4to. Lima, 1621.

Avendagno (Didac.) Thesaurus Indicus seu generalis Instructor pro Regimine Conscientiæ, in iis quæ ad Indias spectant, fol. 2 vol. Antwerp, 1660.

B.

Barcia (D. And. Gonzal.) Historiadores Primitivos de las Indias Occidentales, fol. 3 vol. Mad. 1749.

Barco Centinera (D. Martin di) Argentina y Conquista del Rio de la Plata Poema. Exst. Barcia Historiad. Primit. III.

Barros (Joao de) Decadas de Asia, fol. 4 vol. Lisboa, 1628.

Bellesteros (D. Thomas de) Ordenanzas del Perú, fol. 2 vol. Lima, 1685.

Benzo (Hieron.) Novi Orbis Historiæ. De Bry America, Part. IV, V, VI.

Betancurt y Figueroa (Don Luis) Derechos de las Iglesias Metro politanas de las Indias; 4to. Mad. 1637.

Blanco (F. Matias Ruiz) Conversion de Espiritu de Indios Cumanagotos y otros, 12mo. Mad. 1690.

Boturini Benaduci (Lorenzo) Idea de una nueva Historia general de la America Septentrional, fundada sobre material copiosa de Figuras, Symbolas Caracteres, Cantares y Manuscritos de Autores Indios, 4to. Mad. 1746.

Botello de Morales y Vasconcellos (D. Francisco de) El Nuevo Mundo Poema Heroyco, 4to. Barcelona, 1701.

Botero Benes (Juan) Descripcion de Todas las Provincias, Reynos, y Ciudades del Mundo, 4to. Girona, 1748.

Brietius (Phil.) Paralela Geographiæ Veteris & Novæ, 4to. Paris, 1648.

C.

Cabeza de Baca (Alvar Nunnez) Relacion de los Naufragios. Exst. Barcia Hist. Prim. Tom. I.

—— Examen Apologetico de la Historica Narracion de los Naufragios. Exst. ibid.

—— Commentarios de lo succedido durante su gubierno del Rio de la Plata Exst. ibid.

Cabo de Vacca Relatione de Exst. Ramusio III, 310.

Cabota (Sebast.) Navigazione de. Exst. Ramus. II, 211.

Calancha (F. Anton. de la) Cronica moralizada del Orden de San Auguſtin en el Perù, fol. Barcelona, 1638.

California Diario Hiſtorico de los Viages de Mar y Tierra hechos en 1768; al Norte de California de orden del Marques de Croix Virrey de Nueva Eſpanna, MS.

Calle (Juan Diaz de la) Memorial Informatorio de lo que a ſu Mageſtad Proviene de la Nueva Eſpagna y Peru, 4to. 1645.

Caracas-Real-Cedula de Fundacion de la real Compannia Guipuſcoana de Caracas, 12mo. Mad. 1765.

Caravantes (Fr. Lopez de) Relacion de las Provincias que tiene el Govierno del Perù, los Officios que en èl ſe Provèen, y la Hacienda que alli tiene ſu Mageſtad, lo que ſe Gaſta de ella y le queda Libre, &c, &c. Dedicado al Marques de Santos Claros, Anno, de 1611. MS.

Cardenas y Cano (Gabr.) Enſayo Cronologico para la Hiſtoria general de la Florida, fol. Mad. 1733.

Caro de Torres (Franc.) Hiſtoria de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, fol. Mad. 1629.

Carranzana (D. Gonçales) A Geographical Deſcription of the Coaſts, &c. of the Spanish Weſt-Indies, 8vo. Lond. 1740.

Caſas (Bart. de las) Breviſſima Relacion de la Deſtruccion de las Indias, 4to. 1552.

—— Narratio Iconibus Illuſtrata per Theod. de Bry. 4to. Oppent. 1614.

—— Bart. (de las) An Account of the firſt Voyages and Diſcoveries of the Spaniards in America, 8vo. Lond. 1693.

Caſſani (P. Joſeph) Hiſtoria de la Provincia de la

Compannia de Jeſus del Nuevo Reyno de Granada, fol. Mad. 1741.
Caſtanheda (Fern. Lop. de) Hiſtoria do Deſcobrimento e Conquiſta de India pelos Portugueſes, fol. 2 vol. Lisboa, 1552.
Caſtellanos (Juan de) Primera Parte de las Elegias de Varones Illuſtres de Indias, 4to. Mad. 1589
Caſtillo (Bernal Diaz del) Hiſtoria Verdadera de la Conquiſta de Nueva Eſpanna, fol. Mad. 1632.
Cavallero (D. Joſ. Garcia) Breve Cotejo y Valance de las peſas y Medidas de varias Naciones, reducidas a las que Corren en Castilla, 4to. Mad. 1731.
Cieça de Leon (Pedro de) Chronica del Perù, fol. Sevill. 1553.
Ciſneros (Diego) Sitio, Naturaleza y Propiedades de la Ciudad de Mexico, 4to. Mexico. 1618.
Cogullado (P. Fr. Diego Lopez) Hiſtoria de Yucatan, fol. Mad. 1688.
Collecaò dos Breves Pontificos e Leyes Regias quæ foraò Expedidos y Publicadas deſde o Anno 1741, ſobre a Liberdade des Peſſoas bene e Commercio dos Indos de Breſil.
Coleccion General de las Providencias haſta aqui tomadas por el Gobierno ſobre el Eſtragnimento, y Occupacion de Temporalidades de los Regulares de la Compannia, de Eſpanna, Indias, &c. Partes IV, 4to. Mad. 1767.
Colon (D. Fernando) La Hiſtoria del Almirante, D. Chriſtoval Colon. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. I. i.
Columbus (Chriſt.) Navigatio quâ multas Regiones hactenus incognitas invenit. Exſt. Nov. Orb. Grynæ, p. 90.
—— (Ferd.) Life and Actions of is Father Ad-

miral Chriſtoph. Columbus. Exſt. Churchill's Voyages II. 479.

Concilios Provinciales Primero y Segundo celebrados en la muy Noble y muy leal Ciudad de Mexico en los Annos de 1555 & 1565. fol. Mexico, 1769.

Concilium Mexicanum Provinciale tertium celebratum Mexici, Anno 1585, fol. Mexici. 1770.

Corita (Dr. Alonzo) Breve y ſumaria Relacion de los Sennores, manera y Differencia de ellos, que havia en la Nueva Eſpanna, y otras Provincias ſus Comarcanas, y de ſus Leyes, Uſos y Coſtumbres, y de la Forma que tenian en Tributar ſus Vaſallos en Tiempo de ſu Gentilidad, &c. MS. 4to. pp. 307.

Coronada (Fr. Vaſ. de) Sommario di due ſue Lettere del Viaggio fatto del Fra. Marco da Nizza al ſette Citta de Cevola. Exſt. Ramuſio III. 354.

—— Relation del Viaggio alle ſette Citta. Ramuſio III. 359.

Cortès (Hern.) Quatro Cartas dirigidas al Emperador Carlos V, en que hace Relacion de ſus Conquiſtas en la Nueva Eſpanna. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. i.

Corteſii (Ferd.) De inſulis nuper inventis Narrationes ad Carolum V, fol. 1532.

Corteſe (Fern.) Relationi, &c. Exſt. Ramuſio III. 225.

Cubero (D. Pedro) Peregrinacion dela Mayor Parte del Mundo, Zaragoſſ. 4to. 1688.

D.

Davila Padilla (F. Aug.) Hiſtoria de la Fundacion y Diſcurſo de Provincia de Santiago de Mexico, fol. Bruſs. 1625.

Davila (Gil. Conzalez) Teatro Eccleſiaſtico de la Primitiva Igleſia de las Indias Occidentales, fol. 2 vol. 1649.

Documentos tocantes a la Perſecucion, que los Regulares de la Compannia ſuſcitaron contra Don B. de Cardenas Obiſpo de Paraguay. 4to. Mad. 1768.

E.

Echavarri (D. Bernardo Ibannez de) El Reyno Jeſuitico del Paraguay. Exſt. tom. iv. Colleccion de Documentos, 4to. Mad. 1770.

Echave y Aſſu (D. Franciſco de) La Eſtrella de Lima convertida en Sol ſobre ſus tres Coronas, fol. Amberes, 1688.

Eguiara el Egueren (D. Jo. Jos.) Bibliotheca Mexicana, ſive Eruditorum Hiſtoria Virorum in America Boreali natorum, &c. tom. Prim. fol. Mex. 1755. N. B. *Il n'a été traduit qu'un volume de cet ouvrage.*

Ercilla y Zuniga (D. Alonzo de) La Araucana Poema Eroico fol. Mad. 1733.

Eſcalona (D. Gaſpar de) Gazophylacium Regium Peru-Vicum, fol. Mad. 1775.

F,

Faria y Souſa (Manuel de) Hiſtoria del Reyno de Portugal, fol. Amber. 1730.

—— Hiſtory of Portugal from the firſt Ages to the Revolution under John IV, 8vo. Lond. 1698.

Fernandez (Diego) Hiſtoria del Peru, fol. Sevill. 1571.

—— (P. Juan Patr.) Relacion Hiſtorical de las Miſſiones de los Indios que Elaman Chiquitos, 4to. Mad. 1726.

Feyjòò (Benit. Geron.) Efpannoles Americanos. Difcurfo VI. del tom. iv. del Teatro Critico. Mad. 1769.

—— Solucion del gran Problema Hiftorica, fobre la Poblacion de la America. Difcurfo XV. del tom. v. del Teatro Critico.

—— (D. Miguel) Relacion Defcriptiva de la ciudad y Provincia de Truxillo del Peru, fol. Mad. 1763.

Freyre (Ant.) Piratas de la America, 4to.

Fraffo (D. Petro) De Regio Patronatu Indiarum, fol. 2 vol. Matriti, 1775.

G.

Galvo (Antonio) Tratado dos Defcobrimentos antigos e modernos, fol. Lisboa, 1731.

Galvano (Ant.) The Difcoveries of the World from the firft Original unto the Year 1555. Osborne's Collect. II. 354.

Garcia (Gregorio) Hiftoria Ecclefiaftica y Seglar de la India Oriental y Occidental, y Predicacion del Santo Evangelio en ella, 12mo. Baeca, 1626.

—— (Fr. Gregorio) Origen de los Indios del Nuevo Mundo, fol. Mad. 1729.

Godoy (Diego de) Relacion de H. Cortès, que trata del Defcubrimiento de diverfas Ciudades, Provincias y Guerras que tubo con los Indios. Exft. Barcia Hift. Prim. tom. i.

—— Lettera a Cortefe, &c. Exft. Ramufio III. 300.

Gomara (Fr. Lopez de) La Hiftoria general de las Indias, 12mo. Anv. 1554.

—— Hiftoria general de las Indias. Exft. Barcia Hift. Prim. tom. ii.

—— Cronica de la Nueva Efpanna o Conquifta de Mexico. Exft. Barcia Hift. Prim. tom. ii.

Gumilla (P. Jos.) Hiſtoire Naturelle, Civile & Géographique de l'Orenoque. Traduite par M. Eidous, 12mo. tom. iii. Avign. 1758.

Guſman (Nunno de) Relacion ſcritta in Omitlan Provincia de Mechuacan della maggior Spagna nell, 1530. Exſt. Ramuſio III. 331.

H.

Henis (P. Thadeus) Ephemerides belli Guaranici, ab Anno 1754. Exſt. Collecion general de Docum. tom. iv.

Hernandès (Fran.) Plantarum, Animalium & Mineralium Mexicanorum Hiſtoria, fol. Rom. 1651.

Herrera (Anton. de) Hiſtoria general de los Hechos de los Caſtellanos en las Iſlas y Tierra-Firme del Mar Oceano, fol. 4 vol. Mad. 1601.

—— Hiſtoria General, &c. &c. 4 vol. Mad. 1730.

—— General Hiſtory, &c. Tranſlated by Sephens, 8vo. 6 vol. Lond. 1740.

—— Deſcriptio Indiæ Occidentalis, fol. Amſt. 1622.

L.

Leon (Fr. Ruiz. de) Hernandia Poema Heroyco de la Conquiſta de Mexico, 4to. Mad. 1755.

—— (Ant. de) Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental, Nautica y Geografica, fol. Mad. 1737.

Lima, A true Account of the Earthquake which happened there 28th October 1746. Tranſlated from the Spanish, 8vo. Lon. 1748.

Lima Gozoſa, Deſcripcion de las feſtibas Demonſtraciones, con que eſta ciudad Celebrò

la real Proclamacion de el Nombre Augusto del Catolico Monarca D. Carlos III. Lima, 4to. 1760.

Llano Zapata (D. Jos. Eufeb.) Preliminar al Tomo I. de las Memorias Historico-Physicas, Critico-Apologeticas de la America Meridional, 8vo. Cadiz. 1759.

Lopez (Thom.) Atlas Geographico de la America Septentrional y Meridional, 12mo. Par. 1758.

Lorenzana (D. Fr. Ant.) Historia de Nueva Espanna, escrita por su Esclarecido Conquistador Hernan Cortes, Aumentada con otros Documentos y Notas, fol. Mex. 1770.

Lozano (P. Pedro) Descripcion Chirographica delos Territorios, Arboles, Animales, del Gran Checo, y de los ritos y Costumbres, de las innumerabiles Naciones que la habitan, 4to. Cordov. 1733.

—— Historia de la Compannia de Jesus en la Provincia del Paraguay, fol. 2 vol; Mad. 1753.

M.

Madriga (Pedro de) Description du Gouvernement du Perou. Exst. Voyages qui ont servi à l'établissement de la comp. des Indes; tom. ix. 105.

Mariana (P. Juan de) Discurso de las Enfermedades de la Compannia de Jesus, 4to. Mad. 1768.

Martinez de la Puente (D. Jos.) Compendio de las Historias de los Descubrimientos, Conquistas y Guerras de la India Oriental, y sus Islas, desde los Tiempos del Infante Don Enrique de Portugal su inventor, 4to. Mad. 1681.

Martyr ab Angleria (Petr.) De rebus Oceanicis & Novo Orbe Decades tres, 12mo. Colon. 1574.

——— De Insulis nuper inventis, & de moribus Incolarum. Ibid. p. 329.

——— Opus Epistolarum, fol. Amst. 1670.

——— Il Sommario cavato della sua Historia del Nuevo Mundo. Ramusio III. i.

Mechuacan Relacion de las Ceremonias, Ritos y Poblacion de los Indios de Mechuacan hecha al I. S. D. Ant. de Mendoza Virrey de Nueva Espanna, fol. MS.

Melendez (Fr. Juan.) Thesoros Verdaderos de las Indias. Historia de la Provincia de S. Juan Baptista del Perù, del Orden de predicadores, 3 vol. Rom. 1681.

Mendoza (D. Ant. de) Lettera al Imperarore del Discoprimento della Terra Firma della N. Spagna verso Tramontano. Exst. Ramusio III. 355.

——— (Juan Gonz. de) Historia del gran Reyno de China con un Itinerario del Nuevo Mundo, 8vo. Rom. 1585.

Monardes (El Dottor) Primera y Segunda y Tercera Parte de la Historia Medicinal, de las Cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales, que sirven en Medecina, 4to. Sevilla 1574.

Moncada (Sancho de) Restauracion Politica de Espanna y deseos Publicos, 4to. Mad. 1746.

N.

Nizza (F. Marco) Relatione del Viaggio fatta per Terra al Cevole, Regno di cette Citta. Exst. Ramus. III. 356.

Nodal, Relacion del Viage que hicieron los Capitanes Barth. y Gonz. de Nodal al descu-

brimiento del Estrecho que hoy es nombrado de Maire, y reconocimiento del de Magellanes, 4to. Mad.

Historia de los Indios de Nueva Espanna dibidida en tres Partes. En la primera trata de los Ritos, Sacrificios y Idolatrias del Tiempo de su Gentilidad. En la segunda de su maravillosa Conversion à la Fè, y modo de celebrar las Fiestas de Nuestra Santa Iglesia. En la tercera del Genio y Caracter de aquella Gente; y Figuras con que notaban sus Acontecimientos, con otras particularidades y noticias de las principales Ciudades en aquel Reyno. Escrita en el Anno 1541 por uno de los doce Religiosos Franciscos que primero Passaron a entender en su Conversion, MS. fol. pp. 618.

O.

Onna (Pedro de) Arauco Domado. Poema, 12mo. Mad. 1605.

Ordenanzas del Consejo real de las Indias, fol. Mad. 1681.

Ortega (D. Casimiro de) Resumen Historico del primer Viage hecho al rededor del Mundo, 4to. Mad. 1769.

Ossorio (Jerome) History of the Portuguese, during the Reign of Emmanuel, 8vo. 2 vol. Lond. 1752.

Ossorius (Hieron.) De rebus Emmanuelis Lusitaniæ Regis, 8vo. Col. Agr. 1572.

Ovalle (Alonso) Historica Relacion del Reyno de Chili, fol. Rom. 1646.

—— An Historical Relation of the Kingdom of Chili. Exst. Churchill Collect. III. 1.

Oviedo y Bagnos (D. Jos. J.) Historia de la Conquista y Poblacion de Venezuela, fol. Mad. 1723.

Oviedo (Alonso) Summaria, &c. Exst. Ramusio III. 44.

Oviedo (Gonz. Fern. de) Relacion Summaria de la historia natural de las Indias. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. i.

Oviedo Historia Generale & Naturale. Dell Indie Occidentale. Exst. Ramusio. III. 74.

—— Relatione della Navigatione per la Grandissima Fiume Maragnon. Exst. Ramus. III. 415.

P.

Palafox y Mendoza (D. Juan) Virtudes delos Indios o Naturaleza y Costumbres de los Indios de N. Espagna, 4to.

—— Vie de Venerable Dom. Jean Palafox Evêque de l'Angelopolis, 12mo. Cologne, 1772.

Pegna (Jean Nugnez de la) Conquista y Antiguedades de las Islas de Gran Canaria, 4to. Mad. 1676.

Pegna Montenegro (D. Alonzo de la) Itinerario para Parochos de Indios en que tratan las materias mas particulares, tocantes a ellos para su buen administration, 4to. Amberes, 1754.

Peralta Barnuevo (D. Pedro de) Lima fundada o Conquista del Peru Poema Eroyco, 4to. Lima, 1732.

Peralta Calderon (D. Mathias de) El Apostol de las Indias y nuevas gentes San Francisco Xavier de la Compagnia de Jesus Epitome de sus Apostolicos hechos, 4to. Pamp. 1665.

Pereira de Berrido (Bernard.) Annales Historicos do estado do Maranchao, fol. Lisboa, 1749.

Peru-Relatione d'un Capitano Spagnuolo del Descoprimento y Conquista del Peru. Exst. Ramus. III. 371.

Peru-Relatione d'un Secretario de Franc. Pizzarro

della Conquesta del Peru. Exst. Ramusio III. 392.

—— Relacion del Peru, MS.

Pesquisa de los Oydores de Panama contra D. Jayme Munnos &c. por haverlo Commerciado illicitamente en tiempo de Guerra, fol. 1755.

Philipinas--Carta que escribe un Religioso antiguo de Philipinas, a un Amigo suyo en Espanna, que le pregunta el Natural y Genio de los Indios Naturales de Estas Islas. MS. 4to.

Piedrahita (Luc. Fern.) Historia general de las Conquistas del Nuevo Reyno de Granada, fol. Ambres.

Pinelo (Ant. de Leon) Epitome de la Biblio- theca Oriental y Occidental en que se contie- nen los Escritores, de las Indias Orientales y Occidentales, fol. 2 vol. Mad. 1737.

Pinzonius socius Admirantis Columbi--Navigatio & res per eum repertæ. Exst. nov. Orb. Gry- næi, p. 119.

Pizarro y Orellana (D. Fern.) Varones illustres del N. Mundo, fol. Mad. 1639.

Puente (D. Jos. Martinez de la) Compendio de las Historias de los Descubrimientos de la In- dia Oriental y sus Islas, 4to. Mad. 1681.

Q.

Quiros (Ferd. de) Terra Australis Incognita, or a New Southern Discovery, containg a fifth Part of the World lately found out, 4to. Lond. 1617.

R.

Real Compannia Guipuzcoana de Caracas, Noti- cias historiales practicas, de los Successos y Adelantamientos de esta Compannia desde su Fundacion en 1728 hasta 1764, 4to. 1765.

Recopilacion de Leyes de los Reynos de las Indias, fol. 4 vol. Mad. 1756.
Relatione d'un Gentilhuomo del Sig. Fern. Cortese della gran Città Temiſtatan, Mexico, & delle altre coſe della Nova Spagna. Exſt. Ramuſ. III. 304.
Remeſal (Fr. Ant) Hiſtoria general de las Indias Occidentales y particular de la Governacion de Chiapa y Guatimala, fol. Mad. 1620.
Ribadeneyra (D. Diego Portichuelo de) Relacion del Viage deſde que faliò de Lima, haſta que llegò a Eſpanna, 4to. Mad. 1657.
Ribadeneyra y Barrientos (D. Ant. Joach.) Manuel. Compendio de el Regio Patronato Indiano, fol. Mad. 1755.
Ribas (Andr. Perez de) Hiſtoria de los Triumphos de Nueſtra Sta Fe, entre Gentes las mas Barbaras, en las miſſiones de Nueva Eſpanna, fol. Mad. 1645.
Riol (D. Santiago) Repreſentacion a Philipe V. ſobre el eſtado actual de los Papeles uniververſales de la Monarchia, MS.
Rocha Pitta (Sebaſtiano de) Hiſtoria da America Portougueza des de o Anno de 1500 de ſu Deſcobrimento ate o de 1724, fol. Lisboa 1730.
Rodriguez (Manuel) Explicacion de la Bulla de la Santa Cruzada, 4to. Alcala, 1589.
——— (P. Man.) El Marannon y Amazonas, Hiſtoria de los Deſcubrimientos, Entradas y Reducion de Naciones, fol. Mad. 1684.
Roman (Hieron.) Republicas del Mundo, fol. 3 vol. Mad. 1595.
Roſende (P. Ant. Gonz. de) Vida del Juan de Palafox Arzobiſpo de Mexico, fol. Mad. 1671.
Ruiz (P. Ant.) Conquiſta Eſpiritual hecha por los Religios de la Compannia de Jeſus, en las Provincias de Paraguay, Uraguay, Parana y Tape, 4to. Mad. 1639.

S.

Salazar de Mendoza (D. Pedro) Monarquia de Espanna, tom. i, ii, iii, fol. Mad. 1770.

Salazar y Olarte (D. Ignacio) Historia de la Conquista de Mexico-Segunda parte--*sans lieu & sans date.*

Salazar y Zevallos (D. Alonz. Ed. de) Constituciones y Ordenanzas antiguas Annadidas y Modernas de la Real Universidad y estudio general de San Marcos de la Ciudad de los Reyes del Peru, fol. En la Ciudad de los Reyes, 1735.

Sanchez (Ant. Ribero) Dissertation sur l'Origine de la Maladie Vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été portée de l'Amérique, 12mo. Paris, 1765.

Sarmiento de Gamboa (Pedro de) Viage al Estrecho de Magellanes, 4to. Mad. 1768.

Santa Cruz (El Marquez) Commercio Suelto y en Compannia General, 12mo. Mad. 1732.

Schemidel (Hulderico) Historia Descubrimiento del Rio de la Plata y Paraguay. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. iii.

Sebara da Sylva (Jos. de) Recueil Chronologique & Analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la Société dite de Jesus, depuis son entrée dans ce Royaume en 1540 jusqu'a son Expulsion en 1759, 12mo. 3 vol. Lisb. 1769.

Sepulveda (Genesius) Dialogus de justis belli causis præsertim in Indos Novi Orbis; MS.

Seyxas y Lovnro (D. Fr.) Theatro Naval Hydrographico, 4to. 1648.

——— Descripcion Geographica y Derrotero de la Region Austral Magellanica, 4to. Mad. 1690.

Simon (Pedro) Noticias Historiales de las Conquistas de Tierra-Firme en las Indias Occidentales, fol. Cuenca, 1627.

Solis (D. Ant. de) Historia de las Conquistas de Mexico, fol. Mad. 1684.
—— History of the Conquest of Mexico.
—— Translated by Towsend, fol. 1724.
Solorzano Pereirra (Joan.) Politica Indiana.
—— De Indiarum jure sive de justâ Indiarum Occidentalium Gubernatione, fol. 2 vol. Lugd. 1672.
—— De Indiarum Jure, fol. Matriti, 2 vol. fol. 1629.
Suarez de Figueroa (Christov.) Hechos de D. Garcia Hurtado de Mendoza, 4to. Mad. 1613.

T.

Tarragones (Hieron. Gir.) Dos Libros de Cosmographia, 4to. Milan, 1556.
Techo (F. Nichol de) The History of the Provinces Paraguay, Tucuman, Rio de la Plata, &c. Exst. Churchill's Coll. VI. 3.
Torquemada (Juan de) Monarquia Indiana, fol. 3 vol. Mad. 1723.
Torres (Sim. Per. de) Viage del Mundo. Exst. Barcia Hist. Prim. III.
—— (Franc. Caro de) Historia de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, desde su Fundacion hasta el Rey D. Falipe II. Administador perpetuo dellas, fol. Mad. 1729.
Torribio (P. F. Jos.) Aparato para la Historia Natural Espannola la fol. Mad. 1754.
—— Dissertacion Historico-Politica y en mucha parte Geografica de las Islas Philipinas, 12mo. Mad.

U.

Ulloa (D. Ant. de) Voyage Historique de l'Amérique Meridionale, 4to. 2 tom. Paris, 1752.

—— Noticias Americanas, Entretenimientos Phyſicos-Hiſtoricos, ſobre la America Meridional y la Septentrional Oriental, 4to. Mad. 1772.

—— (Franc.) Navigation per ſcoprire l'Iſole delle Specierie fino al Mare detto Vermejo nel 1539. Exſt. Ramuſ. III. 339.

—— (D. Bernado) Rétabliſſement des Manufactores & du commerce d'Eſpagne, 12mo. Amſt. 1753.

Uztariz (D. Geron.) Theoria y Practica de Commercio & de Marina, fol. Madr. 1757.

—— The Theory and Practice of Commerce and Maritime Affairs, 8vo. 2 vol. Lond. 1751.

V.

Venegas (Miguel) A Natural and Civil Hiſtory of California, 8vo. 2 vol. Lond. 1759.

Varages (D. Thom. Tamaio de) Reſtauracion de la Ciudad del Salvador y Bahia de Todos Santos en la Provincia del Braſil, 4to. Mad. 1628.

Vargas Machuca (D. Ber. de) Milicia y Deſcripcion de las Indias, 4to. Mad. 1699.

Vega (L'Ynca Garcilaſſo de la) Hiſtoire des Guerres Civiles des Eſpagnols dans les Indes, par Baudouin, 4to. 2 tom. Paris, 1648.

Vega (Garcilaſſo de la) Hiſtoire de la Floride; traduite par Richelet. 12mo. 2 tom. Leyd. 1731.

—— Royal Commentaries of Peru, by Rycaut, fol. Lond. 1688.

Veitia Linage (Jos.) The Spanish Rule of Trade to the Weſt Indies, 8vo. Lond. 1702.

—— Norte de la Contratacion de las Indias Occidentales, fol. Sevill 1672.

Verazzano (Giov.) Relazione delle Terra per

lui Scoperta nel 1524. Exst. Ramusio III, p. 420.

Viage de Espanna. 12mo. 6 tom. Mad. 1776.

Victoria (Fran.) Relationes Theologicæ de Indis & de jure belli contra eos. 4to. Mad. 1765.

Viera y Clavijo (D. Jos.) Noticias de la Historia general de las Islas de Canaria. 4to. 2 tom. Mad. 1772.

Villagra (Gasp. de) Historia de Nuevo Mexico Poema. 12mo. Alcala, 1610.

Villa Sennor y Sanchez (D. Jos. Ant.) Theatro Americano. Descripcion general de los Reynos y Provincias de la Nueva Espanna. fol. 2 tom. Mex. 1746.

X.

Xerez (Franc. de) Verdadera Relacion de la Conquista del Peru y Provincia de Cuzco, Embiada al Emperador Carlos V. Exst. Barcia Hist. Prim. tom. III.

—— Relatione, &c. &c. Exst. Ramusio III, 372.

Z.

Zarate (Aug. de) Historia del Descubrimiento y Conquista de la Provincia del Peru. Exst. Barcia. Hist. Prim. tom. III.

—— Histoire de la Découverte & de la Conquête du Perou; 12mo. 2 tom. Paris 1742.

Zavala y Augnon (D. Miguel de) Representacion al Rey N. Sennor D. Philipe V, dirigida al mas seguro Aumento del Real Erario. *Sans lieu d'impression.* 1732.

Zevallos (D. Pedro Ordognez de) Historia y Viage del Mundo. 4to. Mad. 1691.

TABLE
DES
MATIERES.

Contenues dans les Troisieme & Quatrieme tomes de l'Histoire de l'Amérique.

A.

Buenos-

F.

G.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

X.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matieres des Tomes III. & IV.

